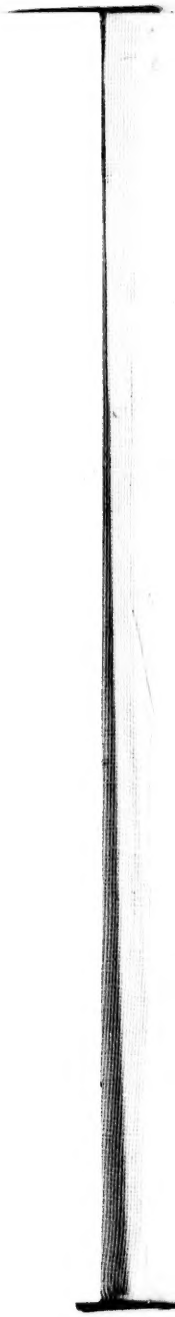

F 13
5
2
58966
4951.5

SECOND VOYAGE

A

LA LOUISIANE.

SECOND VOYAGE
A
LA LOUISIANE,

FAISANT SUITE AU PREMIER DE L'AUTEUR

DE 1794 A 1798.

CONTENANT un Mémoire sur la découverte du COTON ANIMAL : un MANUEL BOTANIQUE à l'usage des jeunes Colons : un DICTIONNAIRE ou VOCABULAIRE CONGO, précédé d'une STATISTIQUE des Comptoirs de la côte d'Angole, le tout utile aux Américains cultivateurs qui n'entendent point les langues de l'Afrique : différens PROJETS d'armemens, et TABLEAUX DE CARGAISONS pour l'avantage des jeunes Colons, Négocians, Armateurs, Capitaines de vaisseaux marchands ou de l'État, et même des Administrateurs des Ports : le COFFRE DE CHIRURGIE qui enseigne la nature des drogues et médicamens destinés aux voyages de longs cours, leur prix et leur usage : OBSERVATIONS sur la BOTANIQUE MÉDICINALE, d'une grande utilité pour la santé et l'instruction des Planteurs américains : réflexions sur les CHAMBRES D'AGRICULTURE qui viennent d'être créées de nouveau pour les Colonies, etc. etc. etc.

PAR BAUDRY DES LOZIÈRES.

Non ego cuncta meis amplecti versibus opto :
Non, mihi si linguæ centum sint, oraque centum,
Ferrea vox. VIR. GEORG.

TOME SECOND.

A PARIS,

CHEZ CHARLES, IMPRIMEUR, RUE GUÉNÉGAUD, N°. 18.

AN XI. — 1803. (Mars.)

LIBRARY OF CONGRESS

F373
.B35

F373
.B35

AVANT-PROPOS.

Nous allons sans doute reconquérir l'île incomparable de Saint-Domingue. C'est dans cet espoir mieux fondé que jamais que je me décide à donner aux Colons le fruit de quelques-unes de mes observations sur les singularités de cette belle contrée. Je commence par le *Coton-Animal.* Ils vérifieront le fait, ils corrigeront ce que mon imagination croit avoir vu, et il en résultera toujours une découverte utile dont j'aurai mis à portée de reconnaître l'avantage. A mesure que ma mémoire me rappelera les articles qui composaient mon *Encyclopédie coloniale*, à laquelle j'ai travaillé pendant dix-huit ans, qui devait former 24 ou 25 volumes *in*-4°. et que les brigands m'ont arraché dans leur

insurrection, j'en ferai part au public, parce que je crois qu'on peut y trouver des choses utiles soit pour le présent, soit pour l'avenir. Le *Coton-Animal*, dont il s'agit, est une des choses qui m'ont le plus frappé. L'Institut national a bien voulu écouter la lecture du mémoire que je donne ici, et en ordonner un rapport qui m'a encouragé à faire de nouveaux efforts pour violenter ma mémoire et la forcer à me restituer ce que les temps ont beaucoup effacé de mon souvenir. Ce Coton-Animal n'a pas peu contribué à me faire croire qu'il est possible, en étudiant d'avantage les insectes, d'en tirer plus d'utilité qu'on ne le croit généralement. Je ferai connaître par la suite quelques-uns de ces petits animaux dont je n'ai vu la description nulle part; je donnerai aussi le jour à l'idée que j'ai eu de purger le miel et de ne lui laisser que ses parties saccarines en le dégageant des parties cireuses du mêlange des-

quelles je crois que vient ce goût désagréable qu'on lui trouve; ensuite après avoir examiné la fabrication du sucre je rendrai compte des phénomènes que j'ai eu lieu d'observer sur les chaudières en bouillon et des avantages qu'on peut retirer de l'évaporation que l'on a pris jusqu'à présent pour une simple fumée. Le Coton-Animal que je donne aujourd'hui n'est donc qu'un essai de ma mémoire sur ce que j'ai perdu en perdant mon *Encyclopédie coloniale*, et que je ne puis m'empêcher de regretter. On excusera sans doute en moi la faiblesse que je montre dans ce genre de regret; mais le lecteur sent qu'on ne perd pas dix-huit ans d'un travail assidu où il entre beaucoup de veilles pour une chose purement d'utilité publique, et qui a épuisé la chaleur de ma jeunesse, sans une juste raison de s'affliger d'une pareille perte. Il existe bien encore des témoins irrécusables qui peuvent attester le fait que

j'avance, et sans compter ma famille qui en a connaissance, je pourrais citer les premiers voisins de mon quartier, à Léogane, qui se ressouviendraient aisément que je leur ai lu de nombreux articles pour lesquels ils voulaient bien m'encourager. Enfin je pourrais appeler en témoignage l'ancienne *Société royale* des Sciences et Arts du Cap-Français, à laquelle j'adressais des extraits de ce long ouvrage que je cherchais à rendre le prix de toute mon existence. Mais tout cela n'est pas l'ouvrage lui-même, et je serais aussi étonné qu'heureux si je pouvais jamais retrouver quelques débris de ce manuscrit. Il attesterait combien j'ai travaillé dans les Colonies à toutes les parties qui peuvent leur être essentiellement utiles. Il faut donc que je m'en console en travaillant sur de nouveaux frais, et en donnant, par le reste de ma vie, l'idée au moins de ce que j'avais fait dans un âge où j'étais tout de feu pour les intérêts des Colons.

SECOND VOYAGE
A
LA LOUISIANE.

MÉMOIRE

Sur le Coton-Animal, *ou sur l'insecte* Porte-Mouches.

Lu à l'Institut national de Paris, en l'an 7.

Avant de commencer à parler de mes observations, je devrais sans doute rendre à l'utilité de vos travaux le tribut d'hommage qui lui est dû (*).

Mais la bonhommie rurale d'un planteur (**) américain s'accorde mal avec le ton de l'éloge, et je sais qu'en vous consacrant à le mériter toujours, vous croiriez vous

(*) L'auteur parle aux membres de l'Institut.

(**) C'est le nom que l'on donne aux propriétaires cultivateurs en Amérique.

écarter de votre but si vous consommiez du temps à l'entendre.

J'ai à vous entretenir d'un fait sur un insecte que j'ai suivi pendant mon séjour à Saint-Domingue, et qui, si je ne me suis pas trompé, est digne de votre attention, parce qu'il pourrait procurer aux Colonies une nouvelle branche de commerce, et rendre infiniment utile un animal qui n'a jusqu'ici d'autre célébrité que celle des maux qu'il cause.

Il n'est point d'habitant des Colonies qui ne connaisse et ne redoute le ver qui dévore les plantations d'indigo et de manioc (*). Mais on ne s'est occupé que de le détruire; et son caractère malfaisant a même empêché qu'on ne remarquât les beautés dont il brille, et les avantages qu'il peut procurer.

Il est naturel de se prévenir contre le méchant; mais le faire servir à l'utilité des autres, c'est, je crois, remporter sur lui la plus utile victoire.

Sa naissance, son développement et sa fin.

Le ver à manioc ou à indigo, qu'on pourra

(*) Il se trouve également à la Louisiane. C'est lui qui désespère si souvent l'indigotier de cette belle région.

désormais appeller aussi *porte-mouches*, naît comme le ver à soie ; c'est-à-dire, de l'œuf que sa mère dépose par tout, après avoir subi sa métamorphose en papillon blanchâtre, ou d'un gris de perle fine.

On voit éclore cet œuf vers la fin du mois de juillet. Son développement est prompt, puisque dès le mois de septembre, l'époque de sa métamorphose en papillon est renouvellée.

Ce mois de septembre est la saison de ses amours. Le frémissement continuel de ses aîles annonce ses transports voluptueux. Il semble alors ne plus connaître le repos : en mangeant même (*) il ne paraît pas moins ardent au plaisir. Les jours et les nuits sont également témoins du bonheur qu'il goûte avec ses compagnes, et dont l'excès le conduit, dans le même mois, à sa destruction que précèdent de violentes convulsions.

Je viens de dire que sa vie commence à la fin de juillet. Il est couvert en naissant d'une robe éclatante, chamarrée des couleurs les mieux assorties.

(*) Je ne sais pas précisément s'il mange dans cet état. Mais je sais que quand il se pose sur la feuille de manioc, sur laquelle il ne reste pas long-temps ; on trouve cette feuille *déchiquetée* sur ses bords.

Cette parure élégante que la nature semble avoir faite avec complaisance, le rend toujours agréable à la vue, et l'œil ne se lasse point de l'examiner dans ses divers changemens de peau.

Ses Rapports.

Il m'a paru une chenille rase, dont la forme extérieure est vraiment celle du ver à soie.

Il en diffère cependant par sa longueur qui est d'environ trois ou quatre pouces, par sa circonférence d'environ deux pouces, et par la beauté de ses couleurs.

Il en diffère encore, puisque ce n'est pas lui qui fait la coque dont je vais bientôt parler.

Je laisse aux savans le soin de reconnaître sa configuration intérieure, et de le classer dans l'histoire des insectes. Je me borne à dire que je ne crois pas qu'il ait, comme le ver à soie, un canal qui aille en ligne droite de la bouche à l'anus, parce qu'il ne me paraît pas que cet organe d'élaboration ait la même destination.

Sa Nourriture.

Il vit de feuilles de manioc dont il est

extrêment avide. Il mange à toute heure, et le jour et la nuit : il ronge aussi les feuilles de patates, mais accidentellement. Ce n'est qu'un goût très-passager, il revient bientôt à la feuille de manioc.

J'ai remarqué qu'après qu'il s'est repu, et avant que le temps de subir sa métamorphose arrive, il ne se purge pas comme le ver à soie par la diète, mais qu'il continue à manger jusqu'au dernier instant.

Approche de sa métamorphose.

Au mois d'août, et sur le point d'être métamorphosé, il quitte sa superbe robe pour en revêtir une d'un vert d'eau admirable ; et cette couleur fondamentable réfléchit toutes les nuances suivant les différentes ondulations de l'animal et les divers accidens de lumière.

Piquure de la Mouche ichneumone.

Ce nouveau vêtement est l'annonce de ses douleurs. Aussi-tôt un essaim de mouches ichneumones viennent l'assaillir. Je ne crois pas me tromper lorsque j'avance qu'il n'est pas un seul de ses pores dont une de ses mouches ne s'empare. On n'a

même pas besoin de microscrope pour voir qu'il en est couvert.

C'est en vain qu'il s'agite, qu'il se tourmente, qu'il s'élève tout droit pour écarter les auteurs de son martyre, il faut qu'il cède ! Ces mouches, qui sont de la plus petite espèce, et qu'on ne peut étudier qu'au microscope, enfoncent sans pitié leurs tarières dans la peau de leur victime, sur toute l'étendue de son dos et de ses côtés. Ensuite elles laissent couler leurs œufs au fond des plaies sans nombre qu'elles viennent de lui faire.

Après cette opération les mouches disparaissent et le patient reste pendant une heure, à peu près, dans un engourdissement qui va jusqu'à l'immobilité, mais dont il sort bientôt pour manger avec sa première voracité.

Alors, il paraît beaucoup plus gros, et son embonpoint augmente chaque jour. Sa couleur verte devient plus foncée et donne aussi une teinte plus marquée aux diverses nuances que produisent les reflets de la lumière. L'animal, dans cet état d'enfantement factice, si je puis m'exprimer ainsi, est digne de tous les regards du naturaliste.

Je n'entreprendrai point la description des mouches ichneumones. Elle est parfaitement exacte dans les livres. Si j'ai aperçu quelque différence, c'est à peu près celle qui existe entre le cousin d'Europe et le maringouin des pays chauds, c'est-à-dire, que ces mouches ichneumones sont très-petites.

Il me reste à décrire l'ouvrage que ces mouches très-petites, font au moment de leur première naissance. Je dis *première naissance*, et vous allez juger si je suis mal fondé à me servir de cette expression.

Coton-Animal.

Quinze jours environ, après que ces mouches ont ainsi cruellement déposé leurs œufs, en perforant le malheureux ver à manioc, c'est-à-dire, dans le courant du mois d'août, on voit à l'aide du microscope ces œufs éclore sur le corps de leur père nourricier.

Ces œufs éclosent tous au même instant, et il est impossible de saisir l'intervalle qui s'est passé nécessairement entre la naissance de l'un et celle de l'autre. Le même coup-d'œil aperçoit le ver à manioc hérissé de tous les petits vers qui viennent d'éclore.

Ils lui sortent par tous les pores, et cette robe animée le couvre au point qu'on ne peut apercevoir de lui que le bout de sa tête. Alors il devient d'un blanc sale, et ceux dont il n'est que le père putatif, paraissent noirs, tant leur véritable couleur brune est foncée.

Cette opération ne dure guères plus d'une heure. Elle est suivie d'une autre qui n'est pas beaucoup plus longue, mais qui est beaucoup plus curieuse.

Aussi-tôt que ces vers sont éclos, et sans quitter le lieu de l'œuf que chacun d'eux a percé pour sortir, ils rendent une gomme molle qui devient solide et filandreuse par le moindre contact de l'air.

Au même instant et par un mouvement simultané, ils s'élèvent sur leur extrémité inférieure, agitent leurs têtes et la moitié de leur corps, et se balancent en tous sens. C'est l'annonce d'un travail fait pour charmer le contemplateur de la nature.

Chacun de ces animalcules se fait un petit cocon de la forme d'un œuf et presque imperceptible dont il s'enveloppe. Ils forment tous ainsi leur tombeau : ils ne sont nés en quelque sorte que pour mourir.

C'est la réunion de ces milliards de cocons qui se touchent, et dont la formation n'a pas coûté deux heures, qui compose la robe blanche dont le ver à manioc se trouve élégamment paré. Pendant qu'on l'habille ainsi, il est dans une inaction parfaite qui tient même de la léthargie.

Dès que cette couverture est tissue et que les petits ouvriers qui l'ont travaillée se sont tapis dans leurs cellules, le ver cherche à se débarrasser de ces hôtes barbares, et ce n'est encore qu'après les plus grands efforts qu'il y parvient.

Il sort de cette espèce d'enceinte tout flasque, tout terni, et à la place de son embonpoint et de son luisant, on ne lui voit plus qu'une peau molle, ridée, sale, qui lui donne l'air de la décrépitude. Ce n'est plus qu'un être épuisé, souffrant et que la mort menace.

Il ronge bien encore quelques feuilles : mais ce n'est plus avec cette voracité qui dénote un tempérament ardent et vigoureux, peu de temps après il passe à l'état de chrysalide. (*)

(*) Du moins je le crois. Car je dois prévenir que je ne fais que le présumer, parce que différentes circons-

Sur la fin du mois de septembre, il reparaît sous la forme légère du papillon; et après avoir donné la vie à des milliers d'œufs, il perd tout-à-fait la sienne, laissant le seul souvenir des maux qu'il a faits au cultivateur, qui ne s'est pas encore avisé de calculer l'utilité qu'il peut en retirer; utilité qu'on pourrait rendre bien supérieur aux ravages qu'il cause!

Coques des Mouches ichneumones.

Je me doutais bien que le millier de petits vers, que cette coque renferme dans les cocons qui la composent, devait éclore quelque jour. Je la serrai donc dans une boîte fermée avec précaution. Tous les matins, et souvent même encore dans la journée, je la visitais pour saisir l'instant où ces petits animaux viendraient à naître une seconde fois.

En effet, au bout de huit jours je trouvai la boîte tapissée d'une nuée de petites mouches. Je m'assurai bien si elles venaient des petits cocons. Plusieurs qui en sorti-

tances extrêmement malheureuses qui sont survenues précisément lorsque je m'occupais de cet objet, ne m'ont pas permis de vérifier ce fait. Mais je l'ai vu en papillon.

rent sous mes yeux ne me laissèrent aucun doute sur la vérité de ce fait.

Alors je pris quelques-unes de ces mouches, je les plaçai au bout d'une tenette, et les examinai à l'aide du microscope.

Elles sont vives et hardies ; elles ont quatre ailes. Leurs antennes sont longues et vibrantes, leur ventre ne tient qu'à un fil très-fin. Il y en a qui ont une queue, et d'autres qui n'en font point paraître. Ensuite je me suis assuré que leur nourriture provient de la chasse qu'ils font à de petits insectes que je crois être de l'espèce du ciron. Ces signes m'ont paru suffisans pour être convaincu qu'elles appartiennent à la famille des ichneumones.

Observations sur le Coton-animal qui en provient.

J'ai (*) souvent tenu à la main cette coque de coton. La blancheur en est éblouissante. Aussi-tôt que les mouches en ont

(*) M. de Beauvois grand naturaliste et botaniste, associé de l'Institut national, a une de ces coques dans son cabinet, et quoiqu'elle ne soit pas des plus belles, elle peut servir à en donner une grande idée.

qnitté les cocons, on peut l'employer sans aucune précaution préparatoire. Elle est composée du coton le plus pur et le plus beau.

Je l'appelle *coton*, parce qu'il est idioélectrique, et qu'il laisse passer le fluide de l'électricité.

Je joins à ce mot l'épithète *animal*, par opposition au coton qu'on pourra désormais nommer *Coton-végétal*, afin que l'un soit distingué de l'autre par l'expression, comme ils le sont tous deux par leurs principes générateurs, quoiqu'ils aient infiniment de rapports dans leurs effets.

Il est à remarquer que ce qu'on pourrait appeler dans la coque du ver porte-mouche, *araignée* ou *bourette*, par comparaison avec la soie, et qui, vraisemblablement aussi, sert à préserver de la pluie, est bien loin de ce qu'on entend par *fleuret*, avant la préparation, et de ce qui se nomme *filoselle*, après le travail de la soie la plus fine. Il n'y a point de rebut, ni de qualité inférieure dans le coton-animal. Tout y est fin, beau, et aussi délié qu'on puisse l'imaginer.

A ne consulter que l'analogie, il pourrait

rait se faire que la médecine qui a trouvé dans l'extrait de la soie, ce qu'on appelle les *gouttes d'Angleterre*, remède auquel on attribue une grande efficacité, trouvât également un véritable avantage, quoique pour d'autres maladies, dans l'extrait du coton-animal, auquel on pourrait, on devrait, peut-être, donner le nom de *gouttes de Saint-Domingue*.

Enfin, on n'a besoin d'aucune des précautions qu'exige le travail du ver à soie. La coque qui couvre le ver à manioc, se fait par tout, et par tout elle est également bien faite, bien dessinée.

J'observe seulement que, comme la pluie détruit promptement les vers à manioc, on pourrait saisir l'instant où la mouche ichneumone a déposé ses œufs, pour mettre ensuite le ver *Porte-mouches* à l'abri des injures de l'air. On lui procurerait, comme au ver à soie, sa nourriture naturelle.

La mouche ichneumone ne manque jamais de venir ainsi déposer ses œufs. Je n'ai pas vu un ver porte-mouches qui ne fût couvert de la coque dont je viens de parler, et la récolte en est si abondante, que moi seul, je ne restais pas deux heures pour en

recueillir plein un vase de la valeur de cent pintes.

Je le répète, le coton-animal n'a aucune des difficultés que l'on rencontre dans le coton végétal. Il est si pur, qu'aussi-tôt que les ichneumones en sont sortis, ce qui arrive huit ou dix jours après leur réclusion, on peut le carder et le filer. S'il avait besoin de quelque préparation, ce ne pourrait être que dans le cas seulement où l'on ne prendrait pas l'utile précaution de le mettre à l'abri de la poussière et de la pluie.

Le coton végétal, outre les graines qui le produisent, et dont il est chargé, est encore rempli de matières étrangères, dont on ne peut le délivrer qu'avec beaucoup de soins vétilleux, qu'avec beaucoup de bras, qu'avec beaucoup de temps, ou qu'avec des machines qui n'ont pas encore reçu leur perfection.

Sous tous les points de vue, le coton-animal me paraît avoir la plus grande supériorité sur le coton végétal. Il en jouit même sur la soie. Il est plus abondant que l'un et l'autre de ces objets ; et une dernière considération vient la lui assurer, c'est

que la soie et le coton végétal enveniment les plaies, ce qu'on attribue aux aspérités de leurs filamens, et qu'ayant employé le coton-animal comme charpie, dans l'hôpital de mon habitation, il a toujours suppléé à la charpie de linge, sans que j'aye eu occasion de remarquer le moindre inconvénient dans l'usage que j'en ai fait.

J'ai toujours eu intention d'offrir aux savans de mon pays, le tribut de ces observations. Je me préparais à vous apporter le ver porte-mouches, dans toutes les circonstances de sa vie.

Vous auriez vu son œuf : la robe magnifique qu'il apporte en naissant ; l'espèce de nourriture dont il est avide, le vêtement simple, mais noble dont il s'enveloppe à l'approche de ses bourreaux.

Vous auriez vu ceux-ci hérissant tout son corps : vous l'auriez vu couvert de sa coque, et cette même coque cardée, filée, et prête à être livrée au tisserand. J'avais en grande partie exécuté ce projet.

Mais la Colonie la plus florissante est devenue le théâtre des plus sanglantes horreurs, et j'ai été obligé de fuir au milieu des désastres et des flammes.

Je suis venu chercher des consolations dans des lieux où il y a encore des hommes. Jugez de ma joie de me trouver au milieu de vous ! Les sciences que vous cultivez, adouciront mes malheurs. Les événemens ne peuvent détruire vos richesses, parce qu'elles vous sont identifiées, et si je puis vous en dérober la plus faible partie, j'aurai un fond inépuisable qui vaudra mieux que tout ce que je regrette.

J'espère, cependant, retourner un jour dans ce pays, où la mère patrie parviendra sans doute à rétablir la tranquillité. J'y retournerai pour en revenir chargé des observations que j'avais déjà faites, et qui étaient le fruit de beaucoup d'années et de peines. Je connais les sources où je les avais puisées, et malgré les méchans, cette perte ne sera pas irréparable.

En attendant, permettez-moi de venir puiser des lumières auprès de vous ; permettez-moi de vous offrir de temps en temps quelques découvertes dues sans doute au hasard. Je ne suis pas savant, mais je suis ami des sciences, et j'apprendrai du moins parmi vous, à me servir utilement des

choses que la nature aura mises sous mes yeux (*).

P. S. Les événemens que j'ai prévus, d'après l'hésitation des moyens les plus convenables, et par les demi-mesures que je n'ai cessé devoir prendre, ont éteint tout-à-fait en moi, le désir que j'avais de retourner à Saint-Domingue, que j'ai tant aimé. Je laisse aux autres à s'exposer à leur tour aux dangers les plus cruels que j'ai courus pour le bien public. Ma carrière s'avance, il est temps de mettre un intervalle entre la vie et la mort.

(*) Quelques jours après je fus obligé de partir pour l'armée d'Italie, où j'ai amassé des matériaux dans un nouveau genre. J'ai le projet d'en faire part bientôt au public.

MANUEL BOTANIQUE.

« *Nec vero terræ ferre omnes omnia possunt.* »
VIRG. georg.

DISCOURS PRÉLIMINAIRE

Sur la Botanique des Colonies.

LA nature porte tellement dans les Colonies à l'amour de la botanique par les richesses en ce genre qu'elle étale d'elle-même de toutes parts, que le désir d'acquérir des connaissances sur les objets de cette science, s'y trouve non seulement chez les planteurs aisés, mais encore parmi les esclaves qui ont un jargon entr'eux, au moyen duquel ils se communiquent les propriétés d'une foule de plantes vraiment curieuses. Ce désir de savoir hâterait les progrès de la science, et la botanique deviendrait d'une utilité plus générale, et conséquemment plus grande, si les connaissances acquises ne restaient pas isolées. Si chaque planteur faisait seulement le relevé des plantes qui

croissent sur son habitation, on aurait sous peu de temps, et sans beaucoup de peine, dans l'ensemble de ces relevés particuliers, le tableau de tous les trésors que la botanique possède dans les Colonies. Mais pour que ce but désirable fût atteint, il faudrait que dans les différens relevés, on se servît des mêmes dénominations; qu'en décrivant une plante l'on ne donnât point à une de ses parties, un nom différent de celui qu'un autre donnerait à la même partie de la même plante. Sans cela, on croirait qu'il s'agirait de deux objets distincts, lorsqu'il ne serait question que du même objet; ou bien lorsqu'il serait question de deux objets distincts, on croirait qu'il ne s'agirait que de deux objets identiques. De-là, nécessairement, résulte le besoin indispensable, qu'avant que de se livrer au relevé des plantes qui se développent sur son habitation, chaque planteur commence par apprendre les termes généraux et techniques de la science elle-même. Il est des planteurs auxquels il ne manque que le langage de Linnée, pour figurer parmi les plus habiles botanistes. Faute de savoir parler cette langue, ils ne savent que pour eux, et encore même savent-ils mal. C'est pour re-

médier à cet inconvénient, que je me suis essayé à leur faire un manuel qu'ils perfectionneront par la suite sans doute ; mais qui leur donnera une idée qui, je l'espère, leur servira beaucoup. D'ailleurs, je suis convaincu que le planteur qui connait seulement un peu la botanique tel qu'on doit la savoir dans les Colonies, est dans le cas de mieux apprécier qu'un autre, les différences de sa terre, ses qualités particulières, ses productions propres, et même la manière de l'améliorer par les engrais les plus convenables ; et l'on sait qu'il en est au moins de trente-cinq sortes. Après avoir acquis ainsi la connaissance de la nature de son terrain, son climat, ses variétés, il ne s'attachera que mieux à n'avoir que de belles espèces, qui lui donneront de beaux arbres, dont alors l'accroissement sera prompt, puisque la terre leur conviendra, de belles herbes qui font les gras paturages, et par conséquent les beaux bestiaux. Il y joindra la science du véritable produit dont est susceptible chaque partie de son terrain, et les riches résultats de cette prévoyance économique feront naître les autres avantages d'une habitation bien cultivée. La botanique dans toute son

étendue, est donc aussi nécessaire que naturelle au planteur américain, qui ne se borne pas à celle que l'on attribue au simple herboriste, et d'après ce principe, j'ai dû croire que ce manuel serait agréable, surtout aux jeunes Colons, qu'il serait même utile aux anciens, pour rafraîchir leur mémoire sur des objets qui s'échappent aisément.

L'étude de la botanique, telle que je l'entends pour les Colonies, marie l'homme pour ainsi dire avec la terre. Elle lui fait acquérir la réflexion, le tact, la finesse qui sont nécessaires pour connaître parfaitement les terres qu'il veut cultiver; et la plus brillante théorie ne peut pas, comme la pratique, donner l'expérience qui fait contracter la grande habitude de voir et d'observer avec attention. Quand on a passé les premiers momens épineux de la botanique, on ne trouve plus qu'un chemin uni et couvert de fleurs. Rien n'est plus propre que cette étude, à développer l'esprit et le goût d'un jeune planteur. La botanique des Colonies, qui n'est pas comme celle d'Europe, séparée des autres parties de l'agriculture, le conduira bientôt à ne plus croire à la terre épuisée et sans rap-

port. Il ne verra plus dans celui qui tient ce langage, que l'homme apathique ou ignorant, et cette science qu'il aura étudiée, lui apprendra qu'il n'est point de terre qui ne demande à produire, et qui ne promette à la main laborieuse, ou à l'esprit actif la récompense de ses peines. Il saura qu'il ne s'agit plus que de donner à cette terre, les végétaux qui lui conviennent, et qu'après avoir consulté sa qualité, sa nature, son exposition, son épaisseur, son élévation et son essence primitive, il ne faudra plus que cultiver et soigner ces végétaux de la manière qui leur est le plus convenable. Le vrai botaniste sait faire produire au sable le plus brûlant, et au terrain le plus couvert d'eau, les plus beaux arbres ou les plus belles plantes, avec facilité, avec promptitude, parce qu'il connaît les sujets propres au local, et ainsi on ne lui voit jamais faire de faux travaux. Dirigé par le flambeau de l'instruction, il met chaque plante à sa place, et même souvent il sait mettre à contribution la nature elle-même, par d'utiles mélanges qui lui font produire ce qu'elle ne paraissait pas d'abord devoir rapporter.

Le botaniste dont je parle, n'est donc pas seulement celui qui voyage beaucoup, pour n'apporter qu'une nomenclature sèche des plantes qu'il a cherchées ou trouvées au hasard, dans les plaines, dans les bois, dans les eaux, sur le pic des plus hautes montagnes; c'est l'homme aussi qui réfléchit profondément sur tout ce qu'il rencontre dans le grand livre de la nature, et qui ne remarque les effets que pour se hâter de courir aux causes. Cet homme sait, pour ainsi dire, tout ce qui appartient à la nature. L'univers est son domaine, et son habitation la mignature du monde entier. Il a la sagacité, le génie qui sait deviner ou prévoir. S'il essaye, il a déjà le pressentiment du succès, et l'habitude de la science lui fait vaincre toutes les difficultés. D'ailleurs, n'aurait-il que la connaissance des plantes, le plaisir causé par les fleurs est déjà un charme qui ne peut s'analyser, et qui s'empare de l'ame toute entière. Il purifie le matérialisme de nos sens, et porte sans y penser à la douceur des mœurs, à ces idées d'innocence qui conduisent à la vertu; et le méchant qui se donnerait ainsi à l'étude de cette science, trouverait pro-

bablement à se corriger. Les jouissances sont jetées à pleine main pour le botaniste, et tandis que les ignorans ou les paresseux les foulent aux pieds, il en recueille à chaque instant pour embellir sa vie. Il croit que tout pompe, pour ainsi dire, le ciel, s'abreuve de ses eaux, est échauffé par le même soleil, et ces idées succédant sans cesse par cette observation vraie, ses yeux se portent vers la divinité, et chaque pas qu'il fait, lui prouve, sans replique, l'heureuse existence d'un Dieu consolateur qui commande tout.

D'un autre côté, le planteur des Colonies a des hommes à gouverner, et des hommes qui lui appartiennent en toute propriété. Il a le plus grand intérêt qu'ils vivent; car ses jouissances dépendent encore plus d'eux, qu'ils ne dépendent de lui, et son bonheur est leur santé. S'ils sont malades, il est moralement plus malades qu'eux. Il voudrait les retirer de cet état d'inutilité, mais souvent l'esculape qui est à ses gages, plutôt comme un *frater*, que comme un docteur, n'y prend que le plus léger intérêt, et ce qui est le plus désolant, c'est que ce médecin n'a quelque-

fois que les plus faibles connaissances de son art (*). Hé bien, si le propriétaire planteur est botaniste, il pourra suppléer souvent à l'ignorance de son docteur; il saura trouver dans ses plantes, ces armes précieuses qui repoussent ou éloignent les maladies, et il aura la prévoyance de rassembler toutes ces plantes autour de son hôpital, pour les employer au besoin.

Sous quelque point de vue, donc, que

(*) Un des planteurs qui avait le bonheur d'avoir de bons médecins ou chirurgiens, est M. Barré de Saint-Venant. Il ne lésinait point sur le prix ni sur toutes les autres dépenses nécessaires à l'entretien des esclaves. Il était un des administrateurs d'habitations les plus instruits et les plus humains. Rien n'était plus admirable que l'ordre qui régnait sur son habitation ou sur les possessions qui lui étaient confiées. On avait le plus grand plaisir à voir la propreté répandue dans ses beaux hôpitaux, son intelligence à faire mouvoir les nègres sans user de violence, la régularité dans ses travaux, et la gaité dont il animait ses ateliers. Aussi M. Barré de Saint-Venant passait, avec justice, pour un des plus grands habitans; et dans un jour de pratique avec lui, on en savoit plus qu'après la lecture de beaucoup de volumes sur la théorie. Il joignait à ses talens la probité la plus rigoureuse et tout le scrupule de la délicatesse. Toute son ambition était d'avoir la réputation dont il a joui bientôt, et qu'on ne pouvoit lui refuser sans une partialité coupable. Il entendait bien l'économie et la grandeur qui fait prospérer les grands biens des Colonies.

l'on envisage la botanique des Colonies, elle est extrêmement précieuse pour le planteur, et elle est tout à la fois une science d'agrément, et une science dont l'utilité est de tous les instans. Elle est donc indispensable pour tous ceux qui veulent gouverner une habitation dans les Colonies, et de même que Sully disait que *le labourage et le pâturage sont les deux mamelles de l'Etat*, on peut dire que la botanique et l'histoire naturelle que l'on doit confondre dans ces régions éloignées, sont les deux mamelles des Etats coloniaux. Que de jouissances, de richesses, de vertus même, résultent de la sublimité de ces études! C'est ce que j'aurais prouvé dans mon *Encyclopédie coloniale*, que j'aurai la faiblesse de regretter long-temps (*)! Que de consolations pour l'infortuné, que d'occasions de bien faire pour l'homme riche! L'un et l'autre plus près de la nature, ils ne se rapprochent que plus près de la Divinité, en en recevant les secours consolans et l'intelligence! L'amour du travail donne bientôt celui des vertus, et l'agriculture ou l'étude des productions de la

(*) Il faut voir ce que j'en dis dans l'avant-propos de la découverte du Coton-Animal.

terre multiplie les bienfaits du ciel, conserve les mœurs, fortifie la santé, et répand toutes sortes de richesses. La botanique doit donc être la première application dans les Colonies, pour l'homme vertueux qui habite loin des villes!

Le manuel que j'offre principalement aux jeunes Colons, ne suffit pas sans doute pour les rendre fameux botanistes. Mais il servira toujours à découvrir s'ils ont le goût de cette science, et dans ce cas, ils auront appris ce que ses commencemens ont de plus difficile. Ils y verront la définition et l'explication même de tous les termes qui rebutent si souvent les personnes les plus propres à la botanique, parce qu'ils n'entendent pas les mots qui sont imaginés, cependant, pour en rendre les progrès plus rapides, et je crois avoir par-là épargné beaucoup de peines. Si j'ai réussi, je m'en féliciterai, puisque c'est un point d'utilité coloniale; et si je ne fais qu'inspirer un meilleur ouvrage, j'y trouverai aussi une douce consolation, et même encore une récompense digne de mon cœur et de ses intentions pures. Quand je travaille pour les Colons rien ne me coute.

MANUEL BOTANIQUE

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

A

Abricotier. *Prunus armenica.* Icosandrie monogynie. (germinal). (*)

Acotélydons. Suivant Jussieu, la division des acotélydons ne fait qu'une classe.

Aigremoine. *Agrimonia eupatoria.* Dodécandrie Digynie. (messidor).

Aimez-moi comme je vous aime. Voyez *Souvenez-vous de moi.*

Aisselles. C'est la place que marque le pétiole qui joint la feuille à la tige.

Alternes. Exprime les feuilles qui sont placées par degrés et qui montent l'une après l'autre.

Amandier. *Amygdalus communis.* Icosandrie monogynie. (ventôse).

Amplexicaules. Se dit des feuilles qui embrassent la tige.

Ancholie, ou Gants de Notre-Dame, ou la

(*) Le mois ainsi marqué indique le moment favorable pour examiner les plantes et les arbres.

Gantelée. Aquilegia vulgaris. Polyandrie pentagynie. (floréal).

Anémone gentille. *Anemone nemorosa.* Polyandrie polygynie. (germinal).

Anémone pulsatille, ou Coquelourde ou herbes de Pâques. *Anemone pulsatilla.* Polyandrie polygynie. (germinal).

Angyospermie. C'est le deuxième ordre de la quatorzième classe de Linné qui indique les fleurs dont les graines sont dans une péricarde ou une enveloppe.

Anthère. C'est la petite tête que l'on trouve au bout de l'étamine des fleurs et qui contient la poussière ou *pollen* qui doit fructifier le germe.

Antholide. *Voyez* Immortelle.

Armoise. *Arthemisia vulgaris.* Syngénésie polygamie superflue. (thermidor).

Arrête-Boeuf. *Ononis spinosa.* Diadelphie décandrie. (fructidor).

Artichaud Sauvage, ou Pet-d'Ane. *Onopordum acantium.* Singénésie polygamie égale. (messidor).

Arum. C'est le nom que l'on donne à la partie la plus subtile de l'esprit recteur, ou de l'ame des plantes.

Asclépias. *Vincetoxicum*, ou Dompte ve-

nin, ou Gobe-mouche. Pentandrie digynie. (prairial).

Aster. *Aster*. Syngénésie polygamie superflue. (fructidor).

Astragale, ou Réglisse verte. *Astragalus glycyphillos*. Diadelphie décandrie. (messidor)

Aube-Épine. *Cratægus oxiacantha*. Icosandrie trigynie. (floréal).

Aunée. *Inula dysenterica*. Syngénésie poligamie superflue. (fructidor).

Auréole fémelle. *Voyez* Joli bois.

Axillaires. Les fleurs sont axilaires quand elles paraissent entre la tige et la branche des feuilles dont le canal paraît destiné à l'arrosement de leur pédoncule.

B.

Bardane. *Arctium lappa*. Syngénésie polygamie égale. (thermidor).

Basilic. *Ocymum*. Didynamie gymnospermie. (fructidor).

Basilic Sauvage. *Clynopodium vulgare*. Didynamie gymnospermie. (fructidor).

Bassinet, ou le Souci des prés. *Caltha palustris*. Polyandrie polygynie. (germinal.)

Beaume des Rats d'eau. *Voyez* Menthe en pyramide.

Bec-de-Grue. *Geranium robertianum*. Monadelphie décandrie. (prairial).

Béhen Blanc, ou Toquet, ou Carnillet Toquet, ou Taperot. *Cucubalus behen.* Décandrie trigynie. (messidor).

Berce, ou Branc Ursine. *Heracleum sphondylium.* Pendantrie digynie. (prairial).

Bétoine. *Betonica officinalis.* Didynamie gymnospermie. (thermidor).

Bifide, signifie légèrement fendu à son extrémité.

Bifurque, se dit d'un pistil qui forme l'Y.

Bled de vache. *Melampyrum arvense.* Didynamie angiospermie. (messidor).

Bled de vache des bois. *Melampyrum sylvaticum.* Didynamie angiospermie. (thermidor)

Bluet. *Centaurea Cyanus.* Syngénésie polygamie fausse. (prairial).

Bon-henri. *Chenopodium bonus henricus.* Pendantrie digynie. (prairial).

Bouillon blanc. *Verbascum.* Pentandrie monogynie. (messidor et thermidor).

Bouillon noir. *Verbascum nigrum.* Pentandrie monogynie. (messidor et thermidor).

Boules de neige, ou Roses de gueldre, ou Viorne. *Viburnum opulus.* Pentandrie trigynie (floréal).

Bourrache. *Borrago officinalis.* Pentandrie monogynie. (vendémiaire).

Boursette. (la petite) *Draba verna*. Tétradynamie. Siliculeuses. (ventôse).

Bouton d'argent des prés, ou herbe à éternuer. *Achillæa ptarmica*. Syngénésie polygamie superflue. (messidor).

Bouton d'or. *Ranonculus arvensis*. Polyandrie polyginie. (floréal).

Bractées. On appelle ainsi des feuilles ordinairement colorées, qui accompagnent la fleur, et qui affectent diverses formes.

Branc-ursine. *Voyez* Berce.

Brindilles, en termes de jardinage, sont des petites branches communément ridées en anneaux. Elles portent à leur extrémité de petites poches arrondies qu'on nomme *bourses à fruit*, et qui fructifient en effet plusieurs années. Les arbres fruitiers à pepins sont les seuls qui en possèdent.

Brunelle blanche. *Brunella laciniata*. Didynamie gymnospermie. (messidor).

Brunelle commune. *Brunella vulgaris*. Didynami gymnospermie. (fructidor).

Bryoine. *Bryonia alba*. Monacie syngénésie. (messidor).

Bugle velue. *Ajuga reptans*. Didynamie gymnospermie. (floréal).

Buis. *Buxus semper virens*. Monœcie tétrandrie. (germinal).

C.

Caille - lait blanc. *Gallium mollugo.* Tétrandrie monogynie. (messidor).

Caille - lait jaune. *Gallium luteum.* Tétrandrie monogynie. (messidor).

Caliculé. On dit qu'un calice est *caliculé*, quant à sa base, un cercle de petites folioles lui forme comme un second petit calice peu élevé.

Caliculée. C'est une espèce de calice formé de cinq ou six folioles, qui, comme des fils, s'échappent de la tige, et forment une espèce de renfort.

Camomille chevelue. *Anthemis arvensis.* Syngénésie polygamie superflue. (prairial).

Campanule a feuilles de pêcher. *Campanula persicifolia.* Pentandrie monogynie. (thermidor).

Capillaire, ou Politrich, ou cheveux de Vénus. *Aspelnium trichomanes.* Cryptogamie. (vendémiaire).

Capucine. *Tropœolum majus.* Octandrie monogynie. Elle est le cresson du Pérou. (messidor).

Cardinal des prés. *Voyez* Orchis.

Carène. C'est le dernier petit voile qui

renferme les étamines, et dont l'ovaire, en s'allongeant, forme une petite gousse.

Carnillet-toquet. Voyez *Béhen blanc.*

Carotte sauvage. *Daucus carota arvensis.* Pentandrie digynie. (messidor).

Céraiste. *Voyez* Fausse argentine.

Cérisier. *Prunus cerasus.* Icosandrie monogynie. (germinal).

Chanvre. *Cannabis sativa.* Diœcie pentandrie. (messidor).

Chardon bonnetier. *Dipsacus fullonum.* Tétrandrie monogynie. (thermidor).

Chaton. Les fleurs en châton sont celles qui, réunies sur un axe commun, ne portent aucun fruit.

Chenille batarde. Voyez *Chenopodium blanc.*

Chenopodium blanc, ou Chenille bâtarde. *Chenopodium album.* Pentandrie digynie. (fructidor).

Cheveux d'évêque. *Voyez* Tête chevelue.

Chicorée sauvage. *Cichorum intubum.* Syngénésie polygamie égale. (thermidor).

Chou. *Brassica oleracea capitata* Tétradynamie. Siliqueuses. (germinal).

Ciste, ou fleur du soleil. *Cistus helian-*

themum, *album* ou *splendens*. Polyandrie monogynie. (floréal).

Ciste jaune. *Cistus helianthemum*. Polyandrie monogynie. (messidor).

Classes. Linné divise chacune de ses classes en ordres, et les ordres des treize premières classes se déterminent d'après le nombre des pistils.

Clématite des haies. *Clematis sepium*. Polyandrie polygynie. (messidor).

Clochette. *Campanula rotundifolia*. Pentandrie monogynie. (thermidor).

Crépis fétide. Voyez *Fausse épervière puante*.

Cresson. *Sysimbrium nasturtium*. Tétradynamie. Siliqueuses.

Cresson des prés. *Cardamine pratensis*. Tétradynamie. Siliqueuses. (floréal).

Crête-de-coq. *Rhinantus crista galli*. Didynamie angiospermie. (messidor).

Croisette. *Valancia cruciata*. Polygamie monœcie. (floréal).

Cryptogamie. Ce mot signifie noces secrètes, et il forme la vingt-quatrième classe. Cette classe est immense et on ne la connaît pas bien encore. Elle comprend tous les genres de végétation qui ne présentent

point de fleurs sensibles, tels que les algues, les mousses, les champignons, les fougères, les goëmons.

Colchique, (la) ou Veillotte. *Calchicum autumnale.* Hexandrie trigynie. (fructidor).

Coquelicot. *Papaver.* Polyandrie monogynie. (prairial).

Coquelourde. Voyez *Anémone pulsatille.*

Cordiforme, est l'adjectif qui convient à la feuille taillée en cœur.

Cornouiller. *Cornus, mass.* Tétrandrie monogynie. (ventôse).

Corolle. C'est le palais, la tente où s'accomplit l'œuvre de la reproduction ; c'est la partie colorée de la fleur qui enveloppe le germe et les filets appelés étamines.

Coronille. *Coronilla varia.* Diadelphie décandrie. (messidor).

Corymbe. Les pédoncules du Corymbe sont placés par étages, et s'alongent à mesure qu'ils sont plus loin du sommet.

Cotylédon. C'est la première feuille qui paraît à la surface de la terre, lorsque la semence a germée. Presque toutes les plantes en ont deux. Ce sont leurs premières nourrices.

Coucou des prés. Primevère des prés. Primula *veris officinalis*. Pentandrie monogynie. (germinal).

Cynoglosse, ou Langue de chien. *Cynoglossum officinale*. Pentandrie monogynie. (messidor).

D.

Décandrie. C'est la classe où les plantes ont dix étamines.

Décurrentes. On appelle ainsi les feuilles dont l'arête du milieu se colle à la tige, s'identifie avec elle long-temps avant de s'en écarter, et dont les deux côtés revêtent alors la tige, conjointement avec ceux de la feuille opposée.

Dentelures. On entend, par cette expression, toutes les fleurs dont la nature découpe les feuilles en forme de dents.

Diadelphie. C'est la dix-septième classe où l'on suppose que les étamines sont réunies en deux faisceaux autour du pistil. Elle comprend les légumineuses ou papillonacées comme le pois.

Diandrie. C'est la classe où les plantes n'ont que deux étamines.

Didynamie. C'est la quatorzième classe

qui contient généralement les fleurs en gueule. Ces fleurs ont quatre étamines inégales, deux courtes et deux longues.

Digitale jaune. *Digitalis lutea.* Didynamie angiospermie. (thermidor).

Distractibilité. C'est la facilité qu'a la fibre d'une plante de s'étendre.

Diœcie. Vingt-deuxième classe. Elle désigne les fleurs mâles et femelles qui croissent sur des tiges différentes, comme le chanvre.

Dodécandrie. C'est la classe où les plantes ont douze étamines.

Dompte venin. Voyez *Asclepias vincetoxicum.*

Doucette. Voyez *Mache.*

Dygynie. Second ordre des treize premières classes de Linné. Elle renferme les fleurs qui ont deux pistils.

E.

Eclaire. *Chelidonium majus.* Polyandrie monogynie. (messidor).

Eglantier, ou Rose des buissons. *Rosa canina.* Icosandrie polygynie. (prairial).

Ennéandrie. C'est la classe ou les plantes ont neuf étamines.

Epiaire germanique. *Stachis germanica.* Didynamie gymnospermie. (messidor).

Epine noire. Voyez *Prunelier.*

Eptandrie. C'est la classe où les plantes ont sept étamines.

Epygynes. Troisième classe de la division de Jussieu. Elle suppose les étamines implantés sur le pistil, comme dans l'orchis.

Erigeron du Canada. *Erigeron canadense.* Syngénésie polygamie superflue. (fructidor).

Etamines. Ce sont les organes mâles. L'étamine est cette espèce de filament, ou filet couronné d'une petite tête qu'on trouve dans les fleurs. On ne connaît point de fleurs qui aient onze étamines.

Etiolement. C'est la maladie des plantes qui provient de la privation de l'air ou du soleil, ou de son insensibilité qui est une espèce de paralysie, et qui l'empêche de profiter des bienfaits de l'air ambiant et des astres.

Etioler. C'est lorsque l'on prive une plante de l'action de l'air et du soleil. Elle devient blanche, et alors elle est étiolée.

Eupatoire. *Eupatorium cannabine.* Syngénésie polygamie égale. (messidor).

Euphraise. *Euphrasia officinalis*. Didynamie angiospermie. (fructidor).

F.

Fausse argentine, ou l'Œilleton des bois, ou Céraiste. *Cerastium arvense*. Décandrie pentagynie. (germinal).

Fausse épervière puante, ou Crépis fétide. *Crepis fétida*. Syngénésie polygamie égale. (prairial).

Fausse garance. *Asperula tinctoria*. Tétrandrie monogynie. (messidor).

Fève. *Voyez* Haricot.

Fève de marais. *Vicia faba*. Diadelphie décandrie. (prairial).

Fibres. Ce sont ces petits filets, ou filamens qui composent la charpente des plantes.

Filamens. *Voyez* Fibres.

Filets. *Voyez* Fibres.

Fleur du soleil. *Voyez* Ciste.

Fleurons. Ce sont ces petites fleurs dont l'agrégation renfermée dans le même calice, n'en présente qu'une seule à la vue. Le demi-fleuron est une de ces petites fleurs dont la base est un petit tube, et à l'extrémité une languette.

FLORALES. *Voyez* Bractées.

FRAISIER. *Fragaria.* Icosandrie polyginie. (floréal).

FROMAGEOT. *Voyez* Mauve.

FUMETERRE. *Fumaria officinalis.* Diadelphie hexandrie. (messidor).

G.

GALÉOP. *Galeopsis ladanum.* Didynamie gymnospermie. (thermidor).

GAMET. Terme de Franche-Comté, c'est le raisin le plus abondant, très-gros et très-noir ; mais beaucoup moins bon que le Pinot. Voyez *Pinot.*

GANTELÉE. Voyez *Ancholie.*

GANTS DE NOTRE-DAME. Voyez *Ancholie.*

GAROU. Voyez *Lauréole mâle.*

GAUDE. Voyez *Réséda sauvage.*

GAZON D'ESPAGNE, ou d'Olympe. *Statice armeria.* Pentandrie pentagynie. (fructidor).

GENTIANE D'AUTOMNE. *Gentiana pneumonanthe.* Pentandrie digynie. (complémentaire).

GÉRANIUM DES BOIS. *Geranium sylvaticum.* Monadelphie polyandrie. (messidor).

GERMANDRÉE, ou Petit Chêne. *Teucrium*

chamædris. Didynamie gymnospermie. (messidor).

GLABRE. Cette expression adjective s'emploie pour signifier une tige ou une feuille dépourvue de toute espèce de poil ou duvet.

GLAND DE TERRE. *Latyrus tuberosus*. Diadelphie décandrie. (thermidor).

GLAYEUL, ou Iris des prairies. *Iris pseudo-acorus*. Tiandrie monogynie. (prairial).

GOBE-MOUCHE. Voyez *Asclépias*.

GRAND-BÉHEN. Voyez *Lychnis des champs*.

GRANDE CONSOUDE. *Symphitum officinale*. Pentandrie monogynie. (floréal).

GRANDE CONYSE. *Conyza squarrosa*. Singénésie polygamie superflue. (thermidor).

GRANDE-GENTIANE. *Gentiana lutea*. Pentandrie digynie. (messidor).

GRANDE-LINAIRE. *Anthirrinum majus*. Didynamie angiospermie. (thermidor).

GRANDE-MARGUERITE. *Chrysanthemum leucanthemum*. Singénésie polygamie superflue. (prairial).

GRATERON, ou l'herbe de Bonne-Amitié. *Gallium aparine*. Tétrandrie monogynie. (prairial).

GROSEILLER ÉPINEUX, ou Groseille à ma-

quereau. *Ribes uva crispa.* Pentagynie monogynie.

Groseiller-rouge. *Ribes rumbrum.* Pentandrie monogynie. (germinal).

Guimauve. *Althæa officinalis.* Monadelphie polyandrie. (messidor).

Gymnospermie. Est le premier ordre de la quatorzième classe de Linné, il indique les fleurs qui laissent quatre graines nues au fond du calice.

Gynandrie. C'est la vingtième classe où les étamines sont réunies et attachées au pistil, sans adhérer au receptacle.

H.

Hampe. C'est une tige qui n'a ni branches ni feuilles entre sa base et l'épi des fleurs.

Haricot, ou Fève. *Phaseolus vulgaris.* Diadelphie décandrie. (messidor).

Héliotrope, ou herbe au Verrues. *Héliotropum œuropœum.* Pentagynie monogynie. (fructidor).

Hellébore. *Helleborus fœtidus.* Polyandrie polygamie. (ventôse).

Hépatique, ou Trinitaire, ou herbe de Mars. *Anemone hepatica.* Polyandrie monogynie. (germinal).

Herbe a éternuer. Voyez *Bouton d'argent.*

Herbe a lait. Voyez *Polygale.*

Herbe de bonne-amitié. Voyez *Grateron.*

Herbe de mars. Voyez *Hépatique.*

Herbe de paques. Voyez *Anémone pulsatile.*

Herbe de saint-jacques. Voyez *Jacobée.*

Herbe dorée. Voyez *Jacobée.*

Héxandrie. C'est la classe où les plantes ont six étamines.

Hyéble. *Sambucus ebulus.* Pentandrie trigynie. (thermidor).

Hypereoréen. Se dit des fleurs qui sont entourées chaudement par la nature, comme l'Epiaire germanique, qui a, pour ainsi dire, le costume des pays du Nord.

Hypocratériforme. C'est une expression de Tournefort, pour signifier les fleurs en soucoupe comme l'héliotrope.

Hypogynes. C'est la première classe de la division de Jussieu. Elle suppose les étamines placées sous les pistils, comme dans les gramniées.

I.

Icosandrie. C'est le nombre indéterminé des étamines jusqu'à vingt environ.

Imbriqué. Signifie composé de petites écailles fines comme on en voit aux calices de la mille feuille et rangées à peu près comme des tuiles.

Immortelle, ou Antholide. *Gomphrena globosa.* Pentandrie digynie. (vendémiaire).

Infundibuliforme. Manière dont Tournefort exprime les fleurs en entonnoir, comme la prime-vère; en gueule ou personnées comme le mufle de veau.

Involucre. Se dit d'une ombelle qui n'a point de collerettes.

Iris des prairies. Voyez *Glayeul.*

J.

Jacobée, ou l'Herbe dorée, ou l'Herbe de Saint-Jacques. *Senecio Jacobæa.* Syngénésie polygamie superflue.

Jacée. *Centaurea jacea.* Syngénésie polygamie fausse. (messidor).

Jacinthe des bois. *Hyacinthus non scriptus.* Hexandrie monogynie. (ventôse).

Jacinthe des champs. *Hyacinthus comosus.* Hexandrie monogynie. (floréal).

Jolibois, ou Auréole femelle. *Daphne mesercum.* Octandrie monogynie. (ventôse).

Jonbarbe (petite). *Sedumalbum*. Décandrie pentagynie. (messidor).

Jussieu à divisé la famille des végétaux d'après leur port et leur aspect. C'est ainsi qu'il a rangé le Jardin des Plantes, à Paris.

L.

Laceron. Voyez *Laitron*.

Laciniée. Se dit pour exprimer la découpure délicate des folioles.

Laitron, ou Laceron. *Sonchus*. Syngénésie polygamie égale. (prairial).

Laitue puante. *Lactuca virosa*. Syngénésie polygamie égale. (messidor).

Lampsane. *Lampsana communis*. Syngénésie polygamie égale. (prairial).

Lancéolée. Se dit d'une feuille qui a la forme d'une lance, à peu près comme celle de l'œillet, c'est-à-dire, plus longue que large, qui va en se rétrécissant de la base au sommet, et se termine en pointe.

Langue de chien. Voyez *Cynoglosse*.

Lauréole male, ou Garou, ou Sain-bois. *Daphne Laureola*. Octandrie monogynie. (germinal).

Laurier-rose. *Laurus nerion*. Pentandrie monogynie. (fructidor).

Lavande. *Lavendula.* Didynamie gymnospermie. (fructidor).

Levelar, ou Herbe aux Chantres. *Crysimum officinale.* Tetradynamie. Siliqueuses. (thermidor).

Lierre terrestre. *Glechoma hederacea.* Didynamie gymnospermie. (germinal).

Lilas. *Syringa vulgaris.* Diandrie monogynie. (floréal).

Linaire (la). *Anthirrinum linaria.* Didynamie angiospermie. (messidor).

Linéaires. Se dit des feuilles étroites, terminées en pointe, mais qui n'ont point d'étrécissement sensible.

Linné. A tiré la division de vingt-quatre classes du nombre et de la disposition des parties sexuelles, du nombre et de l'arrangement des étamines.

Liseron. *Convolvulus arvensis.* Pentandrie monogynie. (messidor).

Liseron des haies. *Convolvulus lepium.* Pentandrie monogynie. (messidor).

Lobe. Une feuille en lobe est celle qui, dessinée en échancrures un peu profondes, se plisse au point qui l'attache au pédoncule, et se déploie en éventail.

Luzerne (la). *Medicago sativa.* Diadelphie décandrie. (fructidor).

Luzerne en fer de faulx. *Medicago falcata.* Diadelphie décandrie.

Lychnis des champs, ou le grand Behen. *Lychnis dioica.* Décandrie pentagynie. (messidor).

Lychnis des jardiniers. *Lichnis flosculli.* Decandrie pentagynie. (prairial.)

Lys des vallées. Voyez *Muguet.*

M.

Mache, ou Doucette, ou Valerianelle. *Valeriana locusta.* Triandrie monogynie. (floréal).

Marjolaine. Voyez *Origan.*

Maronnier-d'inde. *Hypocastaneum vulgare.* Heptandrie monogynie. (floréal).

Marrube blanc. *Marrubium vulgare.* Didynamie gymnospermie. (prairial).

Marrube noir. *Ballota nigra.* Didynamie gymnospermie. (prairial).

Matricaire. *Matricaria parthenium.* Syngénésie polygamie superflue. (prairial).

Mauve, ou le Fromageot. *Malva silvestris.* Monadelphie polyandrie. (messidor).

Mauve. De la classe monadelphie, ordre polyandrie.

Mélilot. *Trifolium melilotus officinalis.* Dialdelphie décandrie. (messidor).

Mélisse des bois. *Melitis melissophylum.* Didynamie gymnospermie. (floréal).

Menthe a épis. *Mentha spicata.* Didynamie gymnospermie. (thermidor).

Menthe en pyramide, ou Baume des rats d'eau. *Mentha viridis.* Didynamie gymnospermie. (fructidor).

Mercuriale. *Mercurialis perennis.* Diœcie ennéandrie. (fructidor).

Merisier a grappes, ou Merisier de Virginie. *Primus virginiana.* Icosandrie monogynie. (floréal).

Mille feuille, ou Herbe aux charpentiers, ou Herbe aux coupures. *Achilæa millefolium.* Syngénésie polygamie superflue. (thermidor).

Mille pertuis. *Hypericum perforatum.* Polyadelphie polyandrie. (messidor).

Minson. *Voyez* Gland de terre.

Miroir de Vénus. *Campanula speculum.* Pentandrie monogynie. (messidor).

Monadelphie. C'est la seizième classe qui contient les plantes, dont les étamines s'unissent en un seul faisceau autour du pistil comme les mauves.

Monandrie. C'est la classe où les plantes n'ont qu'une étamine.

Monocotylédon. Jussieu forme la division monocotylédone d'après la position respective des estamines et du pistil.

Monoecie. Vingt-unième classe où les parties sexuelles se divisent, et qui cependant portent sur un même pied les fleurs distinctement mâles, c'est-à-dire, uniquement remplies d'étamines, et distinctement femelles, c'est-à-dire encore, uniquement occupées par un ou plusieurs pistils.

Monogamie. C'est le cinquième ordre de la dix-neuvième classe de Linné. On comprend par-là les fleurs qui, quand elles ne sont ni radiées, ni composées de fleurons, ont leurs étamines réunies en un corps cylindrique par leurs anthères, comme la violette.

Monogynie. C'est le premier ordre des treize premières classes de Linné, et contient les fleurs qui n'ont qu'un pistil.

Monopétale. C'est la classe des fleurs dont la corolle est d'une seule pièce.

Moral des plantes. On appelle ainsi les différens parfums des végétaux.

Morelle. *Solanum nigrum.* Pentandrie monogynie. (messidor).

Mouron des oiseaux, ou Morgeline. *Alsine media.* Pentandrie tryginie. (ventôse).

Muguet, ou Lys des Vallées. *Convallaria maialis.* Hexandrie monogynie. (floréal).

Myosotis. *Scorpioides palustris.* Pentandrie monogynie. (thermidor).

N.

Nectaire. Le Nectaire est l'intérieur de la fleur, qui contient essentiellement les sucs mielleux de la plante.

Nerprun. *Rhamnus pumilus.* Pentandrie monogynie. (messidor).

Nielle des bleds. *Agrostema githago.* Décandrie pentagynie. (messidor).

Noisetier. *Coryllus cvellana.* Monœcie polyandrie. (nivôse).

Nostock. *Tremella.* Cryptogamie. Algnes. (vendémiaire).

O.

Octandrie. C'est la classe des plantes qui ont huit étamines.

Oeillet. *Dyanthus caryophillus.* Décandrie digynie. (thermidor).

OEillet prolifère. *Dyanthus prolifer.* Décandrie digynie. (messidor).

OEilleton des bois. Voyez *Fausse-Argentine.*

Ombelle. Elle présente comme le Corymbe, une agrégation de fleurs portées sur leur pédoncule, mais les pédoncules sont disposés sur la tige en un cercle.

Onglet. C'est la partie du pétale par laquelle ce pétale tient au receptacle.

Ophris blanc. *Ophris spiralis alba.* Gynandrie. (floréal).

Opposées. Se disent des feuilles qui répondent aux deux points opposés de la tige. Les feuilles opposées le sont toujours en croix.

Oranger. *Malus orantia.* Polyandrie monogynie. (thermidor).

Orchis, ou Cardinal des prés. *Orchis latifolia.* Gynandrie. (floréal).

Orchis blanc. *Orchisalba.* Gynandrie. (messidor).

Orchis pyramidal. *Orchis pyramidalis.* Gynandrie. (messidor).

Orchis singe. *Orchis simia.* Gynandrie. (floréal).

Ordrés. Voyez *Classes.*

Oreille d'ours. *Auricula ursis.* Hexandrie monogynie. (floréal),

Origan, ou Marjolaine. *Origanum vulgare.* Didynamie gymnospermie. (thermidor).

Ornithogale rameux. *Ornithogalum ramosum.* Hexandrie monogynie. (thermidor).

Orobanche *Orobanche ramosa.* Didynamie angiospermie. (prairial).

Ortie blanche. *Lamium album.* Didynamie gymnospermie. (messidor).

Ortie jaune. *Galeopsis galeobdolon.* Didynamie gymnospermie. (floréal).

Ortie morte. *Lamium amplexicaule.* Didynamie gymnospermie. (germinal).

Ortie rouge. *Lamium purpurem.* Didynamie gymnospermie. (germinal).

Oseille des jardins. *Rumex acetosella.* Hexandrie trigynie. (messidor).

Osier fleuri. *Epilabium augusti folium.* Octandrie monogynie.

Ovaire. C'est le germe qui grossit, mûrit et contient les semences. Un seul ovaire porte souvent plusieurs styles.

P.

Paquerette. Voir *Petite Marguerite.*

Parelle. *Rumex aquaticus.* Hexandrie trigynie. (prairial).

Pas-d'ane. *Tussilago farfara.* Singénésie polygamie superflue. (germinal).

Pavot. *Papaver somniferum.* Polyandrie monogynie. (prairial).

Pêcher. *Amygdalus persica.* Icosandrie monogynie.

Peigne de vénus. *Scandix pecten.* Pentandrie digynie. (prairial).

Pensée. *Viola tricolor.* Syngénésie monogamie. (messidor).

Pentagynie. C'est le cinquième ordre des treize premières classes de Linné. Il renferme les fleurs qui ont cinq pistils.

Pentandrie. C'est la classe où les plantes ont cinq étamines.

Persicaire. *Polygonum persicaria.* Octandrie trigynie. (thermidor).

Pervenche. *Vinca major.* Pentandrie monogynie. (germinal).

Pérygynes. C'est la deuxième classe de la division de Jussieu. Elle suppose les étamines attachées au calice, comme dans les lys.

Pétaliforme. Se dit d'un stigmate qui a la forme d'une pétale.

Pet-d'Ane. Voyez *Artichaut sauvage.*

Petit-Becabunga. *Veronica anagallis.* Diandrie monogynie. (thermidor).

Petit Bec de Grue. *Geranium cicutarium.* Monadelphie décandrie. (germinal).

Petite-Centaurée. *Gentiana centaurium.* Pentandrie monogynie. (thermidor).

Petite gantelée. *Campanula glomerata.* Pentandrie monogynie. (thermidor).

Petite-Garance bleue. *Sherardia arvensis.* Tétandrie monogynie. (prairial).

Petite Marguerite, ou Paquerette. *Bellis perennis.* Syngénésie polygamie superflue. (germinal).

Petite Quintefeuille. *Potentilla verna.* Polyandrie polyginie. (floréal).

Phlox. *Phlox.* Pentandrie monogynie. (thermidor).

Pied-d'Alouette. *Delphinum consolida*, ou *aquilegia.* Polyandrie trigynie. (thermidor).

Pied-d'Oiseau. *Ornithopus perpusillus.* Diadelphie décandrie. (prairial).

Piloselle. *Hyeracium pilosella.* Syngénésie polygamie égale. (prairial).

Pimprenelle. *Poterium sanguisorba.* Monœcie polyandrie. (floréal).

Pinnées. Se dit des feuilles qui ont beaucoup de rudimens.

Pinnées. On appelle feuilles pinnées, celles dont les petites folioles s'attachent à l'arête entre les grandes, et qui font que le rameau n'en est que mieux garni.

Pinot. Terme de Bourgogne donné à ce raisin, qui se distingue par sa délicatesse et son parfum. Il ne fait pas beaucoup de vin.

Pissenlit, ou Dent de Lion. *Leontondon Taraxacum.* Syngénésie polygamie égale. (thermidor).

Pistils. Ce sont les organes femels. Le pistil est toujours placé au centre de la fleur : il est composé de l'ovaire du germe. Il grossit, mûrit, et contient les semences.

Plantain. *Plantago major.* Tétrandrie monogynie. (vendémiaire).

Poirier. *Pyrus communis.* Icosandrie. Pentagynie. (germinal).

Pois. De la classe Diadelphie.

Pois de Pigeon. *Orobus vernus.* Diadelphie décandrie. (floréal).

Pois de Senteur. *Lathyrus odoratus.* Diadelphie décandrie. (thermidor).

Politrich. Voyez *Capillaire.*

Polyadelphie. Est la dix-huitième classe où les plantes partagent leurs étamines par bouquets, comme dans le Mille-pertuis.

Polyandrie. Nombre illimité des étamines.

Polygale, ou Herbe à lait. *Polygala vulgaris.* Diadelphie octandrie. (floréal).

Polygamie. C'est ainsi qu'on appelle la vingt-troisième classe. Elle regarde les plantes où l'on trouve sur le même pied des mâles et des femelles, et qui porte également des fleurs qui ont tout à la fois étamines et pistils, et qu'on appelle à cause de cela fleurs hermaphrodites.

Polygamie égale. C'est le premier ordre de la dix-neuvième classe très-nombreuse de Linné. Elle indique les fleurs dont les fleurons du disque, ou centre, et ceux de la couronne ou circonférence sont également hermaphrodites.

Polygamie fausse. Troisième ordre de la dix-neuvième classe de Linné. On entend par là les fleurs dont le disque est occuppé par des fleurons hermaphrodites, et la

couronne par des fleurons neutres, c'est-à-dire, dépourvus d'étamine et de pistil.

Polygamie nécessaire. Quatrième ordre de la dix-neuvième classe de Linné. Il indique les fleurs dont les fleurons du disque sont mâles, et ceux de la couronne ou circonférence femels.

Polygamie superflue. Est le deuxième ordre de la dix-neuvième classe de Linné. Elle regarde les fleurs dont le disque ou le centre est occupé par des fleurons hermaphrodites, et la couronne par des fleurons femels.

Polygynie. C'est l'ordre au dessus du cinquième ordre des treize premières classes de Linné; et il regarde toutes les fleurs qui ont plus de cinq pistils.

Pomme de terre. *Solanum tuberosum.* Pentandrie monogynie. (thermidor).

Pommier. *Pyrus malus.* Icosandrie pentagynie. (floréal).

Primevère, ou Perce-Neige. *Primula veris officinalis.* Pentandrie monogynie. (pluviôse).

Primevère des prés. Voyez *Coucou des prés.*

Proenanthes muralis. Syngénésie polygamie égale. (thermidor).

Prunelier, ou Épine noire. *Prunus spinosa.* Icosandrie monogynie. (germinal).

Prunier. *Prunus domestica cercola.* Icosandrie monogynie. (germinal).

Pubescente. Une tige est pubescente quand elle est couverte d'un duvet blanc et très-fin.

Q.

Queue de Cheval. *Voyez* Renoncule.

R.

Radis sauvage. *Voyez* Rave.

Rave sauvage. V. *Ravenet des champs.*

Ravenet des champs. *Raphalnus raphanistrum.* Tétradynamie. Siliqueuses.

Receptacle. C'est la base ou le fonds sur lequel reposent toutes les parties d'une fleur.

Reglisse vertè. *Voyez* Astragale.

Reine des prés. *Spiræa ulmaria.* Icosandrie pentagynie. (messidor).

Reine-Marguerite. *Aster chinensis.* Syngénésie polygamie superflue. (fructidor).

Renoncule, ou Queue de cheval, ou la

Renoncule d'eau. *Ranunculus aquatilis.* Polyandrie polygynie. (prairial).

Renouée. *Polygonum centinodium.* Octandrie trigynie. (fructidor).

Réséda. *Resedalutea.* Dodécandrie trigynie. (thermidor).

Réséda sauvage, ou Gaude. *Reseda luteola*, ou *lutea.* Dodécandrie trigynie. (fructidor).

Réveil-Matin. *V.* Thitimale (le grand).

Rhododendron. *Maximum.* Ennéandrie monogynie. (prairial).

Roquette jaune. *Sysimbrium tenuifolium.* Tétradynamie. Siliqueuses. (prairial).

Rose des buissons. Voyez *Eglantier.*

Rose Trémière. *Alcea rosea*, ou *malva rosea.* Monadelphie polyandrie. (thermidor).

Roses de gueldres. Voyez *Boules de Neige.*

Rotacées. Expression de Tournefort, pour signifier des fleurs en roues comme la Bourache.

Rudimens. Ce sont des principes de feuilles.

Rue des murailles. *Asplenium ruta.* Cryptogamie. (complémentaire).

S.

S.

Sain-Bois. Voyez *Lauréole mâle.*

Sainfoin. (le) *Hedisarum onobrichis.* Diadelphie décandrie. (fructidor).

Salicaire. *Lithrum salicaria.* Dodécandrie monogynie. (messidor).

Salsifis. *Tragapogon pratense.* Syngénésie polygamie égale. (prairial).

Saponaire. *Saponaria.* Décandrie digynie. (thermidor).

Sauge des prés. *Salvia pratensis.* Diandrie monogynie. (messidor).

Sauge odorante. *Salvia officinalis.* Diandrie monogynie. (fructidor).

Saxifrage printanière., ou Cassepierre du printemps. *Saxifraga trydactilites.* Décandrie dygynie.

Scabieuse. *Scabiosa arvensis.* Tétrandrie monogynie. (thermidor).

Sceau de Salomon. *Convalaria polygonatum.* Hexandrie monogynie. (floréal).

Scorsonnère. *Scorsonera pulveriflora.* Syngénésie polygamie égale. (prairial).

Scrophulaire. *Scrophularia aquatica.* Didynamie angiospermie. (prairial).

Seneçon. *Senecio vulgaris.* Syngénésie polygamie superflue. (thermidor).

Seringa. *Philadelphus coronarius.* Icosandrie tétragynie. (prairial).

Serpolet. (le) *Thymus serpillum.* Didynamie gymnospermie. (prairial).

Sessiles. Se dit des feuilles sans pétiole ou sans queue.

Silicule. Espèce d'enveloppe ou pericarde. Elle est ordinairement applatie, courte, orbiculaire, sans cloison, marquée seulement dans le milieu par son style, ou arête dans la longueur.

Siliculeuse. C'est la plante qui a les caractères de la Silique. Voyez *Silicule.*

Silique. C'est une espèce de gousse ordinairement allongée. Elle contient les graines, et se partage en deux valves ou cosses, qui, elles-mêmes, sont séparées par une membrane ou cloison.

Siliqueuse. C'est la plante qui a les caractères indiqués au mot *Silique.*

Snèles. Ce sont les petits fruits rouges de l'Aube-Épine. Ils sont très-recherchés des oiseaux.

Soleil, ou Tournesol des jardins. *Corona solis.* Syngénésie polygamie fausse. (fructidor).

Sorbier des oiseaux. *Sorbus aucuparia.* Icosandrie monogynie. (floréal).

Souvenez-vous de moi, ou Aimez-moi comme je vous aime. *Myosotis scorpioides.* Pentandrie monogynie. (floréal).

Spiroea. Icosandrie polygynie. (floréal).

Spiroea a épis. *Spiræa spicata.* Icosandrie pentagynie. (fructidor).

Stachys des marais. *Stachys palustris.* Didynamie gymnospermie (thermidor).

Stipule. C'est une espèce de folioles qui se trouvent à la base des pétioles ou des pédoncules.

Strié. Signifie cannelé.

Style. C'est un tube quelquefois très-allongé, et quelquefois imperceptible, qui surmonte l'ovaire.

Stygmate. C'est le couronnement du style, de quelque forme qu'il soit.

Sureau. *Sambucus nigra.* Pentandrie trigynie. (prairial).

Syngénésie. Est la dix-neuvième classe qui contient les fleurs dont les étamines s'unissent par leurs anthères, sans s'unir par leurs filets. Les Radiées comme les Marguerites sont de ce nombre.

T.

Tanaisie. *Tanacetum vulgare.* Syngénésie polygamie superflue. (prairial).

Tanaisie annuelle. *Tanacetum annuum.* Syngénésie polygamie superflue. (fructidor).

Tanaisie odorante. *Tanacetum balsamita.* Syngénésie polygamie superflue. (fructidor).

Taperot. Voyez *Béhen blanc.*

Ternées. On dit que des feuilles sont ternées quand elles sont placées trois à trois à chaque nœud, de manière que chacune de ces feuilles réponde aux intervalles des feuilles qui sont au dessus ou au dessous d'elles-mêmes.

Terminale. Se dit d'une foliole impaire et qui se trouve seule à l'extrémité d'une tige.

Tête chevelue. *Phyteuma orbicularis.* Pentandrie monogynie. (messidor).

Tétradynamie. C'est la quinzième classe qui comprend généralement les crucifères, c'est-à-dire, les fleurs avec quatre pétales en croix. Elle se distingue par la disposition de ces six étamines, dont quatre grandes et deux petites, opposées l'une à l'autre.

Tétragynie. Est le quatrième ordre des

treize premières classes de Linné ; c'est-à-dire, celui qui ne regarde que les fleurs qui ont quatre pistils.

Tétrandrie. C'est la classe où les plantes n'ont que quatre étamines.

Thimelée. *Daphne odorata.* Octandrie monogynie. (floréal).

Thitimale (le grand), ou Réveil-Matin. *Euphorbia helioscopia.* Dodécandrie trigynie. (ventôse).

Thlaspi. *Bursa pastoris.* Tétradynamie. Siliculeuses. (prairial).

Thym des prés. *Thymus acinos.* Didynamie gymnospermie. (prairial).

Tilleul. *Tilia Europæa.* Polyandrie monogynie. (messidor).

Toquet. Voyez *Béhen blanc.*

Tournesol. Voyez *Soleil.*

Trèfle des prés. *Trifolium pratense.* Diadelphie décandrie. (messidor).

Trèfle rampant, ou blanc ou rose. *Trifolium repens.* Dialdelphie décandrie. (messidor).

Trèfle roux. *Trifolium rufescens.* Diadelphie décandrie. (messidor).

Triandrie. C'est la classe où les plantes n'ont que trois étamines.

Trinitaire. *Voyez* Hépatique.

Troène. *Ligustrum vulgare.* Diandrie monogynie. (prairial).

Trygynie. C'est le troisième ordre des treize premières classes de Linné; cest-à-dire, celui qui ne renferme que les fleurs qui ont trois pistils.

Tulipe. *Tulipa gesneriana.* Hexandrie monogynie. (floréal).

V.

Valériane des champs. *Valeriana sylvestris.* Triandrie monogynie. (messidor).

Valérianelle. Voyez *Mache.*

Veillote. Voyez *la Colchique.*

Vélar. *Voyez* Levélar.

Verge d'or. *Solidago virga aurea* Syngénésie polygamie superflue. (fructidor).

Vermiculaire. *Sedum acre.* Décandrie pentagynie. (messidor).

Véronique, ou Thé d'Europe. *Veronica officinalis.* Décandrie monogynie. (ventôse).

Véronique a épis. *Veronica spicata.* Diandrie monogynie. (floréal).

Verticillées. Se dit des fleurs qui sont rangées en cercle par anneaux détachés autour de la tige.

Verveine. *Verbena officinalis.* Dyandrie monogynie. (thermidor).

Vesce a épis. *Vicia cracca.* Diadelphie décandrie. (prairial).

Vigne. *Vitis vinifera.* Pentandrie monogynie. (prairial).

Violette. *Viola odorata.* Syngénésie monogamie. (pluviôse).

Viorne. *Voyez* Boules de Neige.

Vipérine. *Echium vulgare.* Pentandrie monogynie. (messidor).

Vulnéraire. *Anthyllis vulneraria.* Diadelphie décandrie. (prairial).

DICTIONNAIRE
OU
VOCABULAIRE CONGO.

INTRODUCTION.

Cet ouvrage, auquel nous ne mettons qu'un prix raisonnable, a été fait principalement pour les planteurs des Colonies. La plupart achètent des nègres, et ils n'en connaissent pas le langage. De-là une partie des inconvéniens qui leur en font perdre autant. Ces malheureux esclaves périssent souvent peu de temps après leur arrivée, parce qu'ils ne peuvent pas se faire comprendre. Étant planteur moi-même, j'ai senti l'utilité de cette espèce de science, et dans mes momens de loisir je m'y suis livré. Je n'ai cherché qu'à en savoir assez pour entendre mes esclaves *bossals* et en être entendu. Rien n'est plus triste que le nègre

pris à bord. Ce n'est pas étonnant : accoutumé dans sa patrie à n'avoir affaire qu'à des hommes cruels, il arrive dans un pays qu'il ne connaît pas, parmi des hommes qu'il compare naturellement aux bourreaux et aux anthropophages de son pays natal, où l'on n'engraisse les prisonniers que pour les manger, et la crainte le consterne sur des bords étrangers où il vient pour la première fois ; mais sachez lui parler, vous l'égayez, vous lui inspirez de la confiance. Son espérance naît, vous lui adoucissez le souvenir de sa cahute, de sa triste famille, et bientôt il ne voit plus en vous qu'un homme supérieur à lui, qu'un bienfaiteur qui l'arrache à la mort, à la misère et à la dégradation d'homme. Ainsi l'on verra qu'un Colon sait faire un ouvrage philantropique, et que s'il a le bon esprit de ne point s'abuser par des théories qui ne sont que brillantes et ruineuses, son cœur ne se refuse point à tout ce qui peut adoucir le sort des noirs qu'il aime plus raisonnablement que la secte des Nigrophiles, puisqu'il sait accorder son amour avec l'intérêt public des localités.

Ce Dictionnaire ou ce Vocabulaire est en-

core d'une grande utilité (*) pour les médécins, pour les chirurgiens qui ne peuvent que traiter mal les nègres nouveaux, s'ils ne sont pas en état de leur faire des questions. Pour donner à cette opération toute son étendue et toute son utilité, il faudrait en même-temps rapporter tous les jargons de l'Afrique. Je les avais réunis avec assez d'exactitude, et après dix ans d'un travail assidu, il m'était permis d'espérer de donner dans ce genre un ouvrage nouveau et complet. Mais la malheureuse révolution des Colonies m'a tout ravi, et ma mémoire affaiblie par les malheurs, ne me suffit pas pour faire sur cet objet entier un ouvrage présentable au public. Le hasard m'a laissé quelques notes sur le langage des Congos; ces notes, remettant ma mémoire sur la

(*) Surtout dans ce moment où le massacre des Colons propriétaires par les nègres laisse tant de places vides qui seront remplies par des hommes nouveaux, venant d'Europe et qui ne se doutent pas des plus petites choses relatives aux Colonies. Mais on n'ôtera pas de si tôt de la tête des européens qu'ils en savent beaucoup plus sur cet article que les Colons eux-mêmes, et ne faisant pas aux planteurs l'honneur de croire à leur amour pour la patrie, ils leur supposeront long-temps encore le vil *intérêt de parti*. De-là la perpétuité des maux coloniaux.

voie, me permettent de composer un Vocabulaire assez complet. C'est d'ailleurs la langue la plus aisée, et souvent elle aide beaucoup à concevoir les autres de l'Afrique. D'un autre côté, sa douceur est séduisante, et je ne crois pas que la langue italienne même l'emporte sur elle. J'en ai fait assez souvent la comparaison, et je reste toujours persuadé qu'étant sans *r* et sans *x*, l'accent congo est encore plus mignard que celui des Italiens. La langue chinoise qui n'a pas d'*r* non plus, est bien loin elle-même de la douceur du langage congo. C'est ce que le lecteur accoutumé aux différentes langues du monde, pourra juger aisément.

Les Congos sont les nègres qui viennent de la côte d'Angole, et les meilleurs sont ceux d'Ambrice, de Gabinde, de Malimbe et de Loang. Je crois donc faire plaisir au public, en lui offrant une légère statistique de ces différentes parties de la côte où les nègres ont le plus l'abnégation de méchanceté. L'aperçu que je vais faire passer sous les yeux du lecteur, va le familiariser sur une matière qui ne peut que lui paraître nouvelle.

CHAPITRE PREMIER.

Rade et côte d'Ambrice.

Les lieux dont je vais faire une simple description, dépendent comme nous venons de le dire, de la côte d'Angole. Ils en sont les comptoirs principaux et se tiennent sur le bord de la mer. Ambrice est le premier de tous, parce qu'il en est le meilleur.

Les navires y mouillent à une lieue de terre, et ils y sont solidement à neuf brasses d'eau, fond de sable et de bonne terre. Il faut trente brasses de cable; mais il faut y passer une barre extrêmement dangereuse à l'époque des nouvelles pleines lunes. L'endroit où l'on débarque est si marécageux, que le canot même ne peut aller jusqu'au rivage. Il faut s'y faire porter ou par les matelots, ou par les naturels du pays. Cette précaution même ne sauve pas toujours de la fureur du rivage; car souvent les passagers sont inondés. Toute cette côte est marécageuse, et l'eau souvent stagnante exhale des miasmes putrides en

grande quantité. A une demi-lieue de ce bord de la mer, roule une superbe rivière qui serpente au loin dans les terres. Elle est sujette au débordement dans les temps de nouvelle et pleine lune, et par les orages excessifs et très-fréquens des mois de décembre, janvier et février. C'est dans ce voisinage que les comptoirs sont situés. Les capitaines y descendent tous les matins pour leur traite, et ils remontent à bord vers les quatre heures après-midi. On ne peut rester plus long-temps à terre, parce que le soir la barre de la rade devient plus forte. Il n'est pas possible de coucher dans les comptoirs, à cause des vapeurs putrides qui paroissent et se répandent au loin aussi-tôt que le soleil retire ses rayons. Plusieurs capitaines ont voulu braver ce danger, la plus grande partie en est morte et les autres ont éprouvé les maladies les plus effrayantes. Aussi les naturels ne résident point sur ces bords; ils n'y viennent que pour le commerce: et les lieux de leur résidence habituelle, les moins éloignés du bord de la mer, sont *Kinkolo* et *Kinkazi*.

Ce sont deux espèces de bourgades à deux lieues dans l'intérieur des terres. On

y compte deux mille nègres au moins, très-laborieux dans leur pays, ayant beaucoup d'industrie en comparaison de leurs semblables. Ils en cultivent le sol qui en est très-fertile, et ils font beaucoup de vivres dont ils vendent le surplus. Ces deux bourgades sont bâties à peu près comme les petits bourgs de France. Il faut en excepter les toîts qui sont faits de roseaux artistement travaillés. C'est dans cet endroit où les naturels font usage de la terre pour bâtir.

Une large rivière dont l'eau est excellente, divise Kinkolo. Sa source n'est pas connue, et la surabondance de ses eaux se rend à la mer, à une demi-lieue de l'endroit où l'on débarque. On peut donc l'honorer du nom de fleuve.

Les naturels de ces régions africaines prétendent que Kinkolo et Kinkazi sont les lieux les plus sains de leur royaume. Aussi on les voit fort riches en palmistes, en vivres, et cette culture contribue surtout à leur faire aimer ces deux endroits.

Leur palmiste ressemble assez bien au sapin. Il est fort droit ; il a pour tête une superbe touffe. Ses branches ne poussent

qu'à la cime, et elles forment une espèce de roseaux magnifiques, d'où résulte pour l'arbre le port le plus majestueux. A ce sommet viennent plusieurs fruits. Pour y monter l'on se sert de cerceau. Ce cerceau qui entoure l'arbre, entoure aussi le corps de l'homme et le saisit aux reins. On laisse incliner la portion du cercle qui embrasse l'arbre, de manière que celui qui monte soit toujours plus bas, et cela chaque fois que l'on fait effort pour s'élever, tandis qu'à mesure on lache les genoux qui remontent avec vîtesse pour serrer l'arbre et servir de point d'appui à chaque mouvement d'élévation. C'est ainsi que l'on parvient au haut de l'arbre, quoique le tronc soit uni et lisse comme du marbre poli. On peut avoir une idée de son glissant, en se rappelant *l'arbre de Cocagne* qui sert de jeu dans les fêtes publiques.

C'est ainsi que les naturels du pays vont percer les fruits de cet arbre quand ils sont mûrs. Alors ils y attachent des callebasses pour en recevoir la liqueur, et le lendemain de cette opération toutes les callebasses sont pleines. Plus cet arbre est jeune, et meilleure est sa liqueur. Cet arbre qui

fait tant d'honneur à la nature, donne ce nectar pendant un mois et six semaines. Cette liqueur est ce qu'on appelle *vin de Palme*. Ce vin est blanc : il ressemble assez bien à l'eau de coco. Il est très-agréable au goût; il a le mousseux du vin de Champagne et plaît infiniment aux étrangers. Quand il est pur, il enivre facilement, même en le buvant avec modération. Il porte extraordinairement sur les nerfs. Le vin d'Orange ne peut lui être comparé pour cet inconvénient, parce que le vin de palmiste est beaucoup plus redoutable. C'est ce qui fait que les naturels eux-mêmes le coupent avec beaucoup d'eau. Quand les blancs arrivent, on a le soin de les prévenir, et malgré cette précaution ils en boivent toujours beaucoup tant il leur paraît agréable ! Le premier jour ils ont grand appétit. Peu de jours après, s'ils ne se modèrent pas, ils ont la fièvre, et ils finiroient par en mourir s'ils ne s'en privaient pas en partie. Ce vin est délicieux tant qu'il est nouveau. Au bout de vingt-quatre heures il s'aigrit et devient un poison très-actif.

Le canton d'Ambrice (*) fournit très-peu

(*) Il en est qui écrivent *Ambris*, *Malimba*, *Louang*, de

de captifs. On n'y traite guères plus de mille nègres dans l'année, et souvent beaucoup moins. Mais aussi ce sont les meilleurs esclaves de l'Afrique pour le caractère. Ils sont les moins chers, les mieux constitués, les plus sains, les plus laborieux, les plus doux et les plus gais. On les nomme *francs-Congos*. Ils réussissent parfaitement dans nos Colonies. Ils ont de la conception et de la bonne volonté. Les hommes y ont un goût décidé pour la danse et pour la musique : les femmes y chantent avec beaucoup de mélodie. Leurs chants ne sont point lugubres comme dans le reste de l'Afrique, et ils tiennent de ce ton aimable de la romance que les Américaines rendent avec tant d'agrémens. Enfin, c'est une peuplade affable, humaine, mais jalouse. Les hommes ne souffrent pas que leurs femmes paraissent dans les lieux où sont les comptoirs. Si l'on veut les voir, il faut aller dans les cabannes qu'elles habitent, et on ne peut les voir qu'en présence de leurs maris qui sont leurs maîtres. On prétend aussi que c'est moins la jalousie que la haine qu'ils

ou *Louango*, et moi je préfère d'écrire ces noms comme on les prononce.

ont pour la couleur des mulâtres qu'ils regardent comme des monstres dans l'espèce humaine, parce qu'ils ne forment point un peuple, et qu'ils n'ont pas de roi. Le nègre de cette partie se regarde plus que le mulâtre, parce qu'il prétend que son sang est pur, et qu'il existe sans le secours de deux êtres opposés en couleurs. Chaque pays a ses préjugés, et ceux qui conservent les localités, doivent être respectés, tout extravagans qu'ils peuvent être à la première apparence.

Les hommes viennent donc seuls dans nos comptoirs, pour y vendre le surplus de leurs denrées, tandis que leurs femmes restent pour cultiver la terre, et préparer leur frugal repas. Chez eux, comme chez nous, le premier commerce est la traite des captifs. Après ce commerce, il font marcher celui du sel et du poisson. Cet ordre est naturel chez eux; il est conforme à leurs besoins.

Ceux qui font le commerce de poissons, sont peu éloignés du bord de la mer. Ils font des filets et des paniers, et ils les fabriquent très-adroitement. Ils font une espèce de fouines avec un bois fort dur, et

le succès en est complet. Leurs hameçons se composent d'os de buffles et de poissons. Leurs bâtimens de pêche sont des pirogues fort bien faites, où ils tiennent trois et quatre à l'aise. Ces pêcheurs ne se dérangent point de leurs occupations pour vendre. Ils ont des représentans qui portent pour eux leurs poissons, dans le fond des terres. On leur donne, en retour, une monnaie de paille, que l'on nomme *makoute*. Ils amassent ces makoutes. Quand ils en ont une quantité suffisante, ils les échangent pour des captifs qu'ils vendent aux négriers (*). Ces captifs leur procurent des marchandises, et quand ils ont suffisamment de ces dernières, ils quittent tout-à-fait la pêche.

(*) C'est le nom que l'on donne aux capitaines de navires qui font la traite, et qu'on nommait aussi familiairement *cordons bleux* pour désigner que la fortune qu'ils font rapidement les place au dessus des capitaines de la marine marchande. Leurs peines sont extrêmes et leur santé en est souvent dérangée. Ils ont besoin de beaucoup de bravoure, de courage et d'intelligence, et ils achètent toujours fort cher l'aisance qu'ils acquièrent. Tous ceux qui naviguent avec eux partagent les mêmes dangers et ils n'ont pas toujours des récompenses proportionnées à leurs travaux.

Alors ils ont trois ou quatre captifs auxquels ils donnent des marchandises, pour aller dans le fonds des terres y traiter d'autres captifs. Ils ne contiennent ce genre de serviteurs, que par beaucoup de promesses, et souvent ils ne tienneut pas ce qu'ils promettent, puisque fréquemment ils vendent leurs serviteurs mêmes. Mais quand ils tiennent leurs paroles, ces serviteurs ont lieu d'être contens. Dans bien des cas, ce n'est souvent qu'une amorce. Leur mauvaise foi est en quelque sorte justifiée par celle de leurs serviteurs. Ceux-ci ne consomment que trop souvent à leur profit les marchandises qui leur sont confiées, et souvent encore ils quittent leurs maîtres, pour se mettre sous la protection de quelque prince. Ils n'en sont pas moins esclaves, mais ils espèrent un sort meilleur, et souvent ils y sont bien malheureux. Dans ce pays, comme dans beaucoup d'autres bien mieux policés, les plus forts font la loi. Tous veulent y commander, personne ne veut obéir; delà, ces désastres affreux qui finissent par laisser le pouvoir au plus fort, qui presque toujours s'en empare après s'être couvert du sang des plus faibles.

Quelques-uns de ces naturels ont imaginé de faire le commerce de la chasse : mais il n'y est pas considérable ; ils y boucannent le gibier comme le poisson, et ils l'envoient vendre de même. Ils ont à cet égard un usage fort singulier : le marchand de gibier est tenu à mettre dans son vase de viande boucannée, un morceau de la peau de l'animal qu'ils vendent par parcelles. On sent que cette précaution peut souvent être illusoire ; mais on y a établi une punition terrible en cas de supercherie. Si le vendeur qui trompe est pauvre, il est puni de mort ; s'il est riche, on le fait captif, et il peut se racheter. Cette punition rigoureuse est également la peine attachée à ceux qui vont séduire les femmes d'autrui. Cependant ce crime y est commun comme par tout, parce qu'on en est quitte pour prendre un peu plus de précaution. Ce qu'il y a de particulier, c'est que parmi ces hommes qui ne sont qu'une peuplade de voleurs, depuis le plus grand jusqu'au plus petit, on punisse le vol avec tant de sévérité. Il paraît que c'est comme chez les Lacédémoniens, on n'y punit que la mal-adresse du voleur. Le riche, comme

par tout, se sauve. Il n'en est pas moins considéré à la mode de son pays, et ne jouit pas moins des avantages de sa place après qu'il s'est racheté. La punition est la même contre celui qui manque à la subordination. Celui qui n'est pas riche, sert d'exemple, mais souvent aussi l'on se contente de lui couper les oreilles. Le bourreau, dans ce dernier cas, se couvre de gloire, et le patient éprouve la plus forte des humiliations.

L'usage de ce pays est que la femme ennoblit l'homme. Ce qui ressemble beaucoup à l'ancienne coutume de Champagne. Les princesses de ce pays sauvage ont ce droit plus volontiers que les autres. Elles ne s'adressent jamais à un roturier pauvre, il faut qu'il soit riche et beau. De cette manière, elles satisfont deux passions bien vives chez elles, l'amour de la chair et le goût de la dépense. Elles sont les maîtresses absolues de leurs maris; elles peuvent les ruiner de toutes les manières, et les répudier quand ils ne sont plus de leur goût. Elles sont autorisées à leur faire couper les oreilles, non seulement s'ils sont infidèles, mais même s'ils regardent d'autres femmes.

Aussi, ces princesses ont des domestiques affidés, qui n'abandonnent jamais leurs maris, et par lesquels elles savent exactement tout ce qui se passe à cet égard. Ces domestiques accompagnent ces maris jusques dans leurs voyages. Leur principale fonction est de prévenir toutes les femmes qu'ils rencontrent, de se retirer promptement SOUS PEINE DE MORT. Leur cri alors est *foua tina*. Dans le moment de ce cri, le mari est obligé de cacher ses yeux dans ses mains, et les femmes qui passent, sont obligées de fuir avec vîtesse sous quelques buissons, ou de prendre un chemin de traverse. C'est ainsi que ces hommes vivent quelques années avec ces femmes. Sitôt que la fortune et la virilité les abandonnent, les princesses, leurs femmes, leur soufflent dans les mains, se font souffler dans les leurs, par eux, et le mariage est cassé. Libres, elles poursuivent d'autres hommes de leur goût. Pour les hommes remis en liberté, ils n'ont d'autre avantage que de garder la qualité de princes, insignifiante dans un pays où la richesse est tout, et de n'être plus écrasés par une autorité de femme, qui sans contredit est

la plus redoutable. Les enfans qui sont nés de ces liens momentanés, sont, de droit, princes, et ils jouissent des plus grands droits, qui ne sont dans ce pays, qu'une diminution d'esclavage. Ces enfans méprisent souvent leurs pères. Ils ne les regardent jamais, parce qu'ils ont sur eux une supériorité politiquement incontestable, quoique désavouée par la nature et par la raison.

Par tout, il est souvent doux d'être roi; mais la royauté n'est point à désirer dans ce pays. Aussi, l'on a une peine extraordinaire dans les élections de ce genre; c'est à qui ne le sera pas, et la royauté y est plutôt un supplice qu'une distinction honorable. Dans bien des pays, le peuple voit un tyran dans son chef, ici le roi est victime de son peuple, et sa condition ne vaut pas celle même du dernier de ses sujets. Il ne peut jamais voir le bord de la mer, ni aucun européen. Il ne peut s'habiller que des tristes vêtemens du pays. Il ne peut boire et manger que ce qui est produit du sol même. Les têtes d'animaux font spécialement sa nourriture. Quand il boit, on sonne une cloche, toute la cour

fans qui sont nés
sont, de droit,
des plus grands
ce pays, qu'une
es enfans mépri-
ne les regardent
sur eux une su-
incontestable,
nature et par la

doux d'être roi;
nt à désirer dans
e peine extraor-
de ce genre; c'est
la royauté y est
distinction ho-
ys, le peuple voit
ici le roi est vic-
sa condition ne
ernier de ses su-
r le bord de la
Il ne peut s'ha-
mens du pays. Il
que ce qui est
têtes d'animaux
riture. Quand il
e, toute la cour

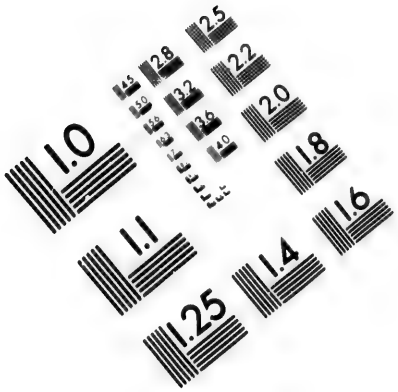

IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)

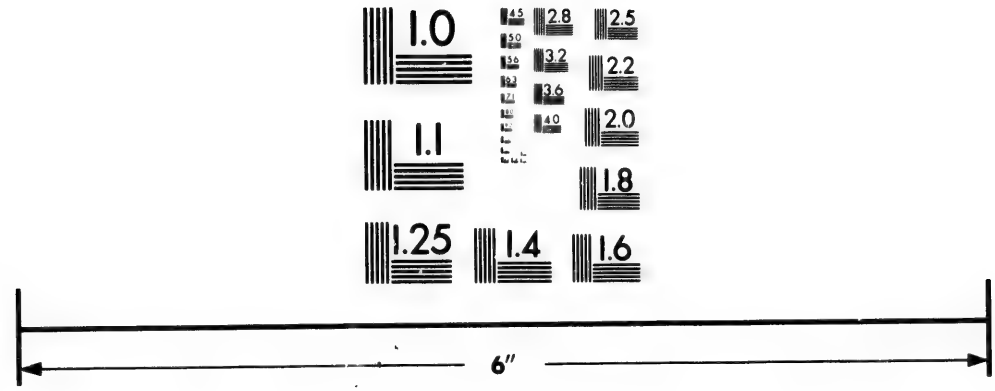

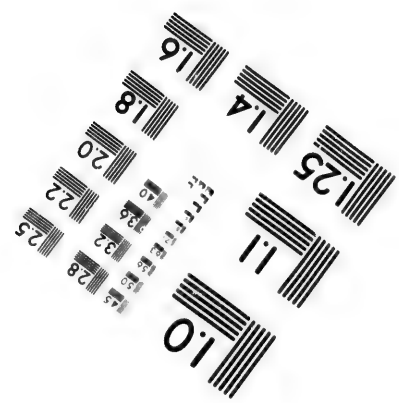

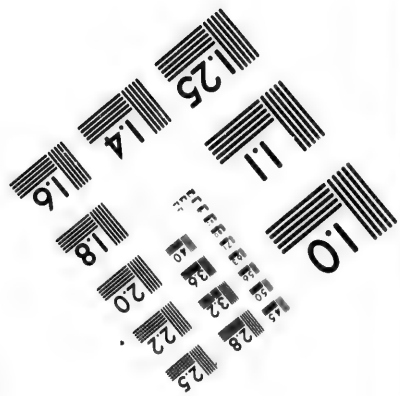

Photographic Sciences Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

CIHM/ICMH
Microfiche
Series.

CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.

Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

© 1982

ferme les yeux et elle baisse la tête. Ce roi a tant d'assujétissement, qu'on pourrait dire qu'il est l'esclave d'un peuple esclave. Sa cour est composée d'une infinité de gens libres, comme on l'est dans ce pays-là, et il serait difficile de compter tous les captifs qui lui appartiennent. Il a un sérail comme un sultan, et si sa constitution est vigoureuse, il y trouve un dédommagement matériel de ses privations morales.

La première personne après lui, se nomme *Makinb'* : c'est ordinairement un prince né. Le second porte le nom de *Manbouk* : c'est également un prince de naissance. Ces deux grands personnages ne quittent presque jamais la cour. Ce sont autant de surveillans pour la conduite de ce pauvre roi.

Sur le bord de la mer, dans le canton des comptoirs, il y a deux chefs, le premier se nomme *Monnibans'*, et ses fonctions consistent à terminer les affaires du pays. Le second porte le nom de *Mafouk*, et il ne se mêle que de la TRAITE. Ces charges sont très-considérables ; elles ne s'achètent qu'à force de marchandises. Le tout se rapporte au premier officier Makinb', dont la considération est très-importante. Il en est

beaucoup d'autres qui ont voix délibérative ; mais ils doivent un tribut aux trois supérieurs. Ils ne commandent que dans de petits quartiers. Ce sont eux qui se mêlent de faire amener les captifs pour la traite.

Il est un temps où les orages se font entendre d'une manière terrible à Malimbe, où le soleil est excessivement brûlant, où les terres sont arides, où l'on manque totalement de vivres. Alors les nègres y éprouvent ce que les chirurgiens appellent *Dyssenterie bénigne*. Les moindres remèdes la font disparaître ; mais il est important de ne pas la négliger ; car, si elle disparaît promptement par les soins, elle fait les plus grands progrès en peu de temps si l'on n'y fait pas attention. Les nègres de cette partie, sont sujets aux vers ; mais ils ont un excellent vermifuge. C'est une tisane avec le *ïoka*, infusé à chaud pendant vingt-quatre heures ; elle se prend d'autant plus volontiers, que le goût en est agréable.

Le ïoka ressemble au concombre quand il est mûr ; c'est le même goût quand on l'ouvre ; on y trouve des pépins de la forme des grosses fèves de marais ; ils sont couleur de rose, et les naturels du pays les

appellent *kozou*. L'odeur en est suave, et le goût fort amer. On mange le ïoka en l'arrachant de l'arbre. Mais quand on s'en sert comme médicament, on le hache très-fin, et on le fait infuser dans l'eau-de-vie, pendant cinq à six jours. Il est très-rare. Il paraît qu'il ne vient que dans le fonds des terres, et on n'en apporte que très-peu.

Beaucoup d'anciens navigateurs à la côte d'Angole, m'ont dit qu'Ambrice produit particulièrement des épileptiques, C'est une grande erreur qu'il est important de relever. Ils ont pris pour épilépsie, la maladie des vers, à laquelle ces nègres sont sujets et qui leur donne de terribles convulsions. Ces vers sont petits, plats, bleux, et de la longueur d'un pouce, et quelque fois d'un pouce et demie. Ces nègres rendent ces vers par en-bas, et souvent en crachant et en toussant. Ceux qui sont attaqués de cette maladie, ont une petite toux sèche qui les fait dépérir à vue d'œil, sans cependant leur faire perdre l'apétit. Aussi-tôt que cette maladie ne subsiste plus, ils reprennent aisément leur embonpoint. Cette maladie n'étonnera pas ceux qui sauront que

le nègre dans son pays ne se nourrit que de farineux, ou de racines fort indigestes, et de poissons boucannés. Ce n'est pas qu'il ne pourrait se nourrir beaucoup mieux ; il y a dans son pays beaucoup de buffles, de moutons, de cochons, de poules, de pigeons, de canards, de biches, et une infinité de gibiers de marais. Mais la *Fétiche*, le Dieu qu'il adore, lui défend d'en manger. Ensuite l'habitude de cette privation, va jusqu'à le rendre insensible même aux reproches que les Européens lui font de sa simplicité ; d'ailleurs, il mange peu naturellement, mais il boit beaucoup. Il ne connaît point de repas réglés. Son estomach est sa pendule. Il ne mange aucune herbe crue, il ne connaît point la salade, et il prétend que les animaux seuls doivent manger l'herbe que la nature leur offre sans être cuite.

CHAPITRE II.

Rade et Côte de Malimbe.

Les navires y mouillent à deux lieues par sept brasses d'eau, dans une rade dont le fonds est vaseux, et d'une très-bonne tenue. La latitude de Malimbe est de cinq degrés dix-huit minutes Sud. De cette rade, les canots portent les passagers, et charroient les objets de cargaison à Malimbe. Le matin, la brise est S. E., et ordinairement elle n'est pas forte. Sur les dix et onze heures, elle est communément au S. O. Les terres qu'on aperçoit de la rade sont très-hautes. En effet, c'est sur le plus haut sommet que les courtiers se tiennent. Au pied de cette montagne, est une fontaine dont l'eau limpide serpente au loin, et rafraîchit les habitans du lieu qu'on appelle *la Pointe*. Elle est très-claire et très-bonne. Mais sitôt que les orages se font sentir, elle se trouble et se charge de parties qui la rendent fade et âcre. Du milieu de cette montagne

jaillissent de petites sources à l'infini. Leur débordement, dans les temps de pluies, occasionne des eaux stagnantes. Ces pluies commencent au mois d'octobre, et elles ne finissent qu'au mois de février; c'est dans l'intervalle de ce mois, que les matinées y sont insupportables à cause des brouillards. La fétidité qui en résulte, y procure les épidémies les plus destructives. Alors il faut se lever tard et se coucher de bonne heure. C'est le moyen d'éviter le contact de l'air empoisonné, et de se soustraire aux transpirations supprimées fort communes dans cette saison.

Les nègres de ce pays sont sujets aux pians, à la galle et aux dartres; mais les dartres ne leur viennent que de la galle rentrée par une transpiration supprimé. La dyssenterie ne paraît aussi leur venir que de la même cause. Ils sont comme les *Ambricéens*, sujets aux vers. Leur nourriture n'est pas dans le cas, non plus, de donner du ton à leurs fibres. Joignez-y la chaleur excessive et commune dans ce pays, l'indolence des naturels, et l'on verra bientôt la raison des maladies qui les affligent.

La peuplade noire, par sa constitution

politique, inspirée par un climat toujours brûlant, est paresseuse à l'excès. Elle ne se donne du mouvement que pour la danse, qui semble ne jamais la fatiguer. L'amour l'aiguillonne à chaque instant, et les liqueurs fortes complètent son bonheur factice. Toutes ses passions la portent sans cesse au déréglement des mœurs. Le nègre enfin est partout on ne peut pas plus lâche, craintif jusqu'à la honte, et traitre au-delà de tout ce qu'on peut s'imaginer. Il n'a pourtant que le moral abâtardi. Car sa constitution physique est vigoureuse, sa taille le plus ordinairement est de cinq pieds trois à quatre pouces; sa poitrine et ses épaules sont larges, son corps gras et bien carré. Il pourrait donc être redoutable. Mais, qu'est une masse de matière que l'esprit ne vivifie pas? L'expérience journalière des Colonies, découvre une vérité morale qui ne peut être parfaitement sentie que dans les pays où l'on fait usage de nègres, c'est que l'homme brut est pis que la brute.

Au fond, qu'elle idée avantageuse peut-on donc concevoir d'une peuplade qui fait métier de voler ses propres enfans, pour en

faire un trafic honteux ? Qu'elle politique peut excuser ce commerce de sa part ? Au fond n'est-il pas naturel de profiter de sa turpitude, puisque si nous ne le voulions pas, une autre nation n'en tirerait qu'un plus grand avantage, et que, si en définitif, personne n'en voulait, ces hommes nés féroces, livreraient le surplus de leur population aux horreurs de la mort, et vivraient même de leurs cadavres, comme ils le faisaient avant la traite. Les peuples civilisés qui traitent avec les barbares, sont donc de vrais libérateurs. D'ailleurs, la liberté de ces hommes noirs n'étant elle-même qu'un dur esclavage, on sent ce que doivent être leurs esclaves. Dans les Colonies au contraire, l'esclavage n'est qu'un mot, et il est mille fois préférable à la liberté des féroces Africains, que les philosophes du jour élèvent pour faire triompher la faction ruineuse qu'ils ne soutiennent que par orgueil, et par amour de la nouveauté. La guerre et la pitié ont donc bien surement donné naissance à l'esclavage ; celui-ci est un état de gêne, mais certainement il n'est jamais un état de vexations et de tourmens. Il est impossible de

ne

ne pas sentir, quand on le veut bien, que l'intérêt seul du maître fait nécessairement la conservation du nègre, et que tous les raisonnemens *passés à l'alembic* par ces grands du jour, qui n'aiment pas les Colons, ne montrent de l'esprit que sur une chimère. Que ces philosophes ou nigrophiles opiniâtres, se donnent donc la peine de se transporter sur les lieux mêmes, si la vérité est vraiment le but qu'ils se proposent, et ils s'assureront que la bonté du nègre n'est que négation de méchanceté qui se tourne en fureur quand l'intérêt le lui commande, et qu'elle n'est jamais chez lui une conséquence de la moralité, un produit de la lumière de l'esprit. Enfin, je le soutiens, le nègre n'a qu'une existence de sensation, et si l'on ne me croit pas encore, qu'on en appelle au temps, le père de la vérité. Je fus incrédule aussi, et le temps m'a désabusé. Je fus, comme les nègres appellent les Européens, *mouton-france*, et les années qui n'ont pu me rendre inhumain, m'ont éclairé, comme les nigrophiles le seront par leur propre expérience, et je vais continuer ce que j'ai laissé pour une digression utile.

Au pied de la haute montagne où l'on

va débarquer, est cette source considérable d'où les navires prennent leur eau. Mais il faut prendre garde de la prendre dans les temps de pluie, car alors elle devient blanchâtre, et donne aux blancs, surtout, des maux de ventre épouvantables, qui finissent par des dyssenteries que les chirurgiens appellent *dyssenteries putrides*. Cette eau est si troublée dans les temps d'orages, qu'il est impossible d'y faire mousser le savon.

La vue de la rade ne présente rien d'agréable. D'abord la mer y est souvent grosse; ensuite il y existe dans les temps de la pleine lune, des raz-de-marée qui rendent extrémement sensible la barre dont nous avons parlé, qui n'est peut-être pas plus qu'à quatre portées de fusil du bord de la mer. Cette opposition est souvent si forte, que l'on est contraint de rester à terre vingt-quatre, et quelquefois quarante-huit heures, que durent ces raz-de-marée.

La première chose qu'on aperçoit en arrivant à terre, ce sont les élévations qui couvrent les cadavres des blancs morts en rade. C'est aussi ce qui entretient cet air fétide qu'on y respire, principalement le matin, et surtout quand le soleil devient

assez fort pour pomper cette vapeur malsaine, qu'il arrache aux cadavres mal enterrés. L'avidité mercantile calcule même sur sa propre existence, et c'est la cause de ce qui semble d'abord l'effet de la paresse. On perdrait du temps à porter ces cadavres plus loin, et le commerce de la traite pourrait en souffrir. D'un autre côté, si l'on employait les naturels de l'endroit à ces fonctions lugubres, ce transport serait trop dispendieux, puis l'on calcule qu'on ne restera pas long-temps, on espère qu'on n'en sera point victime, et voilà comme il y a tant de blancs qui succombent. On ne peut pourtant pas choisir un autre endroit. On ne peut ni reculer ni avancer, tout porte-là; 1°. parce que c'est le plus court; 2°. parce que c'est le seul lieu où il n'y ait point de roches à pic, et qui conduit plus commodément au pied de la plus haute montagne. En outre, c'est au dessus de cette montagne que les capitaines établissent leurs comptoirs. Ces comptoirs sont situés dans un fond de cette montagne, dont un côté est borné par la mer, et l'autre par une terre couverte d'assez beaux bois. Ce fond est une espèce de plaine d'un quart

de lieue de large, et de trois de longueur. Au sud des comptoirs, à environ un demi quart de lieue, se trouve un bois que les naturels nomment *Boïes - Mayoubé*. Il est considérable, et sert à loger les captifs et les marchands qui viennent de Mayoubé. Il est très-étroit et fort long. Dans le sud de ce bois, on découvre une plaine magnifique entourée de beaux arbres, plantés naturellement à la distance que l'œil peut désirer pour se reposer agréablement. Cependant quoique cette vaste plaine soit très-fertile, on n'y rencontre guères que de mauvaises herbes qui ne servent qu'à la pâture des animaux farouches, ou que quelques petits carrés de maïs, ou de manioc, qui sont pour la nourriture des captifs ou de ceux qui les ont amenés; encore sont-ils fort rares, puisqu'ils ne se rencontrent que près des baraques que l'on honore quelquefois du nom de bourgs. Déjà nous avons dit que le nègre, en général, boit beaucoup plus qu'il ne mange; sa boisson est spécialement la liqueur vineuse, telle que le vin de Palme, ou le jus vineux qu'il tire du *Cazou*. Quant à sa nourriture elle consiste tout naturellement en poissons,

en manioc, en maïs. Ce sont les seuls articles qu'il se permet de manger. La superstition la plus ridicule, comme nous l'avons dit, l'empêche de s'engraisser de la poule, de la perdrix, de la tortue, de la biche, du canard, du bœuf, du pigeon qui sont très-abondans chez lui. Il est de la religion de ces hommes d'adopter un ou plusieurs animaux, et de les adorer comme des Divinités. Les blancs se gardent bien de les éclairer trop sur ces objets, parce que si les naturels pouvaient secouer ce préjugé, ces animaux deviendraient très-rares pour les équipages qui font ainsi la plus grande chair. Si l'amour de propager inutilement les lumières, eût dévoré les Européens dans ces régions barbares, les naturels auraient de nouveaux besoins, et ils mourraient de faim avec ceux qui les auraient éclairés. Voilà comme le bavardage de la science orgueilleuse devient nuisible à la multitude, sans améliorer le sort de personne. C'est ainsi que le philosophisme donne mille maladies pour une qu'elle pallie.

On connaît aussi dans cette région africaine, une rivière qu'on appelle, je crois, *Kilong'*, et qui dans son cours, lorsqu'elle

déborde, entretient beaucoup d'eau stagnante dans les plaines qui se trouvent plus basses. On y rencontre également vis-à-vis de la terre *d'Effouang'-Kandi*, un lac très-long, qui n'a pas plus d'un quart de lieue de largeur. Il aide à la rivière dans les débordemens à multiplier les eaux stagnantes. Il y a dans l'un et l'autre beaucoup de poissons. Mais les eaux croupies qu'ils répandent sur la superficie des plaines, jettent de tous côtés, et surtout dans le courant de novembre, où commencent les pluies, une odeur fétide et cadavéreuse, qui se fait sentir plus encore le matin. La rivière et le lac sont bordés de bois touffus et d'une quantité innombrable de roseaux, qui servent aux nègres pour construire et couvrir leurs baraques.

On n'y trouve que peu de plantes propres à satisfaire la curiosité du botaniste. Cependant on y voit en quelques endroits le ioka, la fougère, la guimauve, le pourpier, la pariétaire, et une espèce nouvelle d'ortie.

Enfin, je termine ce chapitre en prévenant que dans une cargaison de nègres de Malimbe, il faut préférer les femmes aux

hommes. En général, les femmes sont petites, mais grasses, fortes et infatigables au travail. Les hommes, au contraire, sont grands, bien faits, mais lâches, paresseux, et ils n'ont une véritable activité que pour les plaisirs.

CHAPITRE III.

Notes descriptives sur Loang.

Nous venons de voir qu'Ambrice, Malimbe et Gabinde, même, offrent des ressources avantageuses pour la traite, et en y joignant Loang, on a les quatre parties de la côte d'Angole, les plus fréquentées par les Anglais, les Hollandais, les Danois et les Français. Avant la révolution, la nation française y envoyait assez communément cinquante bâtimens par an, et comme elle donnait un très-haut prix pour les captifs, que les autres nations ne pouvaient le soutenir, parce qu'elles ne trouvaient pas dans leurs Colonies celui de leurs premiers achats, la France s'était ainsi mé-

nagé une espèce de privilége exclusif, que personne n'osait lui disputer.

Nous devons, à la vérité, la déclaration que ces quatre comptoirs, ou villages, n'offrent aucun port solide, propre à recevoir les navires, et à les mettre à l'abri des gros raz-de-marée qui se font quelquefois ressentir avec la plus grande force dans les mois de janvier et février. Ce ne sont réellement que des rades foraines. Cependant les petits bâtimens entrent avec assez d'aisance dans la rivière d'Ambrice.

Quand on a passé l'équateur, ou la ligne, et qu'on est à 4 degrés 27 minutes de latitude Sud, et à 8 degrés 45 minutes de longitude, méridien de Paris, on rencontre Loang, et il suffit alors de remonter sept ou huit lieues pour se trouver à Malimbe.

Quant à Gabinde, il a la même longitude que Loang, et en parcourant dans le Sud, on le rencontre à 5 degrés 8 minutes.

C'est en s'élevant toujours au Sud, à peu de distance de Gabinde, qu'on arrive à ce fameux fleuve que l'on nomme *le Zaire*. C'est le plus grand des fleuves de la côte d'Angole. Au Sud de ce fleuve, et à peu

de distance, est la rivière d'Ambrice, que l'on croit être une branche même du Zaire. Suivant le méridien de Paris, la longitude orientale d'Ambrice est de 9 degrés 20 minutes, et sa latitude de 6 degrés 46 minutes ; j'ajoute que la traite est moins chère à Ambrice que sur tout le reste de la côte d'Angole.

Toutes les terres de cette côte, situées sur le bord de la mer, depuis Loang jusqu'au comptoir d'Ambrice, sont d'un rouge vif et très-sabloneuses, à deux et trois lieues même dans l'intérieur du pays. Elles produisent très-peu. Elles donnent du maïs, et ce qui est remarquable, elles donnent une espèce de manioc dont les racines ne sont point dangereuses, et en cela bien différent de celui qui croît dans les Antilles. On peut le manger sans avoir besoin des précautions que l'on est forcé de prendre dans nos Colonies, pour lui enlever son extrême malignité.

Enfin, les nègres de la côte d'Angole, que l'on connaît dans toutes les Colonies, sous le nom de *Congos*, ont un caractère doux, humain, et hospitalier par comparaison avec tous les autres Africains. La

polygamie est permise chez eux. Généralement ils sont d'un beau noir, d'une forme assez agréable, et leur physionomie est pleine de gaieté. Mais ils sont ennemis des travaux pénibles. Cependant, comme ils sont adroits et propres au service de l'intérieur des maisons, ils sont d'excellens serviteurs, et l'un et l'autre sexe de cette classe de nègres, sont recherchés pour les besoins domestiques. Comme ils sont naturellement gais, ils répandent la joie avec leurs folies dans les ateliers, et sont parmi leurs semblables, ce que nos esprits superficiels sont dans nos sociétés. Les hommes, encore une fois, ne sont pas robustes pour les forts travaux de la culture de la canne, et de la fabrique des sucreries. Cependant ils supportent assez bien les fatigues des caféries et des cotonneries. On les préfère même alors à tous les autres nègres.

L'intelligence des nègres *Arada*, de la Côte-d'Or, est bien supérieure à la leur, quand il s'agit de grande culture, ou de l'expérience des arts et métiers, comme charpentiers, maçons, forgerons, etc. etc.

Comme notre usage n'est jamais de nous parer de ce qui ne nous appartient pas réel-

lement, nous déclarons que nous devons quelques parties du présent chapitre, à M. Landolphe, capitaine de vaisseaux, qui a beaucoup fréquenté les côtes d'Afrique. Il nous a rappelé quelques-uns des renseignemens que nous avons perdus dans les événemens de Saint-Domingue, et nous avons d'autant plus de plaisir à faire cet aveu, que c'est aussi une occasion de rendre à ce citoyen estimable, une partie de la considération qu'il mérite. Il est bien connu à Saint-Domingue et dans toutes les Colonies, par ses longs et importans services. On regrette, avec raison, que ses lassitudes, et le dérangement de sa santé, l'aient forcé à demander et à recevoir sa retraite.

VOCABULAIRE CONGO.

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

A.

Abattre.	Bondangouli.
abeille.	nozé.
abrit.	souaman.
absent.	kélé-ko.
accoucher.	outa-bouta.
acheter.	sonba.
achever.	sonpouka. — salako-maka. (1)
acide.	nag'ni.
adieu.	kélé-boté.—ma vin pi.
admirable.	boté.
adresse.	tézé.
agenouiller.	foukaman.
agile.	balouka.
agneau.	mémé kio.
aider.	simbi mangouna.
aiguille.	finit'.

(*) Chaque cahute a des mots qui lui sont particuliers. Quand elle n'entend pas l'un, elle comprend l'autre, et c'est ce qui m'a déterminé à mettre ces doubles sons.

aiguiser.	lingoula. — toua.
ailleurs.	kélé ko.
aimer.	zolélé.
ajuster.	sia.
aller.	ïenda.
aller à la selle.	néna.
allumer.	sia m'bazou.
allumette.	sisi m'bazou.
amarrer.	kanga.
amasser.	loukoubika. — louda.
ambitieux.	kinzo béné.
amener.	touala.
ami.	dikamé ekéléka.—yayé.
amorce.	longo m'ta.
amoureux.	zolélé.
ample.	kouanguili golo.
ananas.	m'foubou.
ancien.	nounou.
anguille.	m'vonbo. — m'songé.
anneau pour le pied.	m'longa.
anoli.	kiboudia.
anse de pot.	konzo.
antropophage.	lianga bantou.
à part.	sia koto.
appaiser.	linba. — kikinga béné ko.

appeler.	telimbila.
appétit.	inguy.
apporter.	nata.
approcher.	nongouka.
après-demain.	lonboukina.
araignée.	m'bouba.
arbitre.	kolo kouanda.
arbre.	m'ti.
argent.	zi m'bou.
armer un fusil.	m'leka m'ta.
armurier.	m'fouzo.
arracher.	vokouna.
arranger.	vangana. — bios.
arête de poisson.	louzando m'fou.
arrêter.	bouila.
arriver.	mené kouiza.
arrondir.	zougoulou.
arroser.	sia mazia.
aspirer.	titi li kouiza.
assembler.	boula kongou.
asseoir.	kalavansi.
assez.	foéné. — bika.
assiette.	loubouki.
attendre.	pingui vovo. — Téléma vovo.
aujourd'hui.	lonboukiki. — lili. — Bouilou.

autrefois.	loubou mené.
autrui, autre.	nandi.
avaler.	mina.
avant-hier.	vabélé lonboutina.
avare.	mouimi.
avertir.	kanba.
aveugle.	m'pofo.
avoir.	bakzi. — zala. j'ai. baka. j'ai eu.
avoir appétit.	zala inguy.
avoir dit.	kambézi. — toubézi.
avoir mangé.	mené dia.
avoir raison.	longa. — j'ai raison. — longuezi.

PHRASES.

as-tu de l'appétit?	guéie bakzi zala?
es-tu aveugle?	guéie m'pofo?
prends garde aux arrêtes de poisson.	bikakoué louzando m'fou.
m'aimes-tu?	menou zozé guéié?
donne-moi une assiette?	fila minou loubouki?
assies-toi là.	kalavansi akouna.
allez achever votre ouvrage.	guéie koinda sala sonpouka.
allez coucher.	ïenda leka. — koinda.

B.

babine.	bibi li mou noua.
badiner.	sakana. — m'voukou.
baguette. (etoffe bleue ou rouge).	m'vouga.
baigner.	kobéla.
baiser.	sounga.
bajutapeau. (marchandise).	m'sanon.
balai.	sasa. — kombazo.
balayer.	komba.
balle de fusil.	m'soto.
banane.	tébé.—likondo.—makondo.
bananier.	m'kongui tébé.
banda.	tinba.
banqueroute.	kouïa. — kinkita.
banza.	banza.
barbe.	dévo.
barbu. (dugdale).	m'koudou.
baril d'eau.	pipa mazia.
barre de fer.	loukanda.
barricader.	zibika.
barrique.	m'pipa.
bas pour les jambes.	tokagn'.
bassin de cuivre.	kizanza.

bateau.	zaza.
bâtir.	touli kouanzo.
bâton.	m'ti.
battre.	nouana. — boula.
bavard.	noamongui.
baie.	pipa.
beaucoup.	poupa béné. — kakata.- manbéné.- béné.
bec-d'oiseau.	koto.
bégayer.	m'koukoman.
benêt.	m'sitoukia montouko. — baba. — ïoba.
bérengène, ou aubergine.	m'tongo.
betille. (marchandise).	kiala toukoula.
beurre.	matek.
biche.	goulongou. — kaïe.
bien.	tondézé.
bien bon.	boté béné.
billet.	kanda. — papel.
biscuit.	bolo.
blanc. (couleur).	pinba.—banba.—ouavinboka.
blanc. (homme).	mondélé.
blesser.	louala.
bœuf.	pakaza. — gombé.

boire.	noua.-danoué.-noué.
bois.	kougni. — m'ti.
bois sec.	kouni.
bon.	miévézé. — boté.
bonbristoffe. (marchandise).	bi sensa sensa.
bonda.	matakou.
bon dieu.	zanbiam. — pongoé.
bonjour.	bessa. — silava. — sakila. — malimbé.
bon matin.	vana méné.
bonne eau.	maziam'boté.
bonne personne.	montozambi.
bonnet.	m'pou.
borné, bête.	kazi m'touko.
bosse.	dinbou.
boucher.	zibika.
bouchon.	m'kak'.
bouillir.	toka. — vousonga.
boulaganbi. (marchandise).	boulaganbié.
bouquet.	méka.
bout de draps. (marchandise).	m'sitou.
bout de guinée. (*id*).	sousoukombi.
bouteille.	boétili.
brailler.	koimbila.

branler.	vingoula, *ou* vigoula.
bras.	koko. — mioko.
brasse.	taman.
brebis.	mémé kint.
brigand.	n'dokí.
briquet.	kongolo.
briser.	boulika. — soukézi.
brôle.(marchandise).	bin'dia.
brouillard.	bonquinini.
brouiller.	moangou.
broyer.	tindouen béné.
bruit.	ïoko.
brûler.	m'via.

PHRASES.

donne-moi ton bras.	toalam mioko.
tu es une bête.	gnéi ïoba.
balaye la chambre.	kombazo.
fils de femme débauchée.	kounou goua kou.

C.

CABALE.	ïoko.
cabrit.	konbo.
cacher.	souaman.
cadenat.	konba.

caillou, pierre, roche.	magnian.
campagne.	boèla.
canard.	vadangou.
canari.	d'zoungou.
canevette. (étui d'un Poban d'eau-de-vie.	loukata malavou.
canne à sucre.	mousinga.
canette, potiche.	bongou.
canon.	matinda. — litenda.
canot.	zanza.
capitaine de navire.	cafitango.
captif.	m'vika. — gouagni.
case.	zo.
case. (grande).	lazi.
casser.	tolouka. — boula.
cavale.	kavalou kint'.
cayeman.	gandou.
cazélis. (marchandise).	cazelis'.
ce, cela.	kia.
ceinture.	m'singa. — pounda.
cent.	kaman.
cervelle.	touzé m'tou.
c'est à eux.	kiandi.
c'est à moi.	kiamé.
c'est vrai.	kéléka.
chagrin.	banbou i kelé andi.

chaîne.	panga.
chaise.	kiagou.
chandelle.	moinda. — moënda.
chanter.	koinbila. — inbila. — louin baka.
chapeau.	m'pou.
charger.	sia.
chasse.	loza.
chasselas. (marchandises)	kiala.
chat.	ouaïe.
chatouiller.	gongofia.
chaud.	lionga.
chaudepisse.	m'boufou.
chauffer.	bazou.
chemin.	monzila.
chercher.	vouka. — tomba.
cheval.	cavalou.
cheveux.	m'lingué. — blingué.
chien.	m'boé.
chier.	néna. — néna touvi.
chirurgien.	gangan kizi.
choisir.	salouka.
ciel.	ilou.
cinq.	tanon.
citron.	mali mannou.
ciseaux.	louziolo.

clef.	sabi.
cligner.	lebou agnam liéso.
clochette.	m'panbou.
cochon.	gouloubou.
coco. (fruit)	loubango m'poutou.
cœur.	masaka saka.
coffre.	loukata.
collier.	sanga.
combien ?	bikia?
compter.	tanga.
commander.	salonga nandi.
c..	nenon.--koto.--kindy.
connaître.	zabizi.
content.	tondézé.— tondoulou.
coquin.	n'doki.
corail.	makalad'.
cordage.	singa.
corde.	m'singa.
coros. (marchandises)	mabala.
côte. (anatomie)	louvati.
cou.	linga. — dinga.
coucher.	lala. — leka. — mozo.
couleuvre.	gnioka.
couper.	koanga. — louala.
courir.	sanpouka koinda.--tinou. — linga.

couteau.	m'bélé.-m'poko.-koko.
couverture de lit.	m'ponga.
couverture de maison.	moenza.
cracher.	taboula mata.—tabla.
crapeau.	koula.
crête.	malavou monsousou.
crier.	lila.
cueillère.	louto.
cuir.	m'k... la.
cuire. (sur le feu)	lamba.
cuisse.	soukou soukou.
cul.	matakou.
culotte.	kinkoutou.

PHRASES.

combien vend - tu cela?	bikia oli tonbila?
comment vous appelez-vous?	deziné liakou.—kombo a kou?
comment nommez-vous telle chose?	dezina liandi nandi?
ce sont vos affaires.	koma kiakou.
ce sont leurs affaires.	koma kiandi.
l'enfant crie.	mona lila.
il fait chaud.	lionga.
allez-vous chauffer.	koinda bazou.

allez chercher l'eau.	de koinda tomba mazia.
connais-tu cela? (*)	zabizi kiaki ?
as-tu la chaudepisse?	guéié bakzi boufou ?
ce n'est pas moi.	kia méko.
allez-vous coucher.	ïenda léka koinda.

D.

Dans. (adv.)	Kounan.
danser.	kina.
dartre.	kina. — loukazou.
debout.	koulouka.
déchaîner.	boutoula. — m'panga.
décharger.	diamboula.
déchirer.	zinga.
delà.	ouè.
demain.	bazi. — bazi méné.
demander.	kanbé. — kanba.
demander. (où est quelque chose).	kasa *kikélé*. — konsi-*kélé*.
dents.	ménou.
derrière.	konbouza.
descendre.	kota.
déshabiller. (se)	botola m'lélé.

(*) Ces mots malhonnêtes sont indispensables pour les médecins et chirurgiens, autrement nous rougirions de nous en servir.

dessous.	touaman kounakou.
détasser. (les marchandises pour leur donner de l'air)	kabéli golo.
deux.	ouali.
devoir. (dette)	devélé.
dieu.	zanbiam pongou. — zambi.
dimanche.	sonan.
dinde.	pilou. — koamby.
dire.	kambezi. — soukoula. — konvoula.
disparaître.	kinkita. — kouïa.
dyssenterie.	minga.
dix.	koumi.
doigts.	louzala.
donner.	vélé. — Pandika. — toala.
dormir.	lala tola. — léka.
dos.	nima.
doucement.	louélo.
douleur.	tanta. — tantika — lonza. — kinzo.
doux.	loégué.
draps.	m'singa.
draps. (pour habit)	vonga.
dur.	golo.

PHRASES.

donne-moi ton bras.	toalam' mioko.
donne de l'eau et du vin.	pandika malavou mazia.
veux-tu dormir ?	guéié koinda léka ?
dépêche-toi.	ïenga nana.
montre-moi les dents.	zibla ménon.
tu es une dinde.	guéïe pilou.
ton dos te fait-il mal?	nima tiakou bèla ?
va te déshabiller.	gueïe koinda bolola m'lélé tiakou.
j'ai mal à l'estomach.	tina ame tanta.

E.

EAU.	MAZIA.
eau-de-vie.	malavou manpoutou. malavou mapimbé.
échauffer.	ïangola bazou.
éclair	zinzi.
écouter.	ziboula matou.
écrire.	sonika.
éguille.	finit'. — tombou.
éléphant.	zaou.
elle , eux.	nandi.

embrasser.	fifa.
empêcher.	kizi tobako.
emporter.	méné nata léko.
enfant.	moénan.
en haut.	monan ilou.
ennuyer.	kikalako.
entendre.	oua. — ouiloué. — oli-koué. — ouloué.
entonnoir.	kiololo.
épaule.	vogati. — mavinboa.
épée.	m'somon.
épingle.	m'toubou. — paanga.
esclave.	vika.
essuyer.	fiona. — kousouna.
est-il là ?	likoko ?
estomach.	timan. — ptima.
éteindre.	zima.
éternuer.	kezia. — kéza.
étincelle.	mavouvou.
étoile.	m'boto. — bota.
étonner.	zabako.
être mort.	fouili.
éveiller.	katoula.

PHRASES.

essuyez cela.	kousouna kia.

allez chercher mon aiguille.	finit, miakou koinda vouka.
prends du tabac. C'est bon pour éternuer.	bonga songa, kezia boté.
ton estomach est-il bon ?	miévéséptima tiakou ?
regarde en haut.	monan ilou tala.
empêchez cela.	kizi tobako kia.
entends-tu ?	ouadzoué.
as-tu entendu ?	ouadi kélé.

F.

Faché.	Miangou.
faim.	inguy. — avoir faim, *zala inguy*.
fait.	manan.—moubé.--diméné. — bésé.
fameux.	tola.
famille.	m'boutou. (qui veut dire aussi *enfans*).
fanal.	zomoënda.
fanner.	ouidi.
farine.	biman.
fermer.	zibika. — zébika.
femme. (épouse)	kazia.
femme.	kint'. — kinto.
feu.	bazou.

feuille.	malondon.
feuille de bananier.	mézé.
fève.	makondia.
fièvre.	m'bazou.
figue.	toto.
fille.	donba. — kinto.
fini.	méné. — manan. — diméné. — moubé.
flacon.	m'toutou.
fort.	golo béné.
fou.	laouka.
fouet.	m'singa lakota. — singa gombé — motamis.
fouetter.	boula.
fourchette.	m'pouta. — m'somon. — somo.
fourmie.	lisensé.
france.	m'poutou.
frère.	konba.
froid.	ziozi. — kioké.
fromage.	kézo.
front.	m'toulou.
frotter.	fiona.
fumée.	mouzi. — nounan.
fumer.	vola m'sanga.
fusil.	m'ta. — mata. — bou-

ta kélé.—klampou-
tou.

PHRASES.

ma femme est bien faite.	kazia mi mouto zambi guen'bézé.
frottez cela.	kiafiona.
fermez la porte.	zébikazo.
il fait froid.	kioké.
prends garde au fouet.	bika m'singa lakota.

G.

GAILLARD.	BELAKO.
galle.	kikonda. - pélé. - konalala. — kikalago. — bikolala.
gamelle.	pipa.
garçon.	ïagala.
garde, prends garde.	moné liboé.
garder.	londa.
genou.	gongoulou. — makougoulou.
gentil.	boté.
giromon.	lingué. — malingué.
gomme.	boulinbou.
goudron.	séli.

gourmer.	nouana.
gouter.	tonta.
gouyave.	goyav'.
graine.	genza.
grand.	néné. — kakata.
gras ou graisse.	manzi. — moulimbo. — mang'zi.
gratter.	kalata.
griller, cuire.	koka. — ïoka.
gronder, jurer.	finga.
gros.	tola. - onannéné. - kolélé.
grosse, enceinte.	oïémito.
grosse rassade. (marchandise)	kanba.
guenon. (singe femelle)	makakou.
guinée. (marchandises).	bondi.

PHRASES.

es-tu grosse ?	guéïé oïémito? - mayemita ?
as-tu la galle ?	guéïé kikonda bakzi?
apporte la gamelle.	nata pipa tiakou.
garde ce cheval.	kiakavalou londa.
il ne faut pas le gourmer.	nouana botéko.

H.

Habiller.	Vouata. — Poika.
habit.	koto. — vonga.
habitation.	botta.
hache.	tali.
hamac.	loubanga.
hameçon.	souézon.
hardes.	m'lélé.
herbe.	m'titi. — sata. — titi.
hernie.	madongou.
hier.	ïono. — vabelé zono.
homicide.	vonda montou.
homme.	vangou.
houx.	singo.
huile.	manzi. — moulimbo.
huit.	enana. — sambouandi.

Phrases.

habillez-vous, vous êtes indécemment?	vouata pseté tiakou.
as-tu une hernie?	guéïé madongou bakzi ?
prends la houx.	sinba cingo.
allez à l'habitation.	koinda koévi botta.
as-tu fini hier ?	guéïé limené vabelé zono ?

I.

IGNORER.	ZABAKO. — ZABZIKO. — ZAVEZY-KO.
indienne. (marchandises)	songui pinba.
injure.	finga.
intestin.	soukou. — moïo.

J.

JALOUX.	KIPALA.
jambe.	koulou.
jaune.	foubilé.
jean f..	toukoulan kaman.--bi zi aïe.
jeter.	loza.
jeune.	douba.--monan bonsa.
jeune homme.	m'lézé.
joli.	ouam'boté.
jouer.	sakana.
jouer du violon.	sika sanbi.
jour.	bonzou mené koua.

PHRASES.

Il n'y est pas.	kéléko. — bakanakéléko.

est-il là.	likoko ?
il y est.	kéléka likoko.
je suis fâché.	mang'zi.
ta mère a mis au monde un cochon.	mamakou oli outa goulonbou.
tu es empoisonneur.	guéïé n'doki.

L.

La.	Ovo.
là-bas.	konan.
lâcher.	lazika. — bika.
lait.	m'bi.
	dévouaman. — manvouiman. — kiali. mayéné.
lance.	léonga.
langage.	binbon.
langue	loudémi. — louloumi.
languette.	kolo.
langousse. (espèce d'homar ou araignée de mer.).	kosa magnan.
largeur.	ïanguil.
laver.	soukoula.
léger.	linguézé. — linga.
lever quelque chose.	nangouna. — téléma.

lèvre.	lili ki mou noué. — lili li mounoué.
lime.	lekoki ïa. — kolala.
liménéas. (marchandise.)	songui, fioté.
linge.	m'lélé.
lion.	pakasa.
lit.	kika. — kin'ka.
long.	koula.
lui.	yandi.
lumière.	moënda.
lundi.	kandou.
lune.	gondé.

PHRASES.

montre-moi la langue.	bazika louloumi.
que tu es laid!	guéïé manbéné m'bi!
regarde la lune.	gondé tala.
apportez la lumière.	nata moënda.
votre lait est bon.	miévézé kiali tiakou.

M.

Maïs.	MAGNAN. — MAZANGOU.
maigre.	banda.

main.	mioko.—koko.
maître.	foumou. — bakala.
maîtreese.	foumou kinto.
mal.	lonza.—tanlika.—tanta.— béla.
malade.	béla. — ïela. — ïengui.
malanga, ou tayo.	malanga.
manger.	dia. — lia.
manier.	simba.
manioc.	magniaka.
manteau.	kanpa.
marcher.	liata.
mardi.	tono.
matin.	méné bouzi. — méné méné. — méné.
méchant.	mouangou.—ganzi.
médecine.	melongo.
mentir.	louvounou.
mer.	m'bou.
mercredi.	m'silou.
merde.	touvi.
mère.	mamé. — mamamé.
midi.	touba van bata.
miel.	bouizi.
mien.	nandikiamé.
miroir.	loumoéné.
moëlle.	m'tonga.

moi.	minou. — miti. — mé. — menon.
mon, ma.	mi.
monnaie.	loubongo mouzi.--zinbou.
monsieur.	moenné.
montagne.	mongo.
monter.	maka.
montre.	ouaki. — bazika.
mordre.	tébéla.
mort.	foua.
mouche.	zizin.
moucher.	voninba. — vinba.
mouchoir.	maléso. — léso.
mouton.	mémé.
mûre (en parlant des fruits.).	foulanga.
musique.	sambi.

PHRASES.

cette figue est mure.	kia toto foulanga.
es-tu malade?	guéïé béla?
je n'ai pas mal.	minou bélapé.
as-tu mangé aujourd'hui?	guéïé lili bolo?
veux-tu manger?	guéïé ti lilia? guéïé ou manzala?

ne mange pas cela, ce n'est pas bon, si tu le mange il te fera mal.	guéïé lia nandi, guéïé béla.
ce n'est pas moi.	kia méko.
ce dinde est maigre.	kia pilou Banda.

N.

NAGER.	SOUKA M'BOU.
narine.	mailou.
natte.	toando.
navire.	kombi.
nez.	illou.
néganépo. (marchandise.)	fouti.
nègre.	montou.—fioté iagala.
négresse.	inkinto. — fioté kinto.
ne pas dormir.	lalako. — léléko.
nerf de bœuf, ou fouet.	singa gombo, motamis.
neuf. (nombre)	ivoè.
niconnois. (marchandise.)	sanza.
noir.	fioté — fiota.
noix de Palme.	m'ba.
nombril.	kouba.

non.	bakanako.
nous.	béfo.
nuit.	bouilou. — m'bengué bouizi.

PHRASES.

je ne veux pas.	gongou-à-mé.
as-tu mal au nez ?	illou tiakou béla ?
je ne dors pas.	lala koua méko.
quel navire t'a porté ?	kia kombi nata guéïé ?
nous sommes bons.	béfo miévésé.
il fait nuit.	bouilou.
sais-tu nager ?	guéïé zavézi souka m'bou.

O.

OEIL.	LIÉZO.
œuf.	mankio.
oiseau.	nouni.
ombre.	tonbé.
ongle.	gougolo. — louzala.
onze.	koumi. — kosé.
orage.	voula douman. — voula gnioka.
orange.	malalan'.
ordures.	mouzi.
ordure des oreilles.	moazi mankoutou.

oreille.	koutou. — matou.
os.	vézé.
où ?	vani ? — koévi ?
oublier.	viliza. — zinbélé. — zimaguié. — mag'nou.
oui.	gueté. — inga.
ouvrir.	ziboula. — zibla.

PHRASES.

oui monsieur.	guété moenné.
où as-tu mal ?	vani béla ?
as-tu mal aux oreilles ?	béla koutou ?
ouvre ta bouche.	zibla monnoé.
ouvre la porte.	ziblazo.
où est-il ?	koévi ?
l'oiseau est parti, il n'y est pas.	nouni koinda, kéléko.

P.

PAGNE. (marchandise.)	TAMAN M'LÉLÉ.
pain.	lipan.
palissade.	m'goudou. — maboibou.
papier.	papel. — kanda.
parasol.	vévo.

parens.	panguia. — komba.
paresseux.	mongui lititi uga salé. --guéïé sala bénéko.
parler.	sonsa. — soukoula. — linganézé touba.
partir.	koinda.
passé. fini.	méné.
patate.	m'bala.
paupière.	loubi kia liéso.
pavillon du navire.	lindou.
pays.	poutou. — sia.
pays. (mon)	sia-ménon.
pays. (ton)	sia-kou.
pays des blancs.	poutou-mondélé.
pays des nègres.	poutou-fioté.
peau.	m'kanda.
perdre.	zibizi. — zibelé — zi-bouilou.
perdrix.	kinkiololo. — goubi. migoudé.
perroquet.	kouzou.
peter.	néna founi.
petit.	koufi.
petit niconnois. (marchandise.)	sansakio.
peur.	boman. — ouili. — ba-moën.

phote. (marchandise.)	fouti koudoufou.
pièces de draps (de 18 pouces.)	pesé m'singa.
pièces de daps. (entières.	pesé m'singa vinba.
pied.	tanbi kikoulou.
pierre.	magnian. — matali.
pigeon.	binbé. — m'dinga.
piment.'	dongou. — m'bialazi.
pipe.	tinba. — saka.
piquer.	touila.
pisser.	souba.
pistache.	pinda. — m'gouba.
pistolet.	dika.
plaindre.	vanga bâlé.
plats. (pour table)	loubouki m'kounou. loubouki néné.
platille. (marchandise.).	bondi pinba. — sendé. pinba.
pleurer.	lila. — dila. — mazanga.
plume.	louzala.
plumer.	konan.
pluie.	m'voula.
pois à manger.	m'singui. — m'kaza.
poignet.	dingouli koko.

poil.	kondou.
poids pour peser.	makondia.
poisson.	tongo. — m'fou.
poisson salé.	dizi-mazia-mongoua.
poitrine.	m'toutou. = m'timan.
poivre.	dongou m'poutou.
porter.	nata.
pot.	bongou.
poudre à feu.	foula. — touvia.
poule.	m'sousou. — koukou. — bozé.
pouls.	sensé kina.
pour.	kia.
pourrir.	bola. — souti.
pourquoi ?	bikia ?
pousser.	nougouna.
poussière. (sable)	m'singanéné.
poux (de bois)	bongo tono.
prendre.	sinba.—bonga.—tamboula.
présent, don.	present'.
pue. (mâture.)	tou finan.
puer.	noukou.

PHRASES.

parlez.	guéïé sonza.
ne pleurez pas.	lila bakanako.

allez pousser cette poule.	nongouna m'sousou koinda.
allez, voilà la pluie.	koinda m'voula iza.

Q.

Quatre.	Ina.
que.	li.
qu'elle, quel.	nanni.— nanni nanni, — nandi.
qui?	kibibi?
quitter.	bika.

Phrases.

que veux-tu?	bikili tomba?
qui est-là?	nanni kélé ovo?
quittez cela.	bikakia.

R.

Racine.	Gosi.
ramasser.	koutika.
rasoir.	bélé m'lingué.
rassades. (petites).	m'sanga.
rat.	m'poukou.
ravet.	pezé.
recommencer.	boéla.
regarder.	tala.

règles.	minga.
reins.	miongo.
remède.	m'longo. — m'kizi.
rendre.	poutouila.—voutoula.
requin.	gomazia.
rester.	kala.
révérer.	tili.
rire.	séva. — sévanga.— séba.
rivière.	moéla mazia.
riz.	lozo.
rocaille. (poisson dans son écaille.)	koza.
roi.	makongo.
romalle. (marchandise.)	pezé lézo.
rôtir.	koka.
rouge.	binga.
rouiller.	lali lali.
rouler.	vizon boula.

PHRASES.

le requin mange les hommes.	gomazia vangou lia.
le riz est froid pour l'estomach.	lozo kioké poupa béné dia bakanako.
ramassez cette épingle.	kia paanga koutika.

S.

Sable.	Singa néné.
abre.	m'tanzi. — kouandou.
sac.	koutou.
saigner.	boutoula minga.
saisir.	bouila.
salade.	m'ti.
saler.	sia m'salou.
sang.	minga.
s'asseoir.	kalavansi.
s'asseoir sur son séant	foukaman.
savoir.	zaba.
se battre.	nouana.
se coucher.	lala. — léka.
sel.	salou. — mongoua. — moungoa.
semence.	maloumi.
sept.	sambouandi.
serrer.	kanga.
singe.	kiman.
six.	sanbanou.
sœur.	komba kint'.
soleil.	moégni. (chaud) — touban. (sans chaleur)
sommeil.	tola.
sonner.	sika m'panbou

sonnette.	m'panbou.
sortir.	ïenda.
souffler.	foula.
soulier.	sanpat', sabat'.
sourd.	koua.
soie.	soédi.
sucre.	sukidi. — soukili. -soukidi.
supérieur.	foumou.

PHRASES.

es-tu sourd ?	ékouelli ?
le soleil s'en va.	moégni koinda.
il ne faut pas se battre.	mouana botéko.
as-tu sommeil ?	guéïé tola bakzi ?
ne sales pas beaucoup ce que tu manges.	kakata sia m'salou bakanako. dia tiakou.
le sucre est bien bon.	sukidi boté manbéné.

T.

TABAC.	SONGA.
tabatière.	loukata songa.
table.	méza.
tafiat.	malavou. — mapimbé.
tambour.	dongou. — doungou.

tapselles. (marchandises.)	mangoula m'bazou.
tenir.	simba.
terre.	toto. — toko. — poutou.
territoire.	poutou.
testicules.	makata.
tête.	m'tou. — tou.
téton.	moiéné. — mabéné.
tien.	tiakou.
tiens.	tamboula.
tigre.	m'go. — go.
tirer un coup de fusil.	loza m'ta.
toile.	m'lélé.
toile bleue.	m'lélé bondi.
tomber.	m'boué.
tonnerre.	zazi.
tortue.	m'kouvou. — foulou toutou.
tourner.	vingoula.
tous.	béfo.
tousser.	kouzoula.
tout-à-l'heure.	boési mogn'.
travailler.	sala. — salanga.
trois.	tatou.
trou.	boulou.
trouver.	moéné.
tu ou toi.	gnéïé. — gnéyé.

PHRASES.

tout le monde dit :	béfo mondelé : — babos :
tu m'as dit.	toubézi minou.
as-tu mal aux testicules ?	makata etia koué béla ?
si tu ne travailles pas je te battrai.	guéïé salako filam singa akona matakou tiakou.
tiens, voilà du tabac.	tomboula songa.

U.

UN.	Mosé.

PHRASES.

prends un bâton.	simba mozé cougni.
avale un œuf.	guéïé mina mozé mankio.

V.

venir.	iza. — kouiza.
vent.	pebé. — pémon.
ventre.	vomou.
verre.	m'glazi--glass--kopp',
viande.	bizy.

viande salée.	bizi-mongoua.
vieux.	nounou.
ville.	banza.
vin.	ouini. — malavou.
vingt.	ouali-koumi.
v.	m'sété. — m'soutou. — via.
voilà.	ouiza.
voleur.	moévi.
vomir.	loukzi.

PHRASES.

que veux-tu ?	bikili tomba ?
je ne veux pas.	manguizi koamé.
as-tu mal au ventre ?	guéï belam vomou ?
voilà à manger.	ouiza dia.
il viendra.	o koisa.
je vais en ville.	menon koinda. — kounan banza.
je vais dans les montagnes.	kounan mongo.
je vais chez moi.	kounan-zo-a-mé.

PROJETS

D'ARMEMENS ET DE CARGAISONS.

AVERTISSEMENT.

Je crois faire plaisir aux négocians, aux personnes qui sont attachées à l'administration de la marine, et à tous ceux qui ont besoin de connaître la manière d'armer un bâtiment, en publiant les projets d'armemens qu'on va lire. Mais je le fais plus particulièrement encore pour les Colons qui sont moins que personne à portée de se procurer ces tableaux dont ils peuvent eux-mêmes avoir besoin et qui n'arment point, quoique leur fortune le leur permette quelquefois, parce qu'ils ne connaissent point suffisamment ces détails. Ils se souviendront que je les leur donne comme de simples projets d'après lesquels ils peuvent étendre

promptement leurs connaissances pour augmenter ou diminuer, en proportion de leurs moyens, les cargaisons ou les armemens que je suppose, et qui sont faits d'après les règles connues. Ces règles peuvent servir par tout et à tout le monde.

Je sais fort bien qu'on ne peut pas, proprement dit, établir de cargaisons primitives dans les Colonies, puisqu'on ne peut encore se fournir qu'en Europe des marchandises premières, d'où découle le résultat de toutes les autres spéculations. Mais le Colon, ou toute autre personne qui pourrait s'occuper d'armemens, saura du moins ce qui les forme, et même le prix, à quelque différence près, des objets qui les composent, et l'on conviendra que déjà c'est un avantage précieux à publier. La Louisiane est de toutes nos Colonies, celle qui offre le plus d'espoir à cet égard, et entre autres exemples que nous pourrions offrir, nous citerons le trop fameux Jean Milhët, dont nous avons raconté une partie des malheurs, qui faisait, pendant que la France possédait la Louisiane, les plus grands armemens, sans compter le commerce avec les Illinois dont il était presque seul en

possession. Ce que faisait cet homme si digne d'être connu, puisqu'il était aussi riche en vertu qu'en fortune, mille autres peuvent le faire, et voilà un accroissement sensible, une source de nouvelles richesses pour la mère patrie. Ce que nous faisons connaître est donc digne du public et de nous-mêmes, qui ne voulons que l'agrandissement de notre prospérité nationale.

Si tous les négocians étaient également délicats, le commerce ne saurait avoir trop d'étendue et de préposés, qui transportassent ses bienfaits dans toutes les parties du monde; et peut-être que le moyen d'arracher l'avidité et la cupidité de ceux qui le déshonorent, serait de lui ouvrir le cercle des encouragemens qui le purifient en l'élevant. En donnant aux personnes les plus éloignées, la faculté d'atteindre à toute la hauteur du commerce, c'est donc coopérer d'une manière heureuse à la pureté d'hommes honorables, quand ils ne cèdent point à la soif qui les dévore, et contribuer ainsi au bien général de la nation.

Nous avons également en vue les personnes de l'administration de la marine. Il ne suffit pas d'avoir l'habit de son état,

qui flatte l'orgueil en humiliant celui des autres, il faut avoir les connaissances qui excusent les distinctions. Je dis cela particulièrement pour les jeunes gens qui entrent dans la carrière, et qui croient souvent qu'ils ne sont administrateurs que pour commander et ne rien faire. Les personnes qu'ils emploient font leur besogne, et comme de simples commis ne peuvent pas s'identifier avec la chose qui ne leur porte ni profit ni honneur, ils ne cherchent comme on dit, qu'à *expédier*, et sans se donner la peine d'approfondir, d'étudier même le sujet, il court aux différens cartons, et se hâtent de copier leurs prédécesseurs; de manière que la science de l'administration ne fait point de progrès, si même encore les bornes ne s'en resserrent pas ainsi de jour en jour. J'avais conçu à cet égard un ouvrage intitulé : *les Devoirs et les Connaissances du véritable Administrateur de la Marine*, et comme il y a beaucoup de parties dans cette administration, que cet ouvrage exige de longs détails, et des connaissances supérieures aux miennes, je l'ai abandonné. Ce que je vais donner en est un extrait. Je souhaite qu'il ait toute

l'utilité que je lui aperçois, et qu'il facilite ceux qui se livrent aux vastes emplois de l'administration. Beaucoup de gens se croient administrateurs, qui frémiraient même s'ils se doutaient de la profondeur que leur place exige ; et quelques-uns parfaitement instruits, soutiennent que c'est une science où il faut continuellement improviser, et qui par cela même demande un fonds de connaissances très - étendues. Le tronc en est considérable, les branches en sont multipliées, et l'on ne peut guères en compter les ramifications. Il ne faut pas voir par tout avec le prisme de l'administration ; et la faute assez commune est de juger trop administrativement ; ce qui fait souvent dégénérer l'administration en tyrannie, et quelques administrateurs ambitieux en hommes injustes. Je ne me permettrai pas de tout dire, il faut savoir se taire, car il y a toujours des gens qui vous écoutent, pour vous supposer des personnalités au moment même que vous y pensez le moins, et cette crainte vous force à ensevelir des vérités qui seraient souvent d'une utilité publique. Je prie donc le lecteur de deviner le reste, et d'être bien

persuadé de la pureté de mes intentions. Si j'envisage quelquefois les abus, je ne pense jamais à fixer les yeux sur leurs auteurs, dont la plupart m'est entièrement inconnue. Ce sont donc les choses et non pas les personnes que je traite.

Le ministère de la marine et des Colonies, ne doit reconnaître naturellement que les bornes du monde, et la division qu'on pourrait en faire, ne servirait qu'à embarrasser le rouage de cette énorme machine, et par conséquent à porter beaucoup de lenteur dans un service qui exige la plus grande activité. Il a toujours eu les plus grandes attributions, et il serait peut-être dangereux de les lui retirer, car il n'y a point de circonstances où l'unité soit plus essentielle, et pour le prompt rétablissement de la marine, et pour la rapidité des rapprochemens de nos Colonies. Le moindre détour dans cette correspondance peut occasionner des longueurs pernicieuses, sans compter l'embarras des Colons pour reconnaître l'autorité à laquelle ils doivent précisément s'adresser. Mais cette unité indispensable exigerait un travail sur toutes les parties qui composent son faisceau, et l'ou-

vrage qui ferait ressortir toutes ses divisions pour en marquer sur un même tableau tous les devoirs séparés, rendrait un grand service à une des branches les plus importantes de l'administration générale de l'état. Il faut espérer que ce plan s'exécutera un jour, et, en attendant, nous nous permettons de donner ce qui est une des choses les plus faciles, et qui, cependant, n'est pas assez généralement connue..

Ainsi, le commerce et la marine ne peuvent regarder comme inutile l'exécution d'un commencement du plan qui tend à faciliter leurs opérations, et à multiplier les personnes utiles dans leurs parties. Voilà notre but, et c'est au public à juger si la suite de cette idée n'est pas de quelque valeur.

PROJET
D'ARMEMENT.

Pour traiter six cents nègres, à la côte d'Angole, je suppose, il faut un navire et une corvette, qui pour vendre leurs captifs dans les Colonies françaises ou espagnoles, seront composées des articles, et aux prix suivant; savoir :

Cargaison du grand Navire.

2,400 Pièces de guinée bleue de 14 aunes, à 34 liv. la pièce . .	81,600 l.	« s.
550 Indiennes de différens dessins, 14 aunes à 25 liv. la pièce. . .	13,750	»
450 Liménéas de différens dessins à 27 liv. la pièce	12,150	»
700 Chasselas. Idem, à 25 liv. 10 s. la pièce	17,850	»
700 Bajutapeaux. Idem, à 22 liv. 10 s. la pièce	15,750	»
500 Néganepaux. Idem, à 25 liv. 10 s. la pièce	7,650	»
	148,750	»

	Ci-contre	148,750 l.	s.
200	Batavias. Idem, à 22 liv. 10 s. la pièce	4,500	»
750	Niconnois de 11 aunes et demi, à 19 liv. 10 s. la pièce . . .	14,625	»
400	Tapselles. Idem, à 19 liv. 10 s. la pièce	7,800	»
350	Photes. Idem, 19 liv. 10 sous la pièce	6,825	»
200	Cochelis de 7 aunes et demi, à 13 liv. la pièce	2,600	»
150	Cholets. Idem, à 13 liv. 10 sous la pièce	1,950	»
150	Romales. Idem, à 13 liv. 10 sous la pièce	1,950	»
100	Coros doubles de 6 aunes, à 7 liv. 10 sous la pièce . . .	750	»
200	Platilles. Idem, à 7 liv. la pièce.	1,400	»
100	Mouchoirs de l'Indes, de 8 aunes, à 22 liv. la pièce	2,200	»
7,700	Pièces de marchandises. . . .	193,350	
500	Aunes de draps assortis, à 8 liv. l'aune, en bleu, rouge, etc. .	4,000	»
600	Aunes de bayettes. idem. à 3 liv. 10 s. Idem.	2,100	»
600	Aunes de soieries assorties, à 4 liv. Idem	2,400	»
150	Tapis de laine, à 15 liv. variés en dessins.	2,250	»
150	Couvertures. Idem, à 9 liv. . .	1,350	»
		205,450	»

De l'autre part	205,450 l.	»
900 Fusils français, à 9 liv.	8,100	»
9,000 Livres de poudres de traite, à 17 s. la livre.	7,650	»
350 Caves de six flacons, à 6 liv. la pièce.	2,100	»
400 Barbanson de graye, à 1 l. 10 s. .	600	»
2,000 Veltes eau-de-vie, à 9 liv. la velte	18,000	»
350 Barres de fer, à 3 liv. 5 s. la pièce.	1,137	10
500 douzaines de couteaux, à 3 liv. la douzaine.	1,500	»
30 Douzaines de bonnets, à 9 liv. la douzaine.	270	»
400 Barettes de cuivre, estimées ensemble	170	»
450 Sabres, à 2 liv. 5 s. la pièce. . .	1,012	10
400 Livres de rassades, à 1 liv. la livre	400	»
300 Livres de plomb à giboyer, à 36 liv. le cent.	108	»
600 Cannettes et mogues de fayence, à 8 s. la pièce.	240	»
500 Goblets à bierre, à 5 s. la pièce. .	125	»
40 Douzaines de Miroirs, à 12 liv. la douzaine	480	»
40 Paquets de grelots, à 1 liv. le paquet	40	»
804 Assiettes de fayences assorties, à 2 liv. 10 s. la douzaine . .	167	10
	247,550	10

Ci-contre	247,550 l.	10 s.
300 Plats de fayence assortis, à 12 s. la pièce.	180	»
200 Soupières assorties, à 1 liv. 4 s. la pièce.	240	»
150 Pots et cuvettes, à 1 liv. 16 s. la pièce.	270	»
20 Douzaines de tabatières, à 2 liv. 8 s. la douzaine.	48	»
6,000 Pierres à fusil, à 5 liv. 10 s. le cent	33	»
30 Douzaine de briquets, à 1 l. 4 s. la douzaine.	36	»
25 Douzaines de rasoirs, et leurs pierres, à 3 liv. la douzaine. .	75	»
812 Demi ancres, à 27 liv. la fourniture de 21	1,053	»
1,200 Barils à poudre, à 12 s. la pièce. .	1,320	»
600 Portugaises en or, à 45 liv. 5 s. la pièce, ou 4,800 piastres gourdes à 5 liv. 13 s.	27,150	»
PRÉSENS.		
250 Aunes de velours de coton, à 6 l. 10 s. l'aune.	5,900	»
10 Pièces de choquelas de 16 aunes, à 40 liv. la pièce	400	»
10 Pièces d'indiennes fines, à 36 liv. la pièce.	360	»
6 Fillières assorties, de corail, ensemble	600	»
	285,215	10

De l'autre part		285,215 l.	10 s.
10 Fusils fins, à un et à deux coups, à 24 liv. la pièce		240	»
12 Boucaniers, à 15 liv. la pièce. .		180	»
150 Aunes de toile blanche de Laval, à 3 liv. l'aune		450	»
150 Dauphines brochées en soie, à 8 liv. l'aune		1,200	»
50 Manteaux de draps galonés en faux, à 20 livres la pièce. . .		1,000	»
100 Vestes, idem, galonnées, à 12 l. la pièce.		1,200	»
6 Manteaux de draps galonnés en plein, à 80 liv. la pièce . . .		480	»
Frais d'embalage, et autre petits frais de gabare, charrois, etc. .		2,200	»
Total et montant de la cargaison. . .		292,165	10
Navire, agrés, apparaux, vivres à bord, avances à l'équipage, et tous les ustensiles de négrier ensemble.	98,740 l.		
Corvettes, cargaison, pour cent nègres dans l'assortiment proportionné comme ci-dessus, vivres, et avances à l'équipage payé, et tous ses ustensiles de négrier	95,000	193,740	
Commission à deux pour		485,905	10

Ci-contre		485,905 l. 10 s.
cent sur le total de 483,904 liv. 10 s. . .		9,678
Entière mise dehors des deux navires pour six cents nègres. . . . total. . . .		495,583 10

RÉSULTAT DU PROJET EN EUROPE.

Vente de six cents nègres à St.-Domingue, cavé à 2,400 liv. chaque	1,440,000 l.	
Tonnelage de 40 livres par tonneaux reçu en France avant le départ du navire, estimant les deux navires à 650 tonneaux, qui argent de l'amérique fait. .	39,000	
Fret en retour des deux navires, argent de l'Amérique.	45,000	
	1,524,000 l.	

A DÉDUIRE.

Commission, au capitaine, au commettant de St.-Domingue, pour la vente, avantage des officiers, et frais à St.-Domingue, estimé pour le tout ensemble à 9 pour cent sur la somme de 1,440,000 l. ci	129,600 l.

De l'autre part. 129,600 l.			
Gages aux 2 équipages pour un an 52,000			
Premier résultat . . . . . 1,524,000 l.			
Suite des objets à déduire . . 181,600			
Assurance à payer, quatre mois après l'arrivée du navire en France, à sept pour cent sur la somme de 457,904 pour tout le voyage. 48,179			
Commission de recouvrement, sur le total de 1,440,000. . . . 43,200	454,579		
	1,978,579		
A déduire trente-trois un tiers pour cent le change.	417,007	1,561,572 l.	6.
Valeur des deux navires, et leurs ustensiles restans au retour, ensemble . .		75,000	
Bénéfice de l'opération, ci. . .		415,421	10

OBSERVATIONS.

OBSERVATIONS.

Obtenant, je suppose, une permission de vendre dans les Colonies espagnoles, on aurait à déduire de chaque tête 3 à 400 liv., mais aussi on serait payé comptant en piastres, avec lesquelles on acheterait autant de mulets que pourrait contenir les deux navires, dont le nombre s'éleverait à plus de 200 qui gagneraient au moins 300 liv. chacun, marchandises qui se paient comptant à Saint-Domingue ; on pourrait également se charger de cuirs-verts, marchandises sur laquelle il y a un bénéfice certain de plus de 30 à 35 pour cent à les apporter en France. Ce chargement peut se faire sans beaucoup de peine, et avec très-peu de risque, et même il pourrait être assuré, motivé qu'il serait dans la police d'assurance.

Il faudra tout faire pour obtenir la permission de vendre chez les Espagnols.

Si on est obligé de vendre à Saint-Domingue, il faut préférer le port du Cap (*), comme le quartier le plus riche, et celui où les rentrées sont plus sures ; mais pour

(*) Pauvre Cap-Français ! quand serez vous en état d'être encore cité ?.....

avoir la facilité de réarmer de suite au retour des deux navires, on doit obtenir de quelques maisons de commerce de France, qui ont des maisons à Saint-Domingue, qu'elles répondent des rentrées, moyennant une commission de 10 pour cent sur le montant de la vente, s'obligeant de remettre ce comptant fait, en denrées coloniales au cours, et le montant des crédits restans, en leurs papiers, à trois mois plus longs que les termes de la vente, contrat que l'on peut faire avec plusieurs maisons; c'est un moyen qui facilite une seconde opération, et qui fait palper le bénéfice fait; alors le résultat de l'opération démontrée ci-dessus sera moins fort, mais aussi plus certain.

On ne compte rien pour la mortalité des nègres qui résulte nécessairement de ces sortes de voyage, c'est avec le composé de cette cargaison qu'on doit passer le nombre donné de 600 nègres, par la navigation de la corvette, par exemple, qui doit aller chercher la traite dans tous les petits ports, et qui, partant avant le grand navire d'un mois seulement, doit être pleine à son arrivée, en admettant tous les événemens ordinaires de la traite de cette côte.

PROJET.

D'ARMEMENT

Pour un Bricq de 12 canons de 4 livres de balles, doublé en cuivre, monté par 80 hommes d'équipage.

Coque du Navire.

Elle doit être construite dans les proportions requises, et sur le plan qu'en aura donné l'ingénieur en chef chargé de ce détail.

Carénage.

Il sera soigneusement suivi en bonnes matières, tant en étoupes que bray, goudron et galipot; il ne sera employé que de bonne toile pour la plus grande durée du doublage en cuivre.

Doublage en Cuivre.

Il sera employé, à cet effet, des feuilles ordinaires de cinq pieds de long, du poids de neuf à dix livres, clouées et chevillées en cuivre, rivées et mastiquées soigneusement.

Mature.

Elle sera proportionnée à la coque dans toutes ses dimensions, en bon bois du nord, avec ses rechanges consistant en quatre mâts d'hunes, quatre perroquets, tous les bouts dehors et vergues de rechange.

Grément.

Il sera complété en chanvre de choix, travaillé avec soin; il ne sera employé pour sa confection que des brays et goudrons de première qualité.

Pouliage.

Il sera complété, suivant les échantillons requis, en ormeau. Les rouages et boulons en seront en bon bois de Gayac,

avec tous les rechanges des maîtres d'équipage et canonniers.

Voilure.

Il faut faire usage de toile de Bretagne, première qualité, cousue soigneusement, et avoir un jeu complet de rechange de même nature et qualité, pavillons et flâmes de toutes les nations, suivant les ordres qui seront donnés.

Cables.

Deux cables de cent-vingt brasses proportionnés au navire, et trois grelins pour le même usage.

Ancres.

Deux ancres de diverse grandeur et poids ; deux grapins pour les embarcations.

Embarcations.

Elles seront construites suivant le plan qui sera donné avec les emménagemens nécessaires, la voilure et mâture pour chacune.

Lest en Fer.

Trois cents quintaux fer en gueuse ; le reste en petits cailloux propres à cet usage.

Articles du Maitre d'Équipage.

2 cloches.
1 grelin.
6 bouées.
2 quintaux suif.
2 douzaines basane.
3 cuirs forts.
12 épissoirs.
Différentes pièces d'hunier et bitor.

Articles du Pilote.

4 plombs de sonde.
6 braillards.
2 porte-voix.
2 locs.
3 compas de route.
12 horloges.
1 longue vûe de nuit.
1 longue vûe de jour.
Toutes les cartes générales.

Charpentier.

4 haches.
2 compas.
4 herminettes.
2 harpons.
2 fouines.
1 meule à aiguiser.
6 vrilles.
6 scies de diverses formes et grandeurs.
6 ciseaux.
2 pots de fer.
4 maillets.
6 limes.
4 pelles de bois.
2 *dito* de fer.
2 quintaux plomb en planche.
2 quintaux clous assortis.
2 quintaux étoupes.
3 *dito* bray gras.
4 *dito* goudron.
50 livres peinture apprêtée.
100 livres huile de lin.
4 grattes.
4 fauberts.
72 balais.

2 masses.
6 marteaux. } en fer.
6 pinces.

TONNELIER.

30 gamelles.
30 barils de galère.
30 bidons.
30 corbillons.
15 boujarons en fer blanc.
4 huiliers. *id.*
4 vinaigriers. *id.*
4 pompes. *id.*
10 bailles de combat.
6 seaux cerclés en fer.
1 meule à aiguiser.
1 rabot.
1 chevalet. 1 banc.
2 planes. 3 asses.
2 étilles. 4 scies.
1 dolloir.
2 maillets en bois. 1 chien.
2 entonnoirs.
2 pinces. } en fer. 2 ceuillettes.
2 compas. } 2 robinets.
2 cout. à 2 manches

100 livres cercles de fer.
2 paquets de feuillard.
2 paquets d'osier.
200 douves à pièces et à barriques.
50 fonds.
50 bondes en bois.
100 livres liège en planche.

VOILIER.

10 pièces de toile à voile.
50 livres fil à voile.
4 cornes.
4 prélats.
2 douzaines d'aiu illes.
4 dez à coudre.
1 banc.
6 sacs.
6 douzaines racages.
Tentes et filets de bastingage.

MAITRE-CANONIER.

6 pinces en fer.
20 palans et bragues montés.
24 cornes à amorces.
24 refouloirs.
24 tire-bours.

24 cuillers.
24 écouvillons.
30 coussins de mire.
50 livres de mêches.
30 épinglettes.
50 gargoucières.
12 paires de roues d'affûts.
25 plaques à lumière.
50 barres d'anspects.
20 fanaux de combat.
3 fanaux de signaux.
3 lanternes sourdes.
25 boute-feux.

Maitre-d'Armes.

1 coffre d'armes.
30 fusils.
30 paires de pistolets.
24 sabres.
30 haches d'armes d'abordage.
4 grapins d'abordage et leurs chaînes.
30 gibernes.
24 baudriers.
40 paires de menottes.
Toutes les barres de justice.

Grosse Artillerie.

12 canons de 4 l. montés sur leurs affûts.

Munitions de Guerre.

15 quintaux de poudre à canon.
1 quintal de poudre fine.
600 boulets ronds.
600 boulets ramés.
400 boîtes à mitraille.
2 caisses d'artifice.
50 fusées de signaux.
4000 cartouches de calibre pour fusils et pistolets.

Ustensiles de Cuisine.

2 chaudières.
1 cuisine.
2 douzaines de couteaux.
12 plats d'étain.
24 assiettes d'étain.
4 chandeliers de cuivre.
2 casseroles en cuivre.
2 cafetières en fer-blanc.
2 bouilloirs.
1 lampe pour la chambre.

3 cuillers de fer.
2 fourchettes en fer.
2 pelles.
2 pincettes.
1 paire de forts chenêts.
2 gardes-cendres.
1500 bûches de bois à brûler.

COMMIS AUX REVUES.

Registres, encre, plumes, papier, cachet, cire, etc. etc.
160 chemises en ginga.
160 vestes de ratine.
160 culottes de toile.
160 paires de souliers.

VIVRES - GÉNÉRAUX.

90 quintaux de biscuits.
40 *dito* viande salée, un tiers en porc, deux tiers en bœuf.
100 poules et leurs cages.
4 quintaux de bled d'espagne ou maïs.
12 moutons et ce qu'il faut pour leur nourriture, en proportion du temps que l'on prévoit qu'ils ont à vivre.
25 quintaux morue sèche.
40 *dito*. fèves et fayaux.
10 *dito*. de riz,

4 *dito.* fromage.
4 *dito.* prunes.
3 *dito.* huile d'olive à manger.
60 veltes de vinaigre.
150 livres de bougies d'habitacle.
3 quintaux de beurre.
4 livres de thé.
6 barils de sardines.
3 *dito.* harengs saurs.
4 *dito.* farine
100 barriques à eau.
40 barriques de vin de cargaison.
60 veltes eau-de-vie.
25 livres savon.
300 livres de sel, etc. etc.

COFFRE DE CHIRURGIE.

1 coffre garni de tous les médicamens nécessaires, avec une caisse d'instrumens.
10 matelas.
10 couvertures.
10 traversins.
6 rasoirs.
4 plats à barbe.
2 cuirs pour rasoirs.
1 pierre à repasser.
Vieux linge et charpie.

PROJET

De l'armement d'une frégate de 44 canons, dont 32 de 18 livres de balles, et 12 de 8 livres sur les gaillards, doublée en cuivre et montée par 360 hommes d'équipage.

Coque du Navire.

Elle sera construite dans les proportions requises, et sur le plan qui sera donné. Chacune des membrures sera proportionnée d'après les échantillons, chevillée en cuivre, surveillée et agréée par l'ingénieur en chef du port de construction, et garnie suivant l'usage, d'un rouage de gouvernail, cuisine, habitacle, etc., etc. Toute la menuiserie de la chambre, des cloisons, tables, cabanes, et tous les emménagemens quelconques, etc., suivant la distribution d'usage et prescrite. Le gaillard-derrière sera garni d'un bastingage solide en liège.

Carène.

Elle sera soigneusement suivie en bonne matière, tant en étoupe que bray, goudron et galipot : il ne sera employé pour la plus grande durée et perfection du doublage en cuivre, que de la bonne toile.

Doublage en Cuivre.

Il sera employé, à cet effet, des feuilles ordinaires de cinq pieds de long, du poids de neuf à dix livres, clouées en cuivre, rivées soigneusement et bien mastiquées.

Mature.

Elle sera proportionnée à la coque dans toutes ses dimensions, en bon bois du nord (*), avec ses rechanges, consistant en quatre mâts de hunes, quatre perroquets, tous les bouts dehors et vergues de rechange.

(*) Ce qui se dit ici pour l'Europe s'applique naturellement à la Louisiane, où l'on trouve toutes sortes de bois de construction. Cayenne les fournit également.

Grément.

Il sera complété en chanvre de choix et de première qualité et travaillé avec soin; il ne sera employé pour sa confection, que des brays et goudrons d'un choix supérieur.

Pouliage.

Il sera complété, suivant les échantillons requis, en ormeau; les rouages et boulons en bon bois de gayac, avec tous les rechanges des maîtres d'équipages et canonniers.

Voilure.

Elle doit être en bonne toile de Bretagne, de première qualité, cousue soigneusement, et on doit avoir un jeu complet de rechange de même nature et qualité, pavillons et flâmes de toutes les nations, suivant les ordres qui seront donnés.

Cables.

Trois cables de cent-vingt brasses proportionnées au corps de la frégate; quatre grelins de diverses grosseurs.

Ancres.

ANCRES.

Quatre ancres de diverses grandeurs et poids ; trois grapins pour embarcations.

EMBARCATIONS.

1 chaloupe de 30 pieds.
1 de 25. } en forts échantillons devant
1 de 18. } servir pour l'amarinage.
Voilure et mâture pour chacune.

LEST EN FER.

60 tonneaux fer en gueuse, le restant en petits cailloux.

ARTICLE DU MAITRE D'ÉQUIPAGE.

3 sifflets d'argent avec leurs chaînes.
2 cloches.
1 grelin de rechange.
12 bouées.
Différentes pièces de 18, 24, 30 et 40.
— huniers.
Plusieurs pièces de bitors.
10 quintaux suif.
6 douzaines basanes.
6 cuirs forts.
24 épissoirs, etc.

Article du Pilote.

6 plombs de sonde.
24 braillards.
6 porte-voix.
4 locs.
6 compas de route.
4 horloges de demi-heure.
12 minutes, demi et quart de minute.
1 longue vue de jour.
1 *dito* de nuit.
Toutes les cartes générales, etc.

Articles du Charpentier.

10 haches.
6 compas.
10 herminettes.
4 harpons.
6 foines.
12 vrilles de diverses grandeurs.
10 scies de divers esformes et grandeurs.
12 ciseaux.
6 pots de fer.
12 maillets.
12 limes de diverses espèces.
24 pelles de bois.
6 *dito* en fer.

5 quintaux plomb en planches.
10 quintaux clous divers.
10 quintaux d'étoupes.
12 quintaux brays gras.
15 *idem* de goudron.
2 *idem* peinture apprêtée.
24 grattes.
12 fauberts.
200 balais.
4 masses.
12 marteaux. } en fer.
10 pinces.

ARTICLES DU TONNELIER.

100 gamelles.
100 bidons.
100 corbillons.
50 boujarons.
12 huiliers.
12 vinaigriers. } en fer blanc.
12 pompes.
12 pompes en bois.
25 bailles de combat.
24 seaux cerclés en fer.
2 meules à éguiser.
2 rabots.

2 chevalets.
6 planes.
12 étilles de diverses formes.
6 pinces en fer.
4 compas en fer.
4 quintaux cercles de fer.
12 paquets feuillards assortis.
12 paquets d'osiers.
500 douves à pièces et à barriques.
100 fonds pour *idem*.
400 bondes en bois.
1 quintal liège en planche, etc. etc.

Articles du Voilier.

24 pièces de toiles diverses qualités.
2 quintaux de fil à voiles.
24 cornes.
12 prélats.
6 douzaines d'aiguilles.
12 dez à coudre.
8 douzaines rocages pour voiles d'étais de de focs et autres.
2 bancs.
24 sacs.
Tous les filets de bastingages, etc. etc.

Articles du Maitre-Cannonier.

44 pinces de fer.
180 palans et bragues montés.
90 cornes à amorces.
90 refouloirs.
90 cuillers.
90 tire-bourres.
90 écouvillons.
200 coussins de mire.
3 quintaux mêches.
150 épinglettes.
200 gargoussiers.
60 paires roues d'affuts pour rechange.
50 plaques de lumières.
200 barres d'anspects pour canons.
50 fanaux de combat.
6 fanaux de signaux.
12 lanternes sourdes.
100 boute-feux, etc. etc.

Articles du Maitre-d'Armes.

4 coffres d'armes.
12 espingoles.
160 fusils de calibre armés de leurs bayonnettes.

160 paires de pistolets de calibre.
200 sabres.
160 haches d'armes d'abordage.
8 grapins d'abordage avec leurs chaînes.
160 gibernes.
160 baudriers.
moules à cartouches et espingoles.
toutes les barres de justice.
100 menottes en fer.
2 Etablis garnis de limes, compas, monte-ressorts, étaux, tire-bourres, épinglettes, tourne-vis, pierres à fusil et pistolets, vis, chiens pour rechanger, baguettes en fer, etc.

Grosse Artillerie.

32 canons de 18 liv. de balles. } garnis de
12 *dito.* de 8 pour les gaillards. } leurs affuts.

Munitions de Guerre.

110 quintaux poudre à canons.
5 *dito.* poudre fine.
1600 boulets de 18
1600 boulets ramés.
1200 boîtes à mirailles. } grande batterie.
1200 bottes d'asperges.
400 évantails.

e calibre.

ordage.
vec leurs chaînes.

et espingoles.
justice.

nes, compas, mon-
ourres, épinglettes,
et pistolets, vis,
guettes en fer, etc.

ILLERIE.

alles. } garnis de
lards. } leurs affuts.

E GUERRE.

à canons.

} grande batterie.

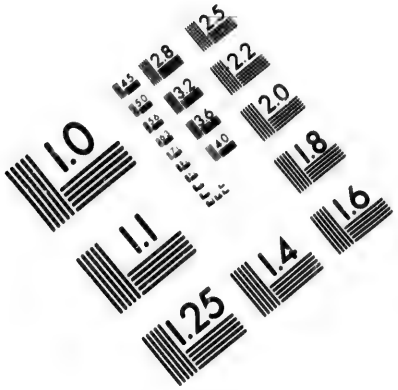

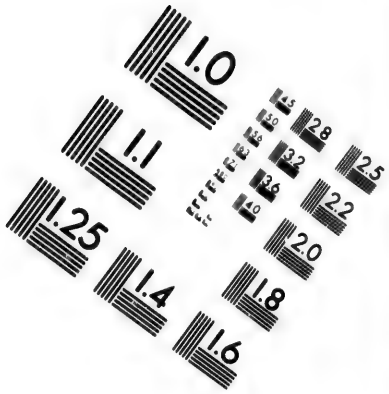

IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)

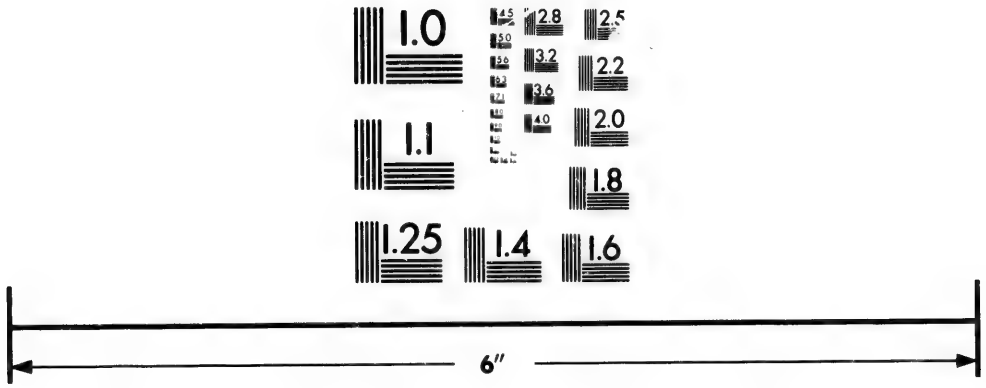

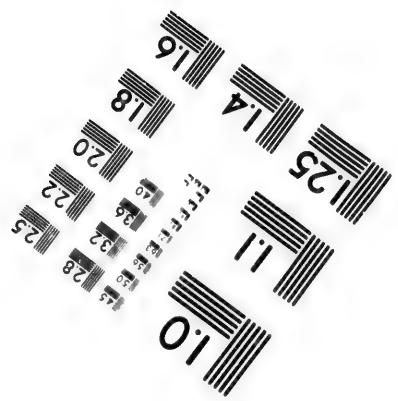

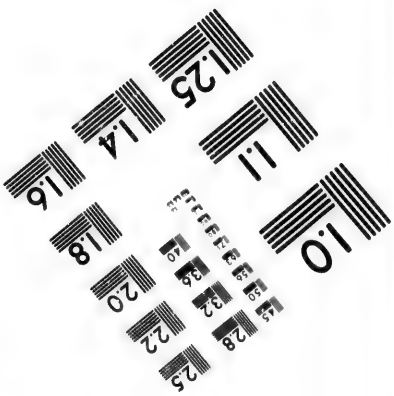

Photographic
Sciences
Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

CIHM/ICMH
Microfiche
Series.

CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.

Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

© 1982

600 boulets ronds de 8 } gaillard.
600 boulets ramés
300 boîtes à mitrailles.
20000 cartouches de calibre pour fusils et pistolets.
6 caisses d'artifices.
100 fusées de signaux, etc. etc.

USTENSILES DE CUISINE.

4 chaudières en cuivre pour l'équipage.
2 cuisines garnies de leurs fours.
3 douzaines plats d'étain.
6 douzaines couteaux.
5 douzaines assiettes d'étain.
12 chandeliers. } en cuivre.
8 casserolles.
8 cafetières en fer-blanc.
4 bouloirs.
1 lampe pour la chambre.
12 grandes cuillers de fer.
6 fortes fourchettes en fer.
5000 bûches à brûler.
4 fortes pincettes.
4 fortes pelles.
2 paires de forts chenêts.
4 gardes cendres, etc. etc.

Commis aux Revues.

Registres, plumes, encre, papier, cire, cachet, etc. etc.

700 chemises bleues en ginga.
700 vestes bleues en laine.
700 paires de culottes de toile grise.
700 paires de souliers.

Vivres Généraux.

400 quintaux biscuits d'équipage.
200 *dito*, viande salée, un tiers en porc, deux tiers en bœufs.
35 moutons vivans, et ce qui est nécessaire pour leur nourriture, proportionnée au temps qu'il leur reste à vivre, chacun.
10 porcs en vie.
300 poules avec leurs cages pour les contenir.
12 quintaux blé d'espagne ou maïs.
70 quintaux morue sèche.
100 quintaux fèves et fayaux.
30 quintaux riz de la Caroline, ou autres.
40 quintaux de fromages croûte rouge, ou autres.
40 quintaux de prunes.
10 quintaux de sucre.

12 quintaux d'huile à manger.
120 veltes de vinaigre.
10 quintaux bougies pour habitacles.
10 quintaux de beurre.
6 livres de thé.
20 barils de sardines.
10 barils de harengs.
10 barils de farine.
400 barriques à eau.
160 *dito*, vin de cargaison.
400 veltes d'eau-de-vie.
8 quintaux savon de Marseille.
10 quintanx de sel, etc. etc.

Coffre de Chirurgie.

1 coffre garni de tous les médicamens nécessaires, avec une caisse d'instrumens.
30 matelas.
30 couvertures.
30 traversins.
18 rasoirs.
12 plats à barbe.
4 cuirs à rasoirs.
4 pierres à repasser.
Vieux linge et charpie.

LE COFFRE
DE CHIRURGIE.

Quand la marine fait un armement, elle a le plus grand soin de détailler les articles et d'établir un compte de chaque objet séparé. Mais j'ai toujours vu que quand il s'agit de fournitures de drogues et de médicamens, on se contente de porter en bloc, *tant pour le coffre de chirurgie*. Je me doutois bien que cela devait donner lieu à quelques abus, et j'en ai eu la preuve. J'en parlai un jour à un docteur habile qui a beaucoup voyagé, et qui connaît parfaitement bien aussi toutes les parties de l'Inde. Il suffit que je le nomme pour inspirer la plus juste confiance; c'est ce même respectable Dazille (*), dont j'ai

(*) Il est l'auteur de plusieurs excellens ouvrages, sur le Tétanos, les maladies des nègres et les maladies des pays chauds. Tout le monde peut lire et juger ces productions. Elles portent beaucoup d'intérêt et de clarté, et il n'est point de planteur américain qui ne dût en faire la base de sa bibliothèque.

déjà peint l'humanité, le désintéressement et la profondeur des connaissances, ancien chirurgien-major et autrefois médecin du roi à Saint-Domingue. A cette occasion nous eumes plusieurs entretiens, et ce n'est pour ainsi dire que la rédaction de ces entretiens instructifs que je vais donner. C'est éclairer les chefs sur une partie majeure et qu'on semble avoir trop négligée. Je suppose un armement pour l'Inde, ou si l'on veut, pour l'Isle de France, etc., et l'on sent qu'il en est de même pour la Louisiane et pour toutes les Colonies en général.

J'observerai en passant, qu'avec beaucoup d'observations générales sur les productions médicinales de toutes nos Colonies, le docteur Dazille dit positivement dans son ouvrage sur *les maladies des climats chauds*, qu'il suffit d'envoyer dans chacun de ces établissemens les substances médicamenteuses doit voici la la liste.

1°.

Les acides. . . . . { vitriolique. nitreux. marin.

Le soufre.

L'alun.

Les vitriols. . . . . { blanc. vert. bleu.

Le verd-de-gris.
La litharge.
Le mercure.
L'antimoine.

2°.

La salsepareille.
L'ipécacuana.
La rhubarbe.
Le jalap.
Le salep.
Le quinquina.
Le séné.
Le safran.
Les têtes de pavots blancs.
L'agaric de chêne.
L'opium.
La manne.
Le tartre.
La crême de tartre.
Le sel ammoniac.
Le nitre.

3°.

Les cantharides.
La cire.

Comme j'ai pensé que cette nomenclature peut servir aux planteurs pour former la pharmacie principale de leurs habitations, je n'ai point hésité à leur donner cette communication, puisque mon but est de leur être continuellement utile.

Maintenant je vais donner suite à mon plan; et comme la marine est l'objet de mon étude aussi bien que les Colonies, je me fais un devoir de lui être également utile, et je le serai réellement dans cette occasion, puisque je tends à ménager souvent ses fonds dans une partie qui a été long-temps sans être éclairée. Je prends pour base des demandes qui ont été faites sous le ministère de M. de Boynes. M. Auda était alors *premier commis de la marine;* en homme prudent il voulut s'éclairer sur cette matière, et je lui dois beaucoup de renseignemens à cet égard; en sorte que lui et M. Dazille me mettent à portée de publier le tableau suivant, où les demandes sont absolument les mêmes que l'on fit dans le temps, et qui depuis se sont renouvelés tant de fois. Les réductions en sont très-modérées, et je laisse aux hommes d'État le soin d'en tirer les conséquences.

DROGUES
ET
MÉDICAMENS,

Destinés à former le coffre de chirurgie.

	Prix	Total
ŒTHIOPS MINÉRAL. Demande 120 livres pesant, réduction 60, reste 60	4 l. » s.	240 l. » s.

Ce remède ne se donne que par grains, il est composé d'une partie de mercure sur deux de souffre ; il est fondant, et l'on en fait rarement usage à bord des vaisseaux ; mais lorsque les chirurgiens s'en servent ils le composent à mesure qu'ils en ont besoin ; il n'est donc nécessaire d'envoyer que ce qu'il faut pour les

	Prix	Total
Ci-contre.		240 l. » s.

médecins employés à l'Isle-de-France.

AGARIC PURGATIF. Demande 30 livres pesant, sans réduction, reste 30 . . . . . 3 10 105 »

Bon purgatif, fort en usage pour les maladies de la tête.

ALOES SUCCOTRIN. Demande 25 livres pesant, réduction 13, reste 12 . . . . . 4 » 48 »

Purgatif et stomachique excellent, il ne s'emploie que par grains; l'on en tire du Cap de Bonne-Espérance, qui ne coûte que 12 ou 14 sous. L'aloës étant très-abondant dans nos Colonies, il devrait être préparé sur les lieux, et par ce moyen, il ne coûterait que le prix du bois.

ALUN DE ROCHE. Demande 100 livres pesant, réduction 50, reste 50 . . . . . » 8 20 »

C'est un astringent dont

413 »

	Prix	Total
De l'autre part.		413 l. » s.

on fait très-peu d'usage. A l'intérieur, il s'emploie par grains dans les collyres; calciné, il modifie et réprime les chairs des ulcères baveux.

AMANDES DOUCES en coques. Demande 150 livres pesant, sans réduction, reste 150	1 4	180 »

Il s'emploie beaucoup pour le sirop d'orgeat, les looks, les émulsions; quant aux amandes douces, si l'apothicaire est instruit on peut, on doit augmenter leur quantité, parce qu'alors il fait l'huile à mesure de ses besoins; mais il est inutile d'en envoyer car elle arriverait décomposée, et produirait des effets opposées à ceux qu'on se propose. Au surplus, on peut, on doit y suppléer

593 »

	Prix	Total
Ci-contre.		593 l. » s.

par les productions locales que l'on trouvera infiniment multipliées.

AMANDES AMÈRES. Demande 50 livres pesant, réduction 35, reste 15. . . . . » 18 13 10

On n'en fait guères usage que chez les confiseurs, et rarement la médecine y a recours. Cependant son huile, par expression, est anti-vermineuse, appliquée à l'extérieur. M. Dazille ne conseille pas d'en faire usage à l'intérieur ; parce qu'elle échauffe beaucoup.

ANGÉLIQUE DE BOHÈME. Demande 6 livres pesant, sans réduction, reste 6. . . . . 2 » 12 »

Excellent stomachique. Il entre dans l'eau de mélisse composée, et dans

		618 10

	Prix	Total
De l'autre part		618 l. 10 s.

plusieurs autres remèdes; mais il peut être parfaitement remplacée sur les lieux.

ANIS VERD. Demande 12 livres pesant, sans réduction, reste 12.	» 13	7	16

Excellent correctif des purgatifs ; l'huile essentielle d'anis entre dans plusieurs compositions qu'on emploie beaucoup. On devrait faire un plus grand usage de la semence de ce végétal.

ANTIMOINE CRUD. Demande 150 livres pesant, sans réduction, reste 150.	» 14	105	»

L'usage en est presque journalier. Il fait la base de beaucoup de préparations, telles que l'émétique, le kermès minéral, et se conserve bien.

731 6

	Prix	Total
Ci-contre.		731 l. 6 s.
ARCANUM DUPLICATUM. Demande 20 livres pesant, sans réduction, reste 20	3 »	60 »

Ce remède est composé d'huile de vitriol et d'alkali de nitre. Ce dernier article étant fort commun sur les lieux, l'arcanum devrait y être composé; ce remède est bon et fort en usage.

ARSENIC. Demande 50 livres pesant, sans réduction, reste 50 .	» 10	25 »

L'arsenic n'est point d'usage à l'intérieur, il ne s'emploie que pour faire mourir les rats.

ASSA FŒTIDA. Demande 12 livres pesant, sans réduction, reste 12.	3 10	42 »

Anti-hystérique, il peut et doit être suppléé sur les

	858 6

	Prix	Total
De l'autre part		858 l. 6 s.

lieux, avec d'autant plus d'avantage qu'il est susceptible de se rancir. Il devrait être composé sur les lieux. Il est d'un très-grand usage.

BAUME D'ARCŒUS. Demande 150 liv. pesant, sans réduction, reste 150.	3 »	450 »

Ce baume est d'un très-grand usage, mais susceptible aussi de se rancir, c'est pourquoi il devrait être composé sur les lieux.

BAUME TRANQUILLE. Demande 30 liv pesant, sans réduction, reste 30	4 »	120 »

D'un grand usage, il peut se conserver pendant quelque temps; le mieux serait de le composer sur les lieux.

1,428

	Prix	Total
Ci-contre.		1,428 l. 6 s.
BAUME DE COPAHU. Demande 50 livres pesant, réduction 25, reste 25.	2 10	62 10

D'un grand usage, mais ayant peu de propriété il devrait être supprimé.

BAUME DE FLORAVENTY. Demande 50 liv. pesant, réduction 25, reste 25.	12 »	300 »

Il ne s'applique qu'à l'extérieur, à petite dose, et souvent mêlé avec différens corps gras; c'est de l'esprit-de-vin empreint des principes de quelques végétaux.

BAUME DE SOUFFRE anisé. Demande 12 liv. pesant, réduction 6, reste 6	32 »	192 »

Composé d'huile essentielle d'anis et de souffre, jusqu'à saturation. Ce remède est très-peu en usage et très-échauffant: il n'en-

1,982 16

	Prix	Total
De l'autre part		1,982 l. 16 s.

tre que dans les pilules de Morton, et les tablettes de souffre composées.

BAUME VERD DE METZ. Demande 12 livres pesant, sans réduction, reste 12. . . . . 10 » 120 »

D'usage seulement dans les pansemens des plaies qu'il aide à cicatriser.

BAUME VULNÉRAIRE. Demande 24 livres pesant, réduction 12, reste 12 . . . . . 8 » 96 »

On s'en sert peu. L'on préfère avec raison l'eau vulnéraire. Encore, l'un et l'autre ne doivent être employés qu'à l'extérieur.

BAUME DU COMMANDEUR. Demande 24 livres pesant, réduction 12, reste 12. . . . . 12 » 144 »

Composé de différens baumes, résines et végétaux, extraits par l'esprit-de-vin ; il n'est d'usage

2,342 16

	Prix	Total
Ci-contre.		2,342 l. 16 s.

qu'à l'extérieur ; on l'emploie souvent malgré qu'il ait peu de vertu. Les officiers de santé instruits le suppriment, le pays étant couvert de plantes qui peuvent le remplacer avec avantage.

BAYES DE GENIÈVRE. Demande 400 livres pesant, sans réduction, reste 400	» 10	200 »

Elles sont stomachiques, anti-scorbutiques, et d'un très-grand usage. Le pays fournissant beaucoup de substances qui leur sont préférables, elles devraient être supprimées. Il ne faut que de la bonne volonté pour faire recueillir les productions locales.

BORAX. Demande 6 livres pesant, sans réduction, reste 6. . . .	6 »	30 »

Il ne sert que pour faire

	2,572 16

	Prix	Total
De l'autre part		2,572 l. 16 s.
le sel sédatif d'Homberg, qui est très-rafraîchissant, et d'un grand usage.		
BLANC DE BALEINE. Demande 20 livres pesant, réduction 14, reste 6.	4 »	24 »
Béchique employé dans la composition de quelques loks; mais il se rancit dans la traversée; il peut être aisément remplacé sur les lieux, et avec beaucoup plus d'avantage.		
BEURRE D'ANTIMOINE. Demande 1 livre pesant, sans réduction, reste 1.	24 »	24 »
C'est un grand corrosif.		
CAMMOMILLE ROMAINE. Demande 50 livres pesant, sans réduction, reste 50	3 10	175 »
Excellent stomachique, d'un très-grand usage, mais qui peut être rempla-		
		2,795 16

	Prix	Total
Ci-contre.		2,795 l. 16 s.

cé, parce que toutes les montagnes d'entre les tropiques sont couvertes de baume et autres plantes stomachiques préférables à la cammomille romaine.

CAMPHRE RAFINÉ. Demande 30 livres pesant, sans réduction, reste 30.	6 »	180 »

Excellent résolutif, antiputride, d'un très-grand usage à l'intérieur et à l'extérieur.

CANTHARIDES. Demande 20 liv. pesant, sans réduction, reste 20.	7 »	140 »

D'un très-grand usage pour les vésicatoires; elles devraient être proscrites à l'intérieur.

CAPILLAIRE DU CANADA. Demande 50 livres pesant, sans réduction, reste 50.	1 12	80 »

Excellent pectoral, d'un

	3,195 16

	Prix	Total
De l'autre part, ...		3,195 l. 16 s.
très-grand usage; on peut le remplacer sur les lieux; mais il convient cependant d'en envoyer jusqu'à ce qu'on ait plus d'instruction sur son remplaçant.		
CINABRE. Demande 12 livres pesant, sans réduction, reste 12.	6 »	72 »
Il entre dans la poudre tempérante de Staal, qui est fréquemment employée; mais son principal usage est en fumigations dans les maladies syphilitiques.		
CÉRUSE. Demande 60 liv. pesant, sans réduction, reste 60 . . .	» 9	27 »
D'un très-grand usage pour faire les emplâtres et les onguents.		
COQUELICOT. Demande 20 livres, sans réduction, reste 20	2 »	40 «
Excellent béchique d'un		3,334 16

	Prix	Total
Ci-contre.		3,334 l. 16 s.
très-grand usage, mais qui peut, et doit être suppléé par les productions locales.		
COCHENILLE. Demande 1 livre, sans réduction, reste 1. . . .	36 »	36 »
D'usage seulement pour la confection *Alkermès*, etc., en teinture.		
COLOPHANNE. Demande 100 liv. pesant, sans réduction, reste 100.	» 6	30 »
D'un grand usage pour les emplâtres. Mais on devrait beaucoup moins user de ces mêmes emplâtres.		
CORNE DE CERF. Demande 100 livres pesant, sans réduction, reste 100.	» 10	50 »
D'un très-grand usage dans les dyarrhées, il faut avoir les cornes les plus récentes, provenant de cerfs morts de violence, et non celles qui tombent de l'ani-		
		3,450 16

	Prix	Total
De l'autre part		3,450 l. 16 s.

mal, naturellement ; il faut qu'elles soient entières et non rapées. On peut s'en procurer à l'Isle-de-France.

CORALINE. Demande 30 livres pesant, sans réduction, reste 30.	» 15	22 10

Mousse marine, vermifuge estimé, etc., qui a véritablement des propriétés.

COUPEROSE VERTE. Demande 150 livres pesant, sans réduction, reste 150.	» 6	45 »

C'est le vitriol martial, il entre dans les préparations astringentes, et dans les collyres.

CRÈME DE TARTRE. Demande 150 livres pesant, sans réduction, reste 150	1 »	150 »

Il est d'un très-grand usage, et fait la base de différens sels.

3,668 6

	Prix	Total
Ci-contre.		3,668 l. 6 s.
CASSE EN BATON. Demande 500 livres pesant, sans réduction, reste 500.	» 18	450

Laxatif d'un très-grand usage, il peut et doit être suppléé sur les lieux mêmes.

CASSE CUITE. Demande 50 livres pesant, sans réduction, reste 50	4 »	200 »

Bon purgatif, mais susceptible de se décomposer, par la fermentation que les chaleurs excitent; elle devrait être composée sur les lieux où elle peut ainsi être remplacée avec avantage.

CIRE BLANCHE. Demande 100 livres pesant, sans réduction, reste 100.	2 14	270 »

D'un grand usage pour les emplâtres et les onguents dont on fait aussi un trop grand emploi.

	4,588 6

	Prix	Total
De l'autre part		4,588 l. 6 s.
CIRE JAUNE. Demande 150 livres pesant, sans réduction, reste 150.	2 »	300 »
Idem, pour tout.		
CONFECTION D'HYACINTHE. Demande 150 livres pesant, réduction 100, reste 50.	4 »	200 »
Excellent cordial, mais qui est bien remplacé par la thériaque, et qui dans beaucoup de cas lui est préférable ; parce que la confection est susceptible de se décomposer, et la thériaque par les mêmes motifs, devrait elle-même être envoyée en poudre, et composée sur les lieux.		
CONSERVE DE ROSES ROUGES. Demande 30 livres pesant, réduction 15, reste 15.	2 5	33 15
C'est tout simplement la poudre de rose avec le sucre, elle est cordiale, et		
		5,122 1

	Prix	Total
Ci-contre.		5,122 l. 1 s.

légèrement astringente, elle peut être parfaitement suppléée; d'ailleurs les hayes des grands chemins de l'isle-de-France, sont faites de ces mêmes rosiers.

COTIGNAC. Demande 30 livres pesant, sans réduction, reste 30.	» »	» »

C'est la gelée de coing, elle convient dans les dyarrhées, mais elle sera remplacée, sur les lieux, par la gelée de goyave, qui lui est préférable.

ROSES ROUGES. Demande 50 livres pesant, sans réduction, reste 50	4 »	200 »

Elles sont d'un grand usage, mais le pays abonde en substances qui leur sont préférables.

	5.322 1

	Prix	Total
De l'autre part		5,322 l. 18 s.
RACINES D'ALTHÉA. Demande 30 livres pesant, réduction 20 reste 10	1 10	15 »

Elles sont mucilagineuses, adoucissantes, susceptibles de se gâter, mais elles peuvent être remplacées d'autant plus facilement qu'il n'y a pas de pays dans le monde où les mucilagineux soient plus abondans qu'à l'Isle-de-France.

RACINES DE FRAISIER. Demande 20 livres pesant, réduction 10, reste 10	2 »	20 »

Elles sont appéritives ; mais elles peuvent être suppléées sur les lieux par plusieurs autres substances, et par le fraisier lui-même, qui se plaît beaucoup aux Isle-de-France et de la Réunion.

5,357 1

	Prix	Total
Ci-contre.		5,357 l. 1 s.
RACINE DE GRANDE CONSOUDE. Demande 30 livres pesant, réduction 15, reste 15	1 10	22 10

Elle est mucilagineuse, on l'emploie mal-à-propos comme astringente ; elle peut d'ailleurs être suppléée avec avantage sur les lieux.

RACINE DE NÉNUPHAR. Demande 12 livres pesant, réduction 6, reste 6	2 »	12 »

Elle est très-rafraîchissante; il est difficile de la conserver, mais elle peut être suppléée avec avantage.

RACINE DE ZÉDOARD. Demande 3 livres pesant, sans réduction, reste 3.	3 10	10 10

Elle est stomachique à un très-haut degré, et entre dans plusieurs compositions. On la tire du Malabar ; il serait au moins éco-

	5,402 1

	Prix	Total
De l'autre part.		5,402 l. 1 s.

nomique de la faire venir directement.

EAU FORTE. Demande 50 livres pesant, sans réduction, reste 50	1 10	75 »

C'est un menstrue qui sert à faire la pierre infernale, le sel mercuriel, le précipité rouge, et plusieurs autres préparations; on la tire du salpètre; il serait bien de la faire sur les lieux, à cause des accidents du transport et de la proximité du Bengale, où le salpètre est fossille.

EAU DE MÉLISSE COMPOSÉE. Demande 50 livres pesant, sans réduction, reste 50	6 5	312 10

Bon stomachique, d'un très-grand usage, elle devrait être faite sur les lieux; elle peut être suppléée avec avantage.

5,789 11

	Prix	Total
Ci-contre.		5,789 l. 11 s.
EAU THÉRIACALE. Demande 50 livres pesant, réduction 20, reste 30.	10 »	300 »

Très-cordiale, antiseptique, d'un bon usage, elle peut, et doit être composée sur les lieux, et suppléée avec avantage par les productions locales.

EAU VULNÉRAIRE SPIRITUEUSE. Demande 200 livres pesant, sans réduction, reste 200	2 10	500 »

D'un grand usage à l'extérieur et à l'intérieur; elle devrait être composée sur les lieux, et rarement employée à l'intérieur.

EUPHORBE. Demande 2 livres pesant, sans réduction, reste 2.	1 »	2 »

C'est un escarotique, elle réprime bien les chairs.

EPONGE FINE. Demande 6 livres pesant, réduction 3, reste 3.	15 »	45 »

On la prépare avec la

	6,636 11

	Prix	Total
De l'autre part		6,636 l. 11 s.

cire, pour dilater les plaies; son usage est assez fréquent, on peut, et on doit la préparer sur les lieux.

ESPRIT DE COCHLÉARIA. Demande 100 livres pesant, sans réduction, reste 100.	5 »	500 »

Excellent anti-scorbutique, qui peut être suppléé par l'esprit de cresson qui doit être fait sur les lieux; et cela est d'autant plus facile, que c'est le pays du monde où la famille des crucifières soit aussi multipliée, et où ces plantes soient aussi parfaites.

ESPRIT DE NITRE DULCIFIÉ. Demande 12 livres pesant, sans réduction, reste 12	3 »	36 »

Ce n'est autre chose que l'acide nitreux, et l'esprit-de-vin, qui, en s'unissant, se dulcifient. Il devient dif-

7,172 11

	Prix	Total
Ci-contre.		7,172 l. 11 s.

ficile à transporter par sa grande raréfaction, qui peut casser les vaisseaux ; on doit le faire sur les lieux, puisque c'est le mélange qui fait le danger.

ESPRIT DE TÉRÉBENTHINE. Demande 100 livres pesant, réduction 50, reste 50	» 12	30 »

On l'emploie à très-petites doses dans différentes préparations, telles que le savon de Starkey. L'esprit de térébenthine est d'un grand usage pour les plaies ; mais il faut convenir qu'il peut être suppléé par une infinité de substances locales, et même par la manière de panser les plaies.

ESPRIT CARMINATIF DE SYLVIUS. Demande 6 livres pesant, réduction 3, reste 3	5 »	15 »
Cordial très-composé :		
		7,217 11

	Prix	Total
De l'autre part		7,217 l. 11 s.

il peut être suppléé par l'eau thériacale, et par plusieurs substances locales; il devrait être fait sur les lieux.

EXTRAIT DE GENIÈVRE. Demande 60 livres pesant, sans réduction, reste 60.	3 »	180 »

Anti-scorbutique d'un très-grand usage; mais susceptible de se décomposer par la fermentation que les chaleurs excitent; on peut le faire sur les lieux, et surtout le suppléer avec avantage, par les crucifères de la supériorité, et de l'abondance desquels nous avons déjà parlé.

EMPLATRE DE BÉTOINE. Demande 12 livres pesant, sans réduction, reste 12	4 »	48 »

Souvent employé pour les plaies de tête; mais qui

7,443 11

	Prix	Total
Ci-contre.		7,445 l. 11 s.

peut et doit être fait sur les lieux, et suppléé d'une infinité de manières.

EMPLATRE DE CÉRUSE BRULÉ. Demande 12 livres pesant, sans réduction, reste 12	3 »	36 »

Bon résolutif; mais il doit être fait sur les lieux; il ne faut pour cela que de la bonne volonté, puisque le dernier élève en pharmacie possède assez de talens pour le bien composer.

EMPLATRE DE CIGUE. Demande 50 livres pesant, sans réduction, reste 50	4 »	200 »

Fondant d'un bon usage, mais malheureusement trop peu employé.

EMPLATRE DIABOTANUM. Demande 50 livres pesant, réduction 10, reste 40	8 »	320 »

Il est très-composé, et

8,001 11

	Prix	Total
De l'autre part		8,001 l. 11 s.

d'un bon usage. On le doit faire sur les lieux, et envoyer seulement les extraits des plantes qui entrent dans sa composition.

DIACHILUM GOMMÉ. Démande 60 livres pesant, sans réduction, reste 60 . . . . . 4 » 240 »

Résolutif fondant, d'un grand usage, il doit être fait sur les lieux.

EMPLATRE DIAPALME. Demande 60 livres pesant, sans réduction, reste 60 . . . . . 3 » 180 »

Très-dessicatif, d'un grand usage; l'on doit le faire sur les lieux mêmes.

EMPLATRE DIACHILUM SIMPLE. Demande 25 livres pesant, sans réduction, reste 25 . . . . . 4 » 100 »

Résolutif d'un grand usage; il doit aussi être composé au moment qu'on en a besoin. C'est plus économique.

8,521 11

	Prix	Total
Ci-contre.		8,521 l. 11 s.
EMPLATRE VÉSICATOIRE. Demande 30 livres pesant, sans réduction, reste 30.	5 »	150 »
D'un grand usage. Cela se fait également à mesure qu'on en a besoin		
EMPLATRE DE MELILOT. Demande 12 livres pesant, sans réduction, reste 12.	4 »	48 »
Emollient, il doit être suppléé avec avantage par ceux que le pays fournit.		
EMPLATRE DE MUCILAGE. Demande 15 livres pesant, sans réduction, reste 15.	4 »	60 »
Emollient et résolutif, il doit encore être fait sur les lieux, et on y supplée avec avantage.		
EMPLATRE DE NUREMBERG. Demande 40 livres pesant, sans réduction, reste 40.	3 »	120 »
Fondant et résolutif; on doit le faire dans le pays même où l'on débarque.		
		8,899 11

	Prix	Total
De l'autre part		8,899 l. 11 s.
EMPLATRE DE VIGO *cum Mercurio*. Demande 50 livr pesant, sans réduction, reste 50	6 l. »	300 »

Il est très-composé, fondant et résolutif, d'un grand usage ; il doit être fait sur les lieux.

ESPÈCES APÉRITIVES. Demande 50 livres pesant, sans réduction, reste 50	2 . »	100 l. »

D'un grand usage dans les maladies chroniques, on en trouve sur les lieux, d'infiniment supérieures à celles d'Europe. Le jardin botanique, dont la culture coûte si cher, en est rempli, et les montagnes en sont couvertes (*).

ESPÈCES ASTRINGENTES. Demande 25 livres pesant, sans réduction, reste 25	1 l. 10	37 l. 10
Idem, pour tout.		9,337 l.

(*) On parle du jardin de l'Isle-de-France.

	Prix	Total
Ci-contre		9,337 l. 1 s.
ESPÈCES PECTORALES. Demande 60 livres pesant, sans réduction, reste 60	1 10	90 »
Idem, pour tout.		
ESPÈCES SUDORIFIQUES. Demande 60 livres pesant, réduction 30, reste 30	1 10	45 »
Idem, cependant d'un usage moins fréquent; mais encore trop souvent employées.		
ESPÈCES VULNÉRAIRES. Demande 50 livres pesant, sans réduction, reste 50	1 10	75 »
D'un trop grand usage à l'intérieur, comme nous l'avons déjà observé; leur usage ne doit être qu'à l'extérieur, elles peuvent être suppléées d'autant plus facilement, que celles du pays sont supérieures à celles d'Europe.		
		9,547 1

	Prix	Total
De l'autre part		9,547 l. 1 s.
ESPÈCES BÉCHIQUES. Demande 100 livres pesant, réduction 50, reste 50	2 »	100 »

Plantes pectorales, ou béchiques; ce qui est la même chose; celles que produit le pays sont parfaites.

FARINES RÉSOLUTIVES. Demande 200 livres pesant, réduction 100, reste 100	» 6	30 »

Sont l'orge, les fèves, le lupin et l'orobe; on y ajoute quelquefois celle de lin ou de froment; les médecins instruits trouvent peu de différence dans leurs propriétés, savent les remplacer les unes par les autres, et que celles du pays leur sont d'autant plus préférables, que les autres vieillissant perdent leur mucilage,

9,677 1

	Prix	Total
Ci-contre.		9,677 l. 1 s.
conséquemment leurs propriétés.		
DATTES. Demande 100 livres pesant, sans réduction, reste 100.	1 5	125 »
Bon pectoral, elles peuvent être parfaitement remplacées sur les lieux.		
JUJUBES. Demande 50 livres pesant, sans réduction, reste 50.	1 »	50 »
Idem, pour tout.		
RAISINS. Demande 50 livres pesant, sans réduction, reste 50.	15	37 10
On les emploie dans les tisannes pectorales, quoiqu'ils aient très-peu de propriété.		
SÉBESTE. Demande 50 livres pesant, sans réduction, reste 50.	2 5	112 10
Pectoral très-inférieur.		
FEUILLE DE SENNÉ. Demande 200 liv. pesant, sans réduction, reste 200.	2 5	450 »
Bon purgatif, mais qui		
		10,452 1

	Prix	Total
De l'autre part.		10,452 l. 18.

peut être souvent remplacé par les productions locales, lorsque l'on voudra se donner la peine de les recueillir.

FLEUR DE SUREAU. Demande 50 livres pesant, sans réduction, reste 50 . . . . . 1 10 75 »

Bon résolutif, mais qui peut être parfaitement suppléé par les productions locales.

GOMME ARABIQUE. Demande 30 livres pesant, sans réduction, reste 30. . . . . 1 15 52 10

Pectoral très-employé, mais dans les loks, il est inférieur à la gomme adragante.

GOMME AMMONIAQUE. Demande 30 livres pesant, sans réduction, reste 30 . . . . . 5 10 65 »

Fondant d'un grand usa-

10,744 11

	Prix	Total
Ci-contre		10,744 l. 11 s.

ge, mais à très-petites doses à l'intérieur; elle entre dans la composition de plusieurs emplâtres.

GOMME DE MYRRHE. Demande 15 livres pesant, sans réduction, reste 15	4 10	67 10

Idem.

SANG DE DRAGON. Demande 10 livres pesant, réduction 5, reste 5.	4 15	23 15

Astringent, ayant peu de vertu, trop souvent employé.

SCAMONÉE D'ALEP. Demande 25 livres pesant, sans réduction, reste 25	24 »	600 »

Excellent purgatif, très-employé, mais qui dans une infinité de cas peut être remplacé par les productions locales.

		11,433 16

	Prix	Total
De l'autre part.		11,435 l. 16 s.
GRAINE DE LIN. Demande 300 livres pesant, sans réduction, reste 300.	5	75 »

Emollient d'un grand usage, qui peut être parfaitement remplacé sur les lieux.

HUILE D'AMANDES DOUCES. Demande 50 livres pesant, sans réduction, reste 50	» »	» »

Elle cesse d'être adoucissante, en déposant son mucilage qu'elle ne peut conserver plus d'un mois, alors elle échauffe, irrite, et devient absolument contraire au but qu'on se propose; il faudrait donc envoyer assez d'amandes douces pour en exprimer l'huile à mesure qu'on en a besoin, comme cela se pratique à Paris; cependant, le pays abondant en

11,510 11

substances

	Prix	Total
Ci-contre		11,510 l. 11 s.

substances qui produisent exactement les mêmes effets, permet qu'on les supprime.

HUILE FŒTIDE DE SUCCIN. Demande 6 livres pesant, sans réduction, reste 6 . . . . . 5 » 30 »

En cet état, elle n'est d'aucun usage à l'intérieur; mais rectifiée, on l'emploie par gouttes. Cette rectification peut et doit être faite sur les lieux; encore une fois, il ne faut pour cela que de la bonne volonté.

HUILE DE LAURIER. Demande 50 livres pesant, sans réduction, reste 50 . . . . . 1 10 75 »

Aromatique et nervale, d'un grand usage à l'intérieur: elle peut et doit être suppléée et supprimée.

	11,615 11

	Prix	Total
De l'autre part		11,615 l. 11 s.
HUILE D'OLIVES FINES. Demande 1200 livres pesant, sans réduction, reste 1200	1 4	1440 »

C'est la base de tous les onguents et emplâtres ; il faut la transporter en barils, mais dans un grand nombre de compositions, elle peut être suppléée avec avantage par les huiles du pays (*).

JALAP. Demande 200 livres pesant, sans réduction, reste 200.	2 5	450 »

Excellent purgatif hydragogne à doses moyennes ; bon apéritif par grains ; mais il serait parfaitement remplacé par les

13,505 11

(*) On peut à cet égard comme dans beaucoup d'autres occasions consulter l'ouvrage de M. Cossigny, qui se vend à Paris chez l'auteur, rue Mazarine n° 66, intitulé *Moyens d'améliorations* pour les Colonies, en trois volumes *in* 8°. Cet ouvrage vraiment instructif renferme une foule d'objets curieux et des vues extrêmement sages.

	Prix	Total
Ci contre		13,505 l. 11 s.

drastiques dont le pays abonde.

IPÉCACUANHA. Demande 150 livres pesant, réduction 75, reste 75 . . . . . 10 » 750 »

C'est un grand remède, il n'agit que par sa partie résineuse contenue dans l'écorce. Par la pulvérisation la plus parfaite, il ne donne que huit onces par livre; le reste est ligneux, et il doit être jeté. On l'emploie par grains. C'est la racine du Brésil.

IRIS DE FLORENCE. Demande 40 livres pesant, sans réduction, reste 40 . . . . . 1 4 48 »

Il n'entre guère que dans les opérations officinales.

KERMÈS MINÉRAL. Demande 10 livres pesant, réduction 8, reste 2. . . . . 48 » 96 »

Vomitif, discussif et

14,399 11

	Prix	Total
De l'autre part		4,399 l. 11 s.

fondant ; sa plus grande dose est de 3 à 4 grains, il demande le meilleur artiste, et surtout le plus fidelle ; plus il coûte de soins et de travail, et plus il est cher. L'on ne doit se servir que de celui qui est fait par la voie humide. Le kermès est explosif, et il demande beaucoup d'expérience de la part du médecin ; celui fait par la voie sèche, doit être absolument proscrit, et l'autre peut également, et il doit être fait sur les lieux.

LAUDANUM LIQUIDE. Demande 30 livres pesant, réduction 27, reste 3.	12 »	36 »

Ce remède est composé d'opium, de saffran, de cannelle, de gérofle et de vin d'Espagne. Il est cal-

	Prix	Total
Ci-contre		14,435 l. 11 s.

mant, et ne s'emploie que par gouttes, et il devrait encore être fait sur les lieux.

LIQUEUR ANODINE MINÉRALE D'OFFMAN. Demande 10 livres pesant, réduction 5, reste 5 .	32 »	160 »

Cette liqueur n'est calmante qu'autant qu'elle contient des particules éthérées, c'est-à-dire qu'elle est le produit de la combinaison exacte de l'huile de vitriol, et de l'esprit-de-vin rectifié; elle devrait d'autant plus être faite sur les lieux, que sa grande raréfication la rend difficile à transporter.

LITARGE. Demande 200 livres pesant, sans réduction, reste 200.	» 8	80 »

C'est la chaux de plomb, dont on use beaucoup dans les préparations extérieures.

	14,675 11

	Prix	Total
De l'autre part.		14,675 l. 11 s.
MACIS ou MÈCE. Demande 3 livres pesant, sans réduction, reste 3	25 »	75 »

C'est la fleur de muscade, bon cordial ; il entre dans plusieurs préparations officinales, telles que la thériaque, etc., on devrait la tirer de Céylan, et avec moins de frais, du jardin botanique. Les savans ont beaucoup loué les productions de cet arbuste, cultivé dans ce jardin, que l'on n'entretient plus avec le même soin qu'autrefois.

MUSCADE. Demande 6 livres pesant, sans réduction, reste 6. .	11 »	66 »

Idem, pour tout.

MIEL BLANC. Demande 600 liv. pesant, sans réduction, reste 600.	» 12	360 »

C'est la base des miels

15,176 11

	Prix	Total
Ci-contre		15,176 l. 11 s.

composés, et des électuaires. L'on en fait aussi des boissons employées dans les maladies de poitrine.

MERCURE COULANT. Demande 200 livres pesant, sans réduction, reste 200	4 10	900 »

Fortement en usage; il fait la base de toutes les préparations mercurielles.

MERCURE DOUX. Demande 12 livres pesant, réduction 6, reste 6.	10 »	60 »

C'est la combinaison de l'acide nitreux, et du mercure, remède d'un excellent usage, lorsqu'il est bien fait, et poison lorsqu'il n'est pas suffisamment préparé; il ne s'emploie que par grains, et devrait d'autant plus être composé sur les lieux, que l'article ci-dessus, qui en

	16,136 11

	Prix	Total
De l'autre part.		16,136 l. 11 s.

fait la base, est de 200 liv., on a déjà observé que le nitre est très-abondant à l'Isle-de-France.

MERCURE PRÉCIPITÉ ROUGE.

Demande 15 livres pesant, réduction 3, reste 12 . . . . . 10 » 120 »

C'est le mercure dissout par l'esprit de nitre, et ensuite distillé jusqu'à siccité, et calciné jusqu'au rouge. Il n'est d'usage qu'à l'extérieur, et devrait être fait sur les lieux.

MERCURE PRÉCIPITÉ BLANC.

Demande 1 livre pesant, sans réduction, reste 1 . . . . . 12 » 12 »

C'est le mercure dissout par l'esprit de nitre, ensuite précipité par l'eau salée; ce remède ne s'emploie qu'à l'extérieur: il peut aussi être fait sur les lieux.

16,268 11

	Prix	Total
Ci-contre		16,268 l. 11 s.
NOIX DE GALLES. Demande 50 livres pesant, réduction 25, reste 25	1 4	30 »

C'est un grand caustique; on ne lui connaît point d'usage en médecine. L'on s'en sert dans les arts et l'on peut en envoyer seulement pour faire de l'encre.

OPIUM CHOISI. Demande 8 liv. pesant, sans réduction, reste 8.	15 »	120 »

C'est un extrait gommo-résineux, préparé avec le suc exprimé des feuilles, des tiges, et des têtes de pavots blancs; sa dose est depuis un demi grain jusqu'à deux, il entre dans beaucoup de préparations officinales.

ORCANETTE. Demande 2 livres pesant, sans réduction, reste 2.	1 12	3 4

C'est la racine de buglosse; elle ne sert qu'à

16,421 15

	Prix	Total
De l'autre part.		16,451 l. 15 s.

colorer les huiles et les onguents.

ONGUENT BASILICUM. Demande 200 livres pesant, sans réduction, reste 200	2 »	400 »

Composé de poix noire, de cire jaune, de résine, et d'huile d'olive ; il devrait être fait sur les lieux ; son usage est fréquent.

ONGUENT CITRIN. Demande 100 livres pesant, sans réduction, reste 100.	2 »	200 »

C'est le mercure dissout par l'esprit de nitre, mêlé avec de la graisse de porc ; il se rancit très-promptement, il devrait être fait sur les lieux, et à mesure qu'on en a besoin. C'est l'onguent à galle de la pharma copée de Paris.

17,051 15

	Prix	Total
Ci-contre		17,021 l. 15 s.
GNGUENT DE LA MÈRE. Demande 200 livres pesant, sans réduction, reste 200	2 »	400 »
Fait avec de la graisse de porc, du beurre, de la cire, du suif de mouton, de la litarge et de l'huile d'olive. On en fait communément usage; mais étant susceptible de se rancir il devrait être fait sur les lieux.		
ONGUENT POPULÉUM. Demande 50 livres pesant, sans réduction, reste 50	2 5	112 10
Très-composé, adoucissant et calmant. On en fait beoucoup usage, il s'altère promptement, et devrait être fait sur les lieux.		
ONGUENT STIRAX. Demande 200 livres pesant, sans réduction, reste 200	3 »	600 »
L'onguent de Stirax est		18,134 5

	Prix	Total
De l'autre part.		18,134 l. 5 s.

fait avec de l'huile de noix, du stirax liquide, de la colophane, de la gomme élémique et de la cire jaune. Il peut être fait sur les lieux. C'est un grand résolutif, et on l'emploie beaucoup.

ONGUENT ROSAT. Demande 30 livres pesant, réduction 24, reste 6	2 »	22 »

Composé de fleurs de roses et de graisse, il peut être fait sur les lieux avec d'autant plus de facilité, qu'il y a des quartiers de l'Isle-de-France, dont les chemins sont bordés de rosiers.

PANACÉE MERCURIELLE. Demande 8 livres pesant, réduction 6, reste 2	24 »	48 »

C'est le sublimé corrosif, adouci par le mercure,

18,194 5

	Prix	Total
Ci-contre		18,194 l. 5 s.

etc.; il devrait être fait sur les lieux ; sa dose est de 3 à 4 grains.

PIERRE INFERNALE. Demande 3 livres pesant, réduction deux et demi, reste demi livre	128 »	64 »

C'est l'argent de coupelle dissout par l'esprit de nitre, cette opération faite sur les lieux serait d'une grande économie ; la pierre infernale réprime les chairs qui s'élèvent beaucoup, elle est d'un usage journalier, mais il en faut si peu, que les 3 livres demandées suffiraient pour les hôpitaux de l'Asie, de l'Afrique et de l'Amérique.

POIVRE LONG. Demande 3 livres pesant, sans réduction, reste 3.	2 10	7 10

Ce remède entre dans plusieurs médicamens composés.

	18,265 15

	Prix	Total
De l'autre part.		18,265 l. 15 s.
POIX DE BOURGOGNE. Demande 50 livres pesant, sans réduction, reste 50	» 6	15 »
Elle entre dans plusieurs onguents et emplâtres ; l'usage n'en vaut rien à l'intérieur.		
POIX BLANCHE. Demande 50 livres pesant, sans réduction, reste 50	» 6	15 »
Poix blanche et poix de Bourgogne, c'est la même chose.		
PRUNEAUX. Demande 150 livres pesant, sans réduction, reste 150.	» 5	37 10
Leur pulpe entre dans plusieurs électuaires.		
POUDRE DE GULLETTE. Demande 3 livres pesant, réduction 2, reste 1.	24 »	24 »
Elle est anti-spasmodique ; quelques médecins ont cru lui reconnaître des		
		18,375 5

	Prix	Total
Ci-contre		18,357 l. 5 s.

qualités anti-épileptiques. Les ongles d'élan et les semences d'Aroches entrant dans sa composition, la font rancir et perdre ses qualités ; c'est pourquoi elle devrait être faite sur les lieux. On serait rarement dans le cas de la composer, parce qu'il y a beaucoup à l'Isle-de-France, d'anti-spasmodiques qui méritent véritablement la préférence.

PILULES BALSAMIQUES DE MORTHON. Demande 3 livres pesant, sans réduction, reste 3.	55	»	165 »

Composées de clos-portes, de gomme arabique, de fleurs de benjoin, de safran, de baume sec du Pérou, et de baume de soufre anisé; elles s'emploient dans les maladies de poi-

18,522 5

	Prix	Total
De l'autre part.	.	18,522 l. 5 s.

trine, depuis 2 grains jusqu'à 6 ; elles devraient encore être composées sur les lieux.

PILULES DE CINOGLOSE. Demande 6 livres pesant, sans réduction, reste 6.	32 »	192 »

Elles sont calmantes ; l'opium entre dans leur composition ; on s'en sert dans les maladies de poitrine, leur dose est depuis 2 grains jusqu'à 6, elles devraient être faites sur les lieux.

PILULES MERCURIELLES. Demande 100 livres pesant, réduction 50, reste 50.	16 »	800 »

C'est le mercure trituré avec la crême de tartre, et uni à plusieurs substances purgatives résineuses. On gagnerait beaucoup à les composer sur les

19,514 5

lieux ;

	Prix	Total
Ci-contre.		19,514 l. 5 s.

lieux; cela serait d'autant plus facile, que l'on a déjà accordé deux cents livres de mercure coulant, qui resteraient sans emploi.

ÉCORCE DE QUINQUINA. Demande 50 livres pesant, sans réduction, reste 50	5 »	250 »

C'est l'écorce du Pérou, excellent fébrifuge et antiseptique, d'un grand usage; sa vertu est principalement dans sa résine. Celui qui est ligneux est moins bon, mais il est aussi moins cher; les fournisseurs peu délicats y mêlent encore quelquefois de l'écorce de cérisier. Le non succès est rejeté sur le peu de talens du médecin; et le malade périt.

	Prix	Total
De l'autre part		19,764 l. 5 s.
SAFFRAN DU GATINOIS. Demande 12 livres pesant, sans réduction, reste 12.	30 »	360 »

Il est stomachique et résolutif, et entre dans plusieurs préparations officinales et magistrales ; conséquemment il est d'un grand usage.

SAFFRAN DE MARS APÉRITIF. Demande 6 livres pesant, sans réduction, reste 6	5 »	30 »

C'est le fer qui a perdu son phlogistique (*) en le brûlant avec le soufre on lui ôte par-là sa propriété. Il serait mieux de se servir de l'œthiops martial, l'un

20,145 5

(*) La chimie actuelle, qui au fond n'est que l'ancienne, exige qu'on exile l'ancien langage et le phlogistique de l'ancien temps se cache aujourd'hui sous le nom de *Calorique*. Comme il faut être de son siècle, je fais cette observation pour que le lecteur ne se méprène pas et que tout le monde m'entende.

	Prix	Total
Ci-contre.		20,541 l. 5 s.

et l'autre devroient se faire sur les lieux mêmes.

SAVON BLANC. Demande 100 livres pesant, sans réduction, reste 100.	» 15	75 »

Il entre dans plusieurs préparations, principalement lorsqu'il s'agit de résoudre

SEMEN-CONTRA-VERMES. Demande 100 livres pesant, réduction 50, reste 50.	6 »	300 »

Assez bon vermifuge; il entre dans plusieurs préparations, mais il est susceptible de se moisir dans la traversée; heureusement que le pays abonde en substances qui lui sont supérieures, telles que l'aloës.

SIMAROUBA. Demande 12 livres pesant, sans réduction, reste 12.	5 »	60 »

C'est un astringent, il

	20,529 5

	Prix	Total
De l'autre part		20,589 l. 5 s.
entre dans la pratique de plusieurs médecins, dans le traitement des diarrhées, même de la dyssenterie.		
SUC DE RÉGLISSE. Demande 200 livres pesant, sans réduction, reste 200.	» 18	180 »
Bon pectoral et adoucissant lorsqu'il est bien fait; mais celui du commerce contient du cuivre; c'est pourquoi il est indispensable de le préparer de nouveau; le mieux est de le remplacer par les productions locales.		
STAPHISAIGRE. Demande 12 liv. pesant, sans réduction, reste 12	1 12	19 4
C'est la poudre à capucin, l'usage en est très-rare en médecine.		
		20,788 9

	Prix	Total
Ci-contre.		20,788 l. 9 s.
SEMENCES FROIDES. Demande 20 livres pesant, réduction 14, reste 6.	1 10	9 »

C'est la semence de courge, de citrouille, de melon et de concombre, on trouve à les remplacer sur les lieux, avec beaucoup plus d'avantage, et ce remplacement est d'autant plus indispensable, qu'elles se moisissent dans la traversée.

SIROP D'ŒILLET. Demande 12 livres pesant, réduction 8, reste 4.	8 »	32 »

Il n'est composé que de sucre et de fleurs d'œillets. le pays fournissant abondamment l'un et l'autre, il ne faut que de la bonne volonté pour le composer à mesure qu'on en a besoin. Cela devient indispensable

20,829 9

	Prix	Total
De l'autre part		20,829 l. 9 s.

parce que la fermentation que la chaleur excite pendant la traversée, lui fait perdre ses propriétés.

SIROP DE VIOLETTE. Demande 12 livres pesant, réduction 8, reste 4 . . . . . 10 » 40 »

Idem, pour tout.

SIROP DE GROSEILLE. Demande 6 livres pesant, réduction 6, reste 0 . . . . . » » » »

C'est le suc de groseille et le sucre, les acides végétaux pouvant être parfaitement remplacés les uns par les autres, et le pays en fournissant en quantité, il est inutile d'envoyer celui-là.

SEL D'ABSINTHE. Demande 8 livres pesant, sans réduction, reste 8 . . . . . 16 » 128 »

C'est un sel fébrifuge employé à très-petites

21,997 9

	Prix	Total
Ci-contre.		21,997 l. 9 s.

doses, et d'un grand usage. C'est l'alkali retiré des cendres d'absinthe; il pourrait être remplacé par les productions locales.

SEL VÉGÉTAL. Demande 25 liv. pesant, sans réduction, reste 25.	5 »	125 »

C'est la crême de tartre, neutralisée par l'alkali fixe du tartre, jusqu'à saturation; il devrait être fait sur les lieux, c'est un bon purgatif, d'un grand usage, et la dose est d'un et deux gros.

SEL AMMONIAC. Demande 50 liv. pesant, sans réduction, reste 50.	3 »	150 »

Il entre dans plusieurs opérations officinales et magistrales; conséquemment il est d'un grand usage.

SEL D'EPSUM ou *Epsom*. Demande 600 livres pesant, sans réduction, reste 600	» 12	360 »

Purgatif fréquent.

		21,632 9

	Prix	Total
De l'autre part.		21,632 l. 9 s.
SEL DE SEIGNETTE. Demande 60 liv. pesant, sans réduction, reste 60	4 »	240 »

C'est le sel de tartre neutralisé par l'alkali de la soude ; bon purgatif d'un grand usage, il devrait être fait sur les lieux.

TARTRE STIBIÉ CRISTALISÉ. Demande 25 livres pesant, réduction 15, reste 10	12 »	120 »

C'est l'émétique fait avec le verre d'antimoine et la crême de tartre bien préparée ; il agit à deux grains ; lorsqu'il est fait sans attention ou par des artistes intéressés, on le donne inutilement jusqu'à vingt-quatre ; il devrait être fait sur les lieux mêmes.

TÊTES DE PAVOT BLANC. Demande 100 livres pesant, sans réduction, reste 100	1 10	150 »

Calmant d'un grand usa-

22,142 9

	Prix	Total
Ci-contre.		22,142 l. 9 s.

ge, elles entrent dans plusieurs préparations.

TÉRÉBENTHINE FINE. Demande 200 liv. pesant, sans réduction, reste 200	1 15	350 »

Balsamique d'un grand usage à l'extérieur, même quelquefois à l'intérieur.

TROCHISQUE ALANDAL. Demande 6 livres pesant, sans réduction, reste 6.	24 »	144 »

C'est la colloquinte corrigée par le mucilage de la gomme adragant; violent purgatif; il devrait se préparer sur les lieux, constamment.

TROCHISQUE DE BLANC RHASIS. Demande 3 livres pesant, réduction 1, reste 2	16 »	32 »

Ce remède entre dans les collyres et les injections.

	22,668 9

	Prix	Total
De l'autre part		22,668 l. 9 s.
THÉRIAQUE. Demande 300 liv. pesant, sans réduction, reste 300.	4 »	1,200 »

C'est un remède très-composé, excellent cordial; il demande beaucoup de fidélité de la part de l'artiste. La variété des prix vient de la soustraction des drogues les plus chères qui entrent dans sa composition; c'est pourquoi il devrait être fait sur les lieux, et en présence du médecin en chef.

VIPÈRES SÈCHES. Demande 6 douzaines, réduction 2, reste 4.	2	8	9 12

Elles entrent dans plusieurs préparations. Les médecins doutent de leurs propriétés.

23,878 1

	Prix	Total
Ci-contre.		23,878 l. 1 s.
VERD DE GRIS EN POUDRE. Demande 12 livres pesant, sans réduction, reste 12	4 »	48 »

Il n'est d'usage qu'à l'extérieur ; il entre dans plusieurs onguents et emplâtres, servant surtout à guérir les *malingres*.

VERRE D'ANTIMOINE. Demande 6 livres pesant, sans réduction, reste 6	1 12	9 12

C'est la chaux d'antimoine vitrifiée, elle entre dans plusieurs préparations importantes, telles que l'émétique. Cet article est sans proportion avec les autres.

TOTAL	23,935 13

Que l'on fasse le calcul de la totalité des demandes ci-dessus, qu'on l'oppose au total de la réduction, où il entre encore beaucoup d'égards, l'on verra que la différence est grande, et que cet objet pouvant se

multiplier à l'infini, la réduction offre une diminution assez importante pour mériter les regards des chefs. Ainsi, en supposant que depuis M. de Boynes il y ait eu quelque réforme à ce sujet, il faut convenir qu'elle était nécessaire, et s'il pouvait se faire qu'il n'y en eût pas, un nouvel examen peut en démontrer la nécessité. (*) Il faut que tout homme vive de son état, sans doute, et il y aurait de l'inhumanité à lui refuser cette faculté. Il faut proportionner l'aisance d'un homme à son utilité, à sa place, à ce qu'il fut même. Mais s'il sort des bornes de l'honnêteté, il ne mérite plus qu'on ait égard à sa place dans le monde à ses talens, mêmes, et assez vil pour céder à la corruption générale, il doit être con-

(*) Dans le fait, n'est-il pas ridicule de reporter à beaucoup de frais des remèdes dans le pays même d'où on les a tirés? N'est-ce pas un objet de calcul sordide que de se charger de drogues qui se gâtent en pure perte dans la traversée, quand on peut en faire le mélange, ou trouver leurs analogues dans les différentes régions où on se transporte? et l'intérêt ne va-t-il pas même jusqu'à faire de pures suppositions qui tournent au désavantage et des malades et des finances de l'état? Que de questions nous pourrions faire encore et auxquelles la réponse serait toujours la même!

fondu avec tous ceux que l'on méprise et que l'on punit. Les honnêtes gens ne sont jamais pour rien dans les précautions que l'on prend, ils ne les craignent point. Mais on ne saurait trop en prendre contre les hommes connus pour en abuser. Le méchant n'est à craindre que parce qu'on lui laisse tout faire.

OBSERVATIONS

Sur la Botanique médicinale des Colonies.

Après avoir examiné l'objet dont il s'agit sous le point de vue de l'intérêt public, il doit nous être permis d'en faire l'application aux particuliers, et c'est le sujet qui va nous occuper. L'habitant ou le *planteur*, ce qui est la même chose en style colonial, ayant sa santé et celle de beaucoup d'autres à ménager, à entretenir, et n'ayant le plus souvent que des médecins ou des chirurgiens au dessous de la médiocrité, verra sans doute avec plaisir les réflexions que nous allons lui communiquer. Déjà nous lui avons donné la liste des substances médicamenteuses qui lui conviennent, et nous allons achever ce bienfait par quelques développemens que nous devons au fond à un ouvrage du médecin

Dazille. Ce docteur si recommandable par ses connaissances et ses vertus privées, ne saurait être trop consulté sur ce qui regarde sa profession dans les Colonies (*).

« Toutes les Colonies, tant de l'Amérique que de l'Asie et l'Afrique, dit-il, produisent une infinité de plantes médicinales, d'arbres et d'arbustes de toutes les classes, dont les vertus et les propriétés pour la guérison des maladies de ces divers climats, sont *préférables* à la majeure partie des remèdes *qu'on transporte à grands frais* d'Europe, et surtout aux préparations officinales qui se *décomposent* dans les longues traversées, par la fermentation que les chaleurs y excitent. En se décomposant, ces médicamens perdent non seulement leurs propriétés, mais ils en acquièrent *d'opposées*, qui loin de remplir l'objet, ajoutent de nouveaux dangers à ceux de la maladie ».

(*) Nous prenons pour base, et souvent nous citerons mot à mot son ouvrage imprimé en 1785, sous le titre d'*Observations générales sur les maladies des climats chauds*; ouvrage qui lui a fait le plus grand honneur, et qui est propre à toutes les Colonies. Il est fâcheux qu'il devienne rare de plus en plus.

C'est à cette occasion que, frappé depuis long-temps de ces vérités, il a fait imprimer dans ses observations *sur les maladies des nègres*, que l'on ne devrait jamais envoyer aux Colonies d'électuaires *tout composés*, parce qu'ils se décomposent dans la traversée, par la fermentation.

On a multiplié, ajoute-t-il, les descriptions de la grandeur, de la forme, de la figure et des moindres particularités de ces productions; presque tous ceux qui s'en sont occupés, ont suivi *le plan de Plumier*; il semble que par leurs travaux *plus curieux qu'utiles*, ils aient voulu séparer la botanique de la médecine, en s'abstenant de désigner les maladies dans le traitement desquelles ces substances peuvent entrer avec succès. Comme le dit parfaitement bien le docteur que nous citons, le médecin praticien peut seul sur les lieux *tirer avantage* des travaux des Plumier, des Chevalier, des Aublet, et de plusieurs autres qui ont décrit une partie des substances médicamenteuses de ces contrées éloignées. La nature ne les a pas diversifiées sans dessein : elle semble au contraire,

par

par cette variété de formes et de figures, inviter le médecin physicien, et par conséquent observateur, à en distinguer les propriétés, pour en faire de sages applications dans le traitement des maladies. C'est ici qu'il ne faut pas perdre de vue la recommandation que fait le médecin Dazille. L'homme de l'art, dit-il, destiné pour les Colonies, doit être également instruit de la médecine pratique proprement dite, de la chirurgie, de la botanique et de la chimie, parce qu'il est impossible de *réunir* dans ces possessions éloignées, et particulièrement dans les campagnes, des sujets capables de posséder à fond chacune des parties qui constituent l'art de guérir. C'est sans doute ce qui amène naturellement le propriétaire de chaque habitation à étudier un peu la médecine pour profiter de la pratique qu'il acquiert lui-même journellement dans ses hôpitaux. Il y a tel propriétaire, homme ou femme, qui pourrait à la rigueur se passer de chirurgien, et j'ai connu des chirurgiens, qui même avec de la réputation, allaient souvent jusqu'à consulter eux-mêmes la dame du lieu et à suivre ses avis.

Dès l'année 1735, dit M. Dazille, M. de Larnage fit un mémoire sur la nécessité de former dans nos écoles et dans nos hôpitaux (de France, sans doute), des sujets pour les Colonies, de les instruire de toutes les parties de la médecine, pour les rendre propres à remplir les vues du gouvernement, de les engager par des récompenses à se mettre en état de se faire recevoir docteurs en médecine et en chirurgie, afin qu'ils puissent exercer cette dernière partie, dans les Colonies, *sans déroger à la dignité du doctorat*. Ce sont, ajoute le docteur Dazille, les propres expressions de ce CÉLÈBRE ADMINISTRATEUR, qui regardait avec raison l'exercice séparé des différentes parties de la médecine dans les Colonies, comme une des causes principales de leur dépopulation. Si le plan de M. de Larnage eût été mis à exécution, comme l'observe très-bien le docteur lui-même, les propriétés de ces productions diverses seraient connues depuis long-temps, et leur emploi dans les maladies, au lieu d'être déterminé par une routine aveugle, *souvent funeste*, produirait les bons effets d'une application sage et éclairée.

Je suis bien aise d'avoir encore l'occasion de citer cet excellent administrateur, M. de Larnage, dont j'ai déjà parlé, et qui rappelle nécessairement son collégue M. Maillart, intendant. Saint-Domingue leur doit à chacun une statue et une place. Comment la reconnaissance qui a pu perpétuer leurs noms, n'a-t-elle pas encore satisfait à cette obligation publique? Que l'on est long pour reconnoître le mérite, et que de peine pour le récompenser! L'homme de bien ne demande pas de récompense, mais on la lui doit, et cette dette est sacrée.

M. Dazille n'a cessé de répéter que les montagnes, et même la plus grande partie des plaines des Isles-de-France et de la Réunion, de l'isle de Madagascar, des Antilles, et principalement de S.-Domingue, produisent une très-grande quantité de plantes, d'arbres et d'arbustes de toute espèce et souvent dans le même lieu. Ainsi, dit-il, à côté du gombeau, plante dont le mucillage est aussi parfait que l'est en Europe celui des fleurs de guimauve, de violette et de plusieurs autres de ce genre, se trouvent placées des plantes stimulantes de toutes les sortes, les aromatiques, les

labiées, les ombellifères, les crucifères. En considérant leurs vertus, les céphaliques, les anti-scorbutiques, les hépatiques, les emménagogues, les laxatifs et les hydragogues y sont multipliés autant que les acides ou aigres doux, que les oranges et les citrons, surtout, dont les sucs sont si utiles pour diminuer la trop grande action de la fibre des nouveaux venus d'Europe, tempérer l'âcreté de leurs humeurs et en prévenir l'alkalescence. Les aromates, au contraire, qui augmentent l'oscillation des fibres, agissent efficacement sur les humeurs des anciens Colons, et surtout des naturels qui, dans ces climats brûlans, perdent continuellement par la transpiration. Ces substances, en s'opposant à la dégénérescence et à la putridité des humeurs, continue M. Dazille, donnent pour ainsi dire une nouvelle vie. Aussi, dans tous ces climats, la nature a tellement multiplié les espèces de baumes, que toutes les campagnes en sont couvertes, et on les trouve surtout dans les terrains incultes.

L'auteur de la nature, ajoute ce pieux médecin, a donc partout multiplié et diversifié les secours en raison de la diversité

des maux. Il ne faut que des hommes instruits et laborieux pour en faire une juste application dans le traitement des maladies, et un apothicaire-chimiste, capable d'extraire les principes de ces productions locales, pour aider le médecin praticien chargé de les appliquer aux malades. Ces subtances ont comme en Europe, les mêmes principes des remèdes connus sous la dénomination de céphaliques, de stomachiques, d'hépatiques, de spléniques, d'hydragogues, d'emménagogues, de drastiques, etc. Mais, comme le dit M. Dazille, ces dénominations sont-elles justes? Les céphaliques guérissent-ils les maladies de la tête? les stomachiques celles de l'estomac? les hépatiques remédient-ils aux affections du foie? En un mot, est-il dans la nature des remèdes qui agissent plus particulièrement sur un viscère que sur un autre? Peut-on par leur usage intérieur espérer d'augmenter ou de diminuer le ton des fibres d'une partie sans produire le même effet sur toutes celles du corps qui peuvent n'en avoir pas besoin? Il convient d'entendre le médecin Dazille lui-même, sur une partie aussi importante.

« La dénomination imposante de spécifique, ne vient que de ce qu'on a trop souvent attribué aux remèdes des effets qui n'étaient dûs qu'à la nature. Le grand art est d'en faire une application raisonnée, de ne s'en point laisser imposer par des apparences trompeuses, et de saisir au premier coup-d'œil s'il faut employer les toniques ou les relâchans ».

M. Dazille cite plusieurs exemples qui prouvent ce qu'il avance, et les voici :

La plupart des emménagogues agissent par leurs principes amers et odorans. Il y en a même beaucoup de fétides. Leur première action se porte sur l'estomac. Ils augmentent l'énergie des sucs de ce viscère. Ce n'est que par-là qu'ils agissent puissamment sur tout le corps, conséquemment sur l'utérus, mais jamais d'une manière directe, comme le croit le vulgaire. Par un événement quelconque, une femme éprouve tout à coup une suppression; les orifices de certains vaisseaux se crispent; de-là tension, et principalement de l'hypograste. Les douleurs vives, les mouvemens spasmodiques vont quelquefois jusqu'aux convulsions; dans ce cas, la saignée

du bras, les bains dégourdis, les boissons adoucissantes et tempérantes, les lavemens émolliens, les cataplasmes faits avec la pulpe des mêmes herbes; en un mot, tous les délayans deviennent emménagogues spécifiques puissans, puisqu'eux seuls rétablissent le cours dérangé des liqueurs. Mais dans le cas opposé où il y a laxité de fibres, faiblesse de digestions, où les femmes deviennent pâles et ont une tendance à la bouffissure, la *rue*, le *botrys*, les *aristoloches* sont les véritables emménagogues, parce que tous les martiaux et tout ce qui peut rétablir graduellement le ton et le ressort des solides relâchés, rétablissent également le cours nécessaire et guérissent la maladie. A la rigueur, suivant M. Dazille, il n'y a point d'emménagogues, puisque dans le premier cas, ce sont les relâchans, les mucilagineux et les antispasmodiques qui rétablissent les désordres, et que dans le second, ce sont les toniques, les fortifians qui sont les véritables spécifiques. Aussi l'aristoloche, le souci, l'armoise, la matricaire et la sabine que l'on emploie si souvent et quelquefois si mal à propos dans l'hystéricisme, conviendraient

au contraire dans la cachexie, la bouffissure et l'hydropisie des hommes, aussi bien que dans celles des femmes, parce que chez les uns et les autres il faut atténuer et diviser. Il ne peut y avoir qu'une routine aveugle et le défaut d'observation qui puissent empêcher de reconnaître à ces substances les qualités apéritives et stomachiques, ainsi que celles d'emménagogues, puisqu'en pénétrant le tissu des nerfs, elles agitent les esprits et réveillent toutes les fonctions. Elles conviennent également à l'intérieur et à l'extérieur, dans les tremblemens, dans la relaxation des membres et dans la paralysie, quoiqu'il ne soit point d'usage de les employer. D'après cela, conclut M. Dazille, c'est donc la méthode et le traitement que l'on pourrait appeler emménagogues. La saignée du pied, si usitée dans le premier cas que j'ai cité, dit-il, loin d'être emménagogue, est absolument contraire, parce que l'immersion des pieds dans l'eau chaude, en attirant une plus grande quantité de sang sur les parties basses déjà surchargées, augmente l'engorgement et tous les désordres; au lieu que la saignée du bras remédie sans incon-

vénient à la plétore et à l'engorgement qui succèdent à la suppression. Aussi, ajoute M. Dazille, *dans les inflammations du bas ventre, la saignée du pied conseillée par* M. Desportes, *dans plusieurs endroits de son ouvrage sur les Colonies de Saint-Domingue, a-t-elle causé de* GRANDS MAUX *dans toute l'Amérique.*

En parlant de l'aristoloche, du souci, de l'armoise, de la matricaire et de la sabine dont on abuse dans l'hystéricisme, M. Dazille soutient que les huiles essentielles de ces plantes agissent trop fortement sur des fibres délicates et presque toujours disposées au spasme par le mauvais état de l'utérus, principalement lorsque la cause de la maladie est morale.

Suivant encore ce médecin, tout ce que l'on vient de lire sur les emménagogues, est absolument applicable aux hépatiques et aux spléniques, ou spécifique dans les affections du foie et de la rate. Les maladies de ces viscères sont aigues ou chroniques. Dans le premier cas, il faut diminuer le ton et le ressort des solides : dans le second, il faut l'augmenter, et dans les unes comme dans les autres, il s'agit de

mettre le foie en état de bien séparer la bile du sang et de la perfectionner, pour la rendre propre aux usages auxquels elle est destinée.

Il a éprouvé, dans quelques-unes des maladies aigues de ces climats brûlans, que le foie s'élève et se tuméfie, au point que ses fonctions sont suspendues. La fièvre est des plus opiniâtres, la soif excessive, la bile n'étant plus séparée reste dans le sang, et le malade devient absolument jaune. Dans ce cas, dit-il, les hépatiques sont les saignées du bras répétées, en proportion des forces et de l'intensité de la maladie, et *quelquefois* avec l'application des sangsues aux vaisseaux hémorroïdaux, et il faut aussi faire usage de bains dégourdis, de boissons tempérantes et surtout acidulées. Il remarque dans les cas opposés, que la maladie étant produite par le défaut d'action, de ton et de ressort des solides, l'obstruction et l'engorgement se forment peu à peu, et que la teinte jaune suit dans la même proportion, ainsi que les autres accidens. C'est à cette occasion qu'il observe que le foie prend quelquefois le double de son volume, principalement

chez les enfans. Suivant les sages observations de ce docteur, les maladies chroniques de ce viscère sont le plus souvent produites par de mauvaises digestions. Alors le chyle n'ayant pas les qualités nécessaires, s'arrête dans les vaisseaux biliaires, et ce sont les purgatifs, les toniques, en un mot, les stomachiques qui deviennent ici hépatiques; mais les remèdes connus sous la dénomination d'apéritifs, produisent le même effet, parce qu'ils sont toniques, et qu'il ne s'agit dans ce dernier cas que de rétablir le ressort des solides. Ainsi dans cette même circonstance, les eupatoires et le polypode valent la grande chélidoine et les sels d'epsom et végétal, ceux de glauber et polychreste, attendu qu'à petite dose tous les sels neutres sont apéritifs, et qu'à dose plus considérable ils sont évacuans. C'est donc encore ici, dit-il, la méthode que l'on pourrait nommer hépatique et splénique, et non pas tel ou tel remède. Il en est ainsi de quelques plantes aromatiques, appelées carminatives, parce qu'en augmentant le ressort des intestins, elles dissipent les vents, mais elles ne produisent cet effet que parce qu'elles sont toniques.

C'est aussi pour cela, continue-t-il, que les obstructions du mésentère se traitent comme celles du foie, plus facilement à la vérité, attendu que par la communication des vaisseaux du ventricule, les molécules actives du remède se rendent plus immédiatement à ce viscère, et pour ainsi dire, sans avoir subi d'altération. Il ne s'agit donc que d'augmenter l'action des glandes mésentériques pour faciliter le passage du chyle et lui donner les qualités nécessaires, afin qu'il passe librement dans les vaisseaux lactés. Les stomachiques, les apéritifs et les évacuans sagement administrés rempliront cet objet, et dans ce cas, il faut du choix dans les alimens et un exercice proportionné aux forces du malade.

M. Dazille expose qu'il en est ainsi des plantes labiées, odorantes, et des ombellifères, qui sont reconnues pour être les céphaliques par excellence. Effectivement, elles mériteraient cette dénomination si elles fortifiaient particulièrement le cerveau, ajoutaient à la mémoire, rendaient le jugement plus sain, l'esprit plus libre; en un mot, si elles remédiaient spécialement aux dépravations occasionnées par le mau-

vais état de ce viscère. Au fond, l'esprit recteur de ces plantes à beaucoup d'affinité avec l'esprit vital ; il est propre à réveiller les fonctions du cerveau ; mais dans l'état de maladie, surtout dans les putrides et les malignes, où les fonctions de cet organe sont quelquefois suspendues par l'inaction des solides, et la dépravation de l'esprit vital, les huiles essentielles odorantes, les baumes de Judée et de la Mecque, et les alkalis volatils sont insuffisans, ils ne font pas plus d'effet que les crucifères et les apéritifs. Il n'en est pas ainsi des acides, de ceux surtout qui sont tirés des végétaux, et principalement des odorans, tels que les citrons, les sucs d'oranges et d'ananas bien mûrs. En s'opposant à la putréfaction, ils deviennent céphaliques, puisqu'ils remèdient à la détérioration de l'esprit vital, et détruisent le principe de la maladie, pendant que, selon ses différens temps et ses différentes périodes, l'administration de l'émétique, du camphre, du quinquina et des vésicatoires, conjointement avec les acides, arrachent le malade à la mort. Les diaphorétiques, dit-il encore, excitent l'insensible transpiration, et lorsque cette

excrétion est augmentée jusqu'à un certain degré par ces remèdes, ils prennent le nom de Sudorfiques. Ces différences n'existent que du plus ou du moins. En augmentant l'action des solides et les forces de la vie, ils atténuent et divisent les fluides; de-là, leur sont venus les noms d'alexitères, d'alexipharmaques, et même de dompte-venins. Mais les diaphorétiques méritent si peu ces dénominations, leur effet est si incertain, que le plus souvent, au lieu de porter à la peau, ils augmentent la sécrétion et l'excrétion des urines. Ils deviennent diurétiques et apéritifs. Quelques-uns sont même anthelminthiques, d'autres fébrifuges. Enfin, on trouve parmi les diurétiques des substances tempérantes et adoucissantes: mais ceux qui ont une propriété marquée, sont tous stomachiques. Comme l'observe très-bien le docteur, le plus grand nombre de ces substances nous viennent des isles de l'Archipel de l'Amérique, de l'Asie et de l'Afrique. Leurs effets dépendent aussi quelquefois du tempérament du malade, et de la disposition de ses humeurs. Ils conviennent dans un grand nombre de cas. Ils nuisent à ceux

qui ont la fibre grèle, sèche, contractile, et sont aussi rarement employés dans toutes les maladies de relâchement, telles que l'œdème et la cachexie, surtout pour les pituiteux et les grands dormeurs. Au reste, les détails de ces différences ne peuvent être rapportés qu'en traitant chaque maladie en particulier.

M. Dazille applique entièrement ce que nous venons d'observer, aux galactopées, aux spermatopées, aux ophtalmiques, aux vulnéraires, et principalement aux remèdes qu'on emploie à l'extérieur comme détensifs, mondicatifs, incarnatifs, cicatrisans, etc., remèdes qui ne deviennent tels que par la manière de s'en servir, pour aider la nature et la mettre à même d'opérer ces différens effets, ce que le plus souvent cette savante mère, dit le docteur, fait seule, et sans le secours de l'art. Ce sont les effets, continue-t-il, qui ont suivi, en diverses circonstances, l'administration des remèdes dont nous avons parlé, qui leur ont fait donner différens noms, et les ont fait placer dans des classes opposées. C'est ainsi, par exemple, qu'on trouve le coquelicot tantôt dans la classe des béchiques, tantôt dans

celle des diaphorétiques, et quelquefois dans celles des narcotiques. C'est encore ainsi que quelques auteurs placent tous les béchiques dans la classe des évacuans, et d'autres dans celle des altérans. Les difficultés ont multiplié les erreurs. Les ellébores ont d'abord été mis dans la classe des purgatifs, ensuite dans celle des emménagogues, puis des détersifs, et enfin dans celle des éternutatoires où ils doivent être. Il en est ainsi de quantité d'autres, et que M. Dazille n'a pas jugé à propos de nommer.

Il ajoute : « A mesure qu'on s'est éclairé par l'observation sur les effets des remèdes, on a rayé de la classe des purgatifs les cholagogues, les phlegmagogues et les penchimagogues. Enfin, dans des temps plus reculés, le désir de multiplier les classes avait été porté jusqu'à reconnaître des intestinaux, et même des mésentériques, tandis qu'il suffisait de distinguer les purgatifs en majeurs et en mineurs, et cette distinction est établie sur les principes mêmes qui les constituent, sur leur action, leurs effets, et leur utilité dans le traitement des maladies. On conserve pourtant encore la dénomination d'hydragogues aux drastiques résineux,

résineux, les plus actifs de la classe des purgatifs majeurs, dont le principe rapproché irrite, stimule, fond, atténue, et qui sont consacrées pour le traitement des maladies chroniques, telles que l'œdème, les infiltrations, les épanchemens, les obstructions, dans lesquels il est nécessaire, non seulement d'évacuer les humeurs, mais encore de s'opposer à leur formation, en rappelant le ton et le ressort des parties relâchées; tandis que dans les maladies aiguës, où l'action des vaisseaux est montée trop haut, on ne peut se permettre que l'usage des purgatifs mineurs, dans lesquels le principe actif divisé et étendu, est encore bridé par un mucilage. Abstraction faite de la diversité de forme, de grandeur et de couleur des plantes, je pense, dit-il, que d'après leurs principes constituans, et surtout d'après leurs effets, on peut les réduire, ainsi que tous les médicamens, à deux classes sous la dénomination de REMEDIUM MOVENS et de REMEDIUM SISTENS. Dans les maladies aiguës où il faut presque toujours relâcher et détendre, les bains, les saignées, les boissons tempérantes, rafraîchissantes, mucilagineuses et adoucissantes feront le *remedium sistens* qu'il faut em-

ployer au moins tant que la violence des symptômes inflammatoires subsiste. Il sont d'ailleurs préparatoires des évacuans, principalement des émétiques, qui *malheureusement* sont trop souvent les seuls qu'on puisse se permettre dans le commencement des maladies aiguës. Encore, dans les climats très-chauds, la tension des solides est quelquefois telle, qu'il serait très-dangereux de les employer *in primo gradu morbi*, ainsi que tout autre remède actif. Dans les maladies chroniques, au contraire, où il faut, pour ainsi dire, ressusciter le ton et le ressort des fibres par les remèdes les plus actifs, les toniques et les évacuans les plus puissans seront les premiers du *remedium movens*. Ceux dont l'action est moins marquée seront les seconds. Quant aux médicamens qui sont mal classés, parce qu'ils ne produisent réellement aucun effet, ils seront rayés du CATALOGUE. Les croyans et le vulgaire continueront de les placer où bon leur semblera. Je ne prétends point, dit M. Dazille, resserrer le domaine de la botanique; je l'ai étudié dans ma jeunesse avec autant de plaisir que de soin. Mais ce n'est qu'à la pratique de la médecine seule

que je dois le *peu* de connaissances que j'ai de la matière médicinale, dont la botanique fait sans doute une belle partie. J'avoue que j'ai peu de confiance dans les remèdes très-composés. Je pense même que les ordonnances compliquées de beaucoup de médicamens cachent souvent sous des dehors scientifiques une grossière ignorance. D'après cela, le médecin Dazille est persuadé que dans les Colonies, surtout dans les campagnes, un bon médecin pourrait remédier à tous les cas; en un mot, faire la médecine avec l'émétique, l'ipécacuanha, la saignée, le quinquina, l'éther, le miel, le vinaigre, le mercure, l'opium, le jalap, la crême de tartre, quelques sels neutres et les vésicatoires (*). Les antidotes, ajoute le docteur, même les spécifiques par excellence, tels que le quinquina, la racine du brésil, le soufre, le mercure et autres, trouveront place dans le *remedium movens*, ou dans le *remedium sistens*. L'abus qu'on a fait de l'administration de ces re-

(*) Cet article mérite d'être recommandé aux chirurgiens, particuliérement, des triples montagnes de Saint-Domingue, et aux habitans instruits, quelquefois si éloignés de tous secours.

mèdes précieux dans les maladies où ils sont absolument contraires, et dans celles mêmes pour lesquels ils sont consacrés, en les employant dans des temps et des périodes où ils ne manquent jamais de déranger les crises de la nature, prouvent combien il est essentiel de distinguer les cas où ils sont utiles, d'avec ceux où ils sont nuisibles. Ce n'est que par de tels moyens, et par tous ceux que le docteur Dazille a déjà proposés, que l'on peut espérer de connaître et de guérir les maladies malignes qui, de temps immémorial, à Saint-Domingue, sous le nom de fièvre double tierce, à la Martinique sous celui de *fièvre jaune*, et à la Guadeloupe sous la dénomination de Causos, enlèvent les hommes les plus précieux de ces possessions éloignées, trop souvent sans que ceux qui les traitent se doutent que leurs malades soient frappés de maladie maligne. En général, dit M. Dazille, il y a beaucoup de maladies dans les Colonies, *beaucoup trop de gens qui se mêlent de guérir, et très-peu d'observateurs* (*). Ce-

(*) On peut se rappeler ce que je dis à l'article Population, sur la nécessité de mettre dorénavant plus

)

les maladies où ils
naires, et dans celles
s sont consacrés, en
temps et des périodes
nais de déranger les
prouvent combien il
guer les cas où ils sont
ù ils sont nuisibles.
tels moyens, et par
cteur Dazille a déjà
ut espérer de connaî-
aladies malignes qui,
, à Saint-Domingue,
e double tierce, à la
i de *fièvre jaune*, et
s la dénomination de
hommes les plus pré-
sions éloignées, trop
ux qui les traitent se
alades soient frappés
En général, dit M. Da-
p de maladies dans les
op de gens qui se mêlent
d'observateurs (*). Ce-

r ce que je dis à l'article Po-
de mettre dorénavant plus

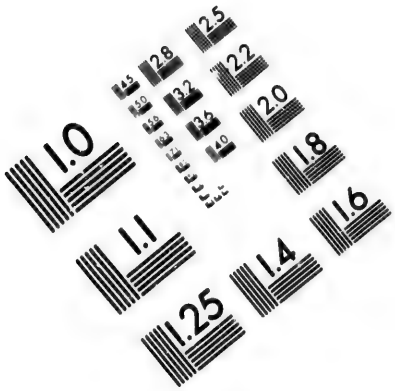

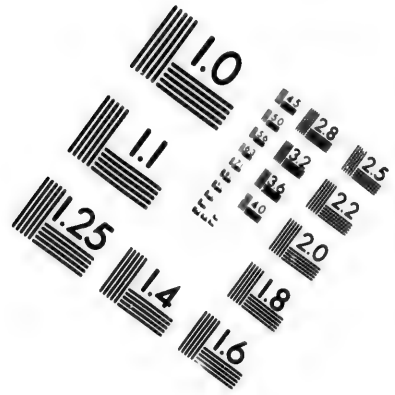

IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)

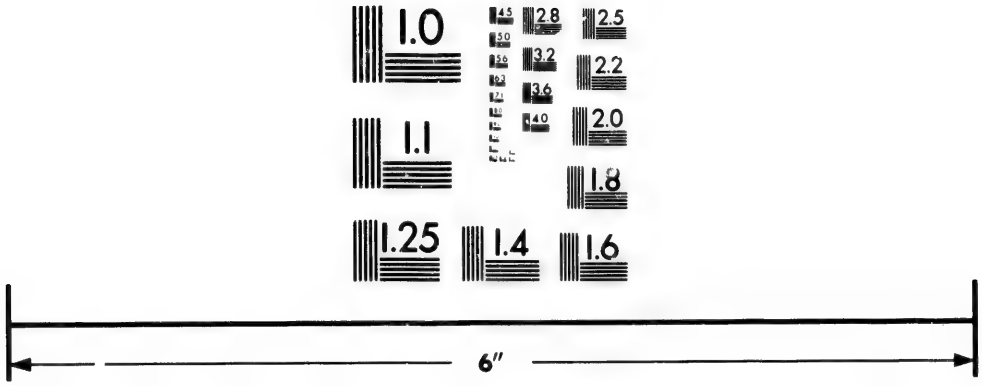

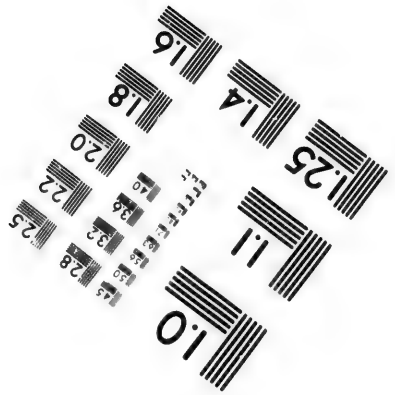

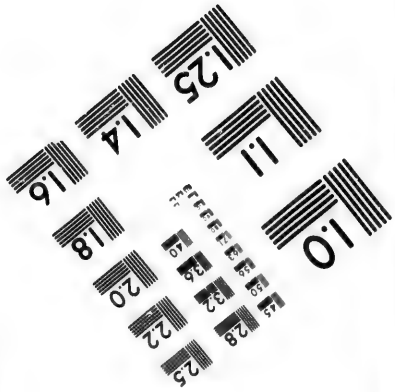

Photographic Sciences Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

CIHM/ICMH
Microfiche
Series.

CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.

Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

© 1982

pendant, en aucun temps, l'observation ne fut plus nécessaire pour se garantir de l'esprit de système et d'erreur, qui de nos jours *a usurpé l'empire des sciences et des arts*, et qui, de la capitale et de nos provinces a passé dans les Colonies. Quoi que ce soit principalement, ajoute le docteur, par le coup-d'œil et le tact, que les différences dans ces cas difficiles sont aperçues, et que l'un et l'autre se transmettent difficilement ; cependant, avec des préceptes sages, fondés sur les principes de la physique, de la raison et sur l'expérience, en mettant au moins les gens instruits en état de juger, on diminuera beaucoup le nombre des victimes de cette *grossière ignorance* qui, depuis l'établissement des Colonies, *fait leur désolation.*

Les bornes de l'ouvrage de M. Dazille, ne lui permettant pas d'entrer dans les détails des propriétés de chaque production médecinales des Colonies, le résultat de ses observations, sur cette partie de la méde-

---

d'attention à n'envoyer dans les Colonies que des hommes instruits en médecine, en chirurgie en pharmacie, et sur les terribles dangers de l'indifférence à cet égard.

cine, relativement à ces climats, suffira pour faire juger de *l'inutilité de la plupart des médicamens* QU'ON Y ENVOIE, entre lesquels il en est un très-petit nombre dont la supériorité soit assez marquée pour leur mériter *la préférence sur ceux de ces pays mêmes.* Il commence par les purgatifs qui peuvent *suppléer* efficacement ceux qu'on y transporte, et dont la consommation est *très-considérable.* On verra que ces remèdes indigènes, pour devenir d'un usage aussi fréquent que ceux qu'on emploie journellement, n'ont besoin que *d'hommes capables* de les préparer, et d'en faire une *juste application* dans le traitement des maladies (*).

» Le premier de ces remèdes celui dont la vertu est la plus éprouvée, est la *liane purgative*, si commune dans nos Colonies, et principalement dans tout l'Archipel de l'Amérique. Les lianes de toutes espèces sont également multipliées en Asie, en Afrique et en Amérique. Elles ont toutes

(*) Le planteur ou l'habitant propriétaire doit lire avec attention les articles qui vont suivre et qui lui donneront des connaissances utiles.

des propriétés marquées; principalement les lianes à *ail*, à *vers*, à *savon*, au *mal-aux-yeux*, à *serpent*, à *caleçon*, à *minguet*. Il en est ainsi d'une infinité d'autres qui ne sont encore employées que dans les arts, parce qu'on n'a encore rien fait pour découvrir leurs vertus médicinales, et que l'on ignore jusqu'aux principes qui les constituent. La *liane purgative* mérite par ses propriétés, comme la racine de Jalap, d'être placée à la tête des drastiques résineux. L'une et l'autre sont d'excellens purgatifs, et elles viennent dans les mêmes climats. Ces purgatifs administrés à petite dose sont également atténuans, fondans, apéritifs puissans: mais pour tirer parti de ce remède, et lui donner dans le commerce le rang qu'il y doit avoir, il faut dans chaque ville de nos Colonies, au moins un *apothicaire-chymiste*, capable de préparer *en grand* toutes ces productions. Déjà on se sert avec succès des feuilles de liane *pilées*, pour guérir les vieux ulcères, comme de celles, par exemple, du *médecinier*, du *karatas*, de *l'herbe-à-blé*, de plusieurs autres semblables, qui conviennent surtout lorsque les chairs ont besoin d'être ranimées, principalement chez

les *pituiteux*, les *bouffis* et les *scorbutiques*; et c'est d'après ces expériences que M. Dazille, malgré *son respect* pour les savans qui ont écrit sur ces matières, ne croit point que la liane ait fait partie des plantes, avec le suc desquelles *les Sauvages empoisonnaient leurs flèches*. Le plus souvent même, ces sortes de blessures ne deviennent mortelles que parce qu'elles sont *petites et profondes*, et qu'elles ne peuvent être telles, sans intéresser des parties *apénévrotiques*, ou *tendineuses*, qui, dans ces climats, sont presque toujours suivies du *tétanos*, lorsque l'on ne se décide pas sur le champ à les dilater par des incisions capables de prévenir l'étranglement et tous les accidens funestes qui en sont la suite inévitable. La liane purgative, ainsi que toutes les substances végétales qui fournissent, par l'expression, un suc laiteux ou jaunâtre, est *gomo-résineuse*, et conséquemment purgative. Pour être administrées à l'intérieur, les lianes ont besoin de correctifs, tels que les sels fixes que l'on retire de toutes les substances végétales, par *l'incinération*, ou d'être triturées avec les corps muqueux, comme les sucres, le miel, et autres de

même nature. Par ce moyen, on les neutralise, pour ainsi dire, on émousse au moins leurs particules âcres, de manière qu'elles ne sont plus susceptibles d'irriter, d'enflammer et d'occasionner des désordres à l'estomac et aux intestins, comme cela n'est malheureusement arrivé que trop souvent, avant que la chymie eût éclairé la médecine, sur l'administration des médicamens. Après avoir indiqué les moyens de connaître les purgatifs majeurs ou drastiques résineux; celui de les corriger et de s'en servir sans danger, il suffit d'indiquer ici les principaux, ceux dont l'action est la plus marquée, et qui se trouvent par tout, même dans les hayes et sur les grands chemins. Tels sont les liserons qui viennent dans les lieux incultes, comme dans les jardins. Le *petit liseron* est aux plantes cultivées, ce que la *liane* est aux arbres; il s'attache à elle, l'entoure en tous sens, et l'étouffe ordinairement ».

Tous les liserons sont purgatifs, comme le médecin Dazille l'assure. On a même donné le nom de *méchoachan*, de *scammonée* de l'Amérique, de *rhubarbe blanche*, à la racine d'une espèce de liseron, qui,

quoiqu'elle ait été apportée en Europe de la province de Méchoachan, de la Nouvelle-Espagne, d'où elle tire son nom, se trouve également dans toutes nos Colonies, tant en Asie et en Afrique qu'en Amérique. Elle a eu beaucoup de réputation, et c'est effectivement un bon purgatif; soit qu'on la tire de Méchoachan, de Madagascar, du royaume de Bengale, de Saint-Domingue ou de la Guyanne. Tous les médeciniers croissent également en Asie, en Afrique et en Amérique, et dans plusieurs endroits ils se multiplient au point de nuire à l'agriculture: malgré leur différence en grandeur et en grosseur, malgré la variété de leurs feuilles et de leurs fruits, et quoique les uns soient réputés *poisons*, et les autres *remèdes*, ils sont tous plus ou moins purgatifs majeurs de la première classe. Leur action est plus ou moins vive, en raison de la quantité de parties résineuses qu'ils contiennent, attendu que tous les évacuans préparés et administrés convenablement guérissent, tandis que pris en trop grande quantité, ou sans correctifs, ils sont réellement poisons.

Avant d'aller plus loin, nous devons pré-

venir que M. Dazille s'oppose à la *rôtie au vin*, conseillée dans ce cas par M. Poupée Desportes. Il dit expressément que cette rôtie ne *saurait remédier* aux suites fâcheuses des *superpurgations* qui suivent l'usage des drastiques résineux sans correctifs. Ce sont les *acides* qu'il faut employer en boissons, en lavemens. Il est même essentiel de répandre du vinaigre dans l'atmosphère de l'appartement du malade.

En parlant du danger de prendre en trop grande quantité le purgatif des médeciniers, le médecin Dazille cite pour exemple le fruit du grand médecinier ou *ricin*, dont le goût approche de celui de la noisette, et qui fait périr ceux qui en mangent une certaine quantité lorsqu'ils ne sont pas secourus à temps. M. Dazille a été assez heureux, et j'ajouterai *assez habile*, pour guérir tous ceux qui se sont adressés à lui et qui avaient commis cette imprudence. Il leur administrait d'abord des sels alkalis et ensuite des *adoucissans mucilagineux* dans un suffisante quantité d'eau.

C'est principalement à Saint-Domingue qu'il a eu occasion de s'assurer de l'efficacité de cette méthode. Les premiers ma-

lades de ce genre qu'il eut à traiter, furent trois soldats du régiment de Touraine. On les croyait sans ressource, et cependant ils furent promptement sur pied. Il employa par préférence à tout autre sel simple celui d'absynthe, fait à la manière de Tachénius. D'après ces succès, M. Dazille a souvent purgé sans la moindre tranchée avec deux, trois, quatre ou cinq semences de *ricin*, suivant leur grosseur, le genre de maladie et le tempérament du malade. Il les faisait triturer dans un mortier de marbre avec deux gros de semences, ou de citrouilles, ou de courges, ou de melons, ou de concombres qui croissent dans toutes les Colonies. Il y joignait quatre gros de sucre et quatre onces d'eau. Cependant, ajoute le docteur, dans tous ces climats le seul nom de *ricin* fait frémir le plus grand nombre, tandis que dans ces mêmes lieux les enfans qui ont des vers sont purgés avec l'huile que l'on tire de la graine du *palma-christi*, qui est elle-même une des petites espèces de médecinier. On la donne même avec succès à petite dose, pour s'opposer à la régénérescence des vers, et elle est effectivement *anthelmintique*, puisqu'elle

augmente le ton et le ressort de l'estomac et des intestins, que les chaleurs de ces climats et la manière de vivre relâchent continuellement, surtout chez les enfans. Ainsi conclud M. Dazille; la liane purgative, les liserons et les pignons d'Inde sont drastiques résineux, conséquemment les premiers du *remedium movens*.

Viennent ensuite la racine d'acajou, de nicotiane, de tithymales, la gratiole et le glayeul. On trouve même dans presque toutes ces contrées, quelques espèces de séné sauvage et d'ipécacuanha, dont les hommes instruits, sages et laborieux peuvent tirer parti, soit qu'ils en composent des syrops ou des électuaires, ou qu'ils les administrent en poudre, toutefois en observant que les principes actifs des fleurs, des feuilles et des racines de quelques-unes de ces substances y sont dans des proportions si différentes, que quelques auteurs ont pensé que leurs vertus et leurs propriétés n'étaient pas les mêmes; mais M. Dazille a observé qu'elles ne différaient que du plus au moins, et que ces différences dépendent presque toujours de la manière dont on fait l'extraction de leurs principes.

Ce docteur, observe avec la même vérité, qu'il y a dans toutes ces contrées un grand nombre de plantes qui n'ont de vertu que par leurs parties volatilles, lesquelles s'évaporent et se dissipent entièrement par l'ébulition, tels sont les crucifères, les aromatiques, et même le plus grand nombre des acides que l'on retire des citrons, de l'ananas, et surtout du tamarin, qui par-là perd entièrement ses propriétés anti-putrides. Les purgatifs mineurs sont la casse et le tamarin. Le cassier ou caneficier est indigène ou naturalisé dans toute l'Asie, l'Afrique et l'Amérique, et par tout d'une grande ressource dans le traitement des maladies aiguës. On se sert de ses fleurs, de ses feuilles et de ses fruits. Avec ses fleurs on peut préparer un sirop aussi bon que le sont en Europe nos sirops purgatifs, tels que ceux de pêcher et de roses pâles. Le tamarin vient également dans toutes ces contrées, et quoiqu'il y soit un peu moins purgatif que celui du levant, il n'en est pas moins précieux; son goût est excellent, il tempère l'âcreté des humeurs, rafraîchit sans rebuter les estomacs, et dans les maladies inflammatoires, dans celles surtout

qui sont compliquées il dispose les premières voies à recevoir sans danger des remèdes plus actifs ; de sorte que l'usage du tamarin est, en quelque manière, préparatoire de l'émétique et de l'ipécacuanha, lorsque ces remèdes actifs doivent être administrés comme évacuans ; mais comme le répete le docteur Dazille, lui-même, il faut absolument que cette préparation se fasse à froid. Il entre même dans les détails de cette préparation. La meilleure manière, dit-il, après en avoir ôté les graines, est d'en diviser la pulpe avec de l'eau dans un mortier de bois ou de verre, à la dose de 2, 3 à 4 onces par pinte d'eau, suivant que la pulpe de ce fruit est plus ou moins acide, et selon l'exigence des cas, en observant de ne jamais se servir pour cette division, de mortiers de pierre ou de métal, attendu que tous les acides, même ceux qui sont tirés des végétaux, agissent sur ces substances, et peuvent, surtout avec le cuivre, devenir des remèdes dangereux. Nous allons également parcourir les objets qui composent ce que nous avons appelé *la Botanique Médicinale*, et par conséquent les envisager sous le point de vue de l'art de guérir.

Le coqueret ou l'*alkekenge*, se trouve dans toutes nos Colonies. Il est apéritif, et on l'emploie souvent, dit M. Dazille, dans les douleurs des rhumatismes, et pour les gravelleux. Il en est ainsi de *l'herbe à collet*, elle est diurétique à un très-haut degré. Il est plus sûr dans ce cas même de se servir de sa racine. L'extraction doit s'en faire à froid. L'eupatoire vient également dans toutes nos Colonies, c'est ce qu'on appelle à Saint-Domingue *langue à chat*. Cette plante est regardée comme un excellent apéritif, comme un des meilleurs vulnéraires. Elle est aussi *emménagogue*, dans le *chlorosis*, où l'estomac fait mal ses fonctions, parce qu'elle est tonique à un assez haut degré. M. Dazille a eu lieu d'éprouver qu'elle est également bonne en lavemens pour les anciennes diarrhées, *principalement lorsque le siége du mal est dans les gros intestins*. Le docteur observe à cet égard, qu'il est essentiel d'examiner attentivement les qualités des déjections, et cite un de ses malades, M. Morand de la Sauvagère, qui, exténué par une dyssenterie, était regardé comme incurable, et qu'il guérit radicalement de cette manière, ainsi

que

que beaucoup d'autres malades. L'*eupatoire* est donc d'un grand usage dans des maladies différentes, et elle mérite, en effet, d'être employée toutes les fois que le ton et le ressort de la fibre ont besoin d'être augmentés. Il a eu lieu de voir, comme nous, que toutes les espèces de thym, celui de crète ou de candie, comme le thym des jardins et tous les autres, croissent avec abondance dans tous les pays chauds, surtout dans les lieux incultes. Ils ont une odeur suave qui parfume les savannes comme les jardins. Mais leurs propriétés médicinales, comme leur odeur, sont plus ou moins marquées, en raison de la diversité des lieux, quoiqu'ils soient tous aromatiques et des stomachiques excellens. *L'herbe à blé* est plus ou moins commune dans toutes les Colonies, suivant la diversité de leur sol. Elle est également tonique, et pourrait être employée dans beaucoup de circonstances. Le *sucrier* des montagnes est un des plus grands et des plus beaux arbres de l'Archipel de l'Amérique. On le trouve aussi en Asie et en Afrique ; mais il y est plus rare. Les différens usages auxquels il est propre, le rendent infiniment précieux ;

on en tire principalement et par incision de son écorce, ce baume que l'on connaît sous le nom de *baume sucrier*. Cet arbre se nomme à Saint-Domingue *bois à cochon*, parce que les cochons marrons, blessés par les chasseurs, se guérissent en tirant avec leurs défenses le suc gommeux de l'écorce de cet arbre qu'ils étendent sur leurs plaies. Aussi, le baume sucrier est-il regardé par les anciens Colons, comme souverain pour toutes sortes de blessures. Mais, comme le dit M. Dazille, il convient encore mieux à l'intérieur, dans tous les cas ou la fibre a perdu de son ton et de son ressort, et dans lesquels on emploie avec succès les toniques sous les dénominations d'apéritifs, d'hépatiques, de fébrifuges, d'amers, etc. M. Dazille lui a vu, surtout, opérer de prompts et bons effets dans les maux d'estomac causés par les mauvaises digestions, que l'on éprouve si souvent dans les pays chauds, particulièrement les gourmands, et ceux qui ne broyent pas leurs alimens. Le baume sucrier étant très-amer, et ayant beaucoup de parties volatiles, il serait difficile de le prendre autrement qu'en bol, avec du sucre en poudre. L'arbre connu en Amérique

sous le nom de *bois marie*, est un des plus beaux des Antilles; on le trouve comme le sucrier des montagnes en Asie et en Afrique. Par l'incision, on retire de son écorce un suc gommeux verdâtre qui s'épaissit. En général, dit M. Dazille, les Français en font peu ou point d'usage. Mais les Espagnols le préfèrent au baume du Pérou, et à celui du Copahu. Enfin, ils lui reconnaissent tant de propriétés, qu'ils l'appellent Balsamum del Maria. On connait dans toutes les Colonies le *pois puant* pour un excellent apéritif. Sa racine a beaucoup de réputation comme diurétique, et elle la mérite. Ses feuilles sont très-résolutives. Le *chardon étoilé* vient également dans toutes les Colonies. Il est petit, rampant et très-piquant; son odeur est très-forte, et il est commun dans les Savannes. La *mélisse puante* est également connue en Amérique, et dans quelques endroits on lui donne le nom de *véronique*, quoiqu'elle n'en ait ni l'apparence ni la fleur; elle ressemble plutôt à la menthe des jardins. Ces deux plantes sont partout estimées par les gens de l'art, comme emménagogues, ainsi que la liane à caleçon, et surtout *l'aouacatier*, ou *l'a-*

vocatier, dans lequel on a la plus grande confiance. C'est un bon apéritif. Il en est de même de la liane à savon. Le bois de celle-ci est blanc, spongieux, amer. On lui croit la propriété de déterger les ulcères des reins, de la vessie et de l'urètre. C'est en effet un bon diurétique.

Le lecteur ne désapprouvera pas sans doute que nous examinions ainsi sous les yeux d'un aussi bon maître que M. Dazille, quelques autres plantes d'une utilité aussi précieuse, et dont la connaissance ne peut manquer d'être agréable aux propriétaires d'habitation, qui étudient chaque jour les moyens de conserver leurs esclaves. C'est un service essentiel à leur rendre, que de les mettre à même de bien connaître les objets les plus utiles pour la santé, et dont ils sont entourés. Ainsi, nous allons achever cette espèce de cours de botanique médicinale, et par-là, donner à la Louisiane, comme à toutes les autres Colonies, des moyens certains de conserver la population, et par conséquent de l'augmenter de jour en jour. C'est sur-tout au planteur propriétaire et instruit que nous recommandons de lire les articles suivans avec attention.

La SQUINE qui vient en Asie, en Afrique et en Amérique, avec la plus grande abondance, jouit par tout d'une grande réputation, comme *dépurative du sang*. Ses propriétés sont plus ou moins marquées en raison de la différence du sol et de l'exposition des lieux. La SCOLOPENDRE que nous voyons avec la même abondance dans nos Colonies, est recommandable comme *apéritive*. Les MAPOUX que l'on désigne aussi sous le nom de *fromagers*, y sont également très-multipliés. Ces arbres dont les arts se sont emparés, comme grands, beaux et utiles, ont une considération en médecine, et l'usage journalier qu'on en fait, prouve ce que M. Dazille leur attribue, ils sont *apéritifs* et *adoucissans*. Nous rencontrons également dans nos Colonies L'HERBE A CHARPENTIER. Elle est apéritive à un grand degré, et quoiqu'elle se trouve près des hayes et dans les Savannes, on ne dédaigne pas de la cultiver dans les jardins. M. Dazille a très-bien observé que toutes les espèces D'ALOÈS sont indigènes dans les climats chauds, et quoique dans le commerce l'on donne la préférence à celui de l'île de Socotra, il n'en est pas moins vrai que

l'aloès d'Afrique est aussi beau et aussi parfait. Le docteur dont nous parlons, préférerait même celui du Cap de Bonne-Espérance, tant il est transparent et parce qu'il n'y coûte que de douze à quinze sous la livre, monnaie de France. C'est de-là, dit-il, qu'on devrait le tirer pour les Isles de France et de la Réunion, et pour nos établissemens dans l'Inde, jusqu'à ce que nous ayons dans chaque ville de nos Colonies, un chymiste capable d'extraire les sucs des aloès qui se trouvent dans toutes nos possessions, ou plutôt qui veuille en prendre la peine; puisqu'il ne s'agit pour cela que d'exprimer le suc de cette plante, et de le faire évaporer jusqu'à consistance d'extrait. Par ce moyen, nous cesserions de payer cette drogue jusqu'à six francs la livre, *pour la renvoyer* ensuite A GRANDS FRAIS, et avec beaucoup d'inconvéniens, *dans les lieux de son origine.* M. Dazille prévient qu'il en est ainsi des préparations dans lesqu'elles entrent, ou peuvent entrer la rose et l'œillet qui se trouvent dans plusieurs de nos Colonies, et notamment aux Isles de France et de la Réunion, où presque toutes les hayes qui bordent les

chemins sont faites d'une espèce de ces mêmes rosiers employés en médecine. Enfin, L'ALOÈS est purgatif, stomachique excellent, discussif, anti-putride, vermifuge à un très-haut degré. Il n'y a point, dit M. Dazille, de remède plus employé en médecine, et qui mérite plus de l'être, surtout dans les Colonies, où par les chaleurs excessives et les transpirations continuelles, la fibre est presque toujours au dessous du ton qu'elle doit avoir. Quoique M. Dazille fasse grand cas et grand usage de l'aloès, il ne l'employait jamais comme purgatif. Mais dans le traitement des maladies chroniques, il le faisait entrer dans presque toutes ses *formules*, principalement pour les femmes, les enfans, et surtout pour les nègres, dont *les humeurs sont toujours dans un état de dépravation, tendant à la putridité* (*), et particulièrement aux maladies vermineuses, tant par l'insipidité de leur nourriture, que par plusieurs autres causes dont le détail serait

(*) On sait que le physique influe beaucoup sur le moral. Ainsi en étudiant avec un peu plus de soin la constitution physique du nègre, on serait moins étonné du refus qu'on lui fait d'une intelligence égale à celle du blanc, et l'on cesserait d'être effrayé du mot de *stupidité* qu'on ne lui applique qu'avec trop de raison.

ici déplacé. Aussi, M. Dazille conseillait dans toutes les Colonies, de donner chaque matin aux négrillons, une cuillerée de tafiat, dans lequel on dissolvait un gros d'aloès par pinte. C'est un excellent anti-vermineux, et par tout où l'on a suivi exactement cette méthode, on a eu la satisfaction de prévenir, ou au moins de diminuer considérablement leurs maladies.

Poursuivons notre examen sur la botanique médicinale. Le CALEBASSIER est un grand arbre qui croît également en Asie, en Afrique et en Amérique ; la plupart des habitans ou planteurs de ces trois parties du monde, regardent la pulpe de son fruit comme une panacée pour un grand nombre de maladies, et principalement pour celles de la poitrine. La liqueur contenue dans la calebasse s'administre de diverses manières ; mais de toutes ses préparations celle qui est le plus en usage est le SIROP. La calebasse est apéritive à un assez haut degré ; elle convient aux tempéramens mous, pituiteux ; mais elle réussit rarement, malgré sa réputation, parce qu'on ne l'administre le plus souvent que dans la *suppuration* des poumons, et surtout dans

la pulmonie. L'expérience a prouvé, dit M. Dazille, qu'il n'en serait pas de même si les malades faisaient usage de ce remède, dès que la poitrine commence à s'affecter, avant que la fièvre ne devienne lente, et surtout avant que la *sueur nocturne* et le dévoiement *colliquatif* ne surviennent. Toutes les espèces de *sauges* croissent dans les pays chauds ; et quoiqu'elles diffèrent par la forme et la couleur de leurs feuilles, suivant la différence du sol et le degré de chaleur, leurs fleurs sont toujours ressemblantes entr'elles. Cependant à raison de ces variétés, elles sont plus ou moins odorantes, et aussi plus ou moins cordiales. L'ÉPINE-JAUNE croît dans tous les pays chauds. Elle a des racines assez grosses, et qui sont *apéritives* à un grand degré. Quoique le maïs vienne dans les quatre parties du monde, il n'en est pas moins propre dans les climats chauds, à dulcifier l'âcreté des humeurs. Il devient *diurétique* et apéritif excellent. Toutes les espèces de RONCES viennent également dans tous les pays. L'acide de leurs fruits et de leurs feuilles est assez développé pour faire rougir par tout le papier bleu ; aussi sont-elles astringentes

dans les quatre parties du monde. On prépare avec leurs fruits des sirops excellens. Leurs feuilles entrent dans les gargarismes, et appliquées sur les vieux ulcères, elles sont *mondificatives*. Toutes nos Colonies produisent le GRENADIER DOMESTIQUE, le GRENADIER SAUVAGE, aussi bien que le GRENADIER NAIN DE L'AMÉRIQUE. Ils y sont indigènes ou naturalisés; de sorte qu'il est inutile de faire venir du Levant les fleurs doubles du grenadier qu'on appelle *balaustes*, et que l'on trouve dans toutes les Colonies. Le suc de grenade contient un acide fugace, comme celui *d'orange* de *groseille*, *d'épine vinette*, et tous autres sucs de ce genre. Il convient dans presque toutes les maladies aiguës; son premier effet est de calmer la chaleur de la bouche et de l'estomac. Il se combine avec les matières alkalescentes et sulphureuses. Il en empêche même le développement et les rend *miscibles* avec nos humeurs. Lorsque ces fruits sont en parfaite maturité, la combinaison de leurs principes, de leur huile, surtout, est parfaite. Ils raffraîchissent, tempèrent, calment et s'opposent à la putréfaction. Aussi, le plus souvent les malades les dé-

sirent avec passion. M. Dazille n'a jamais compris pourquoi dans ces circonstances, quelques médecins préféraient les acides minéraux qui ne remplissent pas les mêmes indications, parce qu'ils ne sont qu'acides étendus dans l'eau, privés de mucilage, et qui sont plus convenables dans les cas d'hémorragie, où l'on a besoin d'une forte *astriction*. En général, les fruits conviennent aux tempéramens gras et pituiteux, aux personnes qui ont des rapports alkalins, chez lesquelles les urines se corrompent promptement, et dont les matières stercorales ont beaucoup d'odeur. Les petits enfans les aiment beaucoup, et ils aiment tous les acerbes, parce que leurs fibres molles ont besoin d'être animées. M. Dazille dit qu'on se sert quelquefois aussi des acides végétaux *à l'extérieur*, lorsque la chaleur de la partie malade est trop considérable. En la tempérant ils facilitent la résolution; mais il faut s'en servir avec prudence, sans quoi ils deviendraient répercussifs. La FLEUR DU GRENADIER et son écorce sont astringentes. Elles sont l'une et l'autre d'un grand usage en médecine. Le GOYAVIER est un arbre qui vient

également en Asie, en Afrique et en Amérique. Son fruit a de l'astriction quoiqu'il soit d'un goût agréable et très-mucilagineux. On en prépare des gelées qui valent la conserve de CYNORRHODON. Toutes les parties de cet arbre sont astringentes, principalement ses fleurs et son fruit. On en peut préparer un sirop aussi bon que celui de *l'églantier*, et qui même lui est préférable dans les climats chauds. Toutes les possessions des Européens dans ces trois parties du monde fournissent des espèces de QUINQUINA, appelé par les Espagnols *palo de calenturas*, bois des fièvres. A St.-Domingue on en connaît quatre espèces, savoir : le *quinquina*, arbrisseau appelé par les naturels *oulikaëra*; le *quinquina des montagnes*, le *petit quinquina* et le *faux quinquina*, que les naturels désignaient sous le nom de *oulebouhou*. Il en est ainsi du *kassia*, ou bois amer, découvert à Surinam il y a trente-cinq ou quarante ans, par un nègre nommé *Kassi*. C'est la racine d'une espèce de quinquina. Elle se trouve aussi à la Guyane, et même dans l'Archipel de l'Amérique. Elle imprime sur la langue la sensation d'une forte amertume. L'extraction

de ses principes, dit M. Dazille, doit être faite à froid. Chaque once de bois, dit-il encore, contient environ 40 grains d'extrait savonneux excessivement amer. Le kassia est tonique à un très-haut degré, et un stomachique excellent. Quoique l'amertume ne soit pas unie au principe astringent dans le kassia, comme dans l'écorce du Pérou, quelques praticiens que M. Dazille cite, le regardent comme meilleur fébrifuge. Ils l'emploient non seulement dans le traitement des fièvres intermittentes, mais encore dans celui des fièvres continues. M. Dazille recommande aux *médecins-chimistes* de se servir dans la suite des fleurs, des feuilles et de toutes les autres parties du kassia, parce qu'elles ont plus ou moins de propriétés, en raison de la différence des lieux. A la Guadeloupe, à la Martinique, dit littéralement M. Dazille, on s'est servi avec succès de l'écorce d'un arbre nommé dans les Colonies QUINQUINA-PITON. On envoya de la Guadeloupe à M. Mallet, médecin de la Faculté de Paris, une branche, des feuilles, des fleurs, quelques fruits, avec une certaine quantité de l'écorce de cet arbre, et d'après l'examen, l'analyse et les

applications, il résulte 1°. que le *quinquina-piton* a les mêmes caractères botaniques que celui du Pérou; 2°. que son écorce contient un principe savonneux, amer, très-abondant, très-bien combiné, et entièrement soluble dans l'eau froide; 3°. qu'il a la propriété fébrifuge du quinquina du Pérou. Toutes ces espèces de quinquina ont des propriétés marquées. On les emploie avec succès principalement sur les lieux mêmes; mais l'écorce du Pérou, bien choisie, ayant mieux réussi à M. Dazille, il lui donne toujours la préférence; et comme dans ces climats, si l'on manquait l'instant d'administrer ce remède, on ne le retrouverait plus, et que le médecin doit toujours saisir avec empressement l'occasion de changer en mieux l'état d'un malade, M. Dazille dit expressément qu'on ne doit se servir des différens quinquinas dont nous venons de parler, que lorsqu'absolument on manque de l'écorce précieuse du Pérou, de la première qualité. Il observe encore que lorsque ces amers seront administrés en poudre, il est essentiel de les rendre aussi impalpables que l'amidon et le tabac d'Espagne. L'expérience lui a démontré qu'à ce degré de

division, un demi gros produit autant d'effet qu'un gros de poudre ordinaire de la même substance. Il cite à cette occasion M. de la Planche, apothicaire-chimiste à Paris, pour lui avoir fourni ce quinquina au degré de perfection dont il parle.

En Asie, en Afrique, et dans tout l'Archipel de l'Amérique, on trouve toutes les espèces de *citronnier*. Ils y sont beaucoup plus beaux que dans les pays méridionaux de l'Europe. Leurs fleurs, leurs fruits, leurs feuilles, leurs écorces, leurs semences et toutes les parties de l'arbre, contiennent plus de sels volatils; leurs principes étant plus parfaitement combinés ils ont aussi plus de propriétés. L'acide de leurs fruits est infiniment plus agréable au goût. Leurs semences contiennent plus d'huile. Leur amertume est plus marquée. M. Dazille cite à cette occasion M. Desportes, qui assure que l'écorce du citronnier pulvérisée lui a mieux réussi que le quinquina, dans le traitement des fièvres intermittentes. L'écorce du citronnier, ajoute M. Dazille, est effectivement très-cordial, très-stomachique et dans les fièvres intermittentes, où pour dissiper l'humeur fébrile, et procurer de

bonnes digestions, il ne faut qu'augmenter le ton et le ressort de l'estomac et des intestins, l'écorce du citronnier peut très-bien valoir le *quinquina*, remède précieux, répete-t-il, et d'un si grand usage dans les trois parties du monde que nous avons cités, qu'on est souvent obligé de l'administrer dans les fièvres continues, tant la fibre a besoin d'être remontée dans ces climats de feu. Les trois espèces de MANGLE, ou *palétuviers*, sont très-multipliées en Asie, en Afrique, et principalement dans toutes les îles de l'Amérique ; ils croissent sur tous les bords de mer, et même dans la mer, pour peu qu'il y ait terre découverte *à marée basse*. Les feuilles de ces arbres, leurs fleurs, leurs fruits et leurs écorces, ont beaucoup d'amertume, et on les emploie souvent comme fébrifuges. M. Dazille cite encore M. Desportes, et quelques autres médecins, qui assurent que l'écorce de mangle est conforme à celle du Pérou. Ils emploient également avec succès l'écorce de *l'épineux-jaune*, qui, quoique plus rare, se trouve dans toutes les Colonies. Parmi le grand nombre de résolutifs que fournissent ces trois parties du monde, M. Dazille n'en connaît point de meilleur

et

et de plus commun que la racine de manioc fraîchement rapée, dont les Colons tirent un si grand parti pour la nourriture de leurs nègres, et qui leur devient si funeste à ceux-ci lorsqu'ils le mangent crud, le suc laiteux, âcre et délétère, contenu dans son parenchyme, étant un véritable poison. Il est vrai, comme le dit M. Dazille, que l'accident d'en manger crud, n'arrive ordinairement qu'aux nègres nouvellement arrivés de la traite, et à ceux qui aiment *passionnément* le goût de cette racine (*). Une demie heure ou trois quarts d'heure après en avoir mangé, ils tombent sans connaissance. Les faiblesses sont fréquentes, la peau devient froide, le pouls s'échappe sous les doigts, le visage s'altère. Ensuite abondent les sueurs froides et les convulsions. D'abord, ces convulsions se manifestent dans les muscles de la face, puis dans ceux de l'estomac, et bientôt de proche en pro-

(*) On se rappelle sans doute ce que nous avons dit du *manioc* de la côte d'Angole, et les nègres qui arrivent de cette contrée doivent être sujets à se méprendre, puisque naturellement ils doivent comparer celui des Antilles au leur, et ne pas s'imaginer que le premier soit un poison.

che, les muscles des extrémités se contractent avec violence. Ces malheureux écument comme dans les fortes attaques d'épilepsie, et ils effrayent à tel point, que l'on trouve peu de personnes qui puissent ou qui veuillent rester près deux. Quoique cet état affreux finisse ordinairement par la mort, M. Dazille a eu la science et le bonheur de sauver tous ceux pour lesquels il a été appelé dans les deux premières heures de l'accident, en leur faisant avaler dans les intervalles des convulsions, d'abord des *solutions alkalines*, et ensuite des *mucilagineux*, comme à ceux qui ont l'imprudence de manger le *fruit du grand médecinier*. M. Dazille a dans ce cas, usé aussi de la *solution du sel d'absinthe*, faite à la manière de Tachénius, et l'employait de préférence à tout autre sel simple, comme très-savonneux. Le nègre qu'il guérit en prit 4 gros dans deux pintes d'eau, en cinq heures de temps. Ce même docteur manifeste son étonnement à l'égard de M. Desportes, qui conseille en pareille circonstances, et tout à la fois, l'*orviétan*, la *thériaque*, le *mitridate*, les *potions sudorifiques*, la *saignée* et les *bains*.

Quand le suc du manioc a été enlevé par l'expression (*), le marc exprimé et lavé se prépare en gâteaux plats, qu'on appelle *cassaves*, ou en grumelots que l'on nomme *farine de manioc*. Le feu achève d'en dissiper les parties volatiles âcres, de manière qu'il ne reste absolument que la partie nutritive que l'on mange sans le moindre danger. Le suc lui-même perd par l'ébullition ses qualités malfaisantes, et son résidu bien lavé, est une substance nutritive, très-blanche, à laquelle on donne le nom de *fécule*. A cette occasion, M. Dazille expose que c'est ainsi que l'on prépare dans les pharmacies, les racines âcres *d'arum*, ou *pied de veau*, de *bryone*, et de plusieurs autres de ce genre, dont on retire une fécule qui devient très-douce par la préparation, et qu'on emploie en médecine comme adoucissant. Enfin, le marc de manioc ainsi exprimé et lavé, devient propre à faire des biscuits excellens, et même diverses boissons, lorsqu'on y ajoute du sucre ou du

(*) On n'a pas encore trouvé une bonne machine pour ce genre d'oppression; et ce serait pourtant une invention bien utile.

sirop, quelquefois même du sel, ou piment, suivant le goût, la coutume et les besoins des créoles, nègres et blancs même, qui en mangent beaucoup et souvent.

Il n'est point de substances adoucissantes employées dans les affections de poitrine, qui, dans les Colonies, soient plus multipliées que celle du *Gombeau*. C'est une espèce de *ketmia*; ses fleurs, ses fruits et ses feuilles sont très-adoucissans. Ils sont souvent employés en tisanes et en cataplasmes. Toutes les parties du gombeau entrent dans les ragoûts des naturels des Colonies, et les européens comme les créoles, trouvent dans le fruit de ce petit arbuste, un aliment excellent. M. Dazille le recommande beaucoup aux arrivans d'Europe. C'est le moyen d'éviter les maladies inflammatoires qu'il leur est si difficile d'éviter. Ces contrées produisent aussi des espèces de *capilaires* aussi adoucissans que celui du Canada; on en prépare des sirops, des potions et des tisanes d'un grand usage dans les maladies de poitrine. Les quatre parties du monde sont fournies également de la *réglisse*, qui entre dans un grand nombre de tisanes; on en prépare des extraits et des pâtes dont

on fait beaucoup usage dans les affections de poitrine. Mais dans les Colonies, les principes de la réglisse étant plus élaborés, elle y est aussi plus douce, et préférable à celle d'Europe. M. Dazille donne à cet égard, un avertissement de la plus grande utilité. Il prévient le public que le suc de la réglisse qui se distribue dans le commerce, et qui, pour la plus grande partie, vient d'Espagne, est très-*mauvais*, et devrait être proscrit. Il cite M. de la Planche, maître en pharmacie à Paris, lequel a démontré de la manière la plus frappante, que ces sortes d'extraits contiennent *beaucoup de parties de cuivre à nud*, et qu'ils sont à demi brûlés. Avis important à ceux qui font un usage journalier de la réglisse taillée en semences de dragées, sous le prétexte de faciliter l'expectoration, et d'adoucir leurs poitrines ?

Généralement dans tous les pays situés entre les tropiques on voit croître toutes les espèces de *cotonniers*. Autant les produits de ces arbres sont utiles à nos manufactures, dit encore le docteur Dazille, autant dans ces climats les feuilles, les bourgeons et les fleurs du cotonnier sont

précieux en médecine ; dans tous les cas où l'on emploie avec succès en Europe la *guimauve* et la *grande consoude*. Ces fleurs, surtout, contiennent un suc *onctueux et balsamique*, très-convenable aux premiers temps des fluxions de poitrine. Il est à remarquer qu'on tire les mêmes effets des fleurs, des fruits, des sommités et des feuilles du mapou, qu'on appelle aussi *fromager*, et que M. Dazille s'est servi de ces deux productions avec le même succès dans les mêmes circonstances. Il en est de même du *franchipanier*. Il est commun dans les Antilles, et plus rare aux Isles de France et de la Réunion, ainsi que dans les autres établissemens adjacens. La fleur de cet arbre plaît aux yeux, par le brillant et la vivacité de ses couleurs; elle flatte l'odorat par la suavité de son parfum, et son suc est si onctueux et aromatique, qu'il est de la plus grande utilité dans le plus grand nombre des maladies de poitrine. On voit également en Asie, en Afrique et en Amérique, l'arbre qu'on appelle ACAJOU. La chair de son fruit, bien mûr, est rafraîchissante et astringente. Il *transsude* de cet arbre, dit M. Dazille, une gomme qui a une petite

teinte rouge, sans odeur, mucilagineuse et adoucissante, comme les gommes adragante et arabique, et on peut l'employer en médecine dans les mêmes circonstances. On connaît également dans nos Colonies, le MONBAIN, ou *prunier des Antilles*. Il vient de bouture, et par tout indifféremment. Quand son fruit est parfaitement mûr, il est rafraîchissant, et tout aussi astringent que la pomme d'acajou, on fait de l'un et de l'autre des marmelades excellentes, très-convenables dans les dévoiemens, et l'on doit estimer d'avantage celles, particulièrement, qui sont préparées avec les fruits du monbain. Cet arbre laisse échapper aussi une gomme d'un jaune clair, fort transparente, mucilagineuse et adoucissante, comme les gommes que nous venons de citer et elles ont les mêmes propriétés en médecine. La CANNE A SUCRE, si précieuse dans le commerce, ne l'est pas moins en médecine. On sait qu'elle croît plus particulièrement en Asie, en Afrique, en Amérique. Quand elle est fraîchement coupée, son suc est doux, nourrissant, et un des meilleurs balsamiques qu'on puisse employer dans toutes les boissons adoucissantes. Avec ce roseau,

seul, dit M. Dazille, on prépare une tisane pectorale très-convenable dans les premiers jours du traitement de toutes les maladies de poitrine. Ensuite, en raison du temps, des périodes, et des différens tempéramens aussi des malades, on y ajoute les acides ou tous autres remèdes propres pour atténuer et diviser. En un mot, le suc de la canne à sucre adoucit les substances âcres, émousse les acides, rend les acerbes plus doux, et il mérite sa réputation. La bonne santé des nègres, qui le plus souvent n'ont que des cannes pour nourriture, en est une preuve sans réplique. La *mouche à miel*, se trouve aussi dans les Colonies, et comme la douceur et les autres qualités du miel, sont en raison de l'espèce des plantes sur lesquelles l'abeille fait sa récolte, les principes des fleurs étant plus élaborés, plus atténués dans tous les pays méridionaux, le miel y a plus de goût, plus de parfum qu'en Europe. Ses propriétés sont plus analogues aux besoins de leurs habitans, plus convenables dans le traitement de leurs maladies, et surtout de celles de la poitrine. Ces miels enfin, d'après M. Dazille, divisent *l'humeur bronchiale*, adoucissent et facilitent plus

ou moins l'expectoration, en raison de sa plus ou moins grande quantité de particules actives dont ils sont chargés. Les mucilagineux sont si communs en Asie, en Afrique et en Amérique, qu'il n'y a pas une habitation dans toutes ces parties du monde, où l'on ne trouve toute l'année des semences de melons, de citrouilles, de courges et de concombres. Toutes les espèces de chacune de ces substances y sont même si multipliées, qu'il n'y a pas un nègre qui n'en ait dans le jardin qu'on lui donne en propriété, et qui n'en ait en quantité, surtout les citrouilles qui lui fournissent un aliment sain et adoucissant. Le *melon d'eau* y est délicieux, et dans les maladies aiguës, un morceau de sa chair fait plaisir au malade. Il tempère sa chaleur, modère sa soif, et lui laisse un goût agréable; M. Dazille, en parlant des cas où la fièvre est trop tendue, où il y a érétisme, chaleur, où les humeurs sont âcres, où il faut enfin pour hâter la résolution, diminuer l'action des solides, calmer et adoucir, enseigne qu'il suffit d'écraser la semence du *melon*, ou de toutes autres substances de ce genre, dans une quantité suffisante d'eau saturée

le sucre, que cette boisson est très-convenable aux malades du genre dont il s'agit, et que cependant l'on doit varier suivant leurs besoins et leur goût. On obtient le même effet des adoucissans tirés des graminées, si multipliées dans les Colonies, et dont le mucilage est préférable à celui des semences dont nous venons de parler dans le traitement de plusieurs maladies, telles que la diarrhée, la dyssenterie, les affections de poitrine et les épuisemens, dans lesquelles, en émoussant les âcres, il faut en même temps donner de la consistence aux humeurs, et soutenir les malades. M. Dazille cite le savant hipocrate qui n'ordonnait que de la tisanne d'orge dans le traitement des maladies aiguës. Les mucilagineux, non fermentés, parce que la fermentation détruit le mucilage, sont d'un grand usage à l'intérieur pour amollir, tempérer et adoucir dans les *flegmons*. Ces substances conservent long-temps leur humidité, et ce n'est aussi qu'en relâchant qu'elles deviennent résolutives. Dans ces brûlantes contrées il faut observer aussi qu'un trop long usage des mucilagineux et des adoucissans diminue encore le ton de la fibre, ils lâchent

même quelquefois l'estomac, au point qu'il ne se fait plus que des digestions imparfaites, et la dépravation du chyle qui en est la suite inévitable, cause alors, surtout chez les femmes et les enfans, des désordres dans toute l'économie animale, qu'on ne peut plus réparer. M. Dazille expose encore que dans les affections de poitrine, même les mucilagineux, sont contre indiqués toutes les fois que le poumon est humide et que la maladie dépend plutôt de la *congestion* des fluides, que de l'irritation et de la contraction des solides; en un mot, le relâchement qu'ils produisent jette quelquefois les malades, *surtout les nègres*, dans un épuisement qui les conduit au tombeau.

Le blé, ou le froment, peut venir dans toutes les Colonies comme il vient à la Louisiane, et dans les îles de France et de la Réunion, et il viendrait principalement dans les montagnes des Antilles, les plus éloignées de l'équateur. Outre la preuve matérielle que nous en avons, on a celle que par tout les habitans des Colonies récoltent deux fois par an le MAÏS (*), et

(*) C'est le blé de Turquie.

toutes les espèces de mil ou *millet*, et l'on sait que ces substances sont une espèce de froment. Elles contiennent beaucoup de mucilage, et elles sont assez multipliées dans toutes les Colonies pour faire, avec le manioc, le tayo ou malinga, la patate et l'igname, la nourriture des nègres. Les denrées coloniales offrent un avantage trop supérieur à celui qu'on tirerait de la culture du blé, pour que le Colon ne continue pas à tirer d'Europe les farines dont il peut avoir besoin pour sa consommation. Comme le dit M. Dazille, le riz et toutes les espèces de grames, sont si multipliés dans toutes ces contrées, que pour manquer de mucilagineux, il faudrait ignorer que les principes adoucissans de ces diverses substances le suppléent réciproquement, et produisent les mêmes effets en médecine, suivant la manière dont on fait l'extraction de ces principes. Car il nous apprend que lorsque ces substances sont sèches, *les principes extractifs de leurs écorces sont astringentes.* Il observe ensuite le *cérisier* de l'Amérique qui vient dans toutes les Antilles. Son fruit renferme trois semences ailées. L'acide de ce fruit est très-agréable et très-rafraîchis-

sant, surtout en tisane et en compote : outre les substances dont nous venons de parler, il en est une foule d'autres dans les Colonies, que l'on peut leur substituer, et dont voici une partie :

Les Absinthes bâtardes.
L'Aouara, ou Choux palmiste.
L'Amourette blanche épineuse.
Le Balisier, ou Gingembre bâtard.
Le Bois d'Anisette.
Le Bois-Chandelle.
Le Bois-Laiteux.
L'Arapabaca, ou *brainvilliers*.
Le Canelier, plus ou moins aromatique suivant la nature du pays.
La Chélidoine.
Les Cressons de Savanne, qui sont des espèces de Cardamine.
Les Épinards sauvages.
Les Gommiers.
Les Guimauves.
L'Herbe à plomb, espèce de ronces.
L'Hisope de l'Amérique, ou *mille-graines*.
Les Jasmins.
L'Icaquier.
La Langue de bœuf.

Les Lis d'Amérique.
La Morelle, qu'on appelle *Laman* à Saint-Domingue.
Le Nénuphar.
L'Ortie.
Le Papayer.
Les Patates.
Les Pimens.
Le Myrthe, ou Rosier aromatique.
Le Pourpier.
La Raquette.
Le Sapotillier (aux Antilles seulement).
Les Sariettes.
Le Simarouba.
Le Thé.
Les Verveines partout multipliées.

Il en est une infinité d'autres qui formeraient une liste très-longue d'excellens mucilagineux et de substances adoucissantes qui peuvent se remplacer également entr'elles dans le opérations de médecine. On trouve également dans les Colonies un grand nombre d'arbres et d'arbustes, dont les fleurs et les feuilles sont employées comme béchiques; mais comme ces substances sont particulières à quelques Colo-

nies, et que leurs propriétés sont moins marquées que celles dont nous venons de parler, le docteur Dazille ne juge pas à propos naturellement de les placer dans les généralités. Il en excepte pourtant L'IMMORTEL, que quelques-uns appellent *arbre de feu*, parce que ses fleurs en ont à peu près la couleur et la vivacité remarquable. Ces fleurs ont la particularité de naître avant les feuilles, ce qui donne à la couleur une continuité non interrompue, et le vent qui les agite fait croire dans l'éloignement à l'imagination que c'est un globe de lumière qui scintille. Le suc de ces fleurs est très-onctueux et aromatique. On en fait un sirop excellent et qu'on emploie avec avantage dans les affections de poitrine. Cet arbre est très-commun à Saint-Domingue, et on le trouve rarement dans les autres Colonies.

Je n'ai point l'intention de suivre M. Dazille dans la critique qu'il fait des tisannes et des lavemens ordonnés par M. Desportes. Je sens bien qu'il a raison dans ce qu'il désapprouve; mais je n'en sais pas assez en médecine pour manifester publiquement mon avis à cet égard. Je dirai seulement

qu'à la fin de cette critique, M. Dazille reproche à M. Desportes de ne point déterminer la quantité d'eau de mer dans laquelle il croit que doit être faite la décoction de la coloquinte, non plus que celle du vin d'émétique, observant aussi que l'eau de mer seule est purgative, et que d'ailleurs il n'y a point d'eau de mer dans l'intérieur des terres, par conséquent ni sur les simples montagnes, et encore moins sur les triples mornes. M. Dazille soutient aussi que l'un et l'autre de ces remèdes ne doivent être administrés qu'avec la plus grande circonspection. Le premier est une substance résino-gommeuse qui contient une huile très-âcre, dont l'action est si violente, que les médecins instruits ne s'en servent que dans les cas extrêmes, tels que l'apoplexie séreuse, où il faut secouer violemment et avec promptitude; tandis que la *colique de Poitou*, particulièrement dans ces climats, est une maladie inflammatoire des plus vives, dans laquelle les saignées répétées, les boissons adoucissantes et tempérantes, en un mot, les *anti-phlogistiques* sont les seuls remèdes que l'on puisse employer. Ainsi tout *cathartique*,

thartique, tout acrimonieux ne peut que hâter la mort. On s'abstient même de toute espece de tonique dans toutes les maladies spasmodiques des intestins. D'ailleurs, dit M. Dazille, un *demi-gros* ou un *gros* d'un remède aussi violent que la coloquinte, dans une décoction émolliente, *suffit pour un lavement.*

Quant au vin émétique, le docteur veut qu'on le proscrive de la médecine, attendu que les vins ne dissolvent de parties *antimoniales* qu'en raison du plus ou du moins d'acide tartareux qu'ils contiennent, *ce qui rend cette préparation incertaine et* DANGEREUSE. En pareil cas, dit-il encore, l'émétique bien préparé, dissout dans le vin, à la dose depuis quatre jusqu'à huit grains pour un lavement, remplit cet objet sans inconvénient.

Il faut ne pas oublier que dans les jardins des Colonies on trouve également les légumes *employés comme médicamens*, et dont voici une partie de la liste,

Toutes les Chicorées.
Les Asperges.
Le Pourpier.

La Pimprenelle.
Le Céleri.
La Scorsonnère.
Les Épinards.
Toutes les sortes de Raves.
La Moutarde.
Le Cresson de fontaine.
Les Choux.
Les Carottes.
Les Poreaux, etc. etc. etc.

Les unes et les autres de ces substances, comme le dit fort bien le docteur que nous citons, sont encore plus ou moins diversifiées et multipliées en raison de la différence de leur sol, et de leur situation plus ou moins élevée vers l'équateur.

Rien n'est presque plus commun dans les montagnes de Saint-Domingue que le GAYAC. Toutes les parties de cet arbre contiennent beaucoup de sel et d'huile, et on s'en sert en médecine. Sa gomme, suivant M. Dazille, est un tonique excellent dont on fait et dont on doit faire un très-grand usage, notamment dans les *douleurs rhumatismales*. On se sert le plus souvent de spiritueux pour dissoudre cette

gomme. M. Dazille fait un reproche à M. Desportes d'indiquer ses feuilles comme purgatives.

Dans la tension trop forte des fibres, le médecin Dazille diminue leur sensibilité par les narcotiques, tels que la *bella dona*, la *mandragore*, et surtout L'OPIUM. Ces substances ont un principe vireux, et en perdant leur odeur vireuse, elles perdent beaucoup de leur propriété narcotique. Ce principe est également subtil et d'une odeur repoussante. On se sert des unes à l'intérieur, et des autres à l'extérieur, lorsque les douleurs sont vives, dans les irritations, les mouvemens spasmodiques et les convulsions. Elles calment et tranquillisent, en attendant que la cause de la maladie puisse être attaquée. A petite dose les narcotiques sont calmans ; à dose moyenne ils engourdissent, et à dose plus forte ils sont assoupissans. On s'en sert principalement, dit M. Dazille, pour arrêter les excrétions simptomatiques, les dévoiemens trop forts, les pertes, les hémorragies qui jeteraient les malades dans l'épuisement. Leur succès est sensible, surtout dans les vomissemens, les dyssen-

teries, le *choléra-morbus*, et dans plusieurs autres maladies : mais, dit le docteur, il faut beaucoup de sagesse et d'expérience pour les employer à propos. La dose de l'opium bien préparé, est depuis *un demi-grain jusqu'à deux grains, suivant les circonstances.*

Il faut savoir que les narcotiques diminuent toutes les sécrétions, excepté la transpiration qu'ils augmentent au contraire. Aussi l'on s'en abstient dans le commencement des maladies aiguës, parce qu'en diminuant l'action des vaisseaux, ils fixeraient l'humeur morbifique. En général, dit aussi le médecin Dazille, ils sont contraires tant que la nature travaille à faire la coction. On ne peut alors s'en servir que pour réprimer les mouvemens désordonnés des nerfs, encore ce ne doit être qu'à petite dose. Les narcotiques ne doivent être administrés qu'avec la plus grande circonspection aux vieillards, aux enfans et aux femmes grosses. On s'en abstient aussi dans les excrétions critiques, et on ne les donne pas aux sujets gras, pléthoriques, parce que chez eux ces remèdes produisent des engorgemens d'autant plus prompts,

que leurs maladies dépendent de l'inaction de la fibre. On doit remarquer avec la même attention, que les narcotiques long-temps continués pincent l'estomac, causent des convulsions; qu'à dose plus forte ils font périr, ou que ceux qui en reviennent restent le plus souvent dans l'imbécillité ou la paralysie, et quelquefois dans l'une et l'autre en même temps. Mais lorsque les narcotiques ont eu trop d'effet, on remédie à l'engourdissement qu'ils procurent trop fortement, par le moyen des acides et surtout par celui du vinaigre que l'on administre alors de la même manière qu'à ceux qui ont trop pris de drastiques résineux. Il est essentiel dans ce cas d'en imprégner l'atmosphère de l'appartement du malade, et de le faire entrer aussi dans les lavemens et dans les boissons.

Les narcotiques sont très-multipliés en Asie, en Afrique et dans toutes les Antilles. Il faut pourtant excepter le pavot qu'on ne cultive pas dans l'Archipel de l'Amérique, et qu'on pourrait aussi cultiver aisément. C'est son suc épaissi que l'on connaît sous le nom d'opium. Il y a plusieurs substances narcotiques qui passent pour

poisons, et qui suivant M. Dazille, n'en sont pas. Tel est L'ARAPABACA DU BRAINVILLIERS, *spigelia anthihelmia*, qui malgré son apparence vénéneuse n'en est pas moins un excellent vermifuge. On connait à la Martinique un sirop anti-vermineux excellent, fait avec l'extrait des principes de cette plante, et dont la réputation est constamment la même.

Rempli des bons principes du médecin Dazille, nous sommes portés à croire que comme il a reconnu des propriétés médicinales au beau bois de gayac, au joli pommier d'acajou, à l'énorme mapou, un autre médecin aussi bien intentionné que lui, aussi savant dans son art, aussi courageux dans les voyages des climats brûlans, se sacrifiera encore au bien des Colons pour trouver également des substances médicamenteuses aux divers [illegible]ajous meubles, au *cèdre*, au *bois rouge*, au *tavernon*, à *l'amandier* colossal, dont la boisson qu'il procure est excellente. Cet homme savant dans l'art de guérir, ne négligera pas d'étudier le *savonnet*, le *balata*, le *grisgris*, le *bois de savanne*, le *bois de rose*, le *courbari*, le *sabinier*, le *chêne-roble*, le *pin*,

le *bois de fer*, le *bois-chandelle*, le *bois dentelle*, l'*acoma jaune* et l'*acoma violet*, si singuliers par les arcs-boutans qui s'élèvent de leurs racines, le *palmiste* avec ses amplexicaules, le *figuier maudit* dont les radicules sont d'une grande utilité dans les arts, le *latanier*, le *tendre acaïou*, le *bois de marbre* et tant d'autres que je ne me rappelle plus et que j'avais recueillis dans mon Encyclopédie. En effet, combien ne trouverait-on pas à étendre l'empire de la médecine en examinant les arbustes et les plantes sans nombre qui couvrent la surface des plaines, des côteaux et des montagnes, et qui viennent aussi à l'ombre des plus belles forêts des Colonies. Quelle récolte à faire pour la médecine, par exemple, dans les forêts majestueuses de la Louisiane, au bord des eaux de ses rivieres, de ses lacs, de ses fleuves, de ses marais même, et de la mer qui la borde si long-temps. Il faudrait, je crois, une société bien composée pour allumer le zèle des hommes capables de faire toutes ces recherches. Aussi, que tous les Colons voient avec plaisir la résurrection des chambres d'agriculture! Celles-ci, sans doute plus actives, plus

énergiques, plus savantes que celles qui les ont précédées, vont donner lieu au gouvernement de nos jours à faire un bien prodigieux dans des contrées éloignées, dont par la suite la reconnaissance tournera au profit des bienfaiteurs. Soit béni celui qui a eu l'idée de cet arrêté, qui faisant revivre les chambres d'agriculture, va leur donner une ame qu'elles n'avaient pas, et qui les rappelant sans cesse à leur destination, ne permettra pas que les membres se vendent au crédit, à la puissance, pour faire triompher l'injustice et la tyrannie. Elles vont encourager les hommes laborieux : les membres eux-mêmes vont s'honorer par un travail assidu sur toutes les matières qui intéressent les Colonies; et par eux le gouvernement se donne des bras qui peuvent aller partout, et des mains qui ne saisiront que les beautés utiles et agréables de la nature. Nous devons donc aider à la promulgation de cet arrêté précieux, et nous allons en donner connaissance à ceux qui peuvent l'ignorer encore. En voici les termes, ils annoncent l'intention bienfaisante de ceux qui l'ont créé.

Extrait des registres des délibérations du gouvernement de la République.

Paris, le 25 ventôse, an 11.

» Le gouvernement de la Répubiqe, sur le rapport du ministre de la marine et des Colonies, le CONSEIL D'ÉTAT entendu, arrête :

ARTICLE PREMIER.

Il sera établi des chambres d'agriculture à Saint-Domingue, à la Martinique, à la Guadeloupe, Cayenne, l'Isle-de-France et à l'Isle de la Réunion.

2.

Il y aura à S.-Domingue quatre chambres d'agriculture ; savoir :

Une au Cap pour la partie du nord ;

Une au Port Républicain (*), pour la partie de l'ouest ;

Une aux Cayes, pour la partie du sud, et une quatrième pour la partie ci-devant espagnole.

Il n'y aura qu'une chambre d'agriculture

(*) Ci-devant Port-au Prince.

pour chacune des autres Colonies désignées dans l'article 1er.

3.

La chambre d'agriculture sera composée de cinq membres.

4.

Nul ne pourra être reçu membre de la chambre, s'il n'a VINGT-CINQ ANS accomplis, et s'il n'est *propriétaire* ou *fils de propriétaire* d'une habitation, *ayant au moins quarante noirs* attachés à la culture, pour Saint-Domingue, la Martinique et la Guadeloupe; et VINGT-CINQ NOIRS également attachés à la culture, pour Cayenne, l'Isle-de-France et celle de la Réunion. Il faudra encore pour être élu, avoir résidé TROIS ANS dans la Colonie.

5.

Les fonctions attribuées aux chambres d'agriculture, sont :

De présenter *des vues sur les moyens d'améliorer* la culture des Colonies,

De faire connaître au gouvernement *les causes qui en arrêtent les progrès*,

De correspondre chacune avec le DÉPUTÉ

qu'elle aura à Paris, ainsi qu'il sera dit ci-après art. 11.

6.

Les chambres d'agriculture pourront aussi correspondre directement avec le ministre de la marine et des Colonies.

7.

La nomination des membres des chambres d'agriculture sera faite de la manière suivante :

Le capitaine-général et le préfet colonial feront chacun séparément une liste d'un nombre d'habitans ayant les qualités requises par l'article 4; elle sera double du nombre des membres qui doivent composer chaque membre d'agriculture. Ces deux listes seront adressées au ministre de la marine et des Colonies, pour être mises sous les yeux du gouvernement, qui nommera, parmi les citoyens portés sur ces listes, les membres de la chambre. Il nommera en outre sur les mêmes listes DEUX SUPPLÉANS.

8.

La durée des fonctions de chaque membre composant les chambres d'agriculture,

sera de CINQ ANS. En cas de mort ou de démission, les suppléans entreront en fonctions dans l'ordre de leur désignation; et à défaut, le gouvernement y pourvoira de la même manière qu'à la première formation desdites chambres.

9.

Les chambres d'agriculture se réuniront toutes les fois qu'elles le jugeront à propos sur la convocation et sous la présidence du doyen d'âge. Le préfet pourra les présider lorsqu'il le jugera convenable. Elles se choisiront un secrétaire *hors de leur sein.*

10.

Le service desdites chambres SERA GRATUIT, sauf les frais de secrétariat qui seront réglés par les préfets, sous-préfets, ou chef d'administration, et portés sur les états de *dépenses intérieures* de la Colonie.

11.

Chaque chambre nommera un DÉPUTÉ. Ce député sera pris *hors de son sein* et RÉSIDERA à Paris. Il sera élu au SCRUTIN secret et à la pluralité *absolue* des suffrages.

Sa nomination sera préalablement soumise à l'approbation du gouvernement.

12.

Les députés de toutes les chambres seront en exercice pendant CINQ ANS et seront *indéfiniment rééligibles ;* le tout sous le consentement du gouvernement.

13.

Les députés des chambres se réuniront en *conseil* auprès du ministre de la marine et des Colonies.

14.

Le traitement de chaque député sera de *quatorze mille francs* et porté sur l'état des *dépenses intérieures* de la Colonie.

15.

Il y aura également dans ce conseil un député de Tabago.

16.

Le ministre de la marine et des Colonies est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré au bulletin des lois, etc.

Comme tout le monde n'a pas le bulletin

des lois, et que les Colons sont encore moins à portée de se le procurer, je crois leur être agréable en leur faisant part d'une chose qui leur sera parfaitement utile.

Si la composition de ces chambres est bonne, les Colonies trouveront dans les membres de cette corporation des hommes assez courageux pour servir de frein à l'entêtement de l'inexpérience, à l'injustice de la cupidité, à l'atrocité de la tyrannie. Leurs fonctions étant de *présenter des vues sur les moyens d'améliorer la culture des Colonies*, comme *de faire connaître au gouvernement les causes qui en arrêtent les progrès*, ces membres respectables sont autorisé conséquemment à révéler tous les abus que l'on ne peut apercevoir que sur les lieux, et qui ne sont pas de nature à traverser les mers sans quelque véhicule puissant, mais qui n'ont pas moins fait et qui ne feraient pas moins la désolation des Colonies. Maintenant le gouvernement de France va tout savoir, car les moyens d'améliorer la culture des Colonies est de veiller scrupuleusement à tout ce qui compose les membres du gouvernement et de l'administration de ces régions éloignées, et les

causes qui en arrêtent les progrès sont l'habitude et l'opiniâtreté où l'on a été trop souvent de substituer aux bonnes lois le caprice et l'intérêt personnel.

Il faut espérer que ce précieux arrêté sera déclaré commun à la Louisiane, et alors toutes les Colonies auront la consolation de pouvoir se plaindre de ceux qui, chargés de faire respecter les lois, ne les respecteraient pas eux-mêmes. Pour l'amélioration de la culture des Colonies, les membres des chambres d'agriculture se répandront chez leurs concitoyens, ils y apprendront tout ce qui peut servir à les éclairer, et le dernier des planteurs peut leur donner des avis de localités qui peuvent porter leurs regards sur des objets dont peut-être ils ne se doutaient pas. Que ces membres soient constamment purs, et les Colonies vont marcher rapidement vers leur ancien état de splendeur. On aura des bons chefs, des administrateurs savans, des juges intègres et instruits, des médecins éclairés, des prêtres religieux, des négocians délicats, et tout ce qui frappe le peuple étant honnête, l'opinion s'établira contre tout ce qui peut nuire à l'in-

térêt général. Tout se pliera nécessairement à cette impulsion. La moralité étendra ses racines, et l'on aura dans toutes les professions la honte salutaire de mal faire. A qui devra-t-on un si grand bonheur? A cinq membres assez bien choisis pour remplir avec discernement leurs fonctions bienfaisantes, à un DÉPUTÉ qui sera leur organe, et qui, près de l'autorité suprême, aura le talent, le courage et les facultés de faire valoir leurs vues d'intérêt public (*).

Dans ce cas, qui peut craindre désormais d'aller habiter ces contrées éloignées?

(*) Pour m'entendre bien, il ne faut pas que les Européens confondent les *chambres d'agriculture* des Colonies, avec ce qu'ils appellent entr'eux *sociétés d'agriculture*. Celles-ci ne s'occupent que des productions de la terre. Mais dans les Colonies l'agriculture a pour racines, *gouvernement* et *administration*. Tout ce qui est politique, justice, médecine et commerce, s'y rapportent, puisque tous les vices qui naissent dans ces différentes parties entravent les opérations de l'agriculture coloniale. On n'aurait pas besoin d'établir des chambres d'agriculture dans un pays aussi fertile, s'il ne s'agissait de s'y occuper que de produits purement terrestres. Chaque habitation est un gouvernement, et il est question d'améliorer toutes les branches qui concourent à son agrandissement.

La

La tyrannie n'osera plus s'y manifester ; la méchanceté n'y réussira plus ; l'ignorance en est bannie. On ne manquera pas d'y réaliser le projet d'ordonnance de M. de Larnage, sur les médecins et les chirurgiens, et alors le mot de climats chauds n'offrira plus l'idée de climats destructeurs. Il y a plus, beaucoup de citoyens aisés s'y transporteront pour le seul plaisir de se fixer dans des lieux qui redonnent à la vieillesse des souvenirs délicieux, qui chassent les infirmités de l'âge, et qui rappellent à chaque pas et en toute saison les charmes du printemps. Les Colonies deviendront les chartreuses de la France. C'est là que les gens fatigués des plaisirs tumultueux ou des tracasseries de la métropole, iront déposer le reste d'une vie qui leur devenait importune, et qui reprendra une nouvelle activité capable de leur faire oublier les maux passés. Elles deviendront la ressource des hommes religieux, des vrais philosophes, des vieillards qui tiennent encore à la vie, de tous les hommes fortunés qui chérissent la belle nature et des infortunés qui l'appellent à leur secours. Il est possible que

ces lieux naturellement enchanteurs, après avoir offert le spectacle le plus affreux des passions les plus viles, joignent un jour à la beauté des sites ce que les vertus ont de plus aimable, et qu'ils deviennent ainsi le tableau des Champs-Élisées que l'on ne nous a jamais représentés qu'en peinture ! A qui devra-t-on ce prodige ? Je le répète, à une composition heureuse d'un petit nombre d'hommes qui reçoivent d'un gouvernement bienfaiteur le pouvoir d'inspirer [illegible] moyens d'améliorer la culture des Colonies. Il faut que ces hommes précieux se pénètrent bien de leurs devoirs, et qu'oubliant l'orgueil qui naît de la préférence, ils ne voient dans leurs fonctions que les peines excessives et les désagrémens sans nombre qui les entoureront pour faire le bien qu'on attend d'eux. Il ne faut pas qu'ils substituent à la liberté qu'on leur accorde un esclavage honteux qui, les changeant en lâches dans de certaines circonstances, tendent à rendre vaines les intentions du meilleur des gouvernemens. Que celui qui ne se sentirait pas la force dont il a besoin dans ces fonctions importantes, serait grand de les refuser ! Que

celui qui les solliciterait serait vil et méprisable! La tâche en sera très-pénible pour celui qui fera son devoir; et à côté de la charge, il ne verra pour récompense que le plaisir d'avoir fait le bien, qui ne suffit pas toujours dans le siècle où nous vivons. Y voit-il l'espoir flatteur de s'avancer? Tant pis: il est déjà corrompu; et, s'il craint de déplaire, il est au dessous de sa place. C'est un sacrifice qu'on lui demande, mais ce n'est pas celui que fait l'adulation; et s'il ne veut que plaire, les Colons n'ont plus besoin de lui!

Enfin, ces chambres d'agriculture, dont les fonctions doivent tendre à l'amélioration de l'agriculture, s'occupera nécessairement de la population et par conséquent de la conservation de l'espèce. Ainsi l'on attend d'elles qu'elles encourageront la botanique, l'histoire naturelle, et cette *botanique médicinale* de la carrière de laquelle nous n'avons vu que le commencement, et dont il reste tant à parcourir encore. Le premier abus à corriger dans ces climats lointains, est l'ignorance en médecine, et la première récompense est due au médecin habile. Puisse l'exemple du docteur Dazille

être suivi par ses successeurs ! Nous le donnons pour modèle, et nous le citons comme difficile à imiter. Malgré les dégoûts dont on n'a cessé de l'abreuver, il n'a vu que le bien de l'humanité et, sans prendre garde aux épines dont on jonchait sa route, il n'a cessé de parler et d'écrire en faveur des hommes qu'il voulait que l'on conservât. Travailler au bonheur de ses concitoyens, disait-il, veiller à leur conservation, sont des soins dignes de l'attention des administrateurs, comme *ils sont le premier devoir des officiers de santé.*

La difficulté, dit-il encore dans un autre endroit, d'avoir en même-temps des médecins et des chirurgiens, oblige ces derniers d'exercer toutes les parties de l'art de guérir, surtout dans les campagnes. Cependant, lors de leur réception, ils ne sont examinés que sur l'anatomie et la chirurgie, ainsi que cela se pratique dans l'étendue de l'empire français. Ayant à traiter les maladies internes les plus graves, en attendant qu'il se soit formé des sujets, comme l'a proposé M. de Larnage, le médecin en chef doit les examiner sur la médecine pratique proprement dite, qui

enseigne à connaître les maladies et les moyens d'y remédier, et sur la matière médicale ou science des médicamens, qui donne la connaissance de leur nature, de leurs vertus, de leurs propriétés.

Il recommande également d'être très-circonspect dans l'usage du bistouri. Dans toute la Zone torride, dit-il encore, les opérations de chirurgie étant souvent suivies du *tétanos*, on ne doit se servir du bistouri qu'avec la plus grande circonspection. D'ailleurs, l'expérience journalière, démontre que les chirurgiens peuvent savoir parfaitement faire la taille, la cataracte, le trépan, même toutes les grandes opérations de chirurgie, et conduire mal les maladies internes les plus simples, au point de les faire dégénérer par le traitement, en maladies mortelles. Combien de victimes déposent de cette triste vérité ! l'idée seule en fait frémir !

Il insiste à diverses reprises sur la nécessité de la translation des troupes dans les montagnes des Colonies, sur l'établissement de maisons de santé indispensables à leur conservation et d'après l'administration qu'il a proposée pour ces divers

établissemens, et avec le secours des eaux minérales il ne craint pas d'assurer que les cas où les troupes seront obligées de repasser en France pour la guérison de leurs maladies, deviendront infiniment rares. On aura bien moins de crainte à cet égard maintenant que nous repossédons la Louisiane. On peut, comme nous l'avons déjà dit, faire de cette précieuse Colonie le dépôt général et le grand hôpital des hommes de guerre destinés à la défense des Antilles et de l'Archipel de l'Amérique. Le pays est sain, les maladies y sont rares, l'air et la température y sont meilleurs même qu'en France. Ne négligeons donc pas l'occasion de conserver les êtres précieux dont nous parlons, en leur offrant un asyle qui remplira tout le but que l'on doit se proposer dans leur conservation.

Puisque je m'occupe de santé, je ne dois point passer sous silence une maladie terrible, bien commune dans les Colonies, et que les administrateurs peuvent souvent diminuer en procurant de l'occupation aux malheureux qu'elle dévore. C'est la NOSTALGIE. Les chagrins, les peines morales, dit encore M. Dazille, en altérant l'esprit

vital, en le dégradant insensiblement, portent le trouble et le désordre dans toutes les fonctions ; suivant lui, cette maladie fut une des causes principales de la maladie pestilentielle de l'armée navale commandée autrefois par un M. Dubois de la Mothe. La nostalgie, continue-t-il, ce fléau destructeur des hommes sensibles et malheureux, donne aussi souvent lieu aux maladies violentes qu'aux engorgemens, aux obstructions, à la cachexie, produits par le relâchement de la fibre. Ces différences extrêmes dépendent de celles des tempéramens. L'Européen fort et vigoureux, nouvellement débarqué, qui a la fibre roide, les passions vives, celui surtout qui dans ces climats, avec une telle constitution, écarte ses chagrins par des liqueurs fortes, ou qui s'expose à l'ardeur du soleil, est enlevé par un *phrénétis nostalgique*, du trois au quatre, ou du cinquième au sixième jour de maladie ; tandis que celui qui a la fibre molle, les hypocondres élevés, qui est d'un caractère faible, irrésolu, en un mot, d'un tempérament opposé, perd d'abord l'appétit. Ses digestions deviennent laborieuses : ensuite les obstructions, la fièvre lente avec

une teinte jaune, le conduisent également au tombeau, quoique plus tard, à moins que ses peines et ses chagrins ne viennent à cesser. Dans ces circonstances, plus le découragement est grand, plus il est instant d'agir sur l'esprit par des ressources ingénieuses tirées de la morale, de la religion et de la prudence. Le médecin, fidèle à ses devoirs, dit le bon docteur Dazille, ne doit jamais prêter son ministère en favorisant ceux qui supposent des maladies pour repasser en Europe, de quelque rang et de quelque état qu'ils soient: mais, dans cette occasion, tirant ces ressources de son cœur, il redouble ses soins, ses attentions, ses prévenances, il est même l'organe de ses malades auprès des administrateurs généraux. Ainsi, en portant la consolation dans l'ame de l'homme malheureux, le médecin jouit de la douce satisfaction de guérir en même-temps ses maux physiques.

Le lecteur pourrait-il être mécontent que je lui aye fait connaître par les faits mêmes, un médecin aussi estimable que M. Dazille, et ne devais-je pas au nom des Colons lui manifester publiquement la

reconnaissance des Colonies dont il s'est toujours occupé avec un attachement que rien n'a pu diminuer en lui! J'éprouve de la satisfaction à lui avoir rendu justice, et du regret de n'avoir pas pu le faire plus dignement. On peut croire que la médecine est un art divin quand elle est exercée par des hommes aussi humains, aussi habiles et aussi vertueux.

D'ailleurs, la connaissance que j'ai fait faire au lecteur de cet homme précieux, m'a mis à portée de donner aux Colons de nouveaux moyens pour leur conservation et la splendeur des Colonies. Je ne suis point sorti du but que je me propose de présenter toujours aux Colonies des idées d'amélioration ou de rétablissement, et l'homme respectable dont je parle, m'a suggéré des développemens qui tournent au profit des climats les plus heureux par leur nature, et qui ont toujours été maltraités par les hommes.

Si, seul au milieu de mes propres idées, sans le secours d'aucun autre, sans la moindre communication avec personne, mon imagination et mes autres facultés intellectuelles me fournissent des matériaux

pour le bien être des Colonies, que serait-ce donc si le gouvernement créait à Paris une commission de Colons plus instruits que moi, tels qu'ils s'en trouve beaucoup parmi ceux que les malheurs ont rappelés en France, hélas! pour y végéter dans l'oubli et presque dans le mépris des sociétés fastueuses? Mais que dis-je? Le gouvernement n'a-t-il pas été au devant de nos désirs en donnant aux chambres d'agriculture des Colonies, la faculté de se nommer des députés qui *résideront à Paris*? Ne voilà-t-il pas tout naturellement la commission dont j'ai tant parlé et que les Colons ont tant d'intérêt de voir en activité? Ce CONSEIL, qui suivant l'arrêté du 23 ventôse dernier, se tiendra près et sous la présidence du ministre de la marine et des Colonies, va placer au pied du gouvernement un foyer de lumières dont les Européens ont le plus grand besoin pour les convaincre que les Colonies ne se gouvernent pas et ne doivent point se gouverner comme les pays d'Europe. L'esprit change tout à coup dans ces contrées ou éloignées ou brûlantes, et les hommes y subtilisent tellement la matière dont ils sont formés, qu'ils ne sont plus

des hommes de la classe commune, et qu'ils ont besoin de lois toutes particulières, puisque leurs principes d'intelligence augmentent en raison de la perfection de leurs principes matériels. L'arrêté semble même l'avoir prévu en exigeant entre autres conditions rigoureuses que les *élus* des chambres d'agriculture aient *résidé* TROIS ANS *dans la Colonie*. Le temps même est court et, au bout de trois ans, il en est beaucoup encore qui ne seraient pas capables d'en savoir assez pour donner des instructions solides. C'est le temps qu'il faut seulement pour saisir les premières teintes du savoir, à peu près comme celui qui étudie en droit, et qui au bout de trois ans a besoin de quelques autres années encore pour pouvoir mettre à profit l'étude qu'il a faite, et la compléter dans toutes ses branches. Il est des êtres privilégiés, mais, comme il ne s'agit pas seulement de ceux-là, il faut regarder les trois ans dont nous parlons, comme un préparatoire indispensable, et rarement comme un moyen qui puisse toujours suffire. Mais c'est du moins une preuve qu'il faut avoir vu quelque temps les Colonies pour en parler, et que ceux qui, sans avoir été sur les lieux,

se sont mêlés de matières coloniales, n'ont pu faire que beaucoup de mal, à l'abri même du prestige de l'éloquence. Nous n'avons malheureusement que trop été victimes de cette vérité méconnue. Quelle nécessité y avait-il, pour ranger la France, de désorganiser les Colonies ? N'avait-on pas toujours le temps de s'occuper, dans l'avenir, de ces climats en quelque sorte étrangers ? Mais il faut en revenir à la vérité : ce n'est pas l'intérêt des Colons, la liberté même des esclaves qu'on avait en vue; un intérêt criminel avait armé des factions qui, pour en venir à leurs fins incendiaires, ont jugé à propos de jeter leurs mèches par tout indifféremment, pour faire plus de mal et piller davantage.

Le temps est venu, et n'oublions jamais celui à qui nous le devons; le temps est venu où nous allons réparer en partie nos fautes graves. La composition du conseil colonial auprès du ministre de la marine et des Colonies, va donner lieu à un cours colonial, qui doit embrasser toutes les parties après les avoir approfondies toutes. C'est un code général qui va se former de l'expérience des anciens Colons. A chaque

instant les Européens seront à même de sentir les grandes différences, et d'apercevoir même les nuances qui subsistent sans qu'ils s'en doutent, entre les principes qu'ils imaginent, et ceux qui conviennent réellement aux Colonies. Ils ne croiront plus que les Colons exagéraient, et loin de les croire exaltés, ils seront même surpris de la modération qu'ils ont mise dans la crise la plus épouvantable qui puisse arriver aux hommes sensibles. Ces malheureux Colons ont ressenti les premiers, le choc inexprimable de la révolution; ils en ont essuyé ce qu'elle a de plus horrible, et leurs maux ne sont pas encore près de finir! Est-il donc des êtres plus intéressans dans la nature? et le gouvernement qui commence à jeter des regards favorables sur eux, n'annonce-t-il pas qu'à la fin, sa justice et ses bienfaits vont aller secourir les malheureux quelque soit leur éloignement? Relevez votre courage, Colons infortunés, vos plaintes sont entendues, et vos vœux vont être exaucés. L'atmosphère qu'on avait épaissie à dessein entre vous et le grand homme qui pouvait seul vous rendre le bonheur, s'éclaircit de jour en jour, et

bientôt vous n'aurez d'autre sollicitude que celle d'exprimer dignement votre reconnaissance.

En effet, qui peut empêcher tous les Colons de faire des mémoires sur les lieux, et de les communiquer aux chambres même d'agriculture ? elles les recevront avec gratitude, parce qu'elles sentiront que c'est un moyen d'aller plus vite à leur but. Qui peut également s'opposer à ce que les Colons qui sont en France communiquent leurs vues aux députés qui résideront à Paris ? Toutes ces causes ne sont-elles pas assez puissantes pour procurer promptement aux Colonies le plus grand bien? Tout Colon instruit n'est-il pas *assesseur* de droit à ce conseil colonial, et ne doit-on pas donner une haute considération à tout homme qui attisera le foyer d'où doivent sortir les lumières utiles à la chose publique? Je crois donc que les chambres d'agriculture et leurs députés, recevront et doivent recevoir toutes sortes de mémoires sur les matières coloniales, n'ayant égard qu'au mérite du fonds. Ils sauront même encourager ces offrandes, en rendant à leurs auteurs ce qui leur sera dû au moins pour leurs

intentions. Il est possible même qu'ils établissent un tableau où seront portés les noms des Colons qui auront coopéré à leurs œuvres, et la justice qu'ils rendront de cette manière pourra leur procurer aussi de plus nombreuses occasions d'arriver à l'exécution de leur plan. Il est permis de profiter du travail d'autrui ; mais il n'appartient qu'à la médiocrité de s'en servir sans rien dire de ceux qui le lui ont procuré.

Je suppose, par exemple, qu'en parlant de la conservation des soldats et des matelots qui sont dans les Colonies, un particulier donne une idée simple et isolée, comme celle qu'a rapportée M. Dazille, en parlant d'un principal administrateur, en même-temps *physicien instruit et vraiment ami de l'humanité*; de faire entrer, dis-je, du *ris* et du *vinaigre* dans leur ration, et de les obliger à faire un grand usage du *cresson de fontaine*; il est naturel d'encourager celui qui aurait des idées aussi simples, mais aussi utiles. Ce n'est pas l'occasion d'un mémoire éloquent et long; mais c'est le produit d'une longue expérience. Tant qu'on a exécuté ce régime fort aisé à suivre, les troupes n'ont point dégénéré

dans les Colonies, on n'en a pas plus perdu qu'en France. Sitôt que la personne qui avait trouvé ce moyen n'a plus été à St.-Domingue, on a dédaigné sa découverte comme trop simple aux yeux de ceux qui [illegible] point de grandeur dans les plus petits objets de la nature, et les défenseurs précieux de l'état ont rattrapé les causes qui les détruisent malgré les grandes dépenses que l'on prodigue en vain pour les conserver; tandis qu'une chose fort commune suffisait pour enlever ce qui occasionne leur perte ! Nous rappelons ce fait comme un exemple, et nous voudrions pour le bien de l'état, qu'on se le rappellât pour le remettre en usage.

Les anciennes chambres d'agriculture avaient le droit, dans le silence de leurs assemblées, d'examiner les opérations et la conduite individuelle même des administrateurs grands ou petits. Elles pouvaient s'occuper de toutes les fonctions publiques, et s'assurer si ceux qui les avaient obtenues étaient dignes de les remplir. Alors elles devaient faire des mémoires sur ces objets, en délivrer une copie aux chefs accusés, qui, je crois, en donnaient reçu, et elle

en

en envoyaient une autre au ministre de la marine et des Colonies, qui, après en avoir conféré avec le gouvernement, et avoir pris toutes les précautions que la sagesse inspire en pareil cas, prononçait la destitution des accusés, ou du moins partait delà pour les réprimer ou les menacer fortement. Il était même permis à ces chambres de se tromper. Leur erreur était secrète, elle ne portait préjudice à personne et servait même, quoiqu'elle n'eût souvent que de simples indices à donner au ministre, de moyens pour l'éclairer par la suite sur la manière dont les chefs des Colonies se conduisaient dans leurs places. Mais ces anciennes chambres n'ont presque jamais rempli leurs devoirs elles-mêmes. Une grande partie de leurs membres étaient ou des habitans qui devaient beaucoup, ou des êtres faiblement instruits. Les uns avaient besoin eux-mêmes d'être protégés par les chefs, pour imposer à leurs créanciers, les autres craignaient que l'on ne découvrît leur impéritie, et tous, enchaînés par l'intérêt personnel, ne formaient le plus souvent que des chambres de muets, ou une troupe de flatteurs aux ordres du gouver-

nement des Colonies. Autrefois, les administrateurs les nommaient définitivement, et le gouvernement de France les confirmait sans restriction. Aujourd'hui ils seront bien nommés par les chefs des Colonies; mais, comme ces chefs seront obligés de nommer le double des membres, et que la France se réserve de choisir parmi ces membres, ceux qu'elle jugera convenables pour composer les chambres d'agriculture, elle pourra également en nommer d'autres, si elle s'aperçoit que la nomination initiative est le produit de la connivence. Il en doit être de même des députés résidans à Paris. Ils doivent être également des propriétaires D'HABITATIONS, ou fils de ces propriétaires, connus par leurs lumières et leurs bonnes mœurs, incapables de partialité ou de cette bassesse, qui, en prétendant à tout, corrompt les meilleurs talens.

Dans le temps des anciennes chambres d'agriculture, j'ai vu que MM. Laborie, et Moreau de Saint-Mery (*), secrétaires *hors de leur sein*, formaient à eux deux la chambre d'agriculture du Cap. Ils étaient

(*) Aujourd'hui conseiller d'état et administrateur général à Parme.

les seuls alors qui fussent en état de bien observer et de rédiger un mémoire sous le nom de ceux qui auraient dû le faire. Il faut sans doute que les secrétaires de chambres d'agriculture soient instruits, c'est même indispensable ; mais il y aurait de l'inconvénient à ce qu'ils le fussent seuls. Les membres de la chambre doivent l'être assez pour qu'on ne puisse pas les influencer. Je distingue de ces membres MM. de Cokburn, Barré de Saint-Venant, et plusieurs autres qui existaient dans ce temps. L'un était incapable de considération basse, et les autres avaient assez de talens pour éclairer s'ils n'eussent pas été préoccupés par des affaires personnelles, qui absorbaient tous les instans qu'ils devaient aux affaires publiques dont ils s'étaient volontairement chargés. Si, donc, l'on a l'intention de donner aux nouvelles chambres d'agriculture, toute l'utilité qu'elles doivent avoir, il faut que les membres à nommer, outre les qualités exigées dans le titre de leur création, soient 1°. assez éclairés pour écrire eux-mêmes d'une manière digne de leurs sujets ; 2°. qu'il ayent assez d'aisance pour ne pas faire de leurs places un motif

d'ambition déplacée ; 3°. qu'ils n'ayent pas un genre d'affaires personnelles qui les rendent paresseux ou distraits quand il s'agira de la chose publique ; 4°. qu'ils soient assez courageux, assez fermes pour attaquer avec franchise tous les abus anciens et nouveaux ; 5°. qu'ils n'ayent point de dettes ou des procès provenans de leur fait ; 6°. enfin qu'ils n'assiègent pas continuellement la maison du gouvernement, pour se prendre à la séduction de l'amitié ou de la haine.

Si elles remplissent ces conditions *sine quâ non*, les chambres d'agriculture offrent le plus grand avantage aux Colonies. Si elles deviennent encore ce que je les ai vues assez souvent, elles sont inutiles. Il y a plus, elles deviendraient un obstacle à la marche de la machine coloniale, et le mouvement sans interruption dans toutes ses parties, peut seul, comme on le sait, conserver la santé et l'embonpoint aux établissemens coloniaux. Les membres des chambres d'agriculture, qui feront leurs devoirs, vont donc se mettre sous un pesant fardeau, et ils doivent essayer leurs forces avant de l'accepter. Déjà il en est sans doute qui le sollicitent, car si la peste avait des

places à donner, elle trouverait encore des solliciteurs, mais au lieu d'inspirer de la confiance dans leur zèle, je crois qu'on peut y soupçonner quelqu'intérêt personnel, déguisé sous le manteau de l'amour du bien public. Il n'est pas commun d'aller au devant du sacrifice et, quand on se charge des affaires publiques, d'oublier les siennes: ainsi qu'on se méfie de la médiocrité! Elle rampe et se glisse si l'on ne fait pas assez attention à sa marche tortueuse. Mais si ces membres sont bien choisis, ils seront sans contredit, une partie de l'élite des Colons, et alors la confiance publique peut se reposer sur eux. L'arrêté dont il s'agit est donc plus que jamais un bienfait qui mérite la reconnaissance de tous les Colons et qu'ils manifesteront par l'assiduité de leurs travaux.

De toutes les chambres d'agriculture, celle que l'on établira sans doute à la Louisiane, est celle qui offrira un plus grand nombre de travaux utiles. Si elle fait son devoir, elle aura une matière neuve dont les modifications seront innombrables. Que de sujets à y voir, que de choses à observer, que d'objets on doit y

approfondir, que de curiosités, que de richesses en tous genres, que de nouveaux points de vue en politique même, dont on pourra faire parvenir la connaissance à la métropole, et qui serviront d'alimens à tous les savans de l'Europe!

La Louisiane est la contrée éloignée qui a donné souvent occasion aux administrateurs de faire des opérations de commerce; l'on doit se rappeler ce gouverneur dont j'ai parlé dans la vie de M. Grondel, et qui s'est déshonoré par des spéculations mercantiles. Dans le commencement il se cachait, mais le succès l'enhardissait, et il a fini par opérer presque publiquement avec les ennemis mêmes de l'État. Le commerce a tant d'attraits, on a tant de plaisir à se gonfler des bénéfices qu'il procure, que l'administrateur qui s'y livre, n'écoutant bientôt plus que la voix séduisante de la cupidité, sacrifie tout, jusqu'à son honneur, pour profiter de tout ce que l'avidité peut saisir. Cependant, on n'envoie point un administrateur pour s'enrichir de cette manière! Il a ses appointemens, qu'il épargne, c'est tout ce qu'il doit faire, et tous autres moyens, quels qu'ils soient,

sont criminels. La chambre d'agriculture y prendra garde. Si elle n'est point corrompue, si elle a l'énergie qui lui convient, elle avertira le ministre de la marine et des Colonies, et ces moyens indignes d'un homme en place seront réprimés. Il ne sera plus permis à des administrateurs de dire dans les Colonies : *nous ne sommes pas venus ici pour changer d'air*; et l'on ne sait que trop ce que signifie cette expression triviale ! Chacun fera ce qu'il doit faire, et la chose publique ira bien.

La chambre d'agriculture portera également ses regards sur la médecine et la chirurgie. Quoiqu'elle soit le pays, après cependant les Isles de France et de la Réunion, qui ait le moins de maladie, il ne faut qu'un *docteur ignorant* pour y porter la désolation et elle ne manquera pas sans doute d'y faire adopter le plan d'humanité de M. de Larnage, sur les hôpitaux, sur leurs sites, sur leurs administrateurs, et sur les formalités à remplir pour que les hommes de l'art de guérir, obtiennent la permission d'exercer publiquement.

Enfin, ces chambres d'agriculture, qui ne sont au fond que consultatives, peuvent

souvent donner lieu à des délibérations importantes, en donnant au chef suprême des points de vue qu'il ne pouvait pas deviner. Je ne puis donc m'empêcher d'applaudir à leur création, puisque j'y vois réellement le bien des Colonies. De cette institution sage, et qui, je l'espère, ne dégénérera pas comme beaucoup d'autres institutions excellentes, va naître une foule de mémoires sur toutes les matières des Colonies. Il serait à désirer qu'un homme capable fut chargé de la collection de tous ces renseignemens, pour en faire une juste classification, pour diviser les sujets, et former du tout un TRAITÉ COLONIAL, où toutes les matières, convenablement indiquées, s'offriraient aux désirs et aux besoins des hommes d'État, chargés de la SECTION DES COLONIES. Alors on parviendrait à connaître réellement ces régions importantes, où l'on a été trop au jour le jour, qui semblaient ne devoir pas mériter un travail *ad hoc*. On se contentait souvent de donner CARTE-BLANCHE aux administrateurs dont on ne pouvait tracer exactement les devoirs, et s'en rapportant à leur prudence, on ne calculait pas tout

ce que peut l'homme livré à lui-même, à ses caprices, à sa vanité, et les choses allaient comme elles pouvaient. On recevait un énorme produit, et celui qui les envoyait était regardé comme un *grand administrateur*. Les Colons étaient vexés, dépités, ils étaient souvent les premiers esclaves ; mais comme leurs plaintes ne pouvaient arriver jusqu'à la première autorité, le chef suprême ignorait leur désolation, et l'on fascinait encore ses yeux en remplissant les coffres publics. On répandait de temps en temps des faveurs sur quelques propriétaires qui pouvaient avoir des moyens de se faire entendre; ils étaient assez lâches pour abandonner la cause commune, parce que leur intérêt personnel était satisfait, et la masse générale languissait dans des fers rivés.

Mais aujourd'hui, le gouvernement veut que ses sujets d'outre-mer jouissent du bonheur qu'il promet à ceux de France ; voulant avec raison ramener tout à l'unité, il entend que tout Français ait la liberté du citoyen, comme la soumission du sujet, et cette combinaison heureuse de l'obéissance et de la liberté, est le chef-d'œuvre

de la politique qui place à côté les uns des autres, les devoirs et les droits. On n'est digne de ceux-ci qu'autant que l'on connaît et remplit les autres. L'égalité, celle que l'on peut, que l'on doit admettre raisonnablement, est celle qui met la loi au dessus de tout, et qui punit le chef qui s'y soustrait comme le subalterne qui l'enfreint. Maintenant, il suffit d'être homme pour être respecté, et l'insolence du rang n'est plus un titre pour vexer l'homme honnête, mais sans considération empruntée. Il faut que tout le monde fasse son devoir, et le plus chétif des gouvernés jouit du droit de se plaindre du tyran subalterne qui n'a de sa place que l'arrogance qu'elle inspire à la médiocrité qui l'a surprise. Du moment qu'un chef est injuste, il est coupable, il n'est plus rien. Son élévation n'a servi qu'à montrer son insuffisance, et il descend au milieu du mépris public ; tandis que les bons chefs trouvent une retraite éternelle dans le cœur de ceux qu'ils ont bien gouvernés. On a beau dire que la calomnie entoure l'homme en place, c'est vrai en partie, mais il est difficile que l'homme qui fait seulement son devoir, et qui ne bronche

pas, en soit atteint fortement. Le peuple est ingrat, mais il n'est pas entièrement injuste, et quand il s'accorde à trouver dans un chef une conduite insupportable, il serait absurde de croire que ce chef n'a point de tort. Il peut se faire qu'il ne soit pas tout ce qu'on en dit, la sensibilité exagère toujours, mais il y a du moins de la maladresse de sa part à se faire haïr généralement. La douceur des formes doit entrer dans la politique des grands; elle est même le propre de la véritable grandeur, et rien ne serait plus petit, ni moins imposant qu'un grand qui aurait le ton et le langage du bas-peuple. Les propos durs et grossiers peuvent étourdir l'homme qui n'a pas le droit d'y répondre; mais à coup sûr ils n'inspirent jamais le respect, et ils laissent un sentiment de haine qui n'attend que l'occasion pour éclater. Le chef qui sait étudier les hommes, connaît trop bien cette vérité pour s'exposer à ses inconvéniens, et pour jamais se départir du plan qu'il a dû se tracer avant d'accepter la charge où il ne voit pas seulement que les honneurs. Il est si aisé à l'homme en place de se faire aimer, quand il le veut bien, qu'il est

presque toujours inexcusable quand la voix publique est contre lui ! Les Colons sont si faciles à conduire quand on sait se servir même de leur amour-propre, ils ont tant de sensibilité, que le ton de fermeté suffit pour contenir ceux qui montreraient moins de soumission. Ils mettent leur gloire à mériter la considération de leurs chefs, et rien ne les humilie davantage que d'en recevoir même des témoignages d'indifférence. MM. de Larnage et Maillart, étaient d'une politesse et d'une douceur dont on offre peu d'exemples, et l'on ne peut pas citer un temps où les Colons fussent plus soumis et plus attachés à la chose publique. Ces dignes administrateurs pouvaient tout ce qu'ils voulaient de leurs gouvernés, et tant qu'il existera un Colon, leurs noms seront couverts des éloges de la reconnaissance.

La Louisiane, comme nous l'avons déjà dit, a donc besoin elle-même d'une chambre d'agriculture. Un jour elle aura aussi une société de savans, à l'imitation de celle du Cap-Français ; et si d'après ce que nous avons établi, les membres de celles-ci sont aussi rééligibles tous les cinq ans pour

empêcher les esprits de se rouiller dans la paresse, les Louisianais donneront à la métropole le spectacle d'une utilité réelle dans toutes les parties. Ils auront une foule de choses à livrer à la curiosité de la masse du peuple, et à l'instruction des savans eux-mêmes.

La chambre d'agriculture s'occupera spécialement de l'agriculture, du commerce, de la politique même, et parcourera tous les liens qui forment la société des hommes qu'elle resserrera par tous les moyens que la raison, la justice et les localités présentent à ceux qui savent observer. Son premier travail sera d'abord la formation de la charpente, pour ainsi dire, et dont avec le temps les modifications suivront constamment le dessein s'il est juste pour les lieux, et s'il promet le mieux possible aux hommes qu'elle doit avoir en vue. Tout dépend du commencement, et les matériaux que l'on va employer vont être les pierres fondamentales. Que ces hommes destinés à tramer la félicité de leurs concitoyens, se gardent bien d'imiter nos philosophes de l'an 2. Ceux-ci trouvaient la pierre philosophale dans la

bourse de leurs admirateurs. Ils faisaient de l'or en faisant des dupes, et c'est ainsi qu'ils échangeaient leurs discours contre des effets plus solides. Ils les débitaient avec une emphase qui n'occupait que les yeux, ou avec un ton qui ne dépassait pas les oreilles et qui portait l'engourdissement dans toutes les fibres de l'intellect. Ils n'avaient pour but que de tâcher d'étourdir assez l'arrogance humaine elle-même, pour qu'elle ne s'aperçût pas de son néant. Orgueil et bassesse, insolence et lâcheté, voilà le caractère ordinaire de la médiocrité ambitieuse qui intrigue, et ce que j'ai vu et bien vu dans les philosophes athées dont je parle. Orgueilleux pour faire valoir leurs lumières incendiaires, bas pour obtenir ce qu'ils sollicitaient du peuple, insolens quand ils avaient réussi, et lâches quand ils étaient vaincus : c'est ainsi qu'ils m'ont appris à séparer toujours l'homme de son esprit, pour ne m'attacher qu'à son caractère. Quand ils ont fait toutes leurs sottises, et qu'ensuite les temps viennent à changer, ils en sont quittes pour une rétractation. Quelle soit sincère ou non, on a la bonhommie de leur en savoir gré,

et sans faire attention que c'est encore un calcul de leur part, on continue à tailler leur statue que le crime avait ébauché. Cependant la propension à mal faire est si forte dans ces grandes ames, que si les occasions se présentaient encore, on les verrait de nouveau au coin des rues même, monter sur les tréteaux pour aveugler encore le peuple de leurs lumières. Ils ont toujours un parachûte tout près pour garantir leur vanité de blessures graves. Nous leur devons d'avoir goûté du contrat social. C'est un *fruit défendu*, et nous n'ignorons plus combien cette sensualité politique, cette gourmandise de savans, nous ont été perfides. Maintenant nous savons parfaitement bien que la démangeaison d'innover sans fin est pernicieuse et aux particuliers et aux empires. Ne cessons de nous pénétrer de cette vérité affligeante, et nous laisserons agir tranquillement le gouvernement qui travaille à nous rendre heureux; nous aurons la patience d'attendre, et notre espoir sera justifié par ce qui s'est déjà fait en si peu de temps. Nos philosophes nous ont appris qu'une imagination féconde peut avec le seul succès

des lumières enfanter des théories sublimes, qui trop souvent égarent et corrompent : mais nous savons aussi que ce n'est que par l'expérience que l'on peut découvrir le prestige des illusions qui portent tant d'ignorans à troubler l'ordre public ; et comme les malheurs sont nos meilleurs maîtres, ils nous arracheront les aveux de nos fautes qui coûtent tant à notre orgueil. Déjà ils nous font voir que la lumière de nos premiers réformateurs de l'an 2, n'était que la fumée dont parle l'apocalypse, et qui n'est sortie du puits de l'abîme que pour obscurcir le soleil. Nous avons éprouvé que vouloir commander sans religion, c'est vouloir qu'une voûte n'ait point de clé, que les conséquences soient sans principes, ou qu'un lévier opère sans point fixe. Toutes les opérations philosophiques de l'an 2 sont le produit de l'orgueil le plus bas, et par conséquent de la prétention la plus ridicule. Cependant, que l'homme est fou dans son orgueil ! S'il veut cesser de l'être, qu'il descende au fond de son cœur et qu'il en voie toutes les faiblesses ; qu'il considère donc ce que deviennent après lui sa fortune, son nom, sa gloire, ses titres, ses biens,

biens, ses dignités. Le temps atténue sa gloire, efface jusqu'à son nom; ses titres rouillent dans le tombeau; ses biens passent assez communément à des ingrats, et souvent des envieux se disputent ses dignités! *Vidi quod hoc quoque esset vanitas*, dit l'Ecclésiaste, et l'amour-propre inspire trop à nos philosophes ce principe dont parle Isaïe, *ego sum, præter me non est altera.* Quelle vanité d'un côté, et quelle sottise de l'autre! Que nous reste-t-il de tout cela quand nous ne sommes plus? La postérité ne manque pas *d'éplucher* nos actions, de passer au creuset ce que nous avons fait de mieux; et dégagés de toutes les grandeurs qui nous entouraient, nous ne sommes le plus souvent alors que des pygmées à qui l'on arrache le piédestal et les dorures. Si nous avons eu des vertus on en parle un instant; si nous avons commis des crimes on ne prononce notre nom un peu plus long-temps que pour faire naître le sentiment du mépris. C'est donc une folie que de se tourmenter toute sa vie pour éloigner sa mort. Tout périt dans le monde pour ceux qui ne veulent que briller, *omnes morimur, et quasi aquæ dilabimur in terram, quæ non*

revertuntur, et si l'on veut être immortels, il faut que ses idées reposent sur l'objet qui ne meurt point. L'homme est un être mixte. Il tient de la brute, puisqu'il est comme elle changeant et mortel : mais aussi quand il écoute l'intime persuasion qui le suit par tout, il a une secrète affinité avec Dieu, puisqu'il sent alors qu'il a une ame impérissable qui s'élève continuellement vers le ciel. Pour l'homme ordinaire, il n'y a rien de réel que la pauvreté, la honte et la mort, tous les autres sentimens ne sont pour lui que des fictions : mais pour l'homme digne de la vraie immortalité, qui n'a point pour but unique les jouissances de la terre, il trouve dans son ame des facultés qui l'élèvent sans cesse et qui le poussant naturellement au plus grand avantage du bien public, le portent, sans qu'il y songe, dans le temple de mémoire qui se ferme de lui-même à ceux qui croient le plus avoir des droits pour y être admis. Les Voltaire, les J.-J. Rousseau ne vivent pour ainsi dire encore quelques instans que pour voir accabler leurs mânes des plus justes reproches, et ils périront avec tous les petits philosophes auxquels ils ont donné

veut être immortels,
reposent sur l'objet
L'homme est un être
brute, puisqu'il est
et mortel : mais aussi
me persuasion qui le
e secrète affinité avec
lors qu'il a une ame
ève continuellement
ame ordinaire, il n'y
pauvreté, la honte
autres sentimens ne
fictions : mais pour
vraie immortalité,
unique les jouissances
e dans son ame des
sans cesse et qui le
t au plus grand avan-
portent, sans qu'il y
e de mémoire qui se
ceux qui croient le
pour y être admis.
J. Rousseau ne vivent
quelques instans que
eurs mânes des plus
ils périront avec tous
auxquels ils ont donné

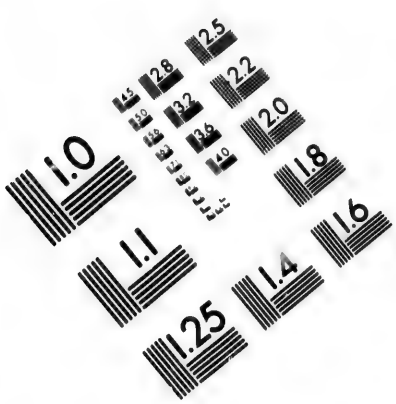

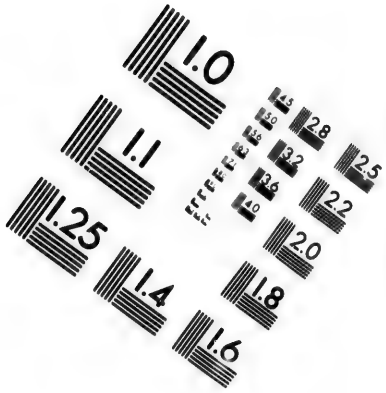

IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)

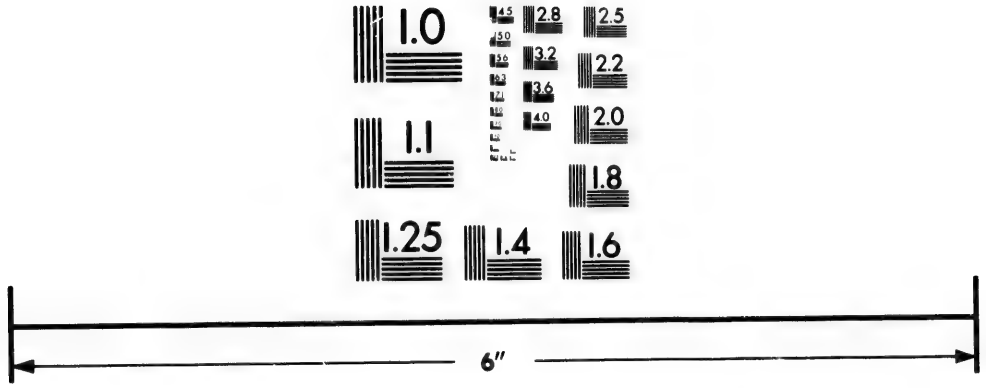

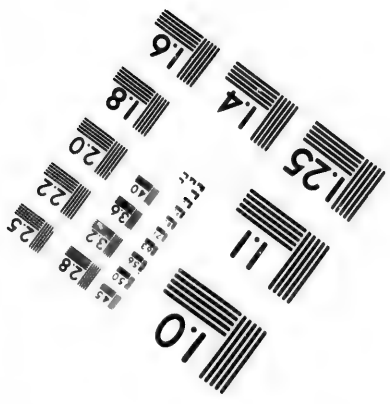

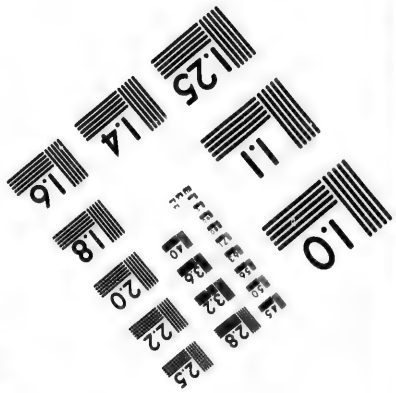

Photographic
Sciences
Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

CIHM/ICMH Microfiche Series.

CIHM/ICMH Collection de microfiches.

Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

© 1982

le jour ; tandis que Fénélon, Pascal, Bossuet, Corneille, Racine, Lafontaine, Massillon et beaucoup d'autres vivront éternellement, parce que leur gloire, modeste dans le commencement, s'est accrue avec la connaissance de leurs vertus religieuses. Les premiers n'ont fait des discours savans que pour altérer la simplicité de la morale publique; et tourmentés du besoin de se distinguer, ils ont formé des plans d'extermination que leurs petits successeurs ont parfaitement exécutés. Les autres moins brûlans, quoique avec plus d'éloquence et avec beaucoup plus de logique, ont été moins recherchés pour leurs œuvres qui ne respirent que le pardon des injures, que le respect aux lois et que les égards dûs aux premiers chefs. Les uns avaient les armes du ridicule qui plaisent toujours à la plus grande multitude composée de sots et de méchans, d'ignorans et d'envieux ; les autres ne faisaient usage que du bon esprit qui repousse tout ce qui peut blesser, et n'ayant pour but que d'instruire et d'intéresser, ils dédaignaient tout ce qui n'avait que l'air d'amusement. Mais à présent que le peuple se change en nation,

que nous avons un gouvernement et une religion, les esprits ont un point de ralliement, ils ne divaguent plus, ils reprennent leurs places, et le feu de l'impiété s'éteignant de jour en jour, ils n'auront bientôt plus cette fatale fumée qui les agitait, qui les égarait et les faisait frapper par tout indistinctement. On commence à sentir le danger qu'offrent sans cesse les éloquentes inepties des philosophes qui nous ont tant fait de playes, qui disaient tant de mal de leur propre patrie pour satisfaire des vengeances particulières, et tant de bien d'une autre nation notre voisine, qu'ils nous portaient à imiter, quoique son gouvernement n'ait jamais valu le nôtre dans quelques circonstances que nous nous soyons trouvés. On revient sensiblement aux bons principes, et les vrais philosophes dont on avait couvert la voix par les huées les plus indécentes, reprennent leur juste ascendant, et l'on peut désormais sans se compromettre, parler en faveur de la vérité. Tel est le propre de la vertu ; elle peut être embarrassée dans sa marche par les obstacles de la méchancété ; mais le temps qui brise même ce qu'il consacre, finit toujours par

la faire triompher. Ce qui est bien a souvent de la peine à subsister, et ne voyons-nous pas que l'homme ne peut pas même obtenir que le monde le laisse en repos dans le sentier solitaire et rude du mérite, où il grimpe plutôt qu'il ne marche. Il est dans l'essence de l'homme de tourmenter l'homme, et c'est au courage à ne point s'abattre. Il finit toujours, s'il est persévérant à fendre la foule qui l'importune; et malgré toute la méchanceté que les philosophes supposent à l'homme en société, on repporte toujours ses idées au bien, si au lieu de la philosophie on prend la religion pour guide. Déjà j'en ai dit la raison, et on n'a besoin que de se la rappeler; mais j'ajoute que le plus beau génie n'est rien, ou il est ce qui est le plus dangereux, s'il n'est pas tempéré par les vertus les plus pures que la religion seule peut inspirer. C'est elle qui enseigne que Dieu ne donne sa puissance aux chefs des nations que pour en user, comme il le fait lui-même, à l'avantage de ceux qui leur sont subordonnés, et qui apprend à ces chefs que rien n'est solide sur la terre. Le malheureux Louis XVI a prouvé que tout ce

que peuvent donner de plus glorieux, la naissance et la grandeur, est injustement exposé à tous les outrages de la fortune, si les vertus ne sont pas accompagnées d'une prévoyance admirable et d'une fermeté qui ne s'étonne de rien: c'est la religion qui prouve que quand on n'a rien et qu'on souffre, le plus grand bonheur est de croire en Dieu: enfin, c'est la religion, qui saisissant l'imagination humaine par tous ses points de contact et le cœur de l'homme par toutes les fibres de la sensibilité, l'échauffe, l'agite, le purifie, l'enflamme et l'enthousiasme pour le bien du ciel et de la terre: c'est ainsi qu'en faisant à Dieu des fidèles, on fait à la patrie des serviteurs !....

D'après ces principes puisés dans la nature humaine allumée de l'esprit divin, les membres des chambres d'agriculture ne manqueront pas de prendre pour base de leurs opérations, celle qui rend solides les travaux humains, et sans laquelle tout périt. La religion, non pas celle que le vulgaire défigure sous le nom de *bigotisme*, mais celle qui fait chérir les hommes, et qui n'en dit jamais de mal individuelle-

ment, sera l'objet de leur première occupation, et ils ne souffriront pas que les ministres qui l'annoncent soient trop au dessous de leur sujet, par une conduite trop matérielle. Ils les repousseront dans le sanctuaire, pour les rendre dignes du respect que leurs fonctions imposent aux fidèles qui chercheront en eux les consolations à leurs maux. Il est à cet égard des considérations de localités qu'il ne faudra pas négliger. Il faut, par des appointemens raisonnables, faire en sorte que les pasteurs n'attirent plus, à titre de *casuel*, aucune somme des esclaves. En définitif, c'est toujours le maître qui paie cette sorte de *dîme*, parce que les esclaves croient qu'il n'y a pas de mal de voler leurs maîtres pour donner à Dieu, et ils sont assez ignorans pour confondre les ministres avec la divinité. Je ne fais qu'effleurer cette matière, et je n'en fais qu'un point de remarque sans doute pour les personnes chargées de veiller au culte divin.

Après avoir ainsi purifié le feu même de l'autel, en le dégageant de la fumée qui ternit quelquefois les actions des ministres de Dieu, les chambres d'agriculture feront

également leurs représentations au gouvernement, 1°. pour que les médecins, chirurgiens, pharmaciens, et tous les officiers de santé, ne soient plus dans les Colonies ce qu'il y a de moins délicat, de moins instruit, et par conséquent de plus dangereux; 2°. pour qu'il n'y ait plus de distinction dans les professions du même genre, entre les Colonies et la métropole, puisque toutes sont utiles à la patrie, que les Colons sont français, et que ceux-ci ne montrent de différence que par les peines, les maux et les privations qui abrègent leur vie; 3°. pour que l'on renonce à l'antique usage de rendre les Colonies l'égoût de la métropole, en y faisant passer, sous le prétexte de la population, des hommes qui, par la corruption de leurs mœurs, ont toujours empêché cette population de parvenir à un degré sensible. Il est démontré que les mœurs corrompues retardent la naissance, et hâtent la mort de ceux qui naissent au milieu d'elles, qu'on ne voit beaucoup d'enfans qu'à ceux qui sont sains de corps et d'esprit, et que tous les criminels de l'Europe réunis dans une île, ne laisseraient qu'une pauvre génération, parce que le moral et le

physique influent naturellement, et beaucoup l'un sur l'autre; 4°. pour que le militaire n'ait dans les Colonies, que l'influence qu'il doit avoir, et que devant être le conservateur et le défenseur de ses concitoyens, il n'en soit plus l'inquisiteur et le fléau; 5°. pour que la population soit favorisée par tous les moyens qui ne répugnent point à la délicatesse; par exemple, on peut y hâter la majorité. La nature qui dans ces pays lointains précipite sa marche, fait assez sentir qu'il en est de l'esprit comme de la terre, et que tout y vient plus vîte qu'ailleurs. On peut également y admettre le divorce. De certains vices locaux le réclament même pour l'intérêt des femmes. Il vaut mieux qu'elles aient le pouvoir de passer dans d'autres liens avantageux à la population, que de rester enchaînées avec leurs premiers maris, qui les abandonnent au détriment des mœurs, et pour substituer à une légitimité utile, une bâtardise dont on ne connaît que trop les douloureux effets. Mais dans ce pays le divorce ne doit être qu'en faveur des femmes, et la stérilité apparente devrait être un de ses moyens; 6°. pour que les juges destinés

à passer dans les Colonies, ne soient plus de jeunes étourdis, plus capables d'allumer les passions que de les tempérer, plus faits pour troubler l'ordre que pour faire respecter les loix, et dont l'ignorance a produit tant de maux et d'injustices: pour qu'ils ne soient pas non plus des hommes âgés, mais tarés dans la métropole, et qu'on ne repousse dans les Colonies que pour en décharger la terre qui les a vus naître, et qui ne portent dans les régions éloignées que les vices qu'on devroit n'y jamais connaître, etc. etc. etc. Que de devoirs pénibles vont s'imposer ceux qui se font une fête d'être membres des chambres d'agriculture, sans en prévoir les travaux!....

Les chambres d'agriculture faisant leurs devoirs, il est également à espérer que les sociétés savantes chercheront à remplir les leurs. Elles ne se mêleront point d'affaires du gouvernement. Les académies ne doivent leur origine qu'à la nécessité de comprimer les esprits audacieux qui, pour faire admirer leurs talens, développent des facultés souvent très-nuisibles à la société. Ce n'est qu'en les resserrant dans des corporations que le gouvernement pouvait les avoir à

sa disposition pour les contenir, et la république des lettres montrerait une ame trop démagogue si elle n'était pas contenue dans de justes bornes. N'avoir de l'esprit que pour en abuser, c'est être philosophe à la mode, et c'est être ce qu'il y a de plus dangereux sur la terre. Je fus autrefois de six académies, et avant la révolution je leur voyais déjà cette inquiétude d'esprit qui porte à la domination dans les moindres choses, et qui voit toujours avec jalousie tout ce qui est au dessus de lui, beaucoup de leurs membres ne faisaient usage de leur éloquence, que pour enflammer les esprits par les apparences trompeuses d'une liberté chimérique, et d'une égalité impossible. Ces romans délicieux pour les têtes à imagination folle, ont ébranlé les esprits de la multitude, et ces romanciers célèbres ont préparé les maux qui viennent de nous écraser. Pour qu'on ne m'accuse point de partialité ou d'audace effrenée, en parlant avec tant de sincérité contre des corps tous resplendissans de lumières, je citerai le nombreux cortège des encyclopédistes. Ils tenaient tous à des académies, et pour ne pas nous laisser aveugler par le peu de bien

qu'ils nous ont fait dans leur code indigeste de littérature, de sciences et de métiers, ressouvenons-nous de tout le mal qu'ils nous ont fait éprouver. Ils sont la cause de cette secousse qui, retentissant jusques dans les fondemens du globe, a fait renverser tant de monumens respectés par les siècles, et qu'un moment de philosophie enragée a détruit pour toujours! Si tous ces êtres nés méchans, eussent été isolés, qu'ils n'eussent tenu à aucun corps qui les soutînt, ou que le gouvernement eût été plus fort, ou moins indulgent, ils eussent fait des efforts inutiles, et la chose publique n'eût pas, dans sa chute, entraîné toutes les victimes que nous regrettons. Leur régne expire, je le sais, mais le souvenir des maux qu'ils nous ont causés ne finira pas, je l'espère, et nos générations futures puiseront dans le récit de nos malheurs, une grande et utile leçon qui les arrêtera sans doute dans toutes les entreprises qu'elles pourraient concevoir contre leur gouvernement. Elles se rappeleront que rien ne fait plus perdre l'esprit, que l'envie et l'enthousiasme; que sous un gouvernement fort, toute révolution est à son profit, et que

sous un gouvernement faible, elle ne produit que des horreurs populaires ; qu'il faut toujours se méfier des lumières *phantasmagoriques* des philosophes qui n'écrivent ou ne parlent que pour se faire admirer ; que le mieux exige qu'on ramène tout à l'unité ; que, puisque nous n'adorons qu'un seul Dieu, nous ne devrions avoir qu'un seul maître, et que la religion enseigne aux hommes, que l'unité est ce qu'il y a de plus simple et de plus sûr dans un gouvernement. Le reste, enfin, ne compose que des théories captieuses, et qui, mises en pratique, écrasent les chefs et les peuples. Hâtons-nous donc de mépriser par raison, ce qu'il faudra un jour mépriser par force, et que la philosophie, qui n'a pour base que le matérialisme, cesse d'être l'objet de notre admiration. En tout événement, imposons silence à nos académies coloniales sur toutes les matières de politique, qu'ils nous fassent des livres sur les productions de la nature, ou sur les arts qui en dérivent, et leurs travaux suffiront pour étonner le monde sans l'ébranler. Surtout, que leur but soit continuellement l'utilité publique. On admire un savant qui passe son temps

à souffler sur des charbons ardens, à se vautrer dans les cendres, pour répéter les expériences qui ont été faites avant lui: pour moi, qui ne déguise point ma façon de penser, je donne la préférence à PARMENTIER, qui apprend aux pauvres à se nourrir à bon marché. L'un est plus brillant, mais l'autre est plus solide. L'ancienne devise que portait la ci-devant académie du Cap-Français, était elle-même un avis remarquable aux savans des Colonies. Elle enseignait la modestie et l'utilité. C'était une ruche à miel entourée d'abeilles laborieuses. Ces petits animaux aimables ne succent les fleurs que pour les changer en substances plus utiles à leur petite république dont ils défendent la reine, avec un courage digne d'être imité par les hommes. Il n'y a jamais d'agitation dans leur gouvernement, que quand quelque ennemi intérieur entreprend d'en intervertir l'ordre. Car elles ont aussi leurs philosophes; mais chez elles, les efforts de ces derniers ne réussissent jamais, et leur gouvernement reste constamment le même. Ainsi, la devise des *Philadelphes* du Cap-Français annonçait encore leur véritable destination. Ils ne se mê-

laient en aucune manière des affaires publiques, et ne cherchaient dans les sciences que ce qui pouvait tourner au profit de leur concitoyens; dont ils méritaient l'estime par la sagesse de leur conduite, et par la tranquillité de leurs idées. Si les sociétés de ce genre n'étonnent point par des miracles d'éloquence, par des chef-d'œuvres philosophiques, elles sont du moins admirables ou par les découvertes qu'elles font dans les champs de la nature, ou par l'emploi de celles qui étaient tombées dans l'oubli, et qu'ils relèvent du néant pour la prospérité publique. L'association de pareils hommes est louable, jusqu'au moment qu'elle se corrompt par le temps qui ravage tout, et sur laquelle il n'aurait point de mordant, si les membres, comme nous l'avons déjà dit, en étaient rééligibles tous les cinq ans. L'homme soutient ses ailes dans le fluide léger de la considération, et la crainte de perdre la fumée qui énivre, lui fait faire les efforts dont il serait incapable sans cet aiguillon de l'amour-propre et souvent de l'orgueil. Hé bien, il faut profiter de cette disposition naturelle de l'homme qui ne peut pas faire le bien sans

récompense, et lui donner de la fumée pour obtenir de son esprit des choses solides. Ayons dans les Colonies des sociétés savantes, puisqu'il faut de l'émulation pour acquérir des talens, mais que ces sociétés ne soient que savantes, et qu'elles laissenp aux chambres d'agriculture le soin de s'occuper de politique seulement.

Que d'objets précieux peuvent honorer le temps de nos savans des Colonies! Que la nature leur ouvre un grand livre, où quand ils sauront y lire, ils trouveront une foule de choses admirables! Que les promenades qu'ils feront dans les belles forêts de la Louisiane, doivent nous donner de connaissances aussi nouvelles qu'utiles! Que la médecine et les arts vont y gagner! Ces savans pénétreront jusques dans les entrailles de la terre, et ils en tireront des chef-d'œuvres inconnus. Les bois, les eaux, les plaines, les montagnes, le dessus, le dessous même de la terre de ces régions éloignées vont être les tributaires des académies coloniales, et fournir à la métropole les plus grands moyens de s'enrichir par les différens produits, par la population et par la félicité générale.

Un

Un des premiers travaux et des chambres d'agriculture et des sociétés savantes, sera sans doute de donner de simples notices dont le résultat ne pourra qu'être avantageux à ceux qui sont en état d'écrire sur les Colonies. Elles épargneraient en effet beaucoup de recherches, elles donneraient des points de remarque sur toutes sortes d'objets coloniaux, et sans fatiguer elles laisseraient dans l'esprit des idées mères qui pourraient servir à enfanter des plans plus sûrs et plus complets. Je me garde bien d'entreprendre moi-même cette opération entière. Ce n'est pas en composant à mesure qu'on imprime, que l'on peut avoir assez de temps pour la consommer. Je me contente seulement d'en donner une ébauche. Mais l'exécution que d'autres plus savans que moi lui donneront, formera une espèce de modèle qui tend à nous procurer sur chaque Colonie un fond de détails capables de faire naître de bons ouvrages sur chacune de ses parties. Ainsi l'on aurait sur Domingue, la Martinique, Ste-Lucie, la Guadeloupe, sur toutes les sections des Antilles, sur celles de toutes les autres Colonies françaises et même étrangères,

des notices séparées qui deviendraient fort utiles pour les hommes d'État et faciles à exécuter pour le peu que les personnes qui pourraient s'en occuper eussent de la bonne volonté. Je vais donner une idée du plan que je projette, et je prends St.-Domingue pour sujet de mes observations. Après l'examen de quelques ouvrages, je tire les notes suivantes :

La partie française de Saint-Domingue a toujours été estimée à dix-huit cents lieues carrées.

Dans l'année, la plaine reçoit communément cinquante pouces d'eau, la montagne cent cinquante pouces et quelquefois plus de trois cents.

Le carreau de terre a une superficie de cent vingt-deux mille cinq cents pieds carrés.

La plaine où les voitures peuvent rouler, est de sept cent-vingt lieues carrées.

La plaine monticulée où les charrois ne sauraient se faire commodément par les cabrouets, est de quatre-vingts lieues carrées.

La partie du nord, depuis la rivière du Massacre jusqu'au Port Margot, c'est-à-dire, dans la plaine la plus montueuse, est de quatre-vingt-dix lieues carrées. On y

compte quarante lieues carrées qui donnent soixante mille carreaux bons à planter en cannes.

Le port de Paix a deux mille carreaux bons aussi à planter en cannes.

Il a été calculé que la partie du nord donnait cent quatre-vingt-six millions de sucre.

La partie de l'ouest a le quartier de l'Artinebite, qui pouvait donner cent cinquante millions de sucre.

L'Arcahaye et les vases ont sept lieues carrées du sol le plus excellent pour le sucre. Le revenu en est extraordinaire; il produisait jusqu'à cinquante-quatre millions de sucre.

La Croix des Bouquets, ou cul-de-sac, a vingt-six lieues carrées. La terre en est excellente, mais privée d'eau. Cette partie pouvait malgré cet inconvénient, fournir jusqu'à cinquante-cinq millions de sucre.

Léogane est une plaine de quinze lieues carrées. Les pluies y sont rares. Elle peut donner vingt-un millions de sucre.

Ainsi la seule partie de l'ouest donnait deux cent quatre-vingts millions de sucre.

La partie du sud était estimée ne devoir donner que quatre-vingt-onze millions de

sucre. Les cannes y sont presque toutes hydropiques, parce que la terre y étant encore neuve, la végétation y est trop vigoureuse.

Si Saint-Domingue, la partie française seulement, était meublé de bras suffisans, il pourrait donner au moins trois cent soixante-dix millions de revenus.

On en tirait cent quatre-vingts millions pesant de café.

Les montagnes de la partie française de Saint-Domingue ont mille quatre-vingts lieues carrées.

En 1791, il y avait d'après le véritable recensement, cinq cents mille noirs. Si l'on ajoute tous ceux qui n'étaient pas déclarés, il y en avait un tiers de plus, au moins.

La partie espagnole contient trois mille deux cents lieues carrées. Deux mille sept cents sont en plaine et le reste en montagnes.

Dans une sucrerie, un carreau contient treize mille trous où se mettent les plants de cannes. Le nègre le plus fort ne peut en creuser que cent par jour, ce qui fait cent trente journées par carreau.

On aligne les rangs de cannes, et leurs

distances sont de deux pieds et demi. C'est sur ces alignemens que sont creusées les fosses destinées à recevoir les plants de cannes. Elles ont environ douze pouces de largeur et dix-huit de long. On les fait un peu plus rétrécies dans le bas de leur profondeur, et l'on donne dans le haut à peu près six pouces. Ce travail est pénible. On garnit le fond de chacune de ces fosses de terre meuble d'environ un pouce d'épaisseur. Sur cette terre meuble on pose, ou diagonalement, ou rangés à côté les uns des autres dans la parallélogramme, trois ou quatre plants et rarement plus. Ensuite on les couvre d'un pouce de terre ameublie. C'est encore un travail fort délicat; il surpasse par conséquent l'intelligence du nègre : il est combiné de manière que l'air puisse passer librement dans les cannes, quand dans leur accroissement elles couvrent le terrain; autrement elles deviendraient rachitiques.

On doit pour se perfectionner dans ce genre de culture, lire attentivement le *Précis sur la Canne à sucre*, de M. Dutrône de la Couture, l'ouvrage de M. Barré de Saint-Venant, intitulé : *des Colonies mo-*

dernes sur la Zone Torride, et particulièrement de celle de Saint-Domingue, et celui de M. Avalle, *sur les manufactures à sucre.* Les uns et les autres offrent le plus grand intérêt, et cette collection de principes *miscuit utile dulci.*

Cinquante barriques de suc font soixante formes de sucre, à quarante-cinq livres pesant chaque forme.

Les mulets attelés à la queue d'un moulin parcourent quatre-vingts toises de terrain par minute. Ils courent ainsi une heure, après quoi ils se rallentissent pendant une heure encore, et on les relaye.

Il existait huit cents sucreries à Saint-Domingue.

Si le suc ou le jus de cannes est de bonne qualité, on peut en pousser la cuite jusqu'à cent degrés : s'il est médiocre, il ne peut supporter que quatre-vingt-quatre ou quatre-vingt-six degrés de cuite.

Saint-Domingue avait sept mille six cents habitations.

Les Anglais ont quarante comptoirs en Afrique. Nous n'en avions que trois réellement. Les Portugais en ont encore plus que les Anglais.

En 1788, il y avait cent vingt mille mulets à Saint-Domingue. Les deux tiers étaient employés pour les sucreries.

Jusqu'au 30 août 1784, on ne recevait point de mélasse en France, dans la crainte que le rhum ne fît tomber l'eau-de-vie. On ne permettait pas aux étrangers de les acheter, et les propriétaires perdaient ainsi un grand accroissement à leurs revenus. Voilà comme de petites vues en administration rétrécissent les moyens d'agrandissement dans un État.

En 1768, le ministre Choiseul a essayé de fonder une Colonie d'hommes libres sous l'équateur. Il y a dépensé trente millions, et douze mille Acadiens sans le moindre avantage pour personne. Tout a péri en moins d'un an. Si M. de Choiseul eût connu par lui-même les Colonies, il n'eût point fait un essai ruineux pour l'État et pernicieux pour les hommes mêmes. La culture coloniale veut des esclaves, et elle veut que ces esclaves soient des nègres. J'ai développé cette idée dans les *égaremens du Nigrophilisme*, qui se vend à Paris chez MIGNERET, rue du Sépulcre.

Il y a environ soixante-dix ans que

M. Desclieux apporta le caffier, *coffea arabica*, de l'Arabie, et il en fit présent à la Martinique, à laquelle, depuis, toutes les Colonies sont redevables de ce bienfait.

Il peut s'élever à vingt pieds, et sa tige alors aurait trois ou quatre pouces de diamètre. Il est de la classe des *rubiacées*.

Il fleurit deux fois l'année, en février et en mai; il est mûr en septembre, et quelquefois plus tard. Dans les quartiers moins chauds il mûrit par partie, en sorte que sa récolte se fait à plusieurs reprises. Dans le premier cas, la récolte dure deux ou trois mois, et dans l'autre beaucoup plus long-temps. Son fruit ressemble beaucoup à la cerise: la couleur en est la même; mais il est peu charnu, et sa queue est fort courte.

Un carreau de terre contient trois mille quatre cents arbres.

Avant la révolution, Saint-Domingue faisait autant et souvent un cinquième en sus de ce qu'on fait de café dans le reste du monde.

Pour greffer le café, on propose le caffier sauvage de l'Isle-de-France, l'*amandier* à petites feuilles de Saint-Domingue, le

chimaris ou *bois de rivière*, et le *simira* connu dans la septième des rubiacées du *genera plantarum*, de Jussieu.

Il pleut davantage dans la partie du nord de Saint-Domingue, que dans l'ouest et le sud.

On ne fait point de coton et d'indigo dans les plaines de la partie du nord, parce que les saisons n'y sont pas régulières.

Les plaines des parties de l'ouest et du sud sont sèches et dénuées de grands arbres.

L'indigo dont il s'agit est *l'indigo fera tinctoria*. Il est du genre des polypétales. On le classe dans la famille des légumineux. Il a beaucoup de rapport avec le *calégas*.

L'autre indigo est celui que l'on connaît sous le nom *d'indigo franc et bâtard*. C'est le seul qui soit indigène.

Le premier est plus recherché, parce qu'il est plus délicat et qu'il donne une plus grande quantité de fécules.

Le second qui est l'indigo bâtard, est attaqué d'un petit ver qui le ronge avant la floraison.

L'Asie possède un indigo *verd*. On assure qu'il est aussi à Saint-Domingue, qu'il suffit de le chercher pour le trouver.

En avril et en mai on fait les semences d'indigo.

Il fleurit au bout de trois à quatre mois. Six semaines après la première coupe, on en fait une seconde, puis une troisième, et souvent une quatrième.

Un carreau de terre forme un peu plus de trois arpens; c'est-à-dire un quart, à peu près, en sus.

Il faut trente voitures d'engrais pour un carreau de terre, et l'engrais le plus ordinaire est ou la glaise, ou la marne, ou des cendres, ou des curages de fossés, et le meilleur est celui qui provient des animaux. On peut les mêler tous, si l'on est à portée de le faire, et la terre ne s'en trouve que mieux.

Le cotonnier est le *glossypicum*. On l'a classé dans la famille des *malvacées*. Il est aussi du genre des polypétales. Il peut s'élever jusqu'à quinze pieds, mais on l'arrête à six pour la commodité du planteur, et il devient même plus abondant.

On ne nettoie, par chaque individu, que vingt-cinq à trente livres de coton par jour.

Avant la révolution, on fabriquait aisé-

ment huit millions pesant de coton à St.-Domingue.

On sent avec quelle facilité l'on pourrait étendre ces notes, en extrayant ou analysant tous les ouvrages sur les Colonies, et en rapportant aussi ce qu'on a vu soi-même. Il n'est personne qui ne puisse en faire autant, pour le peu que l'on connaisse les lieux, et qu'on ait l'intelligence la plus ordinaire. On pourrait ainsi faire une *encyclopédie coloniale* à l'imitation de la fameuse; mais qui offrirait une utilité plus réelle, et dont la division bien faite mettrait tous les hommes d'état à portée de travailler avec profit sur une matière bien peu connue, et qui sans cette méthode me paraîtra fort difficile à faire connaître de long-temps.

On conçoit sans peine que ce que je viens de faire pour Saint-Domingue, peut s'exécuter pour la Louisiane, et que si j'eusse demeuré long-temps dans le Mexique, il m'eût été facile de présenter ainsi des données fort courtes et fort utiles sur toutes les parties qui composent la vaste possession de la Louisiane, où la nature s'est plue a placer la plus grande partie de ses

trésors sur la terre, dedans ses entrailles, au milieu des eaux qui humectent, quelquefois trop peut-être, cette immense Colonie, et où les yeux et la conception sont sans cesse dans l'étonnement. Il suffit donc d'envoyer dans les Colonies des hommes propres à les apprécier, et qui oublient le sordide intérêt, pour en obtenir les résultats les plus heureux.

Le nouveau Voyage que je présente au Public n'est pas seulement une simple relation de faits extraordinaires sur une seule partie de la terre ; mais il est encore le résultat de mes voyages dans plusieurs Colonies; et au lieu d'occuper le lecteur de descriptions enchanteresses qui font le plus souvent l'éloge de l'imagination de l'auteur qu'elles ne prouvent son amour pour la vérité, j'ai cru que je pouvais y substituer des détails politiques sur toutes les bases qui sont nécessaires à ces climats lointains. Les Colonies ont le plus grand besoin qu'on fixe sur elles les regards du gouvernement. On ne leur a que trop souvent envoyé des administrateurs dans tous les grades, qui n'avaient de l'homme que la stature et la parole, qui

n'étaient qu'à hauteur d'appui, si même ils n'étaient pas frappés de la médiocrité la plus honteuse. On avait encore pour eux du respect à cause de leur représentation, et ils se croyaient dignes des hommages qu'on leur rendait. Aussi dans l'opiniâtreté de leur orgueil, ils exigeaient toujours plus en raison du ménagement qu'on avait pour eux. Dans le fait, comment la faiblesse humaine, revêtue des dignités, se refuserait-elle quelque chose quand le monde lui accorde tout ? Je soutiens que ce n'est pas aimer son gouvernement, que c'est lui faire le plus grand tort et n'aimer que soi, si l'on s'avilit jusqu'à prodiguer l'encens à ceux qui ne le représentent que pour donner l'idée du despotisme et de l'esclavage parmi les blancs qui n'ont pas besoin d'être contraints au travail. Il ne faut point avoir l'insolence des philosophes, mais il faut user de la fermeté des hommes de bien et montrer le vice quelque soient ses barrières et ses batteries. C'est aimer son pays que d'intimider ceux qui le déshonorent en le tyrannisant ; et comme le chef suprême doit avoir la discrétion d'un confesseur, il doit comme lui, être le dé-

positaire des plaintes et des secrets. C'est assurer sa puissance que d'être franc avec lui ; et quand ses enfans lui désignent de mauvais serviteurs, c'est au moins un avertissement qu'ils lui donnent pour n'être plus surpris à l'avenir. Le chef que j'ai dans mon imagination comme dans mon cœur, est autant au dessus des chefs du monde, qu'il est au dessus des plus simples particuliers. Son air obligeant, l'art qu'il a de se rabaisser sans se dégrader, l'aimable liberté qu'il donne sans que l'on soit tenté de lui manquer de respect, le sens exquis qu'il montre dans toutes ses opérations, son énergie, sa grandeur, ses connaissances presque sans bornes, tout annonce que l'on peut tout oser pour l'aider à soutenir la chose publique, et il donne à ses coopérateurs l'exemple qu'une tendre affection pour les hommes est une vertu nécessaire à ceux qui sont destinés à les conduire. Le talent qu'il a de répandre ses bienfaits et de ne point les circonscrire dans une classe privilégiée, mais de les semer même au loin sur tous ceux qu'il croit en être dignes, est un encouragement pour tous. Cette politique est d'autant plus saine, que le pu-

blic par un intérêt assez raisonnable aime à voir son chef suprême partager ses graces parmi les hommes de mérite, et que quand il voit un seul avoir tout, il désespere d'avoir son tour. C'est donc un grand art que de savoir ainsi soutenir le zèle avec l'espoir, et les administrateurs des Colonies devraient en cela comme en tout, imiter leur modèle et leur chef.

On sent donc que si j'avais voulu faire un traité de toutes les parties qui concernent les devoirs des administrateurs, et de tous les fonctionnaires publics des Colonies, je le pouvais, mais j'ai préféré les faire seulement appercevoir sous le titre d'un voyage, pour avoir des formes plus agréables au lecteur, plus avantageux au Colon, et parconséquent rendre mes idées plus susceptibles d'être répandues dans le public. Persuadé que le sentiment est plus éclairé que l'esprit de système, le bon sens plus sûr que la métaphysique, j'ai tâché d'être plus clair que brillant. Je respecte tous les hommes; mais celui que je respecte le plus, c'est moi, et en conséquence, je n'ai rien dit qui pût sentir la basse flatterie ou l'injustice de la haine; je n'ai voulu que rem-

plir la tâche que je me suis prescrite, en peignant les trop véritables malheurs des Colons. Quand on est sage, on sait ce qu'on est, ce que l'on peut, et ce que l'on doit faire ; quand on est prudent, on s'étudie à connaître ce que sont les hommes, ce qu'ils peuvent et ce qu'ils désirent, et j'ai fait tout ce que j'ai pu pour ne pas sortir de ce cercle tracé par la raison en ne parlant que de ce que je sais, que de ce qui est possible. Je crois même avoir ennobli l'homme, en lui montrant les vices dont il peut se corriger, et j'aurais pu l'approcher de plus près de la Divinité. Dans le fait, l'homme a reçu du créateur, la faculté de créer. Cela est si vrai, que quand il pense au soleil, je suppose, son ame s'en crée un sur le champ pour s'en former l'idée. Il en fait autant des autres astres, et de tous les objets qu'il veut se peindre. En développant cette vérité qui n'est pas très-métaphysique, j'aurais donc pu augmenter son orgueil, en prouvant qu'il crée à chaque pensée, et si je lui en donne l'idée, c'est pour lui rendre plus honteuse la méchanceté à laquelle il ne se livre que trop souvent, quand il a le pouvoir à sa disposition, et surtout dans les

les Colonies, où il pouvait tout ce qu'il voulait avant la nouvelle forme qui va lui donner des surveillans. Le chef-d'œuvre de la sagesse étant de se connaître soi-même, et celui de la prudence de connaître les autres, je désire diminuer le nombre des solliciteurs pour des places si difficiles à remplir dans les régions éloignées et augmenter la méfiance de ceux qui ont droit de les donner. Je ne me flatte pas d'avoir réussi dans mon projet, mais je puis assurer que je n'ai eu d'autre intention que d'être utile sans fatiguer personne, et peu occupé de ma réputation, je n'ai considéré que le désir de rattacher à notre gouvernement une foule d'hommes précieux, en cherchant à faire voir les vices qui ont fait long-temps le désespoir des Colons, et la facilité de leur donner de bons administrateurs. Maintenant je me sauve pour me livrer à des travaux également utiles, et tâcher de mériter l'honneur d'avoir pendant ma vie rendu quelques services à mes compatriotes.

Fin du second et dernier volume.

TABLE
DES MATIÈRES
Contenues dans le second Volume.

AVANT-PROPOS page 1
Mémoire sur le Coton animal ou sur l'insecte Porte-Mouches. 5
Sa naissance, son développement et sa fin. 6
Ses rapports. 8
Sa nourriture. Ibid.
Approche de sa métamorphose. 9
Piqûre de la Mouche ichneumone. Ibid.
Coton-animal. 11
Coque des Mouches ichneumones. 14
Observations sur le Coton-animal qui en provient. 15

MANUEL BOTANIQUE.

Discours préliminaire sur la Botanique des Colonies. 22
Mention de M. Barré de St.-Venant. 29
Manuel botanique par ordre alphabétique. 32
Dictionnaire Congo. Introduction. 72
Rade et Côte d'Ambrice. 76
Rade et Côte de Malimbe. 93
Notes descriptives sur Loang. 103
Mention de M. Landolphe, capitaine de vaisseaux de l'Etat. 107

Vocabulaire congo par ordre alphabétique. 108

PROJETS D'ARMEMENS ET DE CARGAISONS.

Avertissement. 147
Projet d'armement pour traiter 600 nègres. 154
Observations. 161
Projet d'armement pour un bricq de douze canons de quatre livres de balles. 163
Projet d'armement d'une frégate de quarante-quatre canons, dont trente-deux de dix-huit livres de balles et douze de huit livres. 174
LE COFFRE DE CHIRURGIE. 186
Liste des substances médicamenteuses utiles aux propriétaires d'habitations dans les Colonies. 187
DROGUES ET MÉDICAMENS destinés à former le coffre de chirurgie. 190
Observations sur la botanique médicinale des Colonies. 254
Mention du docteur Dazille. 255
Emploi de ses propres observations sur les remèdes coloniaux. 256
Combien les propriétaires des Colonies acquièrent des idées de médecine par la pratique journalière dans les hôpitaux de leurs habitations. 257
Précaution de M. de Larnage pour avoir de bons médecins et chirurgiens dans les Colonies. Combien l'on doit regretter de n'avoir pas mis à exécution un plan aussi sage. 258
Ce que l'on doit à MM. de Larnage et Maillart, et qu'on ne leur a pas encore rendu. 259
Grande quantité de plantes, d'arbres et d'arbustes à St.-Domingue. Propriété du Gombeau. Ibid.
L'utilité des aromates. Combien les baumes sont multi-

pliés et doivent l'être dans les pays chauds. 260
Discussion sur les céphaliques, les stomachiques, les hépatiques, etc. 261
Pourquoi la dénomination imposante de spécifique. Exemples cités. 262
Ce qui est propre aux femmes dans les cas de suppressions, de pâleur, de bouffissure, etc. 263
Fausse application d'emménagogues. Sentiment de M. Daille. 264
Combien la saignée du pied dans les cas indiqués par M. Desportes est dangereuse. Ce qu'on doit penser de l'aristoloche, du souci, de l'armoise, de la matricaire et de la sabine. 265
Combien le foie s'élève et se tuméfie dans les climats chauds. 266
La circonstance où les eupatoires et le polypode valent la grande chélidoine et les sels d'epsom et végétal, ceux de glauber et polychreste, etc. 267
Les plantes labiées, odorantes et les ombellifères sont céphaliques par excellence. 268
Dissertation à ce sujet. 269
Incertitude de l'effet des diaphorétiques. 270
Ce qui a fait donner des noms différens aux mêmes choses. 271
Les lumières qui sont sorties de l'observation sur les effets des remèdes. 272
Le REMEDIUM MOVENS et le REMEDIUM SISTENS. 273
Sur les médicamens mal classés. 274
Base de la médecine dans les Colonies. 275
Les principales maladies des climats chauds. Trop de gens s'y mêlent de l'art de guérir. 276
L'inutilité de la plupart des médicamens qu'on y envoie. 278

Propriété des lianes à ail, à vers, à savon, au mal-aux-yeux, à serpent, à caleçon, à minguet. 279
Lianes pilées, médecinier, karatas, herbe à blé. Ibid.
La liane purgative. 280
Ce que sont les liserons. 281
Le méchoachan, la scammonée de l'Amérique, la rhubarbe blanche. Ibid.
Inconvénient de la rôtie au vin conseillée par M. Desportes. 283
C'est à tort qu'on est effrayé du ricin dans les Colonies. 285
Propriétés de la racine d'acajou, denicotiane, de tithymales, la gratiole et le glayeul. Ibid.
Le genre de purgatif de la casse et du tamarin. 286
Propriétés particulières du tamarin. Ibid.
Sa préparation. 287
Commencement de la botanique médicinale. Ibid.
Le coqueret ou l'alkekenge. 288
Citation de M. Morand de la Sauvagère. Ibid.
Les espèces de thym, le sucrier des montagnes. 289
Baume sucrier, bois à cochon. 290
Le bois marie, le pois puant, le chardon étoilé, la mélisse puante, l'avocatier. 291
Application de la botanique médicinale à la Louisiane. 292
La squine, la scolopendre, les mapoux ou fromagers, l'herbe à charpentier. 293
Les espèces d'Aloës, leurs propriétés. 294
Leur juste application aux maladies des nègres. 295
Méthode en faveur des négrillons. Le calebassier et la propriété de sa liqueur. 296
Les espèces de sauge, l'épine jaune, les espèces de ronces et leurs propriétés. 297

Le grenadier sauvage, le domestique, le nain sont miscibles avec nos humeurs. 298
Utilité des acides végétaux employés à l'extérieur. La fleur du grenadier. 299
L'églantier, les quatre espèces de quinquina, le kassia. 300
Le kassia, meilleur fébrifuge, le quinquina-piton. 301
Le cas où l'on doit se servir des différens quinquinas ci-dessus. 302
Les espèces de citronnier. L'utilité de leurs fleurs, de leurs fruits, de leurs écorces, de leurs semences et de toutes leurs parties. 303
Les trois espèces de mangle ou palétuviers. Ecorce de l'épineux jaune. 304
Racine de manioc. Son utilité et son terrible inconvénient. 305
Usage du sel d'absinthe pour remédier aux effets du manioc. 306
Cassaves, farine de manioc. Comment elles se font. 307
Le gombaut, les espèces de capillaires, la réglisse. 308
Le cuivre que le commerce paraît introduire dans la réglisse. Les espèces de cotonnier. 309
Le mapou offre les mêmes avantages que la guimauve et la grande consoude. Le franchipanier et ses qualités individuelles. 310
Le monbain ou prunier des Antilles. La canne à sucre et ses propriétés. 311
La mouche à miel et la raison de l'excellence de sa récolte dans les Colonies. Les miels divisent l'humeur bronchiale. 312
Le melon d'eau et ses avantages. 313
La tisane d'orge ordonnée par Hypocrate. 314
Le blé ou le froment, le maïs. 315

Les espèces de mil ou millet, le riz, le cérisier de l'Amérique. 316
Listes des substances médicamenteuses. 317
Beaucoup d'autres béchiques. 318
L'immortel ou arbre à feu. 319
Dangers de la coloquinte et du vin d'émétique. Colique de Poitou. 320
Liste des légumes employés comme médicamens. 321
Le gayac et les propriétés de sa gomme. 322
Le bella-dona, la mandragore, l'opium. Leur succès. 323
Effets des narcotiques. 324
L'emploi du vinaigre pour tempérer leurs excès. 325
L'arapabaca ou brainvilliers, le cèdre, le bois rouge, le tavernon, l'amandier colossal, le savonnet, le balata, le grisgris, le bois de savanne, le bois de rose, le courbari, le sabinier, le chêne-roble, le pin. 326
Le bois de fer, le bois-chandelle, le bois dentelle, l'acoma jaune et violet, le figuier maudit, le latanier, le tendre acaïou, le bois de marbre et beaucoup d'autres. 327
Arrêté du 23 ventôse dernier, sur l'établissement des chambres d'agriculture pour les Colonies. 329
Utilité de cette composition, ses bons effets. 334
Il est nécessaire que cet arrêté soit commun à la Louisiane, ses résultats heureux. 335
Nécessité de ne pas confondre les chambres d'agriculture des Colonies avec les Sociétés d'agriculture d'Europe. 336
L'avantage qu'il y aura désormais d'habiter les Colonies pour les hommes de tous les âges et de toutes les conditions. 337
Devoirs des membres des Chambres d'agriculture. 338
Ce qu'elles doivent faire à l'avantage de la botanique, de l'histoire naturelle et de la botanique médicinale. 339

Précautions à prendre pour avoir des officiers de santé passables. 340
La plus grande circonspection dans l'usage du bistouri. 341
Ce qu'on doit faire d'abord de la Louisiane. 342
Détail de la nostalgie. 343
Les administrateurs peuvent diminuer cette cruelle maladie. 344
Éloge mérité de M. Dazille. 345
Commission des Colons à Paris, trouvée dans le conseil près du ministre de la marine et des Colonies. 346
Réflexions sur les précautions sages de l'arrêté qui rétablit les Chambres d'agriculture. 347
But des perturbateurs des Colonies. 348
Réflexions sur les Colons. 349
Ce que peuvent faire les Colons pour aider les Chambres d'agriculture. 350
Ce que doivent faire les Chambres d'agriculture pour encourager les Colons. 351
Priviléges des anciennes Chambres d'agriculture. 352
Elles n'ont pas toujours fait leurs devoirs, pourquoi. 353
Ce qui doit se faire à l'égard des députés résidens à Paris. 354
Citation de MM. Laborie, et Moreau de Saint-Mery. *id.*
Nouvelles précautions à prendre outre celles de l'arrêté contre les membres des Chambres d'agriculture. 355
Avantages qu'elles procureront si les conditions sont remplies. 356
Méfiance qu'on doit naturellement à l'intrigue de ceux qui en solliciteront les places. 357
La Louisiane est de toutes les Colonies, celle qui a le

plus de besoin d'une Chambre d'agriculture ; pourquoi. 358
Le terrible inconvénient des chefs qui n'ont que l'amour de l'argent. 359
Nécessité qu'un homme capable se charge de la classification des renseignemens qui doivent sortir des Chambres d'agriculture. 360
Ce qu'étaient souvent autrefois les administrateurs des Colonies. 361
Avantages de la nouvelle forme. 362
Combien la politesse dans un chef influe en politique. 363
Celle de MM. Larnage et Maillart. 364
Société savante pour la Louisiane. 365
Ses devoirs. 366
Ses bornes. 367
L'avantage de la religion pour base de gouvernement. 368
Réflexions sur la folie de se tourmenter pour obtenir un nom. 369
L'homme est un être mixte. 370
Comparaison qui n'est pas sans raison. 371
On commence à sentir le danger de la philosophie à la mode. 372
Le bien de la religion. 373
Ce que l'on doit entendre par la religion. 374
Ce que les Chambres d'agriculture doivent faire par rapport aux ministres de la religion. 375
Plus de distinction entre les Etats des Colonies et ceux de l'Europe. Injustice sur l'ancienne différence à cet égard. 376
Autres considérations coloniales. 377
Sur les juges des Colonies. 378
Ce qu'étaient les anciennes académies en grande partie. 379

La fin du régne des philosophes de l'an 2. 380
Avantage de l'unité en politique. 381
Réflexions sur l'ancienne Académie royale du Cap-Français. 382
Utilité de pareilles associations. 383
Que de richesses ont peut tirer d'une société de savans à la Louisiane. 384
Le premier travail et des chambres d'agriculture et des sociétés savantes. 385
Idées sur les notices à faire sur les Colonies pour l'utilité des hommes d'état. 386
Résumé et la véritable intention de l'auteur sur le titre qu'il a donné à son ouvrage. 396
Pourquoi il n'a pas fait positivement un traité sur toutes les parties qui concernent les devoirs des administrateurs et autres fonctionnaires publics des Colonies. 399
L'homme a reçu du créateur la faculté de créer. 400
Pourquoi l'auteur met cette idée au jour. 401

Fin de la Table du second Volume.

a: 380
381
royale du Cap-
382
383
société de savans
384
agriculture et des
385
lonies pour l'utilité
386
'auteur sur le titre
396
un traité sur toutes
irs des administra-
cs des Colonies. 399
é de créer. 400
ur. 401
Volume.

ERRATA.

Page 9, ligne 15, *fondamentable*; lisez *fondamentale.*
Page 19, ligne 16, *à 'approche*; lisez *à l'approche.*
Page 21, ligne 5, *devoir*; lisez *de voir.*
Page 28, ligne 8, *et ces idées*; lisez *et ses idées.*
Idem. ligne 21, *plus malades*; lisez *plus malade.*
Page 33, ligne 27, *gantalée*; lisez *gantelée.*
Page 39, ligne 13, *Nota.* Erreur de série facile à réparer en lisant.
Page 56, ligne 27, *ordrès*; lisez *ordres.*
Page 79, ligne 9, *arbre*; lisez *l'homme.*
Page 83, à la note, ligne 3, *cordons bleux*; ajoutez, *ou grands colliers.*
Page 97, ligne 12, *négation*; lisez *abnégation.*
Page 160, ligne 22, *Nota.* Il y a une erreur dans le total des sommes en dedans qu'on n'a plus été à temps de relever; mais elle est aisée à réparer, puisque les sommes de chaque article sont parfaitement exactes.
Page 169, ligne 8, *voilikr*; lisez *voilier.*
Page 178, ligne 19, *divers esforme*; lisez *diverses formes.*
Page 187, ligne 14, *j'observerai*; lisez *je ferai remarquer.*
Idem. ligne 21, *voici la la liste*; lisez *voici la liste.*
Page 194, ligne 4, *remplacée*; lisez *remplacé.*
Page 203, ligne 9, *etc.*; lisez *et.*
Page 205, ligne 17, *ainsi*; lisez *aussi.*
Page 233, ligne 5, *reste 35*; lisez *reste 5.*
Page 236, ligne 3, *Gnguent*; lisez *onguent.*
Page 258, ligne, 26, *prouirait*; lisez *produirait.*
Page 277, ligne 22, *médicinales*; lisez *médicinale.*
Page 305, ligne 4, *qui leur devient*; lisez *qui devient.*
Page 307, à la note, *oppression*, lisez *expression.*
Page 313, ligne 1, *de sa*; lisez *de la.*
Page 352, ligne dernière, *elle*; lisez *elles.*
Page 365, ligne 18, *dessein*; lisez *dessin.*
Page 369, ligne 19, *vertuson*; lisez *vertus on.*
Page 383, ligne 13, *et qu'ils*; lisez *et qu'elles.*